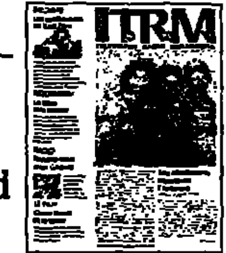
Le Monde

TÉLÉVISION-RADIO MULTIMÉDIA

■ La croisade du « Vrai Journal »
■ Jean-Luc Godard « A voix nue »



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16538 – 7,50 F — DIMANCHE 29 - LUNDI 30 MARS 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Manifestations contre l'extrême droite

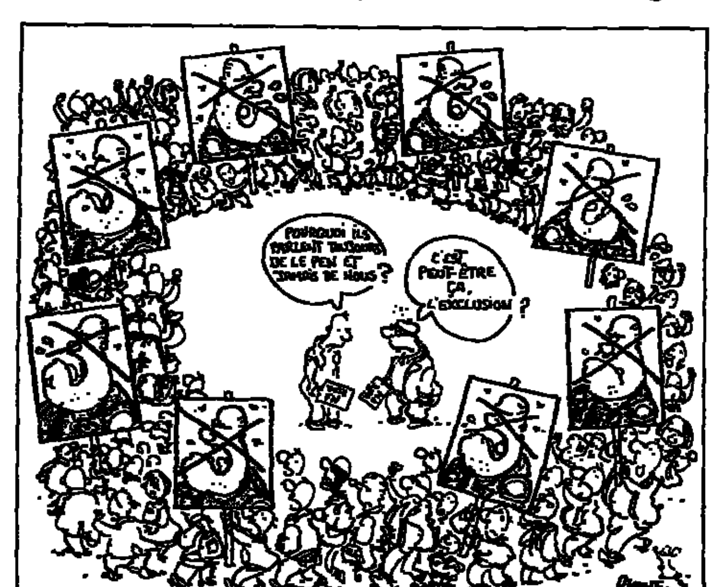
● Défilés, samedi, pour « le rejet du fascisme en France » à l'appel de la gauche politique et associative ● Les autorités religieuses appellent à « retrouver les valeurs fondatrices de la démocratie » ● Présidences de conseils généraux : un tiers à gauche, deux tiers à droite

L'ENSEMBLE des partis de gauche et d'extrême gauche, les associations antiracistes et antifascistes, et les syndicats (à l'exception de Force ouvrière et des cadres de la CFE-CGC) appelaient à manifester, samedi 28 mars, à Paris et dans vingt-cinq grandes villes pour donner *« un signal citoyen fort du rejet du fascisme en France »*. Ces organisations rassemblées, au sein du Comité national de vigilance contre l'extrême droite, souhaitaient dénoncer les accords passés dans cinq régions entre la droite et l'extrême droite pour l'élection de présidents de conseil régionaux. Les cinq principales confessions religieuses ont lancé, de leur côté, un appel à *« retrouver les valeurs fondatrices de la démocratie »*, adressé aux élus et à tous les Français.

La mobilisation de samedi se voulait aussi importante que celle qui avait été organisée, le 29 mars 1997, lors du congrès du Front national, à Strasbourg. Entre trente mille et cinquante mille personnes étaient attendues à Paris, dont de nombreux lycéens et étudiants qui avaient été les premiers, à Paris et en province, à manifester leur rejet des accords entre élus de droite et Front national.

Deux présidents de conseil régional élus avec les voix de l'extrême droite ont donné leur démission, le dernier en date étant, vendredi, Bernard Harang (UDF-DL), dans le Centre, ce qui ouvre la voie à une présidence de gauche. Jean-Pierre Soisson, qui avait quitté la présidence du conseil régional de Bourgogne le 24 mars, a fait savoir, samedi, au conseil municipal d'Auxerre, qu'il va quitter aussi ses fonctions de maire de cette ville.

Au centre de la vague de rejet, pour les idées qu'il véhicule, le Front national a tenté, vendredi, de se présenter comme un parti républicain et démocrate. Les écrivains continuent à se mobiliser. Tahar Ben Jelloun rapporte des *« paroles d'enfants sur le racisme »*. *Le Monde* publie les points de vue de Denis Tillinac, Jean Vautrin, Hans Magnus Enzensberger ainsi que d'un chercheur, Jean Viard.



● *La mobilisation anti-FN ; reportage à Toulouse* p. 5
● Allemagne, Autriche, Belgique : l'extrême droite en Europe p. 6
● Les présidences de conseils régionaux et généraux p. 7 et 8
● Paroles d'enfants sur le racisme, par Tahar Ben Jelloun p. 12
● Trois écrivains et un chercheur contre le FN p. 14 et 15
● La chronique de Pierre Georges p. 28

■ La leçon de Nelson Mandela

Le président sud-africain a critiqué les Etats-Unis en présence de Bill Clinton, qui a vécu au Cap l'un des moments les plus difficiles de sa tournée en Afrique.

p. 4 et notre éditorial p. 13

■ Bernard Stasi médiateur

Le député européen et maire (UDF-FD) d'Epernay sera nommé médiateur de la République par le conseil des ministres, mercredi 1er avril.

p. 7

■ Droits d'auteur contre copyright

La notion européenne de droits d'auteur pourrait disparaître au profit de celle, anglo-saxonne, de copyright.

p. 24

■ Pavillon des antiquaires



Le premier Pavillon des antiquaires et galeries d'art a ouvert ce week-end quai Branly à Paris.

p. 25

■ La police vote

Des élections professionnelles dans la police sortira une recomposition du paysage syndical.

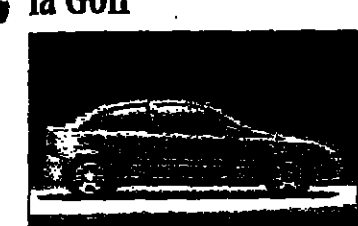
p. 10

■ Jouer en Bourse

Acquérir un portefeuille d'actions est conseillé plutôt aux investisseurs avertis. L'achat de sicav ou de fonds communs de placement reste un bon début, moins risqué.

p. 17 à 19

■ L'Astra défie la Golf



Dernier épisode de la compétition entre Opel et Volkswagen : la sortie de la dernière Astra, « européanisée ».

p. 21

■ Les Ukrainiens aux urnes

Le marasme économique devrait renforcer les socialistes et les communistes lors des élections législatives.

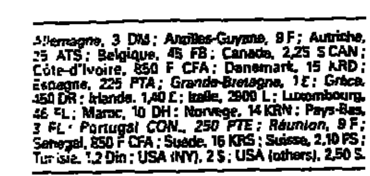
p. 3

■ « Grand Jury »

Raymond Barre est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dimanche 29 mars à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 329 - 7,50 F



Les légines françaises des mers australes attirent les pirates

ELLES SONT tellement loin, tellement isolées et dispersées, tellement venteuses et inhospitalières ces Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qu'en dehors des quelques dizaines de scientifiques qui se relaient dans quatre bases personne (ou presque) ne s'y intéresse. Sauf les pêcheurs : les « réguliers », en possession de licences officielles, et les « pirates », dont l'activité frauduleuse inquiète à ce point le gouvernement qu'il a décidé de mettre la question à l'ordre du jour du Comité interministériel de la mer, que Lionel Jospin va bientôt réunir.

Les eaux glaciales qui entourent les archipels de Crozet, Saint-Paul, Amsterdam et des Kerguelen, à 3 000 kilomètres au sud de la Réunion, dans les parages des cinquantièmes rugissants, sont en effet riches en légines, des poissons qui peuvent avoir cinquante ans, mesurer plus de 2 mètres et peser 100 kilos lorsqu'ils sont capturés par grande profondeur. Leur chair est très appréciée des consommateurs asiatiques, notamment japonais. Depuis quelques années, de nombreux bateaux de pêche battant pavillons de complaisance viennent en toute illégalité y traîner leurs chaluts ou y tendre leurs lignes pour débarquer leur précieuse cargaison dans des ports discrets du Mozambique, de l'île Maurice ou de Namibie.

Outre les deux sociétés nationales qui ont été autorisées à pêcher dans ces eaux, la France a attribué des quotas à deux bateaux ukrainiens. Mais le braconnage prospère. En regard du total des prises autorisées, fixé à 5 400 tonnes annuelles, l'administration des TAAF estime qu'environ 130 000 tonnes ont été commercialisées au Japon... La surveillance des pêches semble illusoire sur cet immense territoire maritime.

Depuis l'institution, dans les années 80, de la zone économique exclusive (ZEE), les autorités françaises doivent avoir l'œil sur 1,7 million de km² d'océan dans des conditions météorologiques extrêmement difficiles. Pour remplir cette tâche, la marine nationale n'est pas en mesure de mettre régulièrement en service d'autres bâtiments que l'ancien *Albatros*. C'est bien peu quand on sait que l'*Albatros* doit de temps à autre passer en carénage ou escorter jusqu'à la Réunion les bateaux pirates épinglés...

L'état-major a bien envoyé en appui le remorqueur de haute mer *Centaure*, mais il est tombé en panne. Heureusement, la frégate moderne *Ventôse* a été dépêchée sur zone pour faire face. Le problème toutefois reste entier. Comment faire efficacement la police sur une zone vaste comme sept fois la métropole ? Est-ce bien nécessaire d'ailleurs, se demandent les militaires, si les juges de la Réunion n'infligent que des peines légères, comme c'est le cas depuis quelques mois, aux commandants pillards et aux armateurs contrevenants, le dernier en date étant portugais ?

En tout cas les chancelleries concernées s'activent pour tenter de coordonner l'action des avions à long rayon d'action, des satellites et... des canonnières.

François Grosrichard

L'élargissement à tout petits pas

LES CHOSES auraient dû se présenter autrement. Les trois principaux pays du « premier cercle » des candidats à l'élargissement de l'Union européenne espéraient entrer dans le vif du sujet, mardi 31 mars (la date officielle du début des négociations), avec un souci de moins.

Un vote du Sénat américain acceptant définitivement leur entrée dans l'OTAN aurait permis à ces pays d'aborder le processus infiniment plus long, complexe et technique de l'entrée dans l'UE l'esprit plus serein.

Après tout, pour la Pologne, la Hongrie et, à un degré moindre, la République tchèque, l'adhésion à l'OTAN est considérée comme le moyen le plus simple et le plus rapide de consacrer définitivement leur appartenance à l'Occident. Les échéances sont à portée de la main (l'an prochain), le coût et les difficultés techniques pas trop considérables.

Et l'enjeu dépasse très largement l'aspect strictement militaire de l'entreprise. Le président tchèque Vaclav Havel ne voit-il pas dans l'OTAN, avant tout, *« une alliance fondée sur la défense de valeurs, les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit »* ? Jugées à cette aune, les considérations de politique intérieure qui ont incité la majorité républicaine du Sénat à repousser le vote sur la ratification jusqu'à la seconde moitié d'avril peuvent paraître médiocres.

Mais, dans les trois pays candidats en question, on a pris le parti de ne pas dramatiser. Tout en sachant que ce délai supplémentaire permettra au *New York Times* et à tous ceux qui jugent essentiel de ne pas irriter la Russie (sur ce sujet et sur ce sujet seulement) de se remettre à l'ouvrage.

Après cette déception, le vote massif du Bundestag allemand, jeudi 26 mars, en faveur de la ratification du traité d'élargissement de l'OTAN est certes apparu comme un puissant réconfort. Le vote, mais aussi les mots de *« devoir historique et moral »* prononcés à cette occasion, de *« reconnaissance »* à l'égard de pays qui, en luttant pour leur liberté, ont permis la réunification de l'Allemagne.

Jan Krauze

Lire la suite page 13

☐ EURO
Le « Oui, mais » de la Bundesbank aux onze pays de la monnaie unique

LA COALITION allemande a donné son feu vert, vendredi 27 mars, au lancement de l'euro avec onze pays. Le gouvernement s'est réuni en séance exceptionnelle à Bonn pour entendre l'avis très attendu de la Bundesbank. Les gardiens du mark n'ont pas ménagé leurs critiques sur les approximations budgétaires dans la plupart des pays candidats, notamment en France. Ils ont manifesté *« des inquiétudes sérieuses dans le cas de la Belgique et de l'Italie »*. *« Elles ne seront dissipées que si des engagements supplémentaires significatifs sont pris »*, écrivent-ils.

Ces conclusions vont être débattues, en avril, par le Parlement allemand. Le chef de l'opposition, Gerhard Schröder, a renouvelé ses mises en garde sur les conséquences de l'euro.

Lire page 2

Les ailes de l'Europe

QUATRE JOURS avant l'échéance fixée par leurs gouvernements, les grands de l'aéronautique européenne (Aerospatiale, British Aerospace, l'allemand Dasa et l'espagnol Casa) ont affirmé, vendredi 27 mars, leur *« accord de principe sur les objectifs, l'ampleur et la structure opérationnelle d'une future société européenne unifiée »*. L'accord porte sur la nature des activités mises en commun. Les divergences restent considérables sur les étapes du rapprochement et sur l'actionnariat de la future société capable de faire face à la concurrence américaine. Anglais et Allemands réclament la privatisation d'Aerospatiale.

Lire page 16

Petits princes du football

RAYMOND DOMENECH

LE TITRE de champion de France de football pourrait se jouer, dimanche 29 mars, à l'occasion de la rencontre Metz-Lens, deux clubs surprenants dans une saison qui a vu la faillite des équipes les plus riches. Dans un entretien au *Monde*, Raymond Domenech, sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, affirme que les clubs s'affaiblissent en laissant partir leurs meilleurs jeunes à l'étranger.

Lire page 20

International	2	Aujourd'hui	20
France	5	Météorologie, jeux	22
Société	10	Carnet	23
Horizons	12	Culture	24
Entreprises	16	Guide culturel	26
Placements	17	Radio-Télévision	27

ÉCONOMIE La Bundesbank a remis, vendredi 27 mars, un rapport sévère sur l'état de convergence des économies européennes. Elle estime le démarrage de la monnaie unique en 1999 *« justifiable en termes de stabilité monétaire »*, mais ne cache pas ses réticences sur la participation de la Belgique et de l'Italie. Elle souligne que la gestion de l'euro nécessitera de gros efforts de tous, notamment de la France et de l'Allemagne. ● CE « OUI, MAIS » de Francfort permet au chancelier Kohl de soutenir le lancement de l'euro à onze, comme l'a proposé la Commission. Mais le gouvernement est exposé aux critiques de l'opposition, *qui lui reproche de ne pas avoir pris* assez de précautions. ● LA COALITION a manifesté son unité au Bundestag où elle a rejeté, vendredi, en bloc, un projet de loi déposé par la gauche pour modifier le droit à la nationalité.

La Bundesbank confirme, avec réserves, la monnaie unique à onze

Le rapport sévère de Hans Tietmeyer sur l'état de convergence des économies des Quinze, notamment pour l'Italie et la Belgique, autorise le gouvernement allemand à soutenir le lancement de l'euro, mais l'expose aux critiques de l'opposition sur sa politique européenne

BONN
de notre correspondant

« La sélection des participants [à la monnaie unique] *reste en fin de compte une décision politique. »* Dans son rapport remis au gouvernement allemand, vendredi 27 mars à Bonn, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, a laissé comme prévu les hommes politiques face à leurs responsabilités. Il n'a pas émis de veto formel à l'entrée de l'Italie et de la Belgique dans la monnaie unique en 1999, mais il a exprimé les plus grandes réserves sur l'état de leurs finances publiques. Lors d'une conférence de presse conjointe, Theo Waigel, ministre des finances, a annoncé que l'Allemagne soutiendrait la proposition de la Commission européenne de créer l'euro avec onze participants.

Comme le rapport de l'Institut monétaire européen (IME), que M. Tietmeyer a cosigné, la Bundesbank insiste sur les progrès de convergence réalisés par les Quinze en termes de lutte contre l'inflation, de baisse des taux d'intérêt à long terme et de stabilité des changes et donne son feu vert à l'euro. *« Constatant les progrès de convergence qui ont été réalisés dans de nombreux Etats membres et après avoir soupesé les risques et les problèmes qui subsistent, le démarrage de la monnaie unique en 1999 apparaît justifiable en termes de stabilité monétaire »*, juge le rapport de M. Tietmeyer.

Le gardien du mark s'est en revanche refusé à faire une liste des pays prêts pour la monnaie unique. Il n'a pas caché ses réticences sur la participation de la Belgique et de l'Italie. *« Le niveau élevé de la dette publique dans certains Etats représente un fardeau majeur, cela s'applique en particulier à la Belgique et à l'Italie, qui ont un niveau de dette deux fois supérieur aux 60 % prévus par le traité (...). Un ratio d'endettement excessif représente une hypothèque et un risque pour la politique de stabilité »*, accuse la banque. Pour atteindre la barre des 60 % d'endettement sur le produit intérieur brut (PIB), ils devraient dégager, selon les simulations de la Bundesbank, un excédent budgétaire – *a priori* irréalisable – de plus de 8,2 % pendant cinq ans ou de 2,2 % pendant dix ans.

« Je ne peux pas reprendre sans réserves les déclarations de la Commission européenne, qui estime que la situation budgétaire est assurée durablement dans tous les pays », a déclaré, lors de la conférence de presse, M. Tietmeyer. *« Il existe des inquiétudes sérieuses dans le cas de la Belgique et de l'Italie*, écrit la banque. *Elles ne seront dissipées que si des engagements supplémentaires significatifs sont pris. »*



Le gardien de la monnaie a distribué ses mauvais points et fait ses ultimes recommandations. Du côté des réprimandes, il a critiqué les mesures exceptionnelles sans lesquelles la France et l'Italie n'auraient pas respecté les critères de déficit public, les deux pays étant acccusés d'avoir embelli leurs finances de 0,6 % et 1 %. La Bundesbank rappelle que l'Italie a pu assainir ses finances en partie grâce à la baisse des taux d'intérêt, due à l'anticipation par les marchés que la péninsule ferait partie de la monnaie unique, tout comme l'Espagne et le Portugal. L'Italie est aussi épinglée pour avoir une part trop importante de sa dette à court terme et être sensible à une remontée des taux d'intérêt.

La France, reproche la Bundesbank, franchira en 2002 la barre des 60 % de dettes sur PIB si elle ne réduit pas plus ses déficits publics. Elle va devoir supporter des charges pour *« l'assainissement d'entreprises publiques non rentables »*, tout comme la Grèce et l'Espagne. Ces derniers pays sont mis en garde, avec l'Irlande et le Portugal, car ils *« reçoivent des paiements nets substantiels du budget de l'Union européenne »*, ce qui améliore leurs finances publiques. La Bundesbank prie aussi l'Etat fédéral allemand et les Länder de mettre au point un système leur permettant de contrôler leurs dépenses respectives.

« RISQUES POUR L'EMPLOI »

Ce rapport est beaucoup plus sévère que prévu. *« La plupart des Etats membres ne sont pas suffisement préparés aux obligations imposées par le pacte de croissance et de stabilité, qui prévoit en conjoncture normale un budget proche de l'équilibre ou en excédent à partir de 1999 »*, déplore l'institution. Dans des pays comme l'Espagne, la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, *« les mesures de consolidation doivent être poursuivies, le taux des dépenses de l'Etat réduit et des réformes énergiques supplémentaires des systèmes de sécurité sociale doivent être entreprises »*.

M. Tietmeyer met aussi en garde sur les risques de l'euro, alors que les dévaluations ne seront, par définition, plus possibles et que les grands pays de l'Europe, à l'exception de la Grande-Bretagne, connaissent un chômage massif. *« Les risques pour la croissance et l'emploi seront d'autant plus grands que les critères de Maastricht seront mal remplis »*, prévient le rapport, qui demande une « flexibilisation » du marché du travail et met en garde contre la hausse des coûts salariaux en Italie, en Grèce, au Portugal et au Royaume-Uni qui pourrait menacer la stabilité des prix. *« Des disparités régionales pourraient se développer au sein de l'Union monétaire. Le traité de Maastricht prévoit que celles-ci seront surmontées par les efforts internes des Etats membres. Des transferts financiers ne seront pas une solution aux problèmes nationaux et régionaux »*, a rappelé M. Tietmeyer. *« L'Union monétaire est un projet historique unique. Elle ne doit pas échouer par la suite »*, a prévenu le président de la Bundesbank.

Arnaud Leparmentier

Le « Oui, mais » de Francfort peut satisfaire les eurosceptiques

BONN
de notre correspondant

ANALYSE

Helmut Kohl avait promis de s'en remettre à l'arbitrage de la banque centrale

Cassandre avait toujours raison, que ses prévisions se réalisent ou non. Dans ce dernier cas, elle pouvait dire en effet que c'est grâce à ses mises en garde que les malheurs annoncés avaient pu être évités. Outre-Rhin, Cassandre s'appelle Hans Tietmeyer. Le président de la Banque centrale allemande a rempli sa mission, vendredi 27 septembre, en remettant au chancelier Kohl son rapport sur la convergence économique des pays de l'Union européenne. S'il s'écoutait, il proposerait en fait que l'Union monétaire démarre avec cinq pays seulement : le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg et le Royaume-Uni, les seuls à avoir, selon la Bundesbank, des situations budgétaires assainies durablement « sans réserves ».

Las, le Danemark et la Grande-Bretagne ne sont pas candidats... L'euro se fera donc à onze, avec des pays aux finances convalescentes. La Bundesbank composée de fonctionnaires, garants indépendants de la *stabilité de la monnaie* mais profondément légitimistes, sait qu'elle ne peut s'y opposer. D'aucuns pourront trouver que M. Tietmeyer, une fois ses réserves émises, se lave les mains de l'avenir de l'Europe, rappelant que la décision ultime revient aux politiques. Tant pis s'ils en payent les conséquences, comme Helmut Kohl après la réunification allemande, pour avoir décidé en 1990 d'échanger un mark Est contre un mark Ouest, contre l'avis de la Bundesbank.

Le rapport de M. Tietmeyer va aider *M. Kohl* dans ses négociations avec ses partenaires européens, mais ne va pas lui faciliter la tâche en pleine campagne électorale. M. Tietmeyer est l'un des rares en Europe a pouvoir s'exprimer librement. Les gouvernements édulcorent la réalité, la Commission de Bruxelles tait les manipulations. Pour les Allemands, le respect durable des critères de Maastricht n'est pas une lubie de technocrates, mais le seul moyen de ne pas avoir à voler dans quelques années au secours financier de leurs voisins défaillants. Avec un chômage élevé et des *finances publiques fragiles*, le passage à l'euro comporte des risques considérables.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

La coalition de M. Kohl est convaincue qu'en dépit des risques, il est dans l'intérêt du pays de tenter l'aventure de l'euro. Son ministre des finances, Theo Waigel va faire en sorte que les sombres prédictions de M. Tietmeyer ne se réalisent pas. Il a rappelé que l'Allemagne avait exporté sa culture de stabilité dans toute l'Europe, imposant une banque centrale indépendante, *faisant baisser* l'inflation et les taux d'intérêt. Demain, elle pourra utiliser le conseil de l'euro *pour mettre son nez dans les fi*nances publiques de ses voisins. L'Italie s'est pliée par avance à ces exigences. Les Français, qui réclament un gouvernement économique, risquent d'être pris au mot.

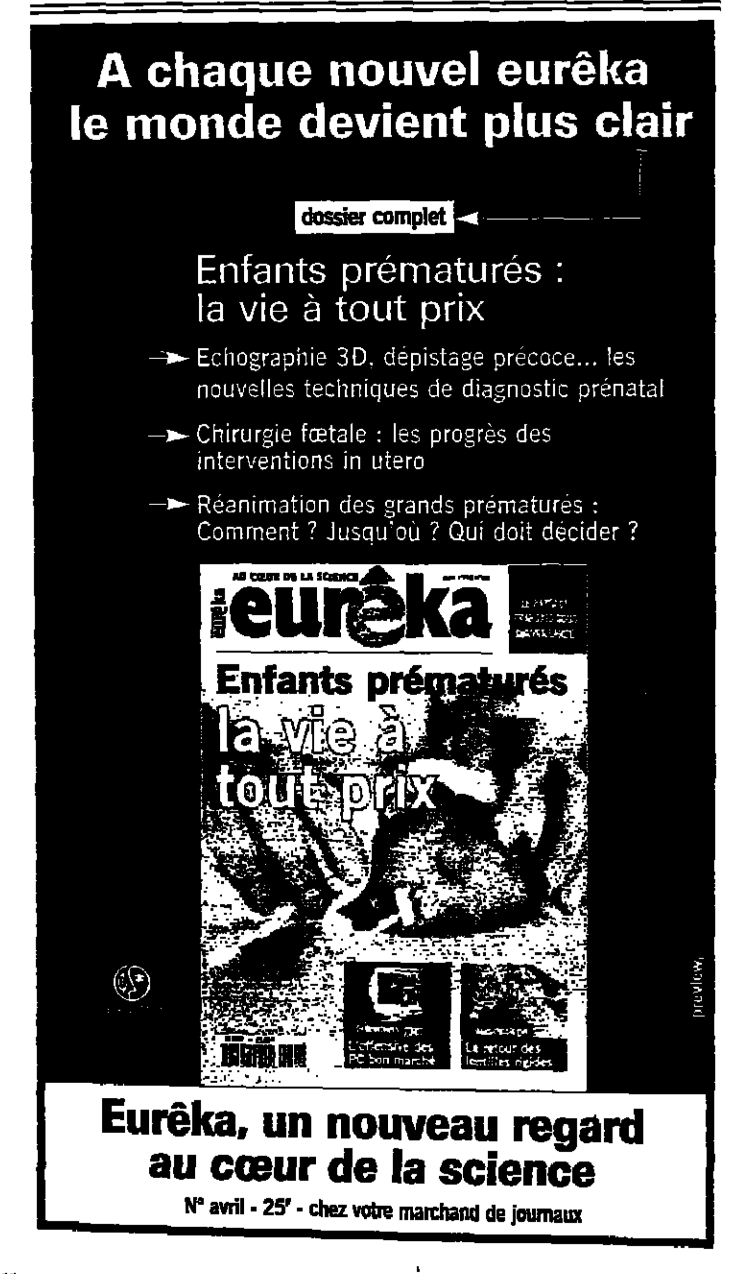
Edmund Stoiber, *ministre-président* de Bavière, avait mis en sourdine ses propos eurosceptiques lorsque M. Kohl lui avait *promis* en septembre 1997 de s'en remettre à l'arbitrage de la Bundesbank avant l'abandon du mark. *Son « Oui, mais »* devrait permettre l'approbation de l'Union monétaire par le Parlement allemand *juridiquement* non nécessaire mais politiquement indispensable. Il devrait décourager la cour constitutionnelle de Karlsruhe, *saisie de plusieurs plaintes*, de torpiller l'euro.

En revanche, le rapport de la Bundesbank devait aussi être garant de la stabilité de l'euro, couronner le défi engagé par M. Kohl de faire l'unification européenne après celle de l'Allemagne. De ce point de vue... c'est raté. M. Kohl ne parvient pas à tirer profit, en pleine campagne électorale, de la marche vers l'Union monétaire. L'annonce en février d'un bon déficit budgétaire pour l'Allemagne (2,7 % seulement en 1997), de son respect des critères de Maastricht, avait été *éclipsée, deux jours plus tard, par la* victoire éclatante du social-démocrate (SPD) Gerhard Schröder aux élections régionales de Basse-Saxe.

Dans un entretien accordé, jeudi, au quotidien *Bild Zeitung*, M. Schröder, devenu candidat du SPD à la chancellerie, a montré qu'il n'hésiterait pas à continuer de jouer sur les peurs des Allemands face à l'euro. Tout en reconnaissant qu'on ne pourrait pas revenir en arrière après les élections, il a estimé que l'Union monétaire était *« précipitée »*, prédit que l'euro *« détruirait des emplois »*, loin des *« paysages fleuris »* promis par Helmut Kohl. Evoquant la crainte d'un *dumping social*, il demande que soient mis en place en Europe *« des standards comparables en matière de politique sociale, fiscale et d'environnement »*, thèmes chers au président du SPD, Oskar Lafontaine.

A la différence d'Edmund Stoiber qui pose des questions concrètes – l'euro coûtera-t-il de l'argent à l'Allemagne ? –, M. Schröder s'inquiète des conséquences... du traité de Rome de 1957 et du marché unique. Il n'en est pas à une contradiction près. En novembre 1997, il expliquait qu'avec l'euro, c'est l'Allemagne qui allait détruire les emplois des autres... *« Que se passera-t-il lorsque l'outil de la dévaluation ne sera plus disponible en Espagne et en Europe et que l'économie allemande s'imposera partout grâce à ses énormes gains de productivité avec la monnaie unique ? »*, s'interrogeait-il dans le *Berliner Zeitung*. Pour l'adversaire d'Helmut Kohl, l'essentiel est d'empêcher le chancelier de tirer avantage de l'Europe. C'est le seul thème sur lequel ce dernier a, selon les sondages, une plus grande crédibilité que M. Schröder.

Ar. Le.



L'Allemagne ne veut pas réformer son code de la nationalité

BONN
de notre correspondant

Etre allemand, c'est avoir des parents allemands. La coalition conservatrice-libérale au pouvoir a rejeté, vendredi 27 mars, une proposition de loi du Parti social-démocrate (SPD) visant à réformer cette conception de la nationalité inspirée par le droit du sang, au profit d'un régime plus ouvert comportant des éléments de droit du sol. Le Parti libéral (FDP) a voté contre ses convictions au nom de la solidarité gouvernementale, tout comme une partie des députés du *Parti chrétien-démocrate (CDU)* du chancelier Kohl.

Le projet de réforme prévoyait d'accorder *la nationalité allemande* aux enfants étrangers nés en Allemagne et dont au moins un des parents est né sur le territoire allemand. Cette proposition, minimale par rapport à la législation existant ailleurs en Europe, représentait un assouplissement considérable pour un pays dont le code de la nationalité remonte à 1913 et que les Alliés n'avaient pas modifié après la deuxième guerre mondiale. La loi continuera donc à prévoir des conditions d'accès à la nationalité extrêmement draconiennes pour les 7,3 millions d'étrangers qui vivent en Allemagne, et qui y sont nés pour 20 % d'entre eux.

Les premiers visés sont les 2 millions de Turcs. Plus des deux tiers vivent outre-Rhin depuis plus de dix ans, mais seuls 46 300 Turcs sont devenus allemands en 1996. Même si ce chiffre est en hausse par rapport aux 2 000 naturalisations intervenues en 1990 et aux 19 600 de 1994, il reste dérisoire. A titre de comparaison, le pays a donné en 1996 la nationalité allemande à 195 000 ressortissants de l'ex-URSS pour la simple raison que leurs ancêtres étaient partis d'Allemagne il y a deux siècles (les *Aussiedler*, ou Allemands de souche). La plupart d'entre eux ne parlent pas l'allemand, mais ils sont encore considérés comme des Allemands.

Théoriquement, la loi actuelle offre aux étrangers la possibilité de devenir allemand au bout de quinze ans de séjour (huit ans pour les enfants). *« Plus de 60 % des étrangers pourraient devenir allemands »*, a expliqué au Parlement Erwin Marschewski, député chrétien-démocrate (CDU). Mais les naturalisés doivent renoncer à leur nationalité d'origine, et les immigrants de la première génération ont du mal à couper les ponts. Comme l'a admis lors du débat le seul député d'origine turque du Bundestag, Cem Ozdemir, un Vert de trente-deux ans, cette démarche implique d'endosser la responsabilité d'une histoire et d'un passé récent difficile à accepter.

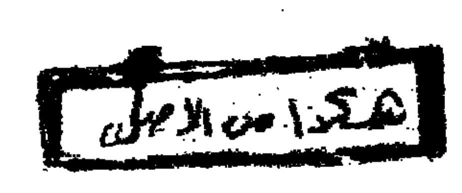
« PAS DE DOUBLE LOYAUTÉ »

« Il ne peut pas y avoir de double loyauté », répète régulièrement le ministre des finances Theo Waigel, en omettant de dire que 1,8 million d'Allemands ont eux-même une double nationalité. Mais ce sont le plus souvent des immigrants originaires de l'URSS qui n'ont pas eu les moyens de payer les frais d'abandon de leur ancienne nationalité.

Si les Turcs ne se sentent pas allemands, c'est aussi que l'Allemagne a tout fait pour décourager leur assimilation, eux qui sont toujours plus ou moins considérés comme des travailleurs temporaires (*« Gastarbeiter »*). Avec la baisse du prix des transports aériens et du téléphone, la multiplication de journaux et des chaînes de télévision turcs, les immigrants ont deux patries. Leur assimilation est paradoxalement plus difficile qu'elle ne l'aurait été dans les années 70. *« Nous avons besoin d'une double nationalité pour faciliter l'intégration de la première génération, tout en veillant à ne pas renforcer la tendance de la communauté turque à vivre en ghetto »*, explique le député Vert Cem Ozdemir.

Le contrat de coalition signé en 1994 par Helmut Kohl avec le Parti libéral prévoyait un assouplissement du code de la nationalité, dans le contexte d'une flambée d'attentats racistes. Il était question d'accorder aux enfants étrangers une nationalité allemande provisoire, jusqu'à l'âge de dix-huit ans, avant qu'ils choisissent à leur majorité entre leurs deux nationalités. Cette réforme n'a jamais vu le jour, en raison de l'opposition de la droite de la CDU et des chrétiens-sociaux (CSU) de Bavière. M. Kohl a répété, cet automne, que les Turcs arriveraient par millions en Allemagne si on leur accordait la double nationalité, et les démocrates-chrétiens ne semblent pas prêts à intégrer durablement une communauté musulmane.

Ar. Le.



Les élections législatives en Ukraine s'annoncent comme une sanction contre le président Koutchma

Le scrutin se déroule sur fond de crise économique profonde

Environ 38 millions d'électeurs ukrainiens sont appelés aux urnes, dimanche 29 mars, pour renouveler leur Parlement. Les sondages *indiquent* une poussée des communistes et des socialistes qui dominent déjà la Chambre, où ils constituent *un frein à des réformes économiques toujours* insuffisantes. Le mécontentement social monte dans ce pays, où les salaires sont souvent versés avec plusieurs mois de retard.

POUR LA TROISIÈME FOIS depuis la disparition de l'URSS, les Ukrainiens se rendent au urnes, dimanche 29 mars, afin d'élire leurs représentants au Parlement (Verhovna Rada). Le scrutin se déroule dans un contexte de crise économique profonde. Il s'annonce comme un vote de sanction contre l'équipe du président Léonid Koutchma, à un peu plus d'un an des élections présidentielles.

Plus encore qu'en avril 1994 (date du dernier scrutin législatif), le vote de dimanche devrait, à en croire les sondages, donner lieu à une victoire des forces conservatrices (communistes, socialistes, agrariens). Cela reproduirait le scénario, déjà en place, d'une confrontation permanente entre un chef d'Etat cherchant à se forger une image de réformateur et une Chambre dans sa large majorité opposée aux privatisations et aux « diktats » du Fonds monétaire international (FMI).

La poursuite des réformes économiques dans cette République de 51 millions d'habitants, qui fait figure de grand retardataire en la matière en Europe centrale, s'en trouverait encore compliquée. Le premier ministre « centriste », Valeri Poustovoïtenko, a déjà déclaré qu'il était prêt à collaborer avec un Parlement de « gauche » : *« Sans cela, nous ne réussirons pas à améliorer la situation économique »*, a-t-il affirmé.

S'ils remportent plus de 300 sièges de députés (sur un total de 450), les socialistes et communistes seront en mesure de modifier la Constitution et de réduire les prérogatives du président, ce qui ne manquerait pas de déclencher une crise politique. Toutefois, peu de commentateurs jugent une telle majorité probable. Les sondages créditent le Parti communiste – la formation la mieux organisée du pays, mais s'adressant à un électorat âgé – de 14 % des voix. Il devance un parti *« écologiste »* (6 %) et les nationalistes du mouvement Roukh (5,8 %), qui lutta pour l'indépendance à la fin des années gorbatchéviennes.

En voyage en Ukraine, où il est venu appuyer les communistes locaux, le chef du PC russe, Guennadi Ziouganov, a défendu, mardi, l'idée d'une *« union, paisible et démocratique »*, entre les anciennes Républiques soviétiques. Les communistes ukrainiens sont partagés sur le sujet. Un vote massif en leur faveur ne traduirait pas nécessairement une nostalgie pour l'URSS en tant qu'entité politique. Il s'agirait plutôt du reflet du vaste mécontentement social en Ukraine, suscité par l'accumulation des arriérés de salaire (ils ont atteint 2,6 milliards de dollars), et par le manque de crédibilité d'une équipe dirigeante qui aura beaucoup tergiversé sur les dossiers économiques.

L'idée de l'indépendance s'est *« consolidée »* dans la République ces dernières années, des interrogations persistant toutefois sur le degré de coopération à instaurer avec la Russie. Le président Koutchma a effectué, le mois dernier, sa première visite d'Etat à Moscou. Le geste semblait destiné à rassurer les habitants russophones des régions orientales de l'Ukraine, qui avaient porté cet ancien directeur d'usine de missiles au pouvoir en 1994, sur une plate-forme prorusse.

Le vote de dimanche se déroulera, d'après la nouvelle loi électorale, selon un mode de scrutin mixte destiné à mieux structurer la scène politique (bon nombre d'élus sortants n'ont aucune appartenance partisane). Une moitié des sièges sera attribuée à la proportionnelle sur listes de partis, l'autre ira aux vainqueurs d'un scrutin majoritaire simple dans chaque circonscription.

Plusieurs formations centristes s'affrontent, dont une seule, le Parti populaire démocratique, s'affiche comme pro-Koutchma, sans être certaine de franchir la barre des 4 % des voix nécessaires pour être représentée. L'élection sert de « tour de chauffe » pour les différents prétendants à la succession de Leonid Koutchma. Ils jaugent leurs soutiens dans les régions, leur contrôle sur certains médias, leurs appuis dans l'industrie. Le score du parti « centriste » Hromada (Communauté) de l'ancien premier ministre, Pavel Lazarenko, un « baron » du secteur gazier devenu farouche opposant au président Koutchma, sera notamment suivi de près.

A l'approche du vote, des tensions sont apparues en Crimée. Environ 100 000 Tatars n'ayant toujours pas obtenu la citoyenneté ukrainienne réclament le droit de participer aux élections. Des échauffourées ont eu lieu à Simféropol cette semaine avec les forces de l'ordre, qui ont été renforcées. Les Tatars – une communauté qui avait été déportée vers l'Asie centrale par Staline en 1944 et dont 250 000 membres ont pu rentrer en Crimée ces dernières années – ont annoncé qu'ils manifesteraient à nouveau dimanche. Jouant l'apaisement, le président Koutchma a signé un décret accordant le droit de vote à environ 10 000 d'entre eux. Là aussi, le résultat a été jugé insuffisant.

Natalie Nougayrède

Journalistes passés à tabac, journaux suspendus...

L'association Reporters sans frontières a dénoncé, vendredi 27 mars, dans un communiqué, *« le regain de violence contre des journalistes et l'instrumentalisation des médias par les forces politiques »* en Ukraine à l'approche des législatives. Le 10 février à Kherson (sud), un journaliste d'une télévision privée, Mikola Ratouchniy, qui menait une enquête sur des fraudes électorales, a été frappé à coups de barres par des inconnus. Le 24 février, deux hommes ont agressé le directeur d'une radio de Dniepropetrovsk (est), qui avait donné la parole à tous les candidats aux législatives dans la circonscription.

Le journal d'opposition *Pravda Ukrainy*, proche de l'ancien premier ministre, Pavel Lazarenko, *a été suspendu le 28 janvier* par décision du ministère de l'information. Enfin, mardi dernier, des cocktails Molotov ont été lancés dans les locaux d'un autre quotidien de M. Lazarenko, *Vsiéoukrainskie Viédomosti*, qui a annoncé l'arrêt de sa publication en signe de protestation.

Une fièvre anti-albanaise s'empare d'un village du nord de la Grèce

ATHÈNES
de notre correspondant

Le conseil municipal de Paleo Keramidi (la Vieille Tuile), un village de 800 habitants proche de Katerini, dans le nord de la Grèce, a décidé d'interdire à la vingtaine d'immigrés albanais qui y vivent de circuler dans la bourgade. Il s'agit d'une mesure sans précédent – illégale – qui entre dans le cadre d'une campagne un tantinet hystérique dirigée contre les Albanais, accusés d'être responsables de la hausse de la criminalité et de la délinquance dans le pays.

Le maire, Vassilis Kourkoutas, et ses conseillers ont également décidé de cantonner les demandeurs d'emploi albanais dans le stade de la commune et de contrôler auprès des habitants les embauches éventuelles. Des groupes d'autodéfense ont été formés afin de faire respecter le « décret communal ». Les élus du village ont justifié leur décision après une série d'agressions et de vols, imputés aux immigrés albanais, pour la plupart employés aux travaux des champs.

Le gouvernement a fermement condamné la décision communale. *« Nous n'allons pas permettre que la société grecque retourne au Moyen Age ! »*, a déclaré son porte-parole en rappelant que les Grecs ont aussi été, dans leur histoire, des immigrés. Le ministre de la justice a ordonné une enquête et conseillé au maire de *« retourner à l'école pour apprendre ce qu'est le racisme »*. Les phénomènes de racisme *« n'ont pas leur place en Grèce, qui est un Etat de droit »*, a affirmé le ministre de la culture, en souhaitant que les *« sept millions de Grecs à l'étranger ne tombent pas victimes de la xénophobie »*.

PSYCHOSE SÉCURITAIRE

Pourtant, le ministre de l'ordre public, Georges Romaios, avait désigné, mardi 24 mars, les *« étrangers, et particulièrement les Albanais, comme principal facteur de la poussée de la criminalité »*. La psychose sécuritaire a pris place dans le pays à la suite de la publication, fin février, de statistiques faisant état d'une forte hausse entre 1996 et 1997 du nombre de meurtres (+ 32,67 %), de vols à main armée (+ 29,38 %), de viols (+ 12,20 %) et d'affaires de drogue (+ 14,68 %). Cela a provoqué une vague d'actes xénophobes dans tout le pays. A Ikaria (sud-est de l'Egée), sept jeunes Grecs ont été interpellés pour avoir tabassé trois immigrés albanais. A Karpathos, des villageois ont exigé le départ des immigrés, *« trop nombreux et dangereux »*. A Kastoria, dans le nord-ouest, 4 000 habitants ont manifesté pour demander la fermeture de la frontière gréco-albanaise toute proche. A Salonique, la capitale de la Grèce du Nord, l'évêque ultra-nationaliste Panteleimon a renchéri en réclamant, dans une homélie prononcée à l'occasion de la fête nationale du 25 mars, que *« tous les étrangers soient jetés dehors et que les frontières soient fermées »*.

La presse, qui a largement contribué à alimenter le vent de panique, a réagi après la décision de Paleo Keramidi. *Eleftherotypia* a dénoncé, jeudi, sous le titre « Verboten ! », l'« *apartheid* » imposé dans le village, tandis qu'*Exousia* stigmatisait la naissance de « *Le Pen grecs* ».

Le jour de la fête nationale, l'ambassade d'Albanie en Grèce a vivement dénoncé la *« campagne anti-albanaise des médias grecs »*. Les quelque 300 000 Albanais vivant en Grèce, pour la plupart clandestins, *« sont de bons travailleurs, honnêtes et sages, de bons amis des Grecs, et ils l'ont montré, ces dernières années, quand ils sont venus en Grèce pour la recherche d'une vie meilleure, en travaillant dur »*, a souligné l'ambassade.

Didier Kunz

Les négociations avec Belgrade sur le Kosovo restent bloquées

Slobodan Milosevic n'a pas reçu l'émissaire américain Robert Gelbard

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Bronislaw Geremek, le président de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), s'est déclaré *« déçu »*, vendredi 27 mars à Belgrade, lors d'une conférence de presse à l'ambassade de Pologne, *« par la position de la République fédérale de Yougoslavie* [RFY, Serbie et Monténégro], *qui reste inchangée et qui maintient ainsi son isolement »* sur la scène internationale, à propos de la crise qui sévit dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo. *« J'étais venu*, a poursuivi le ministre des affaires étrangères polonais, *avec l'espoir que ma visite pourrait permettre de trouver une solution à cette situation. »*

Par un hasard du calendrier, le président de l'OSCE n'a pas eu de chance. Car, comme le rappelait la télévision d'Etat dans son journal de vendredi soir, il y a très exactement neuf ans, le 28 mars 1989, *« la Serbie a recouvré sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire »*. Un anniversaire qui a occupé toute la première partie du journal. Ce jour là, le statut d'autonomie du Kosovo était supprimé et le commentateur a très sérieusement expliqué : *« Alors que le Kosovo est en proie aujourd'hui au terrorisme, on constate toute la perspicacité de cette décision prise »* alors par le président Slobodan Milosevic !

PROPOSITION DE TABLE RONDE

Ignorant sans doute cette malheureuse coïncidence, M. Geremek a indiqué qu'il avait présenté au président de la RFY *« trois propositions qui, si elles étaient acceptées, permettraient à la RFY de réintégrer l'OSCE. Pour cela*, a-t-il poursuivi, *il faut tout d'abord que Belgrade accepte le principe d'une mission de Felipe Gonzalez comme représentant de l'OSCE et de l'Union européenne ; ensuite qu'elle accepte le retour d'une mission de longue durée de l'OSCE, et, enfin, que soit organisée une table ronde avec les parties serbe et albanaise »* sur la question du Kosovo.

A propos de cette table ronde, M. Geremek avait affirmé, avant son départ de Varsovie, qu'il avait obtenu *« un accord préliminaire »* du président de la RFY. Il a simplement estimé, à l'issue de sa conférence de presse, avoir entrevu *« quelques possibilités, concernant la mission de Felipe Gonzalez, qui doivent encore être étudiées »*.

Même si les résultats de sa visite sont donc bien minces, le président de l'OSCE aura au moins évité l'affront réservé à l'émissaire américain, Robert Gelbard, qui a fait savoir, vendredi à Podgorica, la capitale du Monténégro, que Slobodan Milosevic ne pouvait le recevoir *« en raison d'autres obligations »*. M. Gelbard a estimé, après ce refus, que *« cela montrait à quel point il* [M. Milosevic] *ne comprend pas combien la situation au Kosovo est sérieuse »*.

La multiplication des missions diplomatiques dans la République fédérale de Yougoslavie, après celle, la semaine dernière, des ministres français et allemand des affaires étrangères, Hubert Védrine et Klaus Kinkel, n'a donc, pour l'heure, permis que de très petites avancées. Mais le Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie et Russie), réuni le 25 mars à Bonn, avait décidé de reporter à quatre semaines l'imposition d'éventuelles sanctions à l'égard de la RFY. *« Il nous reste ce laps de temps*, a conclu M. Geremek, *et l'OSCE fera, à l'issue de ce délai, un rapport au Groupe de contact »* sur les réponses qu'il aura obtenues ou non des autorités serbes.

Denis Hautin-Guiraut

La Douma devrait approuver M. Kirienko comme premier ministre

MOSCOU. Le président de la Douma, Guennadi Seleznev, un communiste modéré, a annoncé, vendredi 27 mars, que les députés examineront le 3 avril la candidature de Serguei Kirienko au poste de premier ministre. M. Seleznev a estimé *« superflu »* l'ultimatum de Boris Eltsine, qui avait menacé de dissoudre la Chambre basse en cas de refus de son candidat. Le président avait poursuivi sa démonstration de force lancée avec le renvoi du gouvernement en installant vendredi, devant les écrans de télévision, son candidat dans le bureau de l'ex-premier ministre Tchernomyrdine, au mépris des formalités parlementaires. De l'avis général, les députés ne veulent pas de législatives anticipées, qui favoriseraient des forces nouvelles d'opposition aux dépens à la fois de l'ex-parti du pouvoir de M. Tchernomyrdine, des communistes et M. Jirinovski. – *(Corresp.)*

Les services de sécurité algériens font état de nouveaux massacres

ALGER. Les services de sécurité algériens ont annoncé, vendredi 27 mars, que cinquante-huit personnes avaient été tuées – dont vingt-sept enfants et adolescents massacrés à l'arme blanche – par des groupes « terroristes » islamistes, lors de deux attaques de nuit, jeudi 26 et vendredi 27 mars, contre des hameaux au sud d'Alger. Treize islamistes armés ont aussi été tués jeudi et vendredi dans différents accrochages, selon ces services.

« Pour examiner certains des incidents très graves et troublants » où l'attitude des services de sécurité algériens est mise en cause, les Etats-Unis ont insisté jeudi pour qu'Alger autorise une enquête internationale sur les massacres de civils. *« Les Etats-Unis veulent des rapporteurs* [de l'ONU] *sur la torture, sur la violence contre les femmes, sur les tueries, avec des visites d'organisations non gouvernementales internationales »*, a déclaré, jeudi à Genève, Bill Richardson, ambassadeur américain aux Nations unies. – *(AFP.)*

Turquie : gouvernement et armée s'accordent sur la lutte anti-islamiste

ANKARA. Après de vives tensions, la puissante armée turque et le gouvernement se sont mis d'accord, vendredi 27 mars à Ankara, lors d'une réunion du Conseil national de Sécurité, sur un programme de lutte contre le fondamentalisme musulman, priorité des militaires, mais qui respecte les règles de la démocratie comme le souhaitaient les politiques. *« Dans la lutte contre les mouvements religieux réactionnaires qui visent à abattre le régime laïc, les lois existantes doivent être appliquées sans concession et de nouvelles lois doivent être rapidement adoptées par le Parlement »*, a déclaré, dans un communiqué, le Conseil national de sécurité qui réunit chaque mois le chef de l'Etat, le premier ministre, les ministres de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères ainsi que les cinq plus hauts commandants des armées. Cette réunion met fin aux tensions survenues il y a une semaine lorsque le premier ministre Mesut Yilmaz avait appelé les militaires à *« s'occuper de leurs affaires »* et à laisser au gouvernement le soin de combattre le fondamentalisme musulman, s'attirant en retour un sévère avertissement de l'état-major. – *(AFP.)*

Les Khmers rouges évacuent des civils d'Anlong Veng

BANGKOK. Les Khmers rouges évacuent plusieurs centaines de civils d'Anlong Veng, dans l'extrême Nord du Cambodge, en raison de combats pour le contrôle de certaines parties de cette base, dernière place forte de la guérilla au Cambodge, a déclaré, samedi 28 mars, le commandant en chef des Khmers rouges, Im Ngun. La radio khmer rouge affirme que, malgré des trahisons, ce dernier carré est toujours sous contrôle alors que le gouvernement de Phnom Penh affirme depuis jeudi que des transfuges khmers rouges, passés de son côté après une mutinerie, se sont emparés de la base d'Anlong Veng. – *(AFP.)*

BRÈVES

■ **IRAK : des experts en désarmement de l'ONU et des diplomates** devaient se rendre, samedi 28 mars dans le nord de l'Irak, dont Tikrit, la ville natale du président Saddam Hussein, pour y inspecter trois *« sites présidentiels »*. Selon des diplomates, les équipes d'inspecteurs de l'ONU devraient rester trois jours dans cette région. – *(AFP.)*

■ **IRAN : les relations entre Téhéran et Washington** ont récemment enregistré des signes encourageants et *« positifs »* qui restent encore à concrétiser par les Etats-Unis pour que la *« confiance »* revienne, a déclaré vendredi 27 mars à Paris le porte-parole du gouvernement iranien. Il a demandé que Washington renonce à la Loi D'Amato, sanctionnant les sociétés pétrolières investissant en Iran et la suppression de son pays de la liste des Etats soutenant le terrorisme. – *(AFP.)*

Nelson Mandela critique vivement la politique étrangère américaine

Difficile étape en Afrique du Sud pour Bill Clinton

A deux reprises, vendredi 27 mars, Nelson Mandela a publiquement critiqué certains aspects de la politique extérieure américaine, en présence de Bill Clinton, en visite en Afrique du Sud depuis la veille. M. Clinton devait quitter samedi matin Le Cap pour Johannesburg et aller rencontrer de jeunes Sud-Africains du township de Soweto.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Au deuxième jour de la visite de Bill Clinton en Afrique du Sud, le président Nelson Mandela a mis un point d'honneur, vendredi 27 mars, à affirmer l'indépendance de son pays par rapport aux Etats-Unis. A l'issue d'un long entretien avec le chef d'Etat américain, M. Mandela a profité de la présence d'une centaine de journalistes venus du monde entier pour défendre avec vigueur les relations que Prétoria entretient avec les ennemis jurés de Washington comme Cuba, l'Iran et la Libye.

Dans une tirade passionnée, le président sud-africain a rappelé avec insistance les liens privilégiés qu'il entretient avec ces pays par fidélité à leur soutien dans la lutte antiapartheid. *« L'un des premiers chefs d'Etat que j'ai invités a été Fidel Castro »*, a affirmé M. Mandela devant son homologue américain. Pour faire bonne mesure, il a aussi longuement évoqué ses rencontres avec les dirigeants iraniens et libyens. *« Je fais cela parce que nous ne pouvons pas abandonner ceux qui nous ont aidé dans les moments les plus sombres de notre histoire »*, a expliqué le président Mandela.

Le sujet constitue une source constante de tensions et d'accrochages entre l'Afrique du Sud et les Etats-Unis. A l'occasion de sa visite, M. Clinton ne souhaitait pas rouvrir ce dossier sensible, préoccupé avant tout par la volonté de resserrer les liens avec une puissance africaine difficile à manier. Jouant sur l'autorité que lui confère sa stature sur la scène internationale, le président Mandela a tenu, lui, à insister sur les divergences entre les deux pays afin de bien faire comprendre qu'il restait ferme sur sa position.

Le chef d'Etat sud-africain s'est même permis de critiquer la diplomatie menée par M. Clinton et de lui donner des conseils. M. Mandela a déclaré avoir la plus haute estime pour son hôte et il a souligné ses *qualités d'homme d'Etat. Mais*, faisant allusion à l'attitude américaine vis-à-vis de l'Irak, le président Mandela a déploré la menace du recours à la force. Il a souligné son attachement aux *« méthodes pacifiques »* prônées par la charte des Nations unies. Selon lui, les Etats-Unis devraient *« appeler leurs ennemis et dire asseyons-nous et parlons de paix »*.

« SÉRIEUSES RÉSERVES »

Le président Clinton a préféré ne pas répondre à ces critiques. Plus tard dans la journée néanmoins, son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, Sandy Berger, est revenu sur les propos de M. Mandela pour justifier la politique américaine d'isolement à l'encontre de la Libye. *« Nous comprenons le sens de la loyauté de M. Mandela, mais notre position à propos de la Libye repose aussi sur des principes. Nous voulons la justice pour les 270 personnes tuées dans l'attentat de Lockerbie »*, a affirmé M. Berger en évoquant la responsabilité du régime libyen dans l'explosion en vol du Boeing de la PanAm en 1988.

Le président Clinton, de son côté, s'est montré conciliant en renouvelant la proposition de partenariat qu'il avait formulée, la veille, à l'occasion de son discours devant le Parlement sud-africain. *« L'Afrique du Sud est déjà notre premier partenaire commercial sur le continent africain. Mais nous voulons faire encore plus »*, a déclaré M. Clinton. *« Nous ne pouvons être d'accord sur tout »*, avait-t-il affirmé, jeudi, pour minimiser les divergences entre lui et M. Mandela.

De ce point de vue, la visite du président Clinton n'a *pas été des* plus probantes, y compris sur le plan *commercial. Même si le chef d'Etat* américain s'est efforcé de sauver les apparences, M. Mandela, lui, a tenu à exprimer de *« sérieuses réserves »* sur la loi présentée par Washington afin de développer les relations économiques avec l'Afrique. De manière générale, le président sud-africain s'est montré particulièrement réticent à cautionner l'offensive diplomatique et économique que mènent les Etats-Unis sur le continent. Toujours soucieux d'affranchir l'Afrique de la tutelle des pays occidentaux, M. Mandela avait déjà manifesté, en 1996, son hostilité au projet de force d'interposition africaine patronné par Washington.

Les responsables américains se rassurent en faisant valoir que l'hostilité sud-africaine à l'égard de leurs efforts de rapprochement est en grande partie liée à la personnalité du président Mandela. A long terme, ils misent sur une attitude plus conciliante de son successeur désigné, le vice-président Thabo Mbeki, jugé plus proche de Washington. Dans l'immédiat, M. Clinton devait quitter l'Afrique du Sud dimanche, pour poursuivre sa tournée sur le continent par le Botswana. L'étape sud-africaine ne sera sans doute pas celle dont il gardera le meilleur souvenir.

Frédéric Chambon

Lire aussi notre éditorial page 13

L'ONU a créé une force de maintien de la paix en République centrafricaine

Les Etats-Unis ont exigé du Conseil de sécurité que le mandat initial des « casques bleus » soit de trois mois et que leur mission soit limitée

NEW YORK
(Nations unies)
de notre correspondante

Pour la première fois depuis cinq ans, l'ONU a autorisé une opération de maintien de la paix en Afrique. Les quinze membres du Conseil de sécurité ont adopté à l'unanimité, vendredi 27 mars, une résolution créant une force de mille trois cent cinquante hommes pour la République centrafricaine (RCA). La dernière opération militaire des « casques bleus » eut lieu en 1993 au Rwanda. Encore traumatisé par la débâcle somalienne de 1993, le Congrès américain s'était systématiquement opposé à la mise sur pied d'opérations de maintien de la paix sans un mandat et une durée *« strictement »* délimités.

Pour l'ONU, la création d'une nouvelle force est un tournant important. Dans un entretien avec *Le Monde*, le diplomate français Bernard Miyet, qui, en sa qualité de secrétaire général adjoint de l'ONU, est chargé des opérations de maintien de la paix, s'est réjoui de la décision du Conseil de sécurité.

« Après plusieurs années d'incertitude et de doute sur les capacités de l'ONU à intervenir, cette décision marque un retournement de tendance notable », estime-t-il. Rappelant que le Conseil de sécurité avait refusé le déploiement d'une force pour le Congo-Brazzaville, il souligne que la création de cette nouvelle force démontre *« un nouvel intérêt des membres permanents du Conseil pour l'Afrique et envoie un signal au continent noir que les mesures ne sont pas purement symboliques »*.

La Mission des Nations unies en Centrafrique (Minurca) a été autorisée pour une période initiale de trois mois et avec un mandat limité, qui consiste à *« sécuriser »* la capitale, Bangui, à superviser le stockage d'armes dans le cadre de l'opération de désarmement et à en *« surveiller »* la destination finale. La force est aussi chargée de préparer les élections législatives prévues pour septembre.

LES RÉTICENCES DU CONGRÈS

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, avait proposé un mandat plus long, qui s'achèverait trois mois après les élections. Mais la France et le Kenya, qui ont négocié la création de la force avec les Américains, n'ont réussi à obtenir qu'un mandat de trois mois. A cause des réticences du Congrès américain, qui s'était opposé pour des raisons financières à toute nouvelle opération militaire de l'ONU, certains pays s'attendaient même à une abstention américaine.

Le fait que l'administration ait décidé de passer outre aux objections du Congrès serait dû, disent les diplomates, à la présence du président américain en Afrique actuellement. Une abstention ou un veto, comme le souhaitait le Congrès, auraient été *« embarrassants »* pour M. Clinton, qui tente de démontrer que le continent noir *« n'est pas oublié »*. Il est toutefois improbable que le Congrès conservateur accepte de payer la contribution américaine à la force. Cette contribution s'élève à 8 millions et demi de dollars pour trois mois.

« Cela s'ajoutera tout simplement au milliard et demi de dollars d'arriérés qu'ils nous doivent déjà », commente un diplomate à l'ONU. A cause de cette dette substantielle, l'ONU, à son tour, doit plusieurs centaines de millions de dollars aux autres Etats membres, dont la France, qui, avec près de 130 millions de dollars, est en tête de liste des créditeurs de l'ONU, suivie par le Royaume-Uni avec 50 millions de dollars.

La France, qui doit retirer, avant le 15 avril, les quelque huit cents soldats qu'elle avait en RCA, fournira deux cents « casques bleus » à la Minurca, qui seront chargés de la logistique. Composée pour le reste de contingents africains, la Minurca devrait, le 15 avril, prendre la relève d'une force interafricaine déjà sur place. Cette force, la Misab, a été déployée l'an dernier pour faire appliquer les accords de Bangui de janvier 1997, destinés à mettre fin à la mutinerie de certains éléments de l'armée.

Afsané Bassir Pour

Les Etats-Unis tentent de relancer les négociations israélo-palestiniennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le jour même de l'arrivée de Dennis Ross, l'envoyé spécial du président Clinton, jeudi 26 mars en Israël, le chef du gouvernement israélien, Benyamin Nétanyahou, avait prévenu qu'il n'accepterait *« pas de diktat »*. La tentative américaine de réanimer un processus de paix israélo-palestinien moribond ne se présentait donc pas sous les meilleurs auspices. Après une première rencontre de plus de quatre heures vendredi entre M. Ross et M. Nétanyahou, aucun accord n'était en vue. Un nouvel entretien était prévu samedi soir.

A la quasi-unanimité, le gouvernement israélien avait averti il y a une semaine : l'idée prêtée à l'administration Clinton de ressusciter le processus de négociation par une suspension de la colonisation juive et un retrait israélien de 13,1 % de la Cisjordanie occupée est *« inacceptable »*. *« Absolument inacceptable »*, a renchéri vendredi Dany Naveh, le secrétaire général du gouvernement. Le *« maximum »* qu'Israël pourrait faire, d'après plusieurs ministres, serait un retrait de 9 %, à condition que les Palestiniens se soumettent à toute une série d'exigences préalables de type sécuritaire et politique.

« CONTRE-PROPOSITION »

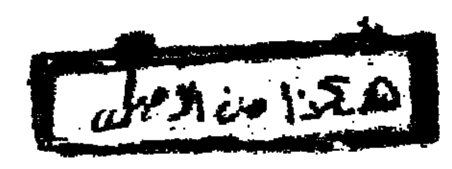
Faire plus avant d'entrer dans les négociations finales sur le statut définitif de tous les territoires palestiniens occupés – Jérusalem-Est incluse – *« compromettrait irrémédiablement la sécurité des Israéliens »* qui résident dans les cent quarante-cinq colonies juives implantées un peu partout en Cisjordanie, a affirmé David Bar-Ilan, le porte-parole du premier ministre. D'où l'idée, pour calmer un peu la communauté internationale et d'abord le président Clinton, qui a, selon *Maariv*, expliqué par téléphone à M. Nétanyahou que *« la réputation internationale et les intérêts vitaux de l'Amérique sont en jeu »*, d'offrir *« plus de qualité et moins de quantité »* territoriale à Yasser Arafat.

Ainsi, selon diverses sources, les Palestiniens, qui ne contrôlent en propre que 3,5 % de la Cisjordanie, répartis en huit enclaves urbaines sans continuité territoriale, se verraient-ils offrir un « bloc » territorial de quelques dizaines de kilomètres carrés, qui permettrait de relier les villes arabes de Djénine et Naplouse. Le nombre d'enclaves, séparées par des dizaines de kilomètres de routes et collines occupées par l'armée israélienne, serait ainsi réduit à sept.

Selon l'entourage de M. Nétanyahou, c'est de cette *« contre-proposition »* que ce dernier et M. Ross ont discuté vendredi. M. Arafat, qui a rencontré l'émissaire américain vendredi soir et qui réclame toujours officiellement 30 % de territoires supplémentaires en Cisjordanie, n'a pas réagi à l'idée israélienne. *« Tant que nous n'aurons pas d'offre officielle, israélienne ou américaine*, dit-on dans son entourage, *nous ne nous prononcerons pas publiquement. »*

Au terme d'une tournée au Proche-Orient, Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, avait courageusement, *« en ami »*, enfoncé le clou jeudi en Israël. *« La grande majorité des pays membres de l'ONU*, souligna-t-il, *considèrent qu'Israël (...) est responsable d'actions provocatrices. »* *Citant le non-respect par l'Etat juif des résolutions du Conseil de sécurité, la colonisation des territoires arabes occupés, les restrictions imposées à la liberté de mouvement des Palestiniens « et d'autres actions qui les privent de leur foyer, de leurs terres, de leur emploi, de leur permis de résidence (à Jérusalem-Est), bref, de leur dignité »*, M. Annan a indiqué que même les *« pays amis d'Israël »* estiment que *« ce genre de pratiques dessert grandement la cause et la réputation du pays »*.

Patrice Claude



GAUCHE L'ensemble des partis de gauche et d'extrême gauche, des associations et des syndicats (à l'exception de FO et de la CFE-CGC) appelaient à manifester, samedi 28 mars, à Paris et dans plusieurs autres villes, contre la progression du Front national au travers des alliances passées avec lui par des élus de droite dans cinq conseils régionaux le 20 mars. Les cinq principales confessions religieuses ont publié, de leur côté, un appel à *« retrouver les valeurs fondatrices de la démocratie »*. ● A TOULOUSE, haut lieu de mobilisation du « mouvement social » et des adversaires de l'extrême droite, syndicats et associations espèrent faire naître une « alternative » politique. ● JEAN-MARIE LE PEN a réuni la presse, vendredi, pour répondre à la fois à Jacques Chirac et aux manifestants de samedi en affirmant que le Front national est un parti républicain et démocrate.

Manifestations dans toute la France contre le Front national

A l'appel des partis et associations de gauche, et d'extrême gauche et avec l'appui des responsables religieux, le refus de toute compromission avec l'extrême droite s'exprimait de nouveau, samedi 28 mars, dans les rues de Paris et d'autres grandes villes

A L'APPEL du Comité national de vigilance contre l'extrême droite, qui regroupe quarante-cinq organisations de la gauche politique (PS, PCF, MDC, Verts, PRG, LCR), des associations (MRAP, Licra, SOS-Racisme, Ras-l'Front) et des syndicats (UNEF-ID, UNEF-SE, UNSA, FEN, FSU, Groupe des dix, SUD, Syndicat de la magistrature), des manifestations étaient organisées à Paris et dans plusieurs villes de France, samedi 28 mars, pour protester contre les alliances entre la droite et l'extrême droite et pour donner *« un signal citoyen fort du rejet du fascisme en France »*.

Cette journée de mobilisation, la plus importante depuis la manifestation de Strasbourg, le 29 mars 1997, avait été proposée dès le 19 mars par les Verts et la LCR et décidée, le 23 mars, au lendemain du second tour des élections cantonales. Elle intervient alors que l'élection de cinq présidents de région avec les voix du Front national a provoqué un séisme à droite, en premier lieu à l'UDF. Depuis que cette journée de mobilisation a été décidée, deux présidents se sont démis de leurs fonctions : Jean-Pierre Soisson (app. FD) en Bourgogne et Bernard Harang (DL) dans le Centre. En Franche-Comté le 20 mars, en Midi-Pyrénées et en Haute-Normandie le 23 mars, les présidents élus avec l'appoint de l'extrême droite ont immédiatement donné leur démission.

A Paris, le cortège devait partir, à 15 heures, de la place de la République pour rejoindre celle de la Nation, en passant par la Bastille. Les associations antiracistes ouvraient le défilé derrière une banderole portant l'inscription : *« Ensemble pour la liberté, l'égalité, la fraternité »*. Les organisateurs prévoyaient une forte participation, avec un nombre important de lycéens et d'étudiants. Jean-Marc Sabathé, secrétaire général du Parti radical de gauche et coordinateur national du comité de vigilance, avançait une fourchette de trente mille à cinquante mille personnes dans la capitale. Le PS attendait au moins cinquante mille manifestants ; le PCF parle, comme Mouloud Aounit, secrétaire général du MRAP, de cent mille participants.

APPEL SÉPARÉ DE LUTTE OUVRIÈRE

Les politiques devaient prendre place derrière les associations, François Hollande conduisant la délégation du PS avec la quasi-totalité du conseil national, qui se réunissait dans la matinée. Le secrétaire national du PCF, Robert Hue, le président du PRG, Jean-Michel Baylet, le président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias, devaient prendre place dans le carré politique de tête. La Ligue communiste révolutionnaire, membre du Comité de vigilance, a invité ses militants à y participer, de même que Lutte ouvrière, qui, non membre du comité, a lancé un appel séparé.

Le Grand Orient de France a aussi appelé à manifester, ainsi que des confédérations syndicales comme la CGT, observateur au sein du Comité, et la CFDT, qui n'en fait pas partie. Observateur au sein du Comité de vigilance, Force ouvrière n'a pas lancé d'appel formel à manifester, estimant que ses militants devaient *« se déterminer en tant que citoyens »*. La confédération de Marc Blondel juge nécessaire de *« lutter conjointement pour les valeurs républicaines et contre une politique économique restrictive facteur de chômage, d'exclusion, de précarité et d'inégalités croissantes dans la répartition des richesses »*. Quant à la CFE-CGC, elle a indiqué qu'elle n'entend *« se mêler, ès qualités, à aucun défilé à caractère politique »*.

CONSENSUS APPARENT

Malgré le consensus apparent entre les organisateurs, qui ont pris soin de choisir des slogans n'effarouchant pas des électeurs de droite susceptibles de participer, de légères frictions ont resurgi. Ainsi, dans le bulletin *Vert Contact*, Marie-Christine Blandin, qui a dû céder sa présidence du Nord-Pas-de-Calais au socialiste Michel Delebarre, ironise sur le ressaisissement des démocrates qui, *« pendant qu'ils se félicitent du consensus républicain sur cette réforme* [du mode de scrutin], *(...) ne voient pas s'étendre l'ombre de la bête immonde qui a encore grandi, qui est mûre pour le scrutin majoritaire »*.

En province, des manifestations étaient prévues dans un grand nombre de villes : Lyon, Marseille, Toulouse, Lille, Rouen, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Mulhouse, Besançon, Nice, Montpellier, Nîmes, Nancy, Metz, Amiens, Rennes, Nantes, Tours, Limoges, Dijon. Une participation forte était attendue dans les régions de forte implantation du FN ou dans celles où les alliances avec la droite n'ont pas été remises en cause.

Michel Noblecourt

A Toulouse, plusieurs générations de militants se mobilisent contre l'extrême droite

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Assis sur son canapé, Stefan Barsony regarde ses fausses cartes d'identité. Le papier est jauni. Le vieil homme prononce ses noms d'emprunt, *« Coulage »*, *« Battesti »*. Feuillette une brochure intitulée *Le Mensonge raciste*, qu'il édita en 1942. L'homme avait interrompu ses études de médecine à Toulouse pour s'engager dans les brigades internationales en Espagne, puis dans la résistance des FTP-MOI en France. Juif, communiste, originaire de Roumanie, l'homme se rappelle avoir rédigé, en plein pacte germano-soviétique, *« des slogans anti-hitlériens sur des étiquettes de pots de confiture qu'on collait sur les poteaux télégraphiques »*. Aujourd'hui, il se réjouit de voir *« le PC soluble dans la social-démocratie »*. *« Même la LCR a pris le virage ! »*

REPORTAGE

« On est peut-être en train d'esquisser une alternative politique à la crise d'aujourd'hui »

Pour lui, *« la gauche démocratique »* est l'avenir de l'Europe. Il se demande toujours comment l'Allemagne a pu basculer dans le fascisme. Dit : *« La force de la démagogie, c'est... la démagogie. N'importe quel type monte sur un tonneau et frappe au bas-ventre, il sera applaudi. »* Il voudrait les voir plus nombreux, *« les patrons de gauche »*. Il avertit : *« Tant que des SDF dormiront sur des bouts de carton à Paris, tout est possible. »* A l'autre extrémité de Toulouse, Tayeb, Mouss et Majid parlent de leur *« chance »* au café Le Concorde, leur QG. Jeunes du quartier des Isarts, ils rencontrent une éducatrice, créent ensemble une association d'écriture vidéo. A la maison, les parents, immigrés kabyles, se forcent à parler le français. *« On cultivait des rêves de cinéma*, se souviennent-ils. *On vibrait à l'idée de la République, de la laïcité. C'étaient nos valeurs, on les a eues tout petits à l'école, puis avec les militants de quartier. »*

« IL FAUT ÊTRE OPTIMISTE »

Un jour, ils entendent Jacques Chirac prononcer son discours sur « le bruit et l'odeur » des immigrés. *« La grosse baffe ! Ç'a été un truc de désintégration incroyable. On s'est dit : " Merde, on n'y est plus ! " On sentait une vraie fracture. On sentait le FN derrière, on se sentait en danger en tant que républicains. »* Tayeb, Mouss, prennent leur plume, écrivent une chanson, *Le Bruit et l'Odeur*, ceux du marteau-piqueur que tenaient leurs pères immigrés. Le groupe Zebda est né. Quelques mois plus tard, la chanson devient le tube du mouvement de décembre 1995.

Mémoire de la Résistance et des réfugiés républicains espagnols, mélange de mouvement social et d'ébullition culturelle : tels sont peut-être les secrets de la mobilisation des Toulousains contre le Front national. La dernière manifestation contre la venue de Jean-Marie Le Pen a rassemblé entre vingt mille et trente mille personnes le 5 mars. Le dernier cortège de décembre 1995 avait vu une marée humaine s'emparer de la ville. *« Les anciens nous disaient que, depuis la Libération, ils n'avaient jamais vu ça. Nous, on pense qu'on était cent cinquante mille »*, assurent les postiers de SUD-PTT, qui se souviennent encore de Claude Nougaro chantant la « castagne » sur un camion pendant le défilé.

Ici, SOS-Racisme peut entrer en dissidence avec *« l'état-major parisien »* pour s'engager *« à fond dans le mouvement des sans-papiers »* ou partager ses locaux avec le MRAP ou la Cimade. Ras l'front préfère son rôle d'aiguillon auprès des organisations syndicales, cultive les contacts, et la CGT se retrouve à animer une grève sur la question des salaires, *« mais aussi des propos racistes »* tenus dans une entreprise de nettoyage. *« La CGT de Toulouse a été la tête de pont avec les commissions ouvrières espagnoles sous Franco, on ne l'a pas oublié*, raconte Robert Blanco, secrétaire de l'union départementale. *Quand on voit une telle mobilisation contre le FN, on se dit que notre travail de fond, même s'il n'est pas évident, finit par payer. »*

Du côté des syndicats SUD, on explique que *« tout le monde se connaît, on fonctionne en réseau. Il y a une sorte de respect pour le travail de l'autre, d'intelligence collective. Du coup, tout le monde est bénéficiaire. »* On a rêvé de renouer avec l'esprit des bourses de travail du siècle dernier lorsque AC !, DAL et Ras l'front décidèrent d'occuper l'hôtel Saint-Jean, une bâtisse médiévale, avant d'être expulsés. Ce n'est que partie remise. *« On sent bien que le mouvement se cherche, qu'on est peut-être en train d'esquisser une alternative politique à la crise d'aujourd'hui »*, espèrent certains.

Stefan Barsony, lui, applaudit des deux mains. Déchiré entre l'inquiétude et une forme d'espoir, il dit, du haut de ses quatre-vingt-six ans : *« Il faut être optimiste, sinon, c'est pas la peine. »*

Dominique Le Guilledoux

Appel des responsables religieux

Les autorités des cinq principales confessions en France (juive, catholique, protestante, orthodoxe et musulmane) ont rendu publique, vendredi 27 mars, une déclaration commune appelant les *« responsables politiques »* et l'*« ensemble des Français »* à *« retrouver les valeurs fondatrices de la démocratie »*. Pour sa part, Mgr Jacques David, évêque d'Evreux, estime que l'idéologie du FN *« pervertit »* la foi chrétienne et appelle les catholiques à manifester une *« fraternité sans frontières »*. *« Les responsables des grands courants religieux s'inquiètent de la place désormais prise dans la vie politique française par un parti qui n'a jamais caché ses thèses racistes, xénophobes et antisémites »*, affirme ce texte, signé par Joseph Sitruk, grand rabbin de France, Jean Kahn, président du Consistoire central israélite, Mgr Louis-Marie Billé, président de la conférence des évêques, le pasteur Jean Tartier, président de la Fédération protestante, Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris.

Jean-Marie Le Pen se réclame de la République

C'ÉTAIT l'outrageur outragé ! Jean-Marie Le Pen avait invité la presse, vendredi 27 mars, à venir entendre sa réponse au président de la République, Jacques Chirac qui, dans son intervention télévisée du 23 mars, avait qualifié le Front national de *« parti de nature raciste et xénophobe »* dans sa *« réalité actuelle »*. M. Le Pen voulait répondre, aussi, sans les nommer, aux associations et organisations politiques, morales et religieuses qui voient dans le programme de son parti une menace pour la démocratie et pour la République.

Tout avait été minutieusement mis en scène et peaufiné, décorum et discours. Six drapeaux français en arrière-fond, un buste de Marianne à l'effigie de Brigitte Bardot posé sur un pupitre où était inscrit *« Vive la République française ! »*, voilà pour le décor. Références multiples et appuyées à la Constitution et à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, voilà pour le discours. Des références d'autant plus surprenantes que le parti d'extrême droite plaide pour une « VIe République » qui, expliquait le délégué général, Bruno Mégret, lors du congrès du Front national à Strasbourg en mars 1997, *« viendra du changement de régime qui accompagnera un changement de Constitution »* (*Le Monde* du 1er avril 1997).

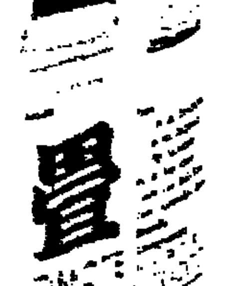
DÉSIR DE RESPECTABILITÉ

Surprenantes encore lorsque l'on sait que M. Le Pen présente la référence aux droits de l'homme comme *« une arme de guerre contre les peuples et les nations »*. *« Le gouvernement n'a pas pour mission de défendre les droits de l'homme, mais les droits de la France »*, déclarait-il encore, récemment, sur les ondes de Radio-Courtoisie. Quant à M. Mégret, il déplore, dans son ouvrage sur *L'Alternative nationale* (Editions nationales), que le politique soit *« sous l'emprise de l'idéologie des droits de l'homme »*. Enfin, dans son programme, le Front national prévoit la suppression du préambule de la Constitution, parce que, justement, il se réfère à la déclaration des droits de l'homme.

M. Le Pen a de nouveau dénié au président de la République, vendredi, le droit de prendre position sur son parti. Le président du Front national écrivait pourtant, dans son livre *L'Espoir* (éditions Albatros) que *« l'Etat ne peut pas, ne doit pas être moralement neutre »*. Il a déclaré, aussi, qu'*« il n'y a pas de filiation directe entre le Front national et Ordre nouveau ou Occident »*, deux groupuscules violents d'extrême droite. Or c'étaient les responsables d'Ordre nouveau qui avaient fait appel à lui, en 1972, pour la présidence du Front national. Et, le 18 mars, entre les deux tours des élections cantonales, M. Le Pen, accompagné d'un grand nombre de représentants de son bureau politique, a commémoré la mort, dans un attentat non élucidé, de François Duprat, nationaliste-révolutionaire, négationniste et ancien d'Ordre nouveau.

Vendredi, M. Le Pen, dont le parti est au centre d'un vaste mouvement de rejet et de protestation, voulait revêtir les habits de la respectabilité. Affirmer que, puisqu'il *« se présente aux élections »*, il est démocrate. Affirmer surtout que s'il est combattu, c'est parce que, *« nationaliste »*, il défend *« la nation à un moment où elle est sournoisement attaquée »*.

Christiane Chombeau



La droite ultra en Europe tient un discours moins extrême que le FN

Dans la plupart des pays, ces formations rejettent tout lien et toute coordination avec le Front national français. Elles attirent notamment des électeurs allergiques aux impôts, à l'Etat et à l'ouverture des frontières entre les Quinze

Le Parti du progrès, en Norvège, le Parti du peuple danois, au Danemark, ont remporté des succès spectaculaires lors des dernières élections législatives ou municipales, obtenant entre 10 % et 20 % des voix selon les scrutins, en tenant un discours résolument populiste contre *« les gabegies de l'Etat, le fisc et la politique d'immigration »*. La seule formation qui reconnaît entretenir des rapports réguliers avec le Front français est le Vlaams Blok, nationaliste flamand, qui cherche maintenant à séduire les électeurs francophones de la région de Bruxelles. En Autriche, Jörg Haider est parvenu, en dix ans, à faire du Parti libéral – qui n'était qu'un refuge d'anciens nazis – le deuxième parti politique du pays en tenant des propos nationalistes, voire xénophobes. En Allemagne, les Républicains n'ont jamais réussi à recueillir les 5 % de voix nécessaires pour siéger au Bundestag. On observe néanmoins dans plusieurs pays d'Europe une montée de la violence imputable à de petits mouvements néonazis ou de skinheads.

BONN

de notre correspondant

« Auschwitz bloque tout retour de l'Allemagne vers l'extrême droite. Ce n'est pas le cas de la France. » Pour Joschka Fischer, porte-parole des Verts au Bundestag, c'est ainsi que s'explique l'absence durable de parti comparable au Front national en Allemagne.

L'Allemagne n'est pourtant pas à l'abri des violences néonazies et du racisme. L'image de la Bundeswehr a été ternie en 1997 par une série de scandales : la presse a révélé que des soldats avaient tourné des vidéos mimant des aggressions nazies et qu'un terroriste néonazi avait fait un exposé à l'école des officiers de Hambourg. A Gollwitz, triste village du Brandebourg de 405 âmes, la population s'est opposée en septembre 1997 à la venue de 60 juifs d'Asie centrale, provoquant un tollé médiatique. Magdebourg, à l'ouest de Berlin, est devenu synonyme d'aggression d'étrangers par des skinheads. La xénophobie est inquiétante dans l'ancienne RDA : les étrangers y représentent moins de 2 % de la population contre plus de 10 % à l'Ouest. Selon un sondage publié le 23 mars par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, 55 % des Allemands de l'Est (38 % à l'Ouest) pensent que les étrangers vivent au crochet des Allemands, et 48 % que ces étrangers leur prennent leur travail (28 % à l'Ouest).

Cette xénophobie, que les experts jugent comparable à celle de la France, ne s'est pas traduite dans les urnes. Sans leader capable d'implanter son parti dans la société, l'extrême droite a réalisé son meilleur score en 1969 avec 4,3 % des voix au niveau fédéral. Depuis, elle n'a rencontré que quelques succès isolés : entrés au Parlement européen et au Sénat de Berlin en 1989, les Republikaners fondés par l'ancien Waffen SS Schönhuber sont présents depuis 1992 au Parlement régional du Bade-Wurtemberg, où ils ont recueilli à deux reprises environ 10 % des suffrages. La Deustche Volksunion (DVU) n'est entrée au Sénat de Brême qu'une seule fois en 1991. Sinon, l'extrême droite ne parvient pas à franchir la barre des 5 % nécessaires pour être représentée, comme à Hambourg, où la DVU a raté en 1997 son entrée de 190 voix.

LE RÔLE DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

L'extrême droite n'est jamais parvenue à établir des passerelles avec les autres partis démocratiques pour se donner une « respectabilité ». En 1992, les chrétiens démocrates (CDU) ont fait une grande coalition avec les sociaux-démocrates (SPD) dans le Bade-Wurtemberg, alors qu'ils auraient eu la majorité absolue en s'alliant avec les Republikaner, ce qui eût été politiquement suicidaire. L'Union chrétienne-sociale (CSU), qui dirige la Bavière depuis des décennies et fait réciter le *Notre Père* à l'ouverture de ses congrès, a pour stratégie affichée de ne jamais laisser émerger un parti sur sa droite.

L'extrême droite allemande n'a pas été capable de dépasser les invectives racistes pour proposer un programme. Après seize années de gouvernement Kohl, la classe politique n'a pas été discréditée par des affaires de corruption. La population allemande est unanimement attachée au système d'économie sociale de marché. Le débat porte essentiellement sur la manière de l'adapter. L'extrême droite n'a, selon Viola Neu, de la Fondation Konrad Adenauer, aucune crédibilité dans la lutte contre le chômage ou la défense de la protection sociale. L'Allemagne ne connaît pas de banlieues-dortoirs tranformées en ghettos pour chômeurs. L'insécurité est restée très faible jusqu'à la réunification. Les restructurations ont été moins violentes qu'en France. La région industrielle de la Ruhr, bien que souffrant d'un fort taux de chômage, gérée par les sociaux-démocrates, n'a jamais été tentée par l'extrême droite.

Le système généreux de protection sociale a joué son rôle de préservation du tissu social, tout comme les Eglises et les associations. Sans doute faut-il y voir aussi le rôle des syndicats, puissants et représentatifs, qui ont toujours défendu la cohésion du modèle social dans un pays où la lutte des classes n'existe pas. On imagine mal outre-Rhin un parti d'extrême droite devenir, à l'instar du FN, le premier parti des ouvriers.

Les partis classiques n'ont pas laissé le champ libre à l'extrême droite, sur les thèmes de l'immigration et de la sécurité intérieure. *« Nous ne devrions pas être aussi timorés envers les délinquants étrangers que l'on attrape. Pour celui qui abuse de notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors et vite »*, a déclaré pendant l'été 1997 Gerhard Schröder, candidat social-démocrate à la chancellerie. Helmut Kohl refuse d'accorder la double nationalité aux émigrés turcs, *« car sinon nous aurions quatre, cinq, six millions de Turcs »*. Le très à droite ministre de l'intérieur Manfred Kanther, qui a déclaré l'année 1998 année de la sécurité intérieure, a crié à l'invasion lorsque les réfugiés kurdes ont débarqué en Italie au début de l'année et renforcé les contrôles aux frontières.

« A part Günter Grass, les intellectuels sont muets sur ces sujets, ce qui permet aux politiques de parler librement », commente un observateur français. Peu importe si ces propos musclés ne se traduisent pas par des actes – l'Allemagne a accueilli seule plus de réfugiés que tous les autres pays européens ; l'important est de montrer que la classe politique traite les soucis de la population.

Arnaud Leparmentier

Le malaise des Catalans face à M. Millon et M. Blanc

MADRID

de notre correspondante

Sous la houlette de son très « européiste » président, Jordi Pujol, la Généralité de Catalogne (la plus riche région d'Espagne) a, depuis la fin des années 80, tissé des liens productifs et vigoureux avec d'autres régions-phares du Vieux Continent : la Lombardie, le Bade-Wurtemberg et Rhône-Alpes. Ces quatre régions avancées s'appellent, ni plus ni moins, les *« quatre moteurs de l'Europe »*. Or il semble qu'un de ces « moteurs » se soit récemment alimenté avec un carburant pas très recommandable : en acceptant l'appui du FN pour rester à la tête de la région Rhône-Alpes, l'UDF Charles Millon (« suspendu », depuis, par son parti) a fait grincer l'embrayage. Pour un groupe de régions qui revendiquent un pouvoir politique accru et se veulent des pionnières européennes en matière de politique industrielle, sociale et d'immigration, l'appui du FN est jugé plutôt gênant.

L'ennui pour la Catalogne, c'est que son alliance avec la région Rhône-Alpes n'est pas la seule en cause. L'autre région, la plus voisine, avec laquelle la Généralité entretient depuis longtemps des liens amicaux et presques « fraternels », est le Languedoc-Roussillon. Or, là aussi, le président du conseil régional, Jacques Blanc, autre UDF « suspendu », ami personnel de M. Pujol depuis dix ans, avec lequel il a piloté le projet de l'Assemblée des régions de l'Europe (ARE), n'a pas hésité, pour se maintenir en place, à faire le plein auprès du FN.

Résultat : un double malaise, auquel s'ajoute une interrogation concernant l'un des projets qui tiennent à cœur à la Généralité : le transfert de l'eau du Rhône vers la Catalogne. Idée à laquelle s'oppose le gouvernement espagnol... mais aussi le FN. Or, s'interroge *La Vanguardia*, le quotidien catalan, s'il est vrai que M. Blanc a toujours défendu le projet, qu'en sera-t-il demain *« lorsque le FN lui présentera la note des élections »* ?

« SUSPENDRE LES RELATIONS »

En attendant, écœurés, et d'autant plus « mobilisés » que les élections au Parlement autonome, prévues dans les mois à venir, se rapprochent, les socialistes catalans (PSC) ont décidé de ne pas rester les bras ballants. Vendredi 20 mars, ils ont publié un communiqué dans lequel ils expliquent que *« la Catalogne ne doit pas permettre qu'un gouvernement régional complice de l'extrême droite française participe à une quelconque initiative »*. Et de demander purement et simplement à M. Pujol de *« suspendre les relations avec les deux présidents des régions incriminées »*.

Est-ce à dire que les rapports avec les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon doivent être remis en question ? *« Non, ce serait absurde,* nous a répondu Higini Clotas, porte-parole du groupe socialiste au Parlement catalan. *Nous ne voulons pas pénaliser ces régions, mais ouvrir une réflexion : dorénavant, le dialogue personnel et volontaire avec leurs représentants est devenu impossible. »* Une petite « mine électorale » supplémentaire pour M. Pujol, le chef du Parti nationaliste catalan.

Marie-Claude Decamps

Le Vlaams Blok flamand se lance à l'assaut de Bruxelles

BRUXELLES

de notre correspondant

Né en 1977, le Vlaams Blok est parvenu à s'affirmer comme la quatrième force politique en Flandre, et à s'installer dans le paysage politique national. Ce parti, qui allie dans son programme la revendication indépendantiste flamande, le combat pour l'amnistie des collaborateurs avec les nazis et la propagande xénophobe contre les immigrés, a obtenu 7,8 % des voix aux législatives de 1995. Ses résultats sont plus importants en pourcentage dans la partie néerlandophone du pays, la seule où il présentait des candidats (en Wallonie, l'extrême droite était représentée par le Front national). Dans la province d'Anvers, le Vlaams Blok avait recueilli 25,5 % des suffrages.

Lors des municipales de 1994, il était déjà devenu le premier parti dans la métropole portuaire avec 28 % des voix ; cette percée avait d'ailleurs conduit à la constitution d'une coalition anti-Blok de tous les partis démocratiques dirigée par la bourgmestre socialiste, Léona Detiège.

Dans la perspective des législatives et régionales de juin 1999, le Vlaams Blok a décidé de porter son effort sur la région de Bruxelles. A Bruxelles, l'ensemble des partis flamands et francophones présentent des candidats en raison du statut bilingue de la capitale et des accords intercommunautaires qui assurent une surreprésentation politique des Flamands au Parlement et au gouvernement régional. En 1995, le Front national francophone avait obtenu 7,5 % des voix et le Vlaams Blok 3 %.

L'éclatement de l'extrême droite francophone en plusieurs chapelles rivales a ouvert des perspectives nouvelles pour les « blokers » bruxellois. Ils tentent maintenant de séduire l'électorat francophone en gommant, dans leur propagande à son intention, les aspects les plus « flamingants » de leur programme. Dans des distributions massives de tracts en français, le Vlaams Blok centre son discours sur l'immigration, l'insécurité urbaine, reprenant quasi littéralement la rhétorique du FN français. Les liens entre les deux formations sont d'ailleurs très étroits : en décembre 1997, Bruno Mégret avait été invité à Anvers par le Vlaams Blok local pour présenter au public le *« modèle de gestion municipale de Vitrolles »*. A Bruxelles, le Vlaams Blok vient de trouver un porte-drapeau qui, espère-t-il, lui permettra d'effectuer une percée décisive dans l'électorat francophone : Johan Demol. Ancien commissaire de police, M. Demol a été récupéré par le Vlaams Blok après qu'il eût été révoqué, fin 1997, de ses fonctions pour avoir dissimulé lors de son entrée dans la police son appartenance antérieure à une organisation fasciste, le Front de la jeunesse.

En faisant porter son effort sur Bruxelles, le Vlaams Blok poursuit également un objectif stratégique primordial à ses yeux : faire éclater la Belgique. S'il parvenait, ce qui est certes difficile, à obtenir la majorité des sièges dans le collège flamand du Parlement de la région bruxelloise, celle-ci deviendrait ingouvernable. Certaines décisions ayant trait à la gestion des services publics ou de la santé doivent, en effet, être prises avec une majorité dans chacun des groupes linguistiques. Une crise politique et institutionnelle à l'échelle du pays serait alors déclenchée.

Luc Rosenzweig

En Italie, la mue de l'Alliance nationale opérée par l'astucieux Gianfranco Fini

ROME

de notre correspondant

Créé le 20 décembre 1946 par quelques rescapés du fascisme mussolinien, le MSI (Mouvement social italien) n'est plus qu'un résidu de quelques nostalgiques. Après avoir survécu tant bien que mal au cours des décennies passées, le coup de grâce à la mémoire du Duce a été donné lors du 17e congrès du MSI réuni à Fiuggi, petite ville thermale au sud de Rome, en janvier 1995. Gianfranco Fini, secrétaire du mouvement et successeur de Giorgio Almirante, décide de créer l'Alliance nationale (AN) et de renier l'héritage fasciste.

La mutation provoque une scission et le départ des purs et durs, qui fondent la Flamme tricolore, sous la direction de Pino Rauti, ex-combattant de la République de Salo, qui crie à la trahison. L'astucieux Gianfranco Fini avait compris – après être arrivé au pouvoir au printemps 1994 dans les fourgons de Silvio Berlusconi au sein d'un gouvernement où sa formation comptait cinq ministres – que l'avenir passait par une rupture avec le passé.

Depuis, la Flamme tricolore s'est repliée sur elle-même et ne trouble plus guère la vie politique italienne sinon par quelques manifestations nostalgiques de plus en plus espacées. La mue opérée par Gianfranco Fini s'est poursuivie au cours des trois dernières années pour aboutir à la constitution d'une formation de droite qui se veut un partenaire incontournable de l'opposition. Présentable, responsable, l'Alliance nationale a renié la République de Salo, ne fait plus de l'anticommunisme son cheval de bataille et tend la main au centre pour constituer une alternative sur laquelle les forces de droite doivent compter.

Il semble bien loin le temps où Gianfranco Fini assurait que *« Mussolini est le plus grand homme d'Etat du siècle »* et qui, en 1987, avait promis de construire *« le fascisme de l'an 2000 »*. Depuis la grande manifestation du 17 octobre 1992 – jour du 70e anniversaire de la marche sur Rome – au cours de laquelle des centaines de néofascistes ont levé le bras sous le balcon de la piazza Venezia, d'où le Duce lançait ses harangues à la foule, il n'y a plus eu de rassemblement de cette ampleur en Italie. Le flirt avec le Front national a été de courte durée et, depuis plusieurs années, les deux formations n'ont aucune relation. Alliance nationale est devenue « politiquement correct ».

Est-ce à dire que tous les militants du deuxième parti de la droite italienne ont tracé un trait sur les fantômes du passé ? Sans doute pas. Mais le dernier congrès de Vérone a démontré qu'un retour en arrière n'était plus possible. Le terrain populiste, dans l'Italie d'aujourd'hui, est occupé par la Ligue du Nord d'Umberto Bossi, qui prône la sécession de l'Italie « riche » et la création d'une *« République de Padanie »*.

Michel Bôle Richard

Jörg Haider, l'Autrichien toujours bronzé, toujours élégant...

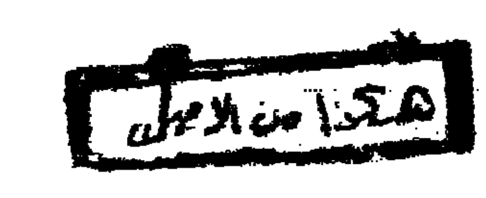
QUAND le président autrichien, Thomas Klestil, déclare au *Monde* que *« tous les partis représentés au Parlement ont été élus démocratiquement »* et que tous sont susceptibles d'entrer dans une coalition gouvernementale, il provoque un tollé dans son pays. Tout le monde l'interprète comme une consécration pour le Parti libéral (FPOe) de Jörg Haider, voire comme un appel du pied à quelques semaines de l'élection présidentielle. A tort sans doute. M. Klestil voulait simplement attirer l'attention du public français sur le fait que Haider n'est pas Le Pen. Candidat à sa propre succession, le président sortant bénéficie certes du soutien implicite des conservateurs (OeVP) et des sociaux-démocrates (SPOe) et explicite du FPOe, mais c'est lui qui, il y a quelques années, a empêché ses amis de l'OeVP de succomber à la tentation d'une alliance avec les libéraux.

Eternel jeune homme, toujours bronzé, toujours élégant, Jörg Haider a su, en quelques années, se placer au centre de la politique autrichienne. Quand il en prit la direction en 1986, le FPOe n'était qu'un groupuscule, refuge d'anciens nazis et d'authentiques libéraux (qui l'ont quitté depuis pour créer le Forum libéral). Haider a décuplé son nombre de voix pour en faire la deuxième formation politique du pays (23 % aux dernières municipales dans « Vienne la Rouge »). On lui a reproché ses discours nationalistes, voire xénophobes, ses faiblesses pour le IIIe Reich qu'il laissait parfois entrevoir. Il dut d'ailleurs démissionner de son poste de ministre-président régional après avoir vanté les *« effets positifs du programme pour l'emploi de Hitler »*.

Jörg Haider est peut-être plus opportuniste qu'idéologue. Il a compris que son ambition de devenir chancelier ne pourrait être satisfaite s'il ne polissait pas un peu son langage. Il s'y est efforcé dans le livre-programme publié fin 1997 : *Befreite Zukunft* (Un avenir libéré). Il joue toujours des thèmes qui ont fait son succès : la crainte de l'étranger, la critique de l'Europe, la dénonciation des partis *« établis »* – social-démocrate et conservateur – qui se partagent le pouvoir et les postes depuis 1945 selon le système de la *Proporz* (la proportionnelle). Mais il renoue surtout avec les idées de la droite antiparlementaire de la République de Weimar qui, sans être national-socialiste, a été une des sources d'inspiration du régime hitlérien.

Haider plaide pour *« une nouvelle communauté où l'honneur, l'effort, la conscience de soi, la responsabilité et le bon sens ne seront pas des vains mots »*. Tout citoyen y trouvera l'*« asile politique dont il a été chassé par l'ineptie des vieux partis »*. Il annonce la *« Révolution libérale »* que ne pourront pas empêcher les *« forces qui ont leur avenir derrière elles » : « Les mandarins du* Proporzstaat *rêvent d'arrêter le temps. Ils n'arrêteront pas l'Histoire ; c'est l'Histoire qui les a assez vus. »*

Daniel Vernet



Le centriste Charles Baur parvient à composer un exécutif régional en Picardie

Seuls quatre conseillers de droite ont refusé leur appui à l'allié du Front national

Charles Baur (UDF-FD), élu président de la région Picardie grâce aux voix du Front national, est parvenu, vendredi 27 mars, à faire élire un exécutif régional. Quatre vice-présidents ont été désignés au sein de la commission permanente : Patrice Fontaine et Thérèse Hart, *« en congé »* du RPR ; Jacques Larangot (UDF-AD) et Michel Blondin (CPNT) ont été élus par 27 voix (11 FN, 15 RPR-UDF, 1 CPNT) contre 23 (gauche) ; 4 conseillers de droite ont voté blanc.

AMIENS
de notre envoyé spécial

Depuis le 20 mars, date à laquelle il a assuré la réélection de Charles Baur (UDF-FD) à la présidence du conseil régional de Picardie, Pierre Descaves, chef de file des onze élus du Front national, se fait aussi discret que possible. Certes, dans la soirée du vendredi 27 mars, il n'a pu s'empêcher d'aller donner une aussi chaleureuse qu'encombrante accolade à Patrice Fontaine (ex-RPR) qui venait – grâce aux voix du FN – d'être élu premier vice-président du conseil régional. Mais avec M. Baur, M. Descaves se comporte en allié « modèle », répétant à l'envi que son parti n'a rien demandé en échange de ses voix. *« Personne ne tient personne »* au sein de la courte majorité RPR-UDF-FN de Picardie, a-t-il assuré.

M. Descaves a même poussé l'obligeance jusqu'à affirmer, dans une déclaration liminaire : *« Pour nous, tous les citoyens ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, sans distinction de couleur, de race ou de religion. »* Propos dont n'ont pas manqué de se féliciter certains élus de droite, à commencer par M. Baur, pour qui M. Descaves a *« condamné le racisme de manière tout à fait claire »*. *« J'écoute les hommes en fonction de ce qu'ils disent et non pas en fonction de ce qu'on croit qu'ils pourraient dire »*, précise-t-il.

Jusqu'à près de 1 heure, les élus de la gauche « plurielle » ont cherché à retarder l'élection de l'exécutif régional et à contrer la stratégie de la discrétion et de la banalisation. Dès 15 heures, plusieurs centaines de manifestants, rassemblés devant le conseil régional, réclamaient la démission de M. Baur, en scandant des slogans hostiles au FN. Dans la salle des délibérations, le public, qui occupait les places disponibles bien avant le début de la séance, était acquis à M. Baur. Afin de *« rendre son honneur à la Picardie »*, selon l'expression de Gérard Lalot (PCF), les vingt-trois élus de gauche, auxquels ont refusé de se joindre les trois conseillers LO, ont réclamé à plusieurs reprises la démission de M. Baur, puis celle des vice-présidents au fur et à mesure de leur élection.

Après avoir déployé des affiches où était inscrit, en noir sur fond jaune : *« Baur-FN, la honte, démission »*, ils ont obtenu plusieurs suspension de séance. A 23 heures, Laurence Rossignol (PS) a stigmatisé un *« accord profond et durable entre la droite et le FN »*. Evoquant la Shoah, dans laquelle sont morts plusieurs parents de M. Baur, elle a rappelé, sous les huées de l'extrême droite, que *« le Front national n'est pas un parti comme les autres »*.

Imperturbable, M. Baur a dirigé les débats avec le souci de donner le moins de prise possible aux velléités d'obstruction de la gauche. Dès l'ouverture de la séance, il a joué l'apaisement. Se gardant de revenir sur les conditions de son élection, il a proposé que la commission permanente soit composée des cinquante-sept conseillers régionaux.

« LA GRANDE TRICHERIE »

Quant aux vice-présidents, il s'en est tenu au strict minimum : seuls trois conseillers RPR-UDF ont finalement été élus, aux côtés de l'unique élu CPNT, Michel Blondin. Deux se sont *« mis en congé »* du RPR afin d'anticiper sur leur exclusion : M. Fontaine, ancien secrétaire départemental de l'Oise, proche de l'ancien secrétaire général Jean-François Mancel, et Thérèse Hart (Somme). Le troisième est Jacques Larangot (UDF-AD, Aisne).

Les quatre vice-présidents ont été élus chacun au troisième tour de scrutin, par vingt-sept voix (onze FN, quinze RPR-UDF, un CPNT) contre vingt-trois (gauche). Les trois conseillers trotskistes n'ont pas pris part au vote. A chaque fois, quatre bulletins blancs ont été glissés dans l'urne par des élus de droite : ceux de Roger Mézin (RPR), Brigitte Fouré (UDF-DL), Bertrand Labarre (RPR) et Alain Gest (UDF-DL), qui s'est fait leur porte-parole en réclamant *« un président et un exécutif disposant d'une majorité qui ne soit ni aléatoire, ni artificielle, ni provisoire »*. *« C'est bien une majorité de gauche que les Picards ont désignée* [le 15 mars] *»*, a-t-il ajouté, en invitant vainement ses collègues à *« ne pas faire le contraire de ce à quoi on s'est engagé pendant la campagne électorale »*.

Après s'être contenté de répliquer qu'il avait été *« démocratiquement élu »*, M. Baur a attendu la fin de la séance pour faire preuve de quelque véhémence : *« La grande tricherie est du côté de la gauche « plurielle » ! Les Picards n'ont jamais su qui serait président si la gauche gagnait. »* La *« provocation »* de la candidature communiste est dans la bouche de tous les conseillers RPR-UDF qui soutiennent M. Baur. Eric Woerth, responsable des élus RPR, en vient à affirmer qu'il *« souhaiterait que Baur démissionne au profit d'un candidat socialiste »*. L'hypothèse étant exclue à gauche, cela lui permet de ménager à bon compte l'état-major du RPR.

Celui-ci pourra également se féliciter des déclarations du sénateur de l'Oise, Philippe Marini, qui, passé le second tour des cantonales, indique qu'il *« réaffirme son opposition à tout accord politique »* avec le FN. M. Baur continue quant à lui de jouer de *« l'exception picarde »*. En attendant que l'attention se relâche : *« Huit jours, quinze jours... Un événement chasse l'autre. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Bernard Stasi (FD) sera nommé médiateur de la République

Cet opposant au FN succède à Jacques Pelletier

BERNARD STASI sera nommé médiateur de la République, mercredi 1er avril, par le conseil des ministres. Cette nomination mettra fin à un bras de fer entre l'Elysée et Matignon qui s'opposaient depuis plusieurs semaines sur le nom du successeur de Jacques Pelletier (*Le Monde* du 12 mars). Celui-ci a achevé son mandat non renouvelable de six ans au début mars. Maire de Villiers-en-Prayères, M. Pelletier, ancien ministre, qui est adhérent de l'Association des démocrates (ADD), a du reste été réélu conseiller général de l'Aisne, au premier tour, dans le canton de Braine.

Son successeur à la médiation, M. Stasi, soixante-sept ans, est lui aussi ancien ministre (DOM – TOM, à la fin du mandat présidentiel de Georges Pompidou). Le président de la République, Jacques Chirac, dont il est un ami de longue date, avait souhaité que le futur médiateur soit un ancien membre du gouvernement. Député européen, il devrait abandonner son siège bien que la loi n'interdise au médiateur, sur le plan des mandats électifs, que d'être, en même temps, député national ou sénateur. Son départ permettra au suivant de la liste conduite par Dominique Baudis (UDF-FD) aux élections européennes de 1994 d'entrer au Parlement de Strasbourg : il s'agit de Bernard Lehideux (UDF-DL), proche de François Léotard, président de l'UDF. La question du maintien de M. Stasi à la mairie d'Epernay, que rien n'interdit, reste en suspens.

Vice-président de Force démocrate (FD), M. Stasi a indiqué, vendredi 27 mars, qu'il approuve *« tout à fait l'initiative »* de François Bayrou de créer une nouvelle formation au centre-droit. A sa sortie de l'Elysée, où il était reçu par M. Chirac avec une délégation de parlementaires européen de l'opposition, M. Stasi a souligné que cette initiative *« consiste à rassembler tous ceux qui, au sein de l'opposition, veulent avoir une attitude claire, nette vis-à-vis du Front national, et veulent aussi faire en sorte que l'opposition soit davantage à l'écoute des Français, de leurs préoccupations, de leurs problèmes »*.

Proche de M. Chirac et de Michel Rocard, M. Stasi n'a jamais caché son hostilité envers l'extrême droite, qui l'avait fait battre, en 1986, à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Asemblée nationale, en votant pour Roland Dumas (PS). Alors qu'il était président de la région Champagne-Ardenne, il avait eu à subir la pression du Front national et les tergiversations des élus socialistes locaux, en décembre 1986, au moment du vote du budget, *« le plus médiatique de France »*. Seule une abstention bienveillante des socialistes pouvait permettre son adoption. Durant les jours qui avaient précédé le vote, une intense pression s'était exércée sur le groupe, présidé par le Rémois Jean-Claude Fontalirand.

A Paris, contre l'avis du premier secrétaire... Lionel Jospin, le bureau exécutif du PS s'était prononcé, par dix-huit voix contre treize, pour que les socialistes de Champagne-Ardenne sanctionnent M. Stasi sans se poser le problème du FN. MM. Mauroy, Fabius, Joxe, Lang, Mermaz et Chevènement, notamment, souhaitaient le rejet du budget, tandis que M. Jospin, soutenu par les rocardiens, se prononçait pour une non-participation au vote. Toutes la classe politique française attendait les socialistes locaux au tournant. Ceux-ci, bien que divisés sur la conduite à tenir, et agacés par le mot d'ordre national, firent durer le suspense jusqu'au bout, en affirmant leur autonomie d'appréciation, pour finalement ne pas prendre part au scrutin.

Olivier Biffaud
avec Jean-Michel François à Reims

Jacques Chirac reçoit les dirigeants des partis

Les consultations annoncées par Jacques Chirac, le 23 mars, pour *« moderniser notre vie politique »*, s'étendront du 30 mars au 6 avril. L'Elysée a fait savoir, vendredi 27 mars, que le chef de l'Etat recevra successivement, lundi 30 mars, Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale ; René Monory, président du Sénat ; François Hollande, premier secrétaire du PS ; François Léotard, président de l'UDF ; Robert Hue, secrétaire national du PCF. Le 31 mars, M. Chirac s'entretiendra avec François Bayrou, président de Force démocrate ; Georges Sarre, président délégué du Mouvement des citoyens ; Philippe Séguin, président du RPR ; Alain Madelin, président de Démocratie libérale ; Dominique Voynet, porte-parole des Verts ; Thierry Cornillet, président du Parti radical.

Suivront des rencontres avec Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche, le 1er avril ; Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française ; Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, le 2 avril. Après le sommet Asie-Europe à Londres (2 au 4 avril), M. Chirac recevra le 6 avril Pierre-André Wiltzer, délégué général des Adhérents directs de l'UDF.

M. Sapin (PS) se prépare à diriger le conseil régional du Centre

ORLÉANS
de notre correspondant

Le règne de Bernard Harang (UDF-DL) a été des plus brefs. Elu le 20 mars avec les voix du Front national (FN), le nouveau président du conseil régional du Centre a je

té l'éponge, une semaine plus tard (*Le Monde* du 28 mars), sans avoir pu mettre en route l'institution régionale.

La tension était encore extrême dans l'Hémicycle lorsque la séance s'est ouverte, vendredi 27 mars, au surlendemain d'un défilé qui avait rassemblé plus de cinq mille personnes dans les rues d'Orléans pour réclamer la démission du nouveau président. Bancs du public bondés, militants socialistes et de Ras l'front d'un côté, militants du FN de l'autre. M. Harang a alors lu trois feuillets, annonçant à la fin sa démission sous les cris et les applaudissements.

« Une pression médiatique, voire physique, a provoqué dans mon propre camp des défections qui ne me permettent plus de mettre en œuvre le programme que je m'étais fixé », a-t-il déclaré, avant d'accuser : *« Ils portent une lourde responsabilité, ces dirigeants politiques nationaux et locaux qui ont alimenté par leurs propos ou décisions la campagne de diffamation et de déstabilisation politique dont mes amis et moi avons été la cible. »* Il a ajouté : *« La région va être conduite par une minorité, à l'encontre de la volonté majoritaire des citoyens. J'entends déjà les commentaires sur la victoire de la démocratie contre une tentative de coup de force. La vérité est tristement contraire, et le prêt-à-penser n'y changera rien. »*

L'Hémicycle à peine vidé, la droite a continué à se déchirer dans les couloirs et les salles de commission. *« Se faire accuser d'assassins et de collabos, comme nous l'avons été ces jours derniers : les limites de la décence sont dépassées ! »*, protestait-on au RPR, qui depuis le discours de Jacques Chirac tentait de donner l'impression de se replier en bon ordre.

DOUBLE JEU

Les élus gaullistes continuaient cependant à multiplier les mises en cause, accusant notamment – sans le nommer – Renaud Donnedieu de Vabres (UDF-DL), tête de la liste régionale le 15 mars, proche de François Léotard, de double jeu. Le député d'Indre-et-Loire était assis, effondré, aux côtés de cinq autres élus UDF, jurant : ni alliance avec le FN ni avec la gauche.

Dans une salle voisine, Marie-France Stirbois (FN) mettait de l'huile sur le feu, traitant les élus UDF-RPR de *« petits enfants irresponsables et immatures »*, excluant néanmoins M. Harang de l'opprobre général. *« Je le salue*, a-t-elle dit, *il a voulu garder la région à la droite. »* Interrogée sur les tractations avec la droite, elle a précisé : *« Nous étions sans grandes exigences, nous ne demandions pas de vice-présidence. Avoir une présidence de commission, celle de la formation par exemple, cela nous paraissait logique, mais nous n'en sommes même pas venus jusqu'à cela. »*

Arrivée en tête lors du scrutin du 15 mars, la gauche peut envisager le fauteuil présidentiel, dans lequel devrait s'asseoir Michel Sapin (PS), au terme d'un nouveau vote le 6 ou le 9 avril. L'ancien ministre socialiste a qualifié la démission de M. Harang de *« juste retour à l'expression démocratique »*.

Régis Guyotat

François Bayrou, président de Force démocrate, est critiqué dans son parti

LA SEMAINE s'achève sombrement pour l'UDF. Après le refus d'Alain Madelin, président de Démocratie libérale, de menacer d'exclusion les présidents de région UDF élus avec les voix du Front national, suivi de son revirement, puis l'appel de François Bayrou, président de Force démocrate, à la création d'un nouveau parti *« du centre et du centre-droit »*, la confédération menace ruine. En attendant que les chefs de l'UDF se retrouvent à la même table, le 30 mars, à la demande de François Léotard, pour savoir s'ils ont encore quelque chose à se dire, de nouvelles prises de position sont intervenues vendredi 27 mars.

Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, qui avait déjà mis en garde M. Bayrou, dans *Libération* du 26 mars, contre la tentation de faire du centre une *« roue de secours du Parti socialiste »*, se déclare aujourd'hui *« très réservé »* sur l'initiative de l'ancien ministre de l'éducation nationale. M. Goasguen, qui est pourtant secrétaire général de Force démocrate, ajoute que, le cas échéant, il ne se *« retrouverait pas dans un parti du centre en rupture avec la droite »*. Alain Lamassoure, vice-président de Démocratie libérale, qui s'était déclaré *« d'accord »* pour *« réinventer »* l'UDF, a marqué ses distances avec l'initiative de M. Bayrou : *« La refondation de l'UDF ne peut réussir que si elle est le fruit d'une démarche collective et non d'une seule initiative personnelle. C'est la position que je défendrai au sein de Démocratie libérale et de l'UDF »*, a-t-il déclaré dans un communiqué.

A l'inverse, Bernard Stasi, député européen et vice-président de Force démocrate, a *« approuvé tout à fait l'initiative »* de M. Bayrou. D'autres députés européens sont moins convaincus. Yves Verwaerde, membre du bureau politique de Démocratie libérale, a estimé qu'il s'agit d'*« une opération centriste personnelle de François Bayrou »* qui *« ne concerne pas l'ensemble de l'UDF »*. Le radical Jean-Thomas Nordmann a jugé que la démocratie chrétienne *« n'épuisait pas le périmètre de l'UDF »*.

Cécile Chambraud

La gauche « plurielle » détient trente-deux présidences de conseils généraux

Le PS conquiert onze présidences tandis que le PCF obtient celle de l'Allier ; le PRG remporte la Haute-Saône. A droite, l'UDF continue de devancer le RPR. Quatre assemblées départementales doivent élire leur président lundi 30 mars

Après l'élection, vendredi 27 mars, des présidents de conseils généraux, la gauche détient un tiers des assemblées départementales *(24 PS, 4 PRG, 3 PC et 1 MDC) contre un* quart avant le renouvellement cantonal des 15 et 22 mars. Cette progression de douze présidences se fait, pour l'essentiel, au profit du Parti socialiste, qui gagne onze *départements supplémentaires, dont l'Hérault au* détriment d'un divers gauche : Aisne, Alpes-de-Haute-Provence, Ardèche, Finistère, Gers, Meurthe-et-Moselle, Nord, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales et Essonne. Le Parti *radical de gauche et le Parti communiste* prennent respectivement la Haute-Saône, au bénéfice de l'âge, et l'Allier. A droite, l'UDF continue de devancer *le RPR. Trois* présidences n'ont pu être pourvues en raison d'une absence de quorum : il s'agit de la Haute-Corse, de la Guyane et de la Réunion qui devraient être pourvues lundi 30 mars. *Enfin,* le département de l'Indre est présidé, par intérim, par le doyen d'âge (div. d.), en attendant le résultat du second tour, dimanche 29 mars, d'une cantonale partielle.

VOICI les résultats de l'élection des présidents de conseils généraux :

● Ain
Jean Pépin (UDF-DL), sénateur et maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, réélu.

● Aisne
Jean-Pierre Balligand (PS), député et maire de Vervins, a *été élu* au premier tour avec 22 voix contre 20 à Paul Girod (UDF-AD), président sortant.

● Allier
Jean-Claude Mairal *(PCF) a été* élu au premier tour avec 20 voix contre 15 au président sortant, Gérard Dériot (div.d.).

● Alpes-de-Haute-Provence
Jean-Louis Bianco (PS) a été élu par 16 voix contre 14 à Jean-Marie Gibelin (div.d.), alors que droite et gauche sont à égalité dans ce département.

● Hautes-Alpes
Alain Bayrou (UDF-DL), maire de Briançon, succède au sénateur (UDF) Marcel Lesbros, qui ne s'est pas représenté aux cantonales.

● Alpes-Maritimes
Charles Ginésy (RPR), sénateur, réélu.

● Ardèche
Michel Teston (PS) a été élu par 17 voix contre 14 à Jacques Chabal (RPR). Il succède au sénateur Henri Torre (UDF).

● Ardennes
Roger Aubry (div.d.), maire de Villers-Semeuse, réélu.

● Ariège
Robert Naudi (PS), a été réélu au premier tour. La droite n'a pas présenté de candidat.

● Aube
Philippe Adnot (div.d.), sénateur, réélu.

● Aude
Marcel Rainaud (PS), maire de Talairan, a été élu au premier tour avec 29 voix et 5 bulletins blancs. Il succède à Raymond Courrière (PS).

● Aveyron
Jean Puech (UDF-DL), sénateur et maire de Rignac, réélu.

● Bouches-du-Rhône
François Bernardini (PS) a été élu au premier tour avec 37 voix contre 10 à Guy Tessier (UDF-DL), 1 à Daniel Simonpieri (FN) et 5 bulletins blancs ou nuls. Il succède à Lucien Weygand (div. g.), qui ne se représentait pas.

● Calvados
Anne d'Ornano (UDF-DL), maire de Deauville, réélue.

● Cantal
Roger Besse (RPR), réélu.

● Charente
Pierre-Rémy Houssin (RPR), réélu.

● Charente-Maritime
Claude Belot (UDF-rad.), sénateur et maire de Jonzac, réélu.

● Cher
Serge Vinçon (RPR), sénateur, maire de Saint-Amand-Montrond, est élu au premier tour avec 20 voix contre 9 à Maxime Camuzat (PCF) et 5 à Jean-Pierre Saulnier (Verts). Il succède à Jean-François Deniau, battu au premier tour des cantonales, qui vient de donner sa démission de l'UDF.

● Corrèze
Jean-Pierre Dupont (RPR), réélu.

● Corse-du-Sud
Marc Marcangeli (UDF-DL), maire d'Ajaccio, a été élu avec 12 voix contre 6 à *Nicolas Alfonsi* (PRG) et 3 à Félix Luciani (div. g.).

● Haute-Corse
Pas de quorum.

● Côte-d'Or
Louis de Broissia *(RPR), député* et adjoint au maire de Blagny-sur-Vingeanne, réélu.

● Côtes-d'Armor
Claudy Lebreton (PS), maire de *Plénée-Jugon, réélu.*

● Creuse
Gérard Gaudin (RPR) a été élu au premier tour par 14 voix contre 13 à Jean-Jacques Lozach (PS), en remplacement de Bernard de Froment (RPR), qui ne se représentait pas.

● Dordogne
Bernard Cazeau (PS), maire de Ribérac, réélu.

● Doubs
Georges Gruillot (RPR), maire de Vercel, réélu.

● Drôme
Jean Mouton (UDF-FD), maire de Pierrelatte, réélu au troisième tour.

● Eure
Henri Collard (*UDF*-rad.), sénateur et maire de Lyons-la-Forêt, réélu.

● Eure-et-Loir
Martial Taugourdeau (RPR), sénateur, réélu.

● Finistère
Pierre Maille (PS), maire de Brest, a été élu au premier tour par 28 voix contre 25 à Charles Miossec (RPR), président sortant, et 1 bulletin blanc.

● Gard
Alain Journet (PS), maire du Vigan, réélu.

● Haute-Garonne
Pierre Izard (PS), réélu.

● Gers
Philippe Martin (PS) a été élu par 16 voix contre 15 à Yves Rispat (RPR), président sortant.

● Gironde
Philippe Madrelle (PS), sénateur et maire de Carbon-Blanc, réélu.

● Hérault
André Vézinhet (PS), sénateur, a été élu au premier tour avec 39 voix contre 9 à Willy Dimeglio (UDF), en remplacement de Gérard Saumade *(div. g.) qui ne se* représentait pas.

● Ille-et-Vilaine
Pierre Méhaignerie (UDF-FD), député et maire de Vitré, réélu.

● Indre
Alfred Fréville (div.d.) par intérim, élection le 3 avril.

● Indre-et-Loire
Jean Delaneau (UDF-DL), sénateur *et maire* de Château-Renault, réélu.

● Isère
Bernard Saugey (UDF-DL) a été élu au troisième tour par 30 voix contre 28 au député socialiste André *Vallini*. Il succède à *Michel* Hannoun (RPR).

● Jura
Gérard Bailly (RPR), maire d'Uxelles, a été réélu.

● Landes
Robert Cabé (PS) a été réélu au premier tour avec 23 voix contre 7 à Louis Collonque (UDF). Il assurait l'intérim depuis le départ forcé, en décembre 1997, d'Henri Emmanuelli.

● Loir-et-Cher
Michel Dupiot (UDF) a été élu par 20 voix contre 10 à Michel Eimer (PS).

● Loire
Pascal Clément (UDF-DL), député, maire de Saint-Marcel-de-Félines, réélu.

● Haute-Loire
Jacques Barrot (UDF-FD), député et maire d'Yssingeaux, réélu.

● Loire-Atlantique
Luc Dejoie (RPR), sénateur et maire de Vertou, réélu.

● Loiret
Eric Doligé (RPR), député et maire de Meung-sur-Loire, réélu.

● Lot
Jean Milhau (PRG), réélu.

● Lot-et-Garonne
Jean François-Poncet (UDF-FD), sénateur, a été élu au premier tour avec 22 voix contre 17 à Guy Saint-Martin (PS) et un bulletin blanc.

● Lozère
Jean-Paul Pottier (UDF-DL), maire de Meyrueis, a été élu au premier tour par 20 voix contre 5 à Jacques Gasperin (PS).

● Maine-et-Loire
André Lardeux (RPR), réélu.

● Manche
Jean-François Le Grand (RPR), sénateur, maire de Lessay, a été élu au premier tour par 28 voix contre 14 à Michel Thoury (UDF-FD) et 9 à Michel Levilly (PS) et 1 à Fernand Le Rachinel (FN).

● Marne
Albert Vecten (UDF-FD), sénateur, réélu.

● Haute-Marne
Bruno Sido (RPR), maire de Saint-Blin, *a été élu au premier tour avec* 21 voix contre 6 à Christian Toussaint (RPR) et 5 à Pascal Grisoni (PS). Il succède à Pierre Niederger-ger (UDF-DL) qui ne se représentait pas.

● Mayenne
Jean Arthuis (UDF-FD), sénateur et maire de Château-Gontier, réélu.

● Meurthe-et-Moselle
Michel Dinet *(PS)* a été élu au premier tour par 23 voix sur 45. Il succède à Jacques Baudot (UDF-FD). La droite n'a pas présenté de candidat.

● Meuse
Roger Dumez (div.d.), maire de Saint-Mihiel, a été élu au deuxième tour avec 16 voix contre 11 à Bertrand Pancher (UDF-DL), maire de Bar-le-Duc, et 3 à Alain Clément (PS). Il y a eu un bulletin blanc.

● Morbihan
Jean-Charles Cavaillé (RPR) a été élu au premier tour avec 32 voix contre 9 à Albert Berthy (PS) et un bulletin nul. Il succède à Raymond Marcellin (UDF-DL) qui ne se représentait pas.

● Moselle
Philippe Leroy (RPR), maire de Vic-sur-Seille, réélu.

● Nièvre
Bernard Bardin (PS), réélu.

● Nord
Bernard Derosier (PS) a été élu au premier tour par 46 voix contre 29 à Jean-René Lecerf (UDF) et 3 bulletins nuls. Il succède à *Jacques Donnay* (RPR).

● Oise
Jean-François Mancel (div.d.), exclu du RPR, a été réélu au premier tour par 21 voix contre 16 à André *Vantomme* (PS), maire de Clermont, et 4 bulletins blancs.

● Orne
Gérard Burel (RPR), réélu.

● Pas-de-Calais
Roland Huguet (PS), sénateur, réélu.

● Puy-de-Dôme
Pierre-Joël Bonté (PS) a été élu au premier tour avec 40 voix. Il y a eu 21 bulletins blancs ou nuls. Il succède à Georges Chometon (UDF-FD).

● Pyrénées-Atlantiques
François Bayrou, député et président de Force démocrate, réélu.

● Hautes-Pyrénées
François Fortassin (PRG), réélu.

● Pyrénées-Orientales
Christian Bourquin (PS) a été élu au premier tour avec 16 voix contre 1 à Jean Galindo (div.d.) et 14 abstentions. Le président sortant, René Marquès (UDF-AD), ne s'est pas représenté.

● Bas-Rhin
Philippe Richert (UDF-FD), sénateur, a été élu par 38 voix contre 4 pour Jean-Claude Petitdemange (PS), adjoint au maire de Strasbourg. Il succède à Daniel Hoeffel (UDF-FD), qui ne s'est pas représenté aux cantonales.

● Haut-Rhin
Constant Goerg (div.d.) a été élu au premier tour avec 20 voix. Il y a eu 10 bulletins blancs et un nul. Jean-Jacques Weber (UDF-FD), président sortant, ne s'est pas représenté.

● Rhône
Michel Mercier (UDF-FD), sénateur et maire de Thizy, réélu.

● Haute-Saône
Marc Roussel (PRG), 83 ans, a été élu au troisième tour, au bénéfice de l'âge, en ayant obtenu autant de voix que Jean Reyboz (div.d.), 77 ans.

● Saône-et-Loire
René Beaumont (UDF-DL), réélu.

● Sarthe
Roland du Luart (UDF-AD), sénateur, a été élu par 25 voix contre 14 à Roland Becdelièvre (PS), en remplacement de François Fillon (RPR), élu président du conseil régional des Pays de la Loire.

● Savoie
Michel Barnier (RPR), sénateur, réélu.

● Haute-Savoie
Ernest Nycollin (UDF-rad.), seul candidat, a été élu au premier tour avec 32 voix sur 33 votants.

● Seine-Maritime
Charles Revet *(UDF), sénateur et* maire de Turretot, réélu.

● Deux-Sèvres
André Dulait (UDF-FD), sénateur et maire de Ménigoute, réélu.

● Somme
Fernand Demilly (UDF), sénateur, réélu.

● Tarn
Thierry Carcenac (PS), député, réélu.

● Tarn-et-Garonne
Jean-Michel Baylet (PRG), sénateur et président du parti radical de gauche, réélu.

● Var
Hubert Falco (UDF-DL), sénateur, réélu.

● Vaucluse
Jacques Bérard (RPR) a été élu au troisième tour au bénéfice de l'âge, la droite et la gauche ayant voté à égalité pour leur candidat.

● Vendée
Philippe de Villiers (MPF), député, réélu.

● Vienne
René Monory (UDF-FD), président du Sénat, a été réélu avec 23 voix contre 15 à Alain Claeys, député et trésorier *national du PS.*

● Haute-Vienne
Jean-Claude Peyronnet (PS), sénateur, réélu.

● Vosges
Christian Poncelet (RPR), sénateur et maire de Remiremont, réélu.

● Yonne
Henri de Raincourt (UDF-DL), sénateur et maire de Saint-Valérien, réélu.

● Territoire-de-Belfort
Christian Proust (MDC), réélu.

● Seine-et-Marne
Jacques Larché (UDF-DL), sénateur, réélu.

● Yvelines
Franck Borotra (RPR), député, réélu.

● Essonne
Michel Berson (PS), maire de Crosne, seul candidat, a été élu au premier tour avec 23 voix et 18 abstentions. Il succède à Xavier Dugoin (RPR).

● Hauts-de-Seine
Charles Pasqua (RPR), sénateur, réélu.

● Seine-Saint-Denis
Robert Clément (PCF), réélu.

● Val-de-Marne
Michel Germa (PCF), réélu.

● Val-d'Oise
François Scellier (UDF-rad.), réélu.

● Guadeloupe
Marcellin Lubeth (PPDG) a été élu au second tour. Il succède à Dominique Larifla (PSG).

● Martinique
Claude Lise (PPM), sénateur et maire de Fort-de-France, réélu.

● Guyane
Le quorum n'a pas été atteint ; l'élection a été reportée au lundi 30 mars.

● La Réunion
Le quorum n'a pas été atteint du fait de l'absence des conseillers de gauche ; l'élection a été reportée au lundi 30 mars.

Michel Hannoun (RPR) a renoncé à l'Isère

La présidence du conseil général de l'Isère reste à droite mais change de famille politique. Président sortant, Michel Hannoun (RPR), qui avait succédé à Alain Carignon (RPR), condamné à quatre ans de prison ferme dans des affaires de corruption, n'a pas demandé le renouvellement de son mandat. Lui-même mis en examen, M. Hannoun, conseiller général de Voiron, a cédé la place à Bernard Saugey (UDF-DL), premier vice-président sortant. Au premier et au deuxième tours, M. Saugey a recueilli la voix de vingt-neuf des trente conseillers de droite, l'un d'entre eux persistant à voter blanc. Au troisième tour, le récalcitrant a permis à l'administrateur général de *Lyon-Figaro* de l'emporter sur André Vallini (PS) avec trente suffrages, contre les vingt-huit de gauche.

Jean-Louis Bianco (PS) au bout de ses peines

Depuis 1992, Jean-Louis Bianco, ancien secrétaire général de l'Elysée auprès de François Mitterrand et ancien ministre des gouvernements Cresson et Bérégovoy, visait la présidence du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. Fort de l'accueil enthousiaste des dirigeants et militants d'une fédération socialiste qui, bien qu'il ne fût pas encore des leurs, avait besoin d'une « locomotive », il était parti à l'assaut d'un bastion perdu par la gauche quatre ans auparavant.

Elu conseiller général dans le canton de Digne-Ouest, en mars 1994, maire de Digne-les-Bains en juin 1995, député en juin 1997, M. Bianco a accédé, vendredi 27 mars, douze jours après avoir été réélu au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la présidence qu'il convoitait. Les 15 et 22 mars, les élections cantonales avaient donné une nouvelle parité gauche-droite au sein du conseil général, mais René Cèze (div. d.), élu d'Allos-Colmars, a apporté à M. Bianco, dès le premier tour de scrutin, la voix qui lui manquait pour succéder à Pierre Rinaldi (RPR).

Jean-Jacques Weber (UDF-FD) en échec à Colmar

La majorité de la droite du Haut-Rhin a voté contre les méthodes de Jean-Jacques Weber (UDF-FD). Condamné le 4 mars, pour abus de confiance, travail clandestin et subornation de témoin, à vingt mois de prison avec *sursis et deux ans d'inéligibilité – jugement* dont il a fait appel –, le président sortant du conseil général a tenté malgré tout de garder la main en demandant à l'un de ses proches, Francis Flury, maire de Brunstatt et représentant du canton de Mulhouse-Sud, de se porter candidat à la présidence. Avant même le premier tour de *scrutin, vendredi* 27 mars, *M. Flury* a demandé une interruption de séance pour retirer sa candidature, tant les jeux étaient faits.

Une partie des élus de l'UDF, du RPR, du groupe des indépendants et les quatre représentants de la gauche avaient décidé de donner leurs *suffrages à Constant Goerg (div. d.). Du coup,* le conseiller et maire d'Andolsheim s'est retrouvé seul candidat, et a ainsi obtenu la majorité absolue dès le premier vote.

Tensions entre le préfet de Corse et le nouvel exécutif régional

SI LA CORSE a été épargnée par les polémiques sur le Front national, le climat post-élections territo*riales et cantonales est marqué, malgré tout*, par une certaine nervosité dans les rangs de la droite insulaire. A Bastia, le président sortant du conseil général, Paul Natali (RPR), a empêché, vendredi 27 mars, l'élection d'un nouveau président : menacé par une poussée de la gauche et par des risques de défection dans son propre camp, le président sortant a fait *pression sur les élus de droite, allant* semble-t-il jusqu'à les retenir dans son bureau : faute de quorum, l'élection a été reportée au 30 mars.

En Corse-du-Sud, l'élection territoriale a *déclenché* une crise dans la municipalité d'Ajaccio *(Le Monde* du 28 mars). Enfin et surtout, le torchon brûle déjà entre le nouvel *exécutif de l'assemblée de* Corse et le préfet Bernard Bonnet. Celui-ci demande ni plus ni moins que la destruction partielle d'une extension de l'hôtel de l'assemblée, menée à son terme malgré l'annulation de plusieurs permis de construire.

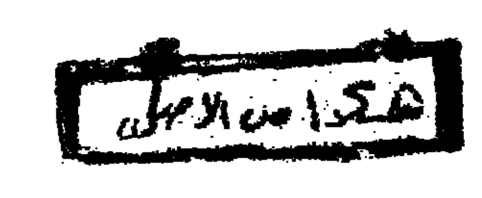
M. Bonnet est ainsi dans son rôle de préfet chargé d'établir l'Etat de droit. Mais le choix du moment – dans une affaire qui dure depuis 1993 – est ressenti comme un geste *délibérément* inamical en direction des élus : M. Bonnet a alerté la justice mercredi, la veille *de l'élection de l'exécutif local.*

« BRAS DE FER »

Dans l'entourage de José Rossi (UDF-DL), nouveau président de l'assemblée, on indique déjà que, au-delà de cette affaire, un « bras de fer » va sans doute s'ouvrir entre MM. Rossi et Jean Baggioni (RPR), *réélu à la présidence* du conseil exécutif, et le préfet. On fait observer que M. Rossi, ancien rapporteur du statut de la Corse à l'Assemblée nationale, saura exploiter à fond ses potentialités, tandis que M. Baggioni, « lâché » pendant la campagne par l'appareil national du RPR, ne l'oubliera pas. Bref, face à un préfet réputé très jacobin, le *tandem Rossi*-Baggioni aurait bien l'intention de gérer l'île avec le maximum d'« *autonomie* ».

Jean-Louis Andreani





هذا من الاهرام

POLICE Organisées du 30 mars au 2 avril, *les élections professionnelles* dans la police nationale devraient provoquer une recomposition du paysage syndical. Intervenant après l'éclatement de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), proche du Parti socialiste, ce scrutin est l'occasion de mettre au clair de *multiples conflits opposant* différents responsables syndicaux. ● LES COMMISSAIRES DE POLICE craignent pour leur avenir et s'inquiètent de la volonté du Syndicat national des officiers de police (SNOP) d'obtenir la suppression *pure et simple* de leur corps. ● LE SCORE de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), *proche de l'extrême* droite, sera examiné avec la plus grande attention. Profitant de l'interdiction du FN-Police et de l'absence du syndicat Solidarité-police, la FPIP pourrait largement dépasser les 6,7 % de voix obtenus en 1995.

Les élections dans la police vont provoquer une recomposition syndicale

Avancé du fait de l'éclatement de la FASP, le scrutin aura lieu du 30 mars au 2 avril parmi les différentes catégories de fonctionnaires. Avant la mise en œuvre d'importantes réformes, le ministère de l'intérieur attend de connaître le rapport de forces exact entre une kyrielle d'organisations

LES ÉLECTIONS professionnelles dans la police nationale n'auraient dû avoir lieu que dans neuf mois. C'est pourtant du lundi 30 *mars au jeudi* 2 avril 1998 que les fonctionnaires dépendant du ministère de l'intérieur, policiers et administratifs, seront invités à glisser leurs bulletins dans l'urne. Le délai de trois ans entre deux scrutins n'a pas été respecté pour cause de bouleversement profond du paysage syndical et de paralysie des instances paritaires de gestion. La dernière consultation avait eu lieu en décembre 1995. La disparition de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), proche du Parti socialiste et longtemps majoritaire dans le corps de maîtrise et d'application, qui rassemble les gardiens de la paix, les brigadiers et les brigadiers-chefs, a provoqué un véritable blocage.

Le ministère de l'intérieur se retrouvait ainsi subitement privé de l'un de ses principaux interlocuteurs. Il a d'ailleurs décidé de retarder au lendemain de l'élection le traitement de plusieurs dossiers sensibles, notamment celui de la réforme de la préfecture de police. Les organisations syndicales, issues de l'éclatement de la FASP, ont, quant à elles, donné libre cours à leurs rivalités, tournant autour de contentieux liés à la Fédération qui n'ont jamais été véritablement réglés.

Syndicats et administration, tous attendent donc du futur scrutin une véritable recomposition, permettant de mesurer les nouveaux rapports de forces dans le corps de maîtrise et d'application, qui comptait, au 31 décembre 1997, 93 379 agents, sur un total de 113 126 policiers. Vers qui vont s'orienter les suffrages des fonctionnaires ? Se laisseront-ils tenter par un vote protestataire en faveur de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, extrême droite) *(lire ci-dessous)* ?

La campagne a été marquée par un affrontement entre les anciens responsables de la FASP, qui s'est d'abord traduit par une bataille de procédure opposant la branche police de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) et le Syndicat général de la police (SGP). A son époque, la FASP rassemblait la majorité des suffrages des gardiens de la paix à Paris et en province grâce à deux organisations syndicales : le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) concentrait ses forces sur la province, tandis que le SGP se limitait à Paris et à la région Ile-de-France.

Après l'éclatement de la Fédération, les deux syndicats et leurs dirigeants, Jean-Louis Arajol (SGP) et Elie Puigmal (SNPT) – ce dernier soutenu par l'UNSA-Police, auquel il appartient –, se sont retrouvés dans des camps opposés. Le SGP souhaitant présenter des candidats en province, le SNPT, contestant sa représentativité, a porté l'affaire devant les tribunaux administratifs.

« TOUJOURS PLUS DE CONTRAINTES »

Cette semaine, les cours administratives d'appel de Lyon et Marseille lui ont donné tort : le SGP, tout la FPIP, qui faisait lui aussi l'objet d'un recours, pourront présenter leurs candidats.

Les manœuvres de prétoire auraient presque fait oublier l'ordinaire de la campagne électorale. Sur le terrain, le SGP, comme ses concurrents le SNPT et l'UNSA-Police de Joaquin Masanet, ont enregistré les critiques de leurs adhérents contre la réforme des horaires, qui a sensiblement modifié les rythmes de travail. *« Les gardiens de la paix ont le sentiment de subir toujours plus de contraintes et toujours moins d'avantages »*, souligne M. Puigmal. M. Masanet s'étonne que *« l'organisation du travail soit la même à Toulouse et en Corrèze »*, tandis que M. Arajol propose que les horaires des gardiens de la paix soient revus *« département par département, à l'occasion de la loi sur les trente-cinq heures »*.

Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance (droite modérée), qui espère tirer un profit électoral des divisions adverses, met quant à lui plutôt l'accent sur les problèmes de manque de moyens. Selon lui, les petites et moyennes circonscriptions de police, situées le plus souvent dans des zones urbaines moins peuplées, sont à *« la limite de la rupture »* en termes d'effectifs. Les policiers ne sont plus en mesure d'assurer leur tâches dans de bonnes conditions. Quant au recrutement d'adjoints de sécurité, il les rassure d'autant moins, estime M. Boyer, qu'ils *« ont peur que ceux-ci prennent leur place »*.

Les responsables syndicaux sont, par ailleurs, unanimes pour s'inquiéter des risques d'une forte abstention. Le règlement du scrutin précise en effet que si le quorum de 50 % de votants n'est pas atteint il est nécessaire de procéder à un second tour, au cours duquel toutes les organisations syndicales sont libres de se présenter.

L'occasion pour de petites formations éliminées du premier tour en raison de leur non-représentativité de faire leur réapparition et de morceler un peu plus le vote policier.

Pascal Ceaux

Sous la menace du vote d'extrême droite

LES UNS craignent *« une percée »*. Les autres se veulent rassurants, prêts à jurer que le phénomène va être *« contenu »*. Pourtant, tous les syndicats de policiers républicains se posent la question : combien de suffrages l'extrême droite *va-t-elle être capable de rassembler ?* Philippe Bitauld, le président de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), n'a *pas ces inquiétudes, même s'il se refuse à tout* pronostic. *« Je laisse aux électeurs le soin de porter la FPIP au plus haut niveau »*, dit en riant le président du syndicat d'extrême droite.

Alors, 6,78 % des voix pour la FPIP, comme en décembre 1995, lors du dernier scrutin ? 10 % ? 15 %, avec des pics à 20 % dans la région Provence - Alpes-Côte d'Azur ? L'organisation dirigée par Philippe Bitauld a l'avantage d'être la seule en lice sur son créneau. Les autres syndicats classés à l'extrême droite n'ont pas été en mesure de concourir dans cette élection, parce qu'ils n'ont pas été jugés suffisamment représentatifs, au regard des critères définis par la loi Perben. La FPIP pourrait également profiter de l'interdiction du FN-police, émanation directe du Front national, par le tribunal de grande instance d'Evry (Essonne), le 10 mars 1997. Cela suffira-t-il pour autant à capter tous les suffrages des policiers tentés par le vote d'extrême droite ? Ainsi, la Fédération de Philippe Bitauld, qui réussit d'habitude ses meilleurs scores chez les CRS, n'a pas obtenu l'onction du Front national, avec lequel elle refuse d'ailleurs tout rapprochement trop voyant.

« INTOLÉRABLE MONOPOLE »

Dans un communiqué de presse en date du 26 mars, Philippe Olivier, délégué général adjoint du FN, se prononçait, au nom de son parti, en faveur du *« boycott »* du scrutin. *« Seuls les syndicats du système ont reçu l'accord du ministère de l'intérieur. Le Front national condamne cet intolérable monopole syndical »*, est-il notamment écrit dans ce court texte.

Pour ajouter à la confusion, Solidarité-police, le petit syndicat proche du FN, s'est déclaré en faveur de l'abstention, dans l'espoir de pousser les électeurs vers un second tour. Et le non moins modeste Syndicat professionnel des policiers de France (SPPF), 0,4 % des voix aux élections de décembre 1995, a été pris dans le maëlstrom judiciaire qui a emporté deux de ses dirigeants : Frédéric Jamet, un officier ancien responsable du FN-police, et Patrick Guillermic ont tous les deux été mis en examen, mardi 3 février, dans le cadre d'une affaire d'*« association de malfaiteurs »*, et écroués. De l'aveu même des autres dirigeants syndicaux, il est impossible de prévoir les conséquences de ces événements sur le vote.

Sur le terrain, la FPIP a officiellement mené une campagne de proximité, évitant une excessive politisation. *« Nous voulons nous placer sur le plan de la défense des intérêts des policiers*, revendique Philippe Bitauld. *A la différence des autres organisations, nous ne sommes pas liés à des confédérations ou des mouvements plus vastes, notre spécificité est de défendre les intérêts catégoriels. »* Comme ses concurrents, la FPIP espère que le scrutin ne connaîtra qu'un seul tour. Un éventuel deuxième tour aurait pour effet immédiat la réapparition de Solidarité-police ou de la SPPF, autant de candidats chasseurs de voix sur les mêmes terrains...

P. Ce.

Deux ans de prison ferme sont requis contre Bernard Tapie

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

« Quatre années de prison, dont deux ans ferme ; interdiction des droits civils et civiques pendant cinq ans, non confusion des peines » avec les huit mois de prison infligés dans l'affaire du match truqué Valenciennes-OM : loin de protester, comme il l'avait fait lors du procès en première instance lorsqu'il avait été condamné à trois ans de prison, dont dix-huit mois ferme, Bernard Tapie a écouté sans broncher, vendredi 27 mars, l'avocat général de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Denis Mondon, requérir contre lui avec sévérité dans l'affaire des *« comptes de l'OM »*. Seuls une moue des lèvres et un battement de pieds trahissaient une nervosité grandissante à mesure que le magistrat alourdissait, à de rares exceptions près, les peines des seize autres protagonistes de cette affaire.



PROCÈS

L'armée du *« généralissime »* Tapie, avec ses *« supplétifs »*, ses *« officiers supérieurs »* et ses *« généraux »*, pour reprendre la formule de M. Mondon, comparaissait depuis mardi 24 mars devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence pour faux, usage de faux, abus de confiance, abus de biens sociaux, etc. (*Le Monde du* 25 mars). Tous avaient été condamnés lors du procès en première instance pour avoir contribué, par le biais de fausses factures et de prêts fictifs liés aux transferts de joueurs vedettes, au détournement de 101 millions de francs au préjudice de l'OM, entre 1987 et 1993.

Vendredi, Denis Mondon a réclamé trois ans de prison, dont 18 mois avec sursis, contre Alain Laroche, l'ex-directeur administratif de l'OM ; trois ans de prison avec sursis contre l'ancien directeur général Jean-Pierre Bernès ; deux ans de prison avec sursis contre Elie Fellous, le trésorier ; un an de prison avec sursis contre Michel Hidalgo, ancien manager de l'OM ; dix-huit mois de prison avec sursis contre Jean-Louis Levreau. Contre les deux « intermédiaires » Manuel Barbosa et Jean-Louis Haguenauer, Denis Mondon a requis quinze mois avec sursis.

D'emblée, l'avocat général s'était livré à un décorticage dévastateur de la comptabilité du club et de son *« habillage »*. L'OM, a expliqué M. Mondon, connaissait dans les années 80 un endettement important. *« Le chiffre d'affaires augmentait grâce à une perpétuelle fuite en avant. Les responsables* [Elie Felous et Alain Laroche] *se livraient à des acrobaties permanentes. On espérait se refaire par la vente des joueurs, mais certains transferts étaient moins bons que d'autres. Bientôt sont apparus les premiers faux, les abus de biens sociaux. Les comptes ont été habillés. Les contrôles de la ville de Marseille et de la Ligue de football ont été rendus quasiment impossibles. »* Plus tard, l'avocat général dénoncera les dérives d'une équipe *« engagée avec cynisme dans une guerre sportive où la gagne et le succès permettaient tout, pour qui la fin justifiait tous les moyens »* ; des gens *« aux salaires de potentats »* qui fuient aujourd'hui leurs responsabilités et se réfugient dans le *« césarisme »*, ce culte du chef qui permet de s'abriter derrière son supérieur hiérarchique, en l'occurrence Bernard Tapie, et de se défausser les uns sur les autres lorsque les choses vont mal.

« INNOMBRABLES ABSENTS »

Jeudi, à l'issue de deux jours d'audience, les avocats de Bernard Tapie s'étaient efforcés de semer le doute sur le jugement de première instance, rendu, selon Me Gaëtan Di Marino, *« dans la passion et la fébrilité des médias »*. Estimant que les prévenus n'avaient fait que se plier à des pratiques depuis longtemps en vigueur dans le monde du football, le conseil de M. Tapie s'était étonné *« des innombrables absents de ce dossier »* : les commissaires aux comptes ; les dirigeants d'autres clubs français *« qui faisaient les mêmes opérations, passaient par les mêmes sociétés, signaient les mêmes conventions »* ; les joueurs, enfin, qui ont été les grands bénéficiaires de la valse des millions mais dont aucun n'est poursuivi. *« Se pourrait-il qu'il y ait ici deux poids et deux mesures ? Que l'OM et son président aient servi de boucs émissaires ? »*, s'est demandé l'avocat.

Me Di Marino, s'est appliqué à démontrer que Bernard Tapie, loin d'avoir agi par interêt personnel, ne pouvait pas être déclaré coupable d'abus de bien sociaux. *« Des 30 000 pièces du dossier, pas une seule n'indique de la part M. Tapie le moindre enrichissement personnel. Bien au contraire, il est entré à l'OM avec de l'argent et il en est ressorti sans un sou. De ses deniers personnels, M. Tapie a mis 49,9 millions de francs dans les caisses du club »*, a-t-il ainsi affirmé.

La cour a mis son arrêt en délibéré au 4 juin.

Roland-Pierre Paringaux

Les commissaires et les officiers face à face par-delà les urnes

CHEZ ses pairs, le syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (Schfpn), n'a pas d'ennemi. A peine des concurrents. Il réunit, autour de son sigle un brin compliqué, l'écrasante majorité des commissaires. Lors des dernières élections, il avait raflé six sièges, sur les six disponibles à la commission administrative paritaire (CAP) formée à l'issue du scrutin. Aujourd'hui FO-Police, et le Syndicat national des commissaires (SNC), rattaché à l'UNSA-Police, n'ont guère d'espoir de bousculer l'ordre établi. Les commissaires se tournent naturellement vers le syndicat majoritaire, qui leur semble, de ce fait, le meilleur défenseur du corps. Même si André-Michel Ventre jure haut et fort qu'*« il ne sera pas facile de se maintenir »* et qu'il décèle chez ses collègues *« une angoisse sur l'avenir du corps et de l'institution »*.

L'angoisse de l'avenir ? Les commissaires la doivent sans doute à la réduction sensible de leur nombre prévue dans la loi d'orientation de janvier 1995, et peut-être aussi un peu aux tonitruantes revendications de leur seul et unique rival, le Syndicat national des officiers de police (SNOP).

L'organisation de Michel Albin ne vise, selon le Schfpn, rien d'autre que la disparition du corps de conception et de direction, autrement dit des commissaires de police. Il verrait bien à la place un corps unique de commandement composé d'officiers et d'officiers généraux. Du coup, André-Michel Ventre dénonce, pêle-mêle, l'*« ambiance délétère générée par cette lutte des classes »* et les cas, plus nombreux que par le passé, de *« refus d'obéissance des officiers aux commissaires »*.

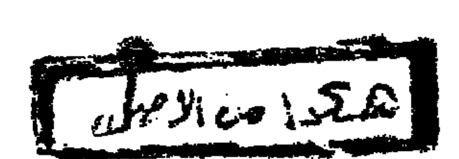
Michel Albin, le secrétaire général du SNOP, proteste de son innocence. Il ne veut pas la mort du commissaire. Pas encore. Il attend de lui qu'*« il réfléchisse à la sécurité et élabore des politiques de sécurité »*. Les commissaires, *« nous les voulons à la conception, pour pouvoir occuper, quant à nous, tout notre espace de commandement »*, ajoute-t-il. De son propre aveu, ses intentions ne sont tout de même pas totalement pacifiques. Face à des commissaires récalcitrants, il se dit prêt à user de la manière forte. *« Nous leur dirons*, proclame Michel Albin, *si vous ne voulez pas bouger, il faudra vous tuer. »*

Avec près de 61 % des voix, en décembre 1995, le SNOP était majoritaire dans tous les départements français, à l'exception du Val-de-Marne. Cette fois, le scrutin pourrait s'annoncer plus difficile, notamment en Ile-de-France. Le syndicat de Michel Albin devrait y subir la concurrence de Synergie, bien implanté dans la région parisienne. D'autant que ce dernier a appuyé fortement les officiers des brigades centrales de la préfecture de police et des offices centraux qui protestaient contre le nouveau régime des frais professionnels qui leur est imposé depuis le 1er janvier (*Le Monde* du 19 mars).

« MANIPULATIONS DE CHEFS »

Michel Albin s'attend à un léger recul de l'influence du SNOP, tout au moins à Paris. Sur le ressort de la préfecture de police, il ne saurait être le bénéficiaire d'un mécontentement qu'il estime savamment entretenu par des *« manipulations de chefs de service »*. Cet éventuel faux pas pourrait cependant être compensé par une poussée en province, où les officiers ont été les principaux bénéficiaires de la prime de commandement, instaurée à la demande du syndicat de M. Albin, en vue d'une plus grande transparence des revenus des policiers. Quoi qu'il en soit, André-Michel Ventre et le Schfpn promettent d'avoir un œil attentif sur les résultats électoraux du SNOP. *« Nous verrons alors »*, conclut M. Ventre qui ne rêve que d'officiers qui occupent *« toute leur place, mais rien que leur place, si la stratégie d'élimination des commissaires de police, est oui ou non validée par la base des officiers »*.

P. Ce.



هكذا من الاعلى

Une mère et sa fille provoquent un extraordinaire embrouillamini devant la cour d'assises de la Haute-Savoie

Le meurtre d'Othman Layadi restera inexpliqué

La cour d'assises de la Haute-Savoie a acquitté, jeudi 26 mars, une femme accusée d'avoir tué son mari, présumé père incestueux. Sa fille, qui comparaissait à ses côtés, a été condamnée à trois ans de prison ferme. Au terme d'une plaidoirie méthodique et rigoureuse, Mᵉ Marc Dufour, l'avocat de Fatiha Layadi, a convaincu les jurés que sa cliente, malgré ses aveux répétés, ne pouvait être l'auteur du meurtre.

ANNECY
de notre envoyé spécial

Saura-t-on jamais qui a tué Othman Layadi d'une balle dans la tête, le 20 janvier 1995, à Saint-Pierre-en-Faucigny (Haute-Savoie) ? Le coupable présumé avait pourtant été rapidement identifié : après vingt-quatre heures de garde à vue, Fatiha, la femme de la victime, s'accusait du meurtre. Jeudi 26 mars, elle comparaissait devant la cour d'assises de la Haute-Savoie, à Annecy, pour *« assassinat »*. Mounira, sa fille aînée, poursuivie pour *« avoir fait obstacle à la manifestation de la vérité »* et pour *« non-assistance à personne en péril »* – des délits habituellement jugés devant un tribunal correctionnel –, avait pris place sur une chaise, à l'extérieur du box des accusés.

Le président Alain Uran mène les débats au pas de charge. Le rappel rapide des faits, l'audition peu poussée des experts et des deux seuls témoins convoqués, l'absence de la partie civile qui s'était désistée quelques jours plus tôt, tout cela devait permettre de clore les débats plus tôt que prévu et de rendre un verdict le soir même alors que le procès était programmé sur deux jours.

Puis vint la plaidoirie de Mᵉ Marc Dufour, conseil de Fatiha Layadi et, avec elle, le coup de théâtre. Reprenant minutieusement les pièces du dossier, l'avocat réussit à convaincre, par une démonstration qu'il qualifie de *« mathématique »*, de l'impossibilité matérielle pour sa cliente d'avoir tiré sur son mari : à l'heure du crime, elle prenait un café dans un bar du village.

Décontenancé, le président se replonge dans le dossier, vérifie des dates, relit des dépositions. A l'issue de la plaidoirie, il s'adresse à Mounira : *« Qui a tiré sur votre père ? » « C'est pas moi,* répond la jeune fille, *ça j'en suis sûre »*. La même question est posée à la mère.

« C'est moi !

– Mais votre avocat pense que ce n'est pas vous », s'énerve le président.

– Je ne sais même plus », lance l'accusée.

Sur ces mots, l'audience est suspendue, le président et ses deux assesseurs quittent la salle, laissant les jurés à leur perplexité. A leur retour, les deux accusées maintiennent leurs positions, puis la cour se retire enfin pour délibérer. Après une heure et demie, le verdict tombe : Fatiha, la mère, est acquittée, Mounira, la fille, est condamnée à quatre ans d'emprisonnement dont un avec sursis, pour le seul chef de *« non-assistance à personne en péril »*.

Les deux femmes s'effondrent. Fatiha, désormais libre, crie sa douleur : *« Oh non ! »*. En démontrant l'innocence de sa cliente, Mᵉ Dufour a réussi à introduire le doute dans l'esprit des jurés, mais il a aussi stigmatisé Mounira. Si sa mère est innocente, peut-être la jeune fille est-elle coupable. A aucun moment les deux femmes ne se sont désolidarisées. Fatiha s'est-elle accusée pour sauver sa fille, ou bien a-t-elle réellement tué son mari ? Elles seules le savent.

« INTERCHANGEABILITÉ »

Elles font bloc, comme elles l'avaient déjà fait en 1992, lorsque Othman avait été accusé de viol par sa fille. A l'époque déjà, les deux femmes s'étaient soutenues mutuellement, avaient décidé d'engager une procédure judiciaire, avant de se rétracter. Mais la machine judiciaire était en marche. En décembre 1994, Othman comparaît devant la cour d'assises de Haute-Savoie, déjà présidée par Alain Uran, il est acquitté. Plus tard on apprendra la raison de ces rétractations : les deux femmes avaient conclu un pacte avec Othman. En échange du désistement de Mounira, son père devait quitter la maison familiale et continuer à en payer les traites. Pourtant, il revient. Pour Fatiha et Mounira c'est la provocation de trop. Elles scellent un nouveau pacte. Ensemble, elles se procurent l'arme du crime. Ensemble, sans doute, elles échafaudent un plan.

Chacune avait des raisons d'en vouloir à Othman : Mounira avait été violée ; Fatiha, mariée contre son gré à l'âge de dix-sept ans, ne supportait plus ce mari, certes *« travailleur acharné »*, mais *« rustre et violent »*.

Le psychologue chargé d'examiner les deux femmes évoque leur *« interchangeabilité »*, leurs relations de *« type fusionnel »*. *« On ne sait plus qui est la mère et qui est la fille,* explique-t-il. *Elles sont l'ombre l'une de l'autre »*. Les psychiatres parlent de personnalités *« manipulatrices, ambiguës, affabulatrices et calculatrices »*. *« Ces deux femmes me paraissent diaboliques,* lâche pour sa part, l'avocat général Denis Robert-Charrerau. *Une entente aussi parfaite entre deux personnes pour tricher, pour mentir, c'est exceptionnel »*. L'une se présente sous des dehors de mère de famille modeste mais soucieuse de son honorabilité. L'autre joue encore de son jeune âge pour susciter la compassion.

A elles deux, Fatiha et Mounira ont réussi à berner tout le monde lors de l'affaire de viol. Le président Uran s'en souvient. *« Vous m'avez menti à la première audience,* rappelle-t-il. *Vous étiez à cette même place et moi aussi »*. *« Je voulais seulement protéger ma mère,* répond la jeune fille, *je ne pense pas que ce soit mal »*. Peu après le premier procès, les deux femmes ont encore mené en bateau les gendarmes chargés de l'enquête sur le meurtre d'Othman. *Dans un premier temps*, Mounira, la fille, s'est accusée du meurtre. Six auditions successives ne lui feront pas changer d'avis. Mais au bout de vingt-quatre heures, Fatiha avoue être la seule responsable. Sa fille dès lors, revient sur ses premières déclarations et affirme s'être accusée pour éviter la prison à sa mère.

Les deux femmes mentent, encore et encore, embrouillent les enquêteurs avec un aplomb étonnant. Tant de faits inexpliqués n'ont pas ébranlé le juge d'instruction de Bonneville qui s'est satisfait des aveux de la mère pour la renvoyer devant les assises. La rapidité des débats n'a pas non plus permis d'y voir plus clair. A aucun moment la responsabilité de Mounira n'a été évoquée. Mais, en acquittant Fatiha et en condamnant sa fille, les jurés ont donné leur réponse.

Acacio Pereira

En 1985, une expertise psychiatrique décrivait Guy Georges comme « dangereux »

NANCY
de notre correspondante

Guy Georges, le tueur présumé de l'Est parisien arrêté, jeudi 26 mars, a été mis en examen vendredi pour deux nouveaux meurtres, qu'il a avoués à la police dans la nuit (*Le Monde* du 28 mars). Ces nouvelles mises en examen s'ajoutent à celles prononcées après son arrestation, par le juge Gilbert Thiel pour trois assassinats précédés de viols, ainsi qu'une tentative d'homicide.

On commence aujourd'hui à mieux cerner la personnalité de ce tueur en série. En juillet 1985, Guy Georges avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle pour le viol d'une étudiante. *« Il avait un sentiment de frustration sociale et affective. Il disait qu'il avait eu " l'enfance de personne " »*, se souvient Mᵉ Jean-Pierre Morin, son avocat d'alors. Né de père et de mère inconnus, Guy Georges avait été placé à trois ans dans une famille nourricière à Auverse dans le Maine-et-Loire. Il y avait grandi entre les enfants du couple et d'autres gamins placés là par la DDASS. Une petite enfance sans histoire si ce n'étaient *« des colères violentes »*.

A onze ans, Guy Georges vole de l'argent à la famille. A seize, il tente d'étrangler Roselyne qu'il considère comme sa demi-sœur. Un an plus tard, il récidive sur une autre des jeunes filles de la famille. Les foyers où il est placé, la classe de CPPN pour élèves difficiles, l'apprentissage de cuisinier et de carreleur ne parviennent pas à le socialiser.

Un des éducateurs dira de lui qu'il était plus *« caractériel que mauvais garçon »*. Sa vie d'adolescent est émaillée de vols et le jeune adulte qu'il devient alterne bientôt les courts séjours en prison, les petits boulots et les périodes d'errance jusqu'à ce mois de février 1983 où il est condamné à dix-huit mois de prison par le TGI de Paris pour attentat à la pudeur avec violence. C'est cette peine, purgée au centre de détention d'Ecrouves, près de Toul, qui l'a amené en Lorraine, où, en février 1984, à la faveur d'une permission de sortie, il viole, en la frappant avec un couteau, une étudiante dans un parking nancéien.

« DÉLINQUANCE À RÉPÉTITION »

Lors du procès de 1985, les experts avaient noté son inadaptation sociale et avaient évoqué ses périodes d'anxiété et de méfiance vis-à-vis d'autrui, suivies par des *« explosions pulsionnelles d'autant plus violentes qu'elles ont été longtemps réprimées »*. Alors âgé de vingt et un ans, le jeune homme apparaissait comme quelqu'un d'*« immature, instable, impulsif avec peu de sens critique et de réalisme, intolérant à la frustration »*. Son déséquilibre psychique, aggravé par la prise d'alcool et de drogue, avait été mentionné. Toujours selon les experts, Guy Georges présentait *« des signes de déséquilibre, un état dangereux et criminologique »*. Prémonitoire, l'expertise psychiatrique relevait enfin qu'il y avait *« un contraste entre l'adaptation au milieu pénitentiaire »* au sein duquel il s'était bien conduit et *« la marginalisation à l'extérieur qui aboutit finalement à une délinquance à répétition »*.

Monique Raux

Démission de Lucien Engelmajer, fondateur du « Patriarche »

L'ASSOCIATION d'aide aux toxicomanes « Le Patriarche » s'est discrètement séparée, *« pour raisons de santé liées à son âge »*, de son fondateur et président, Lucien Engelmajer. Ce personnage charismatique et controversé a démissionné de ses fonctions, le 23 février à Miami (Etats-Unis), à l'issue d'une réunion de la direction internationale de l'organisation. En 1996, le rapport parlementaire français sur les sectes avait classé « Le Patriarche » parmi les *« mouvements sectaires »*, et la subvention annuelle des pouvoirs publics – 5 millions de francs en 1996 – n'a pas été renouvelée en 1997. L'organisation, fondée en 1972 en Haute-Garonne, accueille aujourd'hui environ mille trois cents patients dans cinquante-quatre « lieux de vie » en France et dispose d'antennes dans dix-sept pays. La polémique née de ses méthodes de traitement réputées musclées se double d'interrogations sur l'opacité dans la gestion de ses fonds. Un rapport de la Cour des comptes mettrait notamment en cause le patrimoine immobilier du « Patriarche », *qui aurait atteint 41 millions de francs en 1994 et sur lequel l'association* ne paierait ni impôt ni TVA.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : les passagers d'un Airbus d'Air France** assurant la liaison entre Roissy et Bamako se sont mobilisés, vendredi 27 mars, pour empêcher l'expulsion de cinq sans-papiers vers le Mali. Les cinq hommes, escortés par sept policiers, ont dû descendre de l'appareil. Des manifestants ont distribué des tracts en scandant *« Passagers, empêchez les expulsions ! »*.

■ **ÉDUCATION : le lycée Romain-Rolland de Goussainville** (Val-d'Oise) a été fermé du jeudi 26 mars au lundi 30 mars à la suite d'affrontements entre jeunes. Estimant que *« quelques dizaines d'élèves seulement sont à l'origine des difficultés »*, le maire (PCF) de la commune, Michel Toumazet, a demandé des sanctions et appelé la région Ile-de-France et le ministère de l'éducation nationale à *« dégager des moyens humains et matériels, renforcer la présence des adultes, et notamment des équipes éducatives »*.

■ ***SECTES : près de 150 personnes,*** *menées* par Michel Carle, le maire de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), se sont rendues en cortège, vendredi 27 mars, à la sous-préfecture de la ville, porteuses d'une pétition contre l'inhumation dans le cimetière municipal de Gilbert Bourdin, le gourou de la secte du Mandarom. La pétition invoque le risque de trouble pour l'ordre public en cas de pèlerinage. Elle affirme que le gourou lui-même ne voulait pas être inhumé au cimetière de la commune et demande au préfet de trouver une autre solution.

Entre janvier et mars, l'écrivain Tahar Ben Jelloun s'est rendu dans une quinzaine de collèges et lycées en France. Il a rencontré surtout des élèves de 6e et 5e qui avaient lu « Le Racisme expliqué à ma fille », lecture préparée et commentée par leurs professeurs. « Le Monde » publie son témoignage



Paroles d'enfants sur le racisme

SARAH, onze ans, de grands yeux noirs, en classe de 6e au collège Clemenceau à Montpellier. *« Que pensez-vous de parents arabes qui retirent leur enfant d'une école française où il y a trop d'Arabes ? »* Je lui fais répéter la question en lui demandant s'il s'agit bien de parents arabes. *« Tout à fait »*, me dit-elle. Je lui fais part de mon étonnement, puis je me dis : *« Comment expliquer à une gamine la haine de soi ? »* J'y renonce et préfère lui parler d'un très fort désir d'intégration. Je lui dis : *« Ce sont des parents qui ont tellement envie que leur enfant soit comme les autres, comme les petits Français, qu'ils pensent qu'en le séparant des autres enfants arabes ils le sauveront d'une éventuelle discrimination. »* Sarah m'interrompt : *« Mais l'enfant ne voulait pas quitter son école ; ces parents sont racistes ! »* Le professeur principal, présent lors de la rencontre, intervient et me dit : *« Il s'agit de son cas ; elle en a souffert. »*

De toutes les questions que des enfants m'ont posées, celle de Sarah est sans doute la plus inattendue et la plus violente. J'ai été aussi assez désemparé face à des parents qui m'ont parfois fait part de leur désarroi et de leur impuissance quand ils découvrent que leurs enfants tiennent des propos racistes ou même s'engagent dans les rangs du Front national. Ils s'étonnent et disent : *« Pourtant nous avons veillé à leur bonne éducation, nous avons toujours milité dans des organisations antiracistes, etc. »* A la librairie L'Œil au vert, à Paris, une mère de famille m'interpelle : *« Mon mari et moi, nous vivons un drame. Nos deux fils, quinze et dix-sept ans, se font souvent attaquer par des Maghrébins. Chaque fois, j'essaie de leur expliquer qu'il ne faut pas généraliser, mais ils développent un racisme antimaghrébin. Que faire ? Votre livre n'en parle pas. »*

Cette même question me sera posée autrement par un collégien de Bourges : *« J'ai du mal à raisonner mon père, qui ne peut plus supporter les Maghrébins parce qu'ils stationnent tout le temps leurs voitures devant notre garage. C'est embêtant, ils veulent pas comprendre... »*

Une enseignante, à Reims, se plaint : *« Des élèves maghrébins parlent entre eux en arabe pour que je ne comprenne pas ; c'est énervant ; que faire ? »*

Camille, quatorze ans, en 3e du même collège : *« Où s'arrête la tolérance ? Comment réagir quand le voisin de palier oblige sa fille de quatorze ans à se marier et à porter le voile ? »* C'est Malika qui lui répond : *« En France, on ne peut pas faire ça. Moi, si mon père m'oblige à me marier, j'irai me cacher chez ma meilleure amie. »*

A Bazas, une ville de 5 000 habitants dans les Landes, une jeune Anglaise dit son étonnement à propos de l'ampleur qu'a prise l'affaire du foulard en France : *« En Angleterre, on est plus tolérant ! »*

Khadija, employée dans l'administration d'un collège à Bourges, prend la parole en s'excusant d'intervenir dans ce débat entre enfants et me demande : *« Quand est-ce que vous écrirez "Le Racisme expliqué aux parents ?" »* Elle évoque ensuite les difficultés qu'elle a à faire admettre à ses parents le fait d'épouser un non-musulman, un Européen. Elle poursuit : *« Pour moi, c'est du racisme ; mes parents ont peur de l'étranger ; je n'ai pas envie que l'homme que j'aime se convertisse hypocritement à l'islam pour que mes parents l'acceptent. »*

HOURIA, douze ans, de la classe de 6e du collège Sévigné à Roubaix : *« Croyez-vous pouvoir agir sur un enfant dont les parents sont racistes ? »* La même interrogation sera formulée par Lydie, douze ans, au collège Jean-Jaurès-de-Lomme : *« Et si ma famille est raciste, est-ce que moi aussi je le suis, et est-ce que je peux leur faire la leçon ? »* Son amie Karine enchaîne : *« Au collège, on connaît un élève qui est raciste. Il n'a pas voulu lire le bouquin. C'est pas de sa faute, c'est sa famille qui est bizarre. Nous, on a tenté d'en parler avec lui, mais il n'y a rien à faire, il ne veut rien entendre. On ne sait pas quoi faire ; on espère que vous nous donnerez des arguments... »*

Myriam, en seconde au lycée Anatole-de-Monzie, à Bazas, née en France de parents algériens, raconte comment son frère aîné qui vit à Toulon a dû changer son nom et son prénom *« dans l'espoir de trouver du travail et d'avoir une vie normale »*. Après un silence, elle ajoute : *« Ça n'a rien changé à sa vie parce que sa figure, il n'a pas pu la changer ! Quant à moi, je me sens bien ici. »*

Malek, un enfant d'un mariage franco-algérien, lui répond : *« Moi, j'ai appris à réagir contre le racisme par l'humour ; quand nous habitions Bordeaux, je répondais par le rire aux insinuations racistes, mais ma petite sœur, elle en a souffert, elle a des problèmes et est obligée d'être suivie par un psy. »*

Tous les enfants n'ont pas cette capacité de tourner en dérision l'insulte raciste. Alors, partout où je suis allé, la même question m'était posée : *« Comment réagir face à une agression raciste ? Vous ne dites pas dans votre livre quelle conduite avoir dans ces cas-là. »*

> L'unique enfant noir du collège ne dit rien. En partant, il s'approche de moi, me tend le livre pour une signature, puis me dit : « Dites, monsieur, ça sert à quoi le racisme ? »

C'est vrai, cela manque dans le livre. Je réponds en rappelant qu'il faut réagir, ne pas laisser passer, ne pas croire qu'il existe un racisme léger, doux comme des drogues douces ou comme du Coca-Cola light, qu'il existe des lois qui punissent l'incitation à la haine raciale. Un jour, au collège d'Alain-Borne à Montélimar, le proviseur qui assistait à la discussion me fit des signes. Un enseignant me dit à l'oreille : *« Faut faire attention ; faut pas encourager la violence à l'école ; ici, c'est un problème grave ; les enfants risquent de croire qu'il est légitime de se battre au collège. »* Je rectifie en insistant sur le fait qu'à l'insulte raciste il ne faut pas répondre par une autre insulte raciste, mais qu'il faut se calmer et profiter de cette occasion pour s'expliquer, pour en parler en classe, tous ensemble.

Audrey, en classe de 5e au même collège, me dit : *« Je n'ai jamais été soumise au racisme. Je n'ai jamais fait du racisme. Les gens du nord de l'Afrique habitant en France sont racistes envers les Français. Certains étrangers habitant en France ne tolèrent pas nos lois... »* Laurent, de la même classe, abonde dans le même sens : *« Le racisme est en grande partie provoqué par les Noirs et les Maghrébins envers les Blancs. A la télé, aux informations, quand un Français tue un Arabe, on en parle pendant deux semaines. Par contre, quand c'est l'inverse, on en parle pendant deux ou trois jours. »* Un autre enfant de la même classe me glisse un mot : *« Je ne suis pas raciste, mais je n'aime pas certains Arabes car ils sont cons. J'ai été insulté de sale from par des Arabes. »* Marlène : *« Que l'on soit bleu, vert, noir, rouge, jaune ou blanc, on a tous un cœur et une cervelle. Je n'ai jamais été insultée et je ne crois pas avoir insulté qui que ce soit. »* Comme en écho, Léa, élève de 1re au lycée Anatole-de-Monzie à Bazas, dit : *« J'ai un aveu à faire : quand j'étais petite, j'ai traité une camarade de "nègre". Je n'ai jamais recommencé. »*

Jessica, douze ans, classe de 5e dans un collège de Reims : *« Si ni les parents ni les amis ne sont racistes, pourquoi on devient raciste ? »*

Arthur, de la même classe : *« Comment réagirez-vous si vous apprenez que votre fille est raciste ? »*

Marion : *« Est-ce que votre fille a été victime de racisme ? »*

Frédéric : *« Avez-vous été directement victime de racisme ? »*

Je les surprends quand je leur apprends que ni moi ni mes enfants n'ont été victimes de racisme, du moins de manière directe et violente. Alors, des enfants maghrébins me disent que nous sommes *« des privilégiés »*.

Avant de faire cette tournée en France, je ne savais pas que des gamins entre onze et quinze ans pouvaient être si préoccupés par le Front national. Ils assimilent ce parti aux méfaits du racisme et ne comprennent pas pourquoi la démocratie française laisse ce mouvement se développer. Les classes de 3e du collège Clemenceau à Montpellier n'ont posé des questions que sur le danger du Front national. A Reims, Hicham, quatorze ans, me dit : *« Si, un jour, la République n'existait plus, il y aurait une dictature qui exclurait tous les immigrés. Quelle serait votre réaction ? »* En lui demandant de s'expliquer davantage, il précise : *« Le Front national veut instaurer une dictature et ne veut plus de cette République, c'est son objectif. Il fera ce qu'il promet de faire. »*

Un autre élève maghrébin : *« S'il y a des lois contre le racisme, comment ça se fait qu'un parti comme le Front national ne soit pas interdit ? »*

Constance, de la même classe : *« Que ressentez-vous quand le Front national progresse ? »*

Noémie : *« Comment, dans un pays qui défend les droits de l'homme, on autorise un parti comme le Front national ? »*

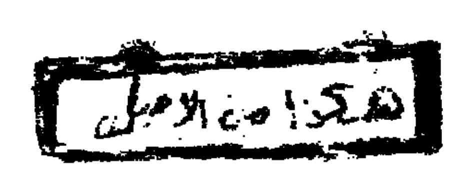
A Bazas, la plupart des élèves viennent du milieu rural. Un enseignant me dit : *« Ici, le racisme est inconnu ou presque. »* A la fin de la rencontre, des enfants m'ont avoué que, sans ce petit livre, ils n'auraient pas pensé que la haine raciale existait. Dans tout le lycée, je n'ai vu qu'un seul élève à la peau noire et une Maghrébine, Myriam, parfaitement intégrée, parlant avec l'accent du pays. Pas d'étrangers, pas de racisme ? Pas si sûr. Car, en discutant avec les enfants, je me suis rendu compte que la question du racisme les préoccupe, même si elle n'est pas essentielle. Aurélie me demande : *« Peut-on être raciste sans s'en rendre compte ? »* Elodie : *« Qu'est-ce qui vous pousse à dénoncer publiquement le racisme ? »* L'unique enfant noir du collège ne dit rien. En partant, il s'approche de moi, me tend le livre pour une signature, puis me dit : *« Dites, monsieur, ça sert à quoi le racisme ? »*

Au collège Sévigné à Roubaix, qui est en ZEP (zone d'éducation prioritaire), je suis soumis à une rafale de questions préparées avec leur professeur de français. La première relève une contradiction qui s'est glissée dans le livre : *« N'est-ce pas une forme de racisme de dire que les enfants du métissage sont plus beaux que les autres enfants ? »* Cette question me sera posée dans toutes les classes où je suis allé. De même, le fait que le raciste est traité de salaud dans le livre a choqué certains. Au collège de Montpellier, Stéphanie me dit : *« Vous dites : il faut respecter les gens même si on ne les aime pas. Mais à la fin de votre livre vous traitez les racistes de salauds. Alors, c'est quoi ça ? »* Estelle, en 5e dans un collège de Reims : *« Avez-vous pesé le pour et le contre avant d'écrire ce livre ? »* Aurélie, de la même classe : *« Avez-vous déjà réussi à convertir un raciste ? »*

D'AUTRES thèmes, d'autres interrogations sont venus se greffer sur ces discussions. Ce sont surtout les enfants maghrébins qui ont le plus parlé de la peur, pas la peur des agressions racistes, mais la peur de ne pas trouver leur place dans la société française. Hanane, quatorze ans, me pose la question : *« C'est quoi l'intégration ? »* Cela veut dire : *« Est-ce que moi, née en France de parents algériens, parlant arabe à la maison, je serai un jour intégrée ? »* Elle rejoint la question de Sarah sur les parents arabes qui ne veulent pas que leurs enfants se mêlent aux Arabes. Elle rappelle le frère de Myriam qui a changé de nom et de prénom. Ce sont surtout ces enfants de l'immigration, petits Français dont l'avenir est difficilement envisageable dans le pays d'origine de leurs parents, qui manifestent le plus d'inquiétude tout en affirmant avec leurs mots simples une belle volonté de ne pas se voir un jour exclus de ce pays et de son histoire.

Quant aux enfants de Bazas, ceux qui disent ne pas connaître le racisme, ils m'ont posé en chœur une belle question : *« Comment aimeriez-vous nous voir grandir ? »* Thomas, en classe de 5e à Montélimar, m'a donné un bout de papier sur lequel il a griffonné cette phrase : *« Le racisme, c'est avoir les yeux dans la guerre. »*

Tahar Ben Jelloun
Dessin : Thierry Dalby



LE COURRIER DES LECTEURS

Les résultats des élections régionales ont suscité un grand nombre de lettres. Certains de nos correspondants s'élèvent contre les accords passés avec le Front national par une partie de la droite. D'autres expriment leurs critiques à l'égard de tous les partis pour justifier leur abstention ou expliquer la montée de l'extrême droite. Enfin, plusieurs d'entre eux s'étonnent que *Le Monde* désapprouve les alliances avec les amis de Jean-Marie Le Pen alors qu'il ne proteste pas contre celle qui unit, depuis plus de vingt-cinq ans, socialistes et communistes.

Alliances controversées

par Thomas Ferenczi

L'AVIS DU MÉDIATEUR

UN LECTEUR nous a retourné par courrier, sans commentaires, la « une » du *Monde* du 21 mars légèrement modifiée : à notre manchette, qui évoquait *« la droite dans le piège du Front national »*, il a substitué, par un habile collage, un autre titre : *« La gauche dans le piège du Front populaire »*. On voit bien ce que veut dire notre correspondant anonyme : comment peut-on s'indigner de l'alliance conclue entre l'extrême droite et une partie de la droite quand on ne s'émeut pas de celle qu'ont passée le PS et le PC ? Ce reproche, plusieurs lecteurs nous l'ont adressé, par téléphone ou par lettre, au lendemain des élections des présidents de conseils régionaux.

Jacques Lévêque, des Magnils-Reigniers (Vendée), nous a renvoyé la double page que nous avons consacrée, le 21 mars, au Front national sous le titre « Le Front national, c'est ça », ainsi annotée : *« On en a marre du fascisme de gauche »*, ou encore : *« Pourquoi ceux qui nient les crimes staliniens ne sont-ils pas poursuivis ? »* Mme Mangel, de Verdun, nous écrit, à propos de cette double page, qu'elle espère lire aussi dans *Le Monde* un article sur le thème *« Le communisme, c'est ça »* et qu'elle *« commence à être lassée par* [notre] *complaisance admirative »* à l'égard de la gauche « plurielle », *« ou plutôt de l'union de la gauche déguisée »*. Henri Antoni, de Paris, nous lance : *« Vous êtes malhonnêtes lorsque vous mettez le FN au ban de la vie politique française, alors que vous faites, et avez toujours fait, "amis-amis" avec le Parti communiste, qui n'est autre qu'un parti stalinien. »* Jacques de Brye, de Lausanne, nous demande : *« Pourquoi l'opposition "respectable" se priverait-elle du soutien d'un parti rejeté dans la géhenne, alors que le Parti socialiste a entrepris sa conquête du pouvoir en complète solidarité avec d'anciens staliniens ? »*

Au-delà de la polémique engagée par nos correspondants, la question qu'ils soulèvent nous paraît fondée, et il est normal qu'ils attendent du *Monde* une réponse. L'interrogation pourrait se formuler ainsi : puisque les socialistes ont réussi, en s'alliant avec les communistes, à réduire leur influence, pourquoi le RPR et l'UDF n'en feraient-ils pas autant, à des fins analogues, avec l'extrême droite ? Et si *Le Monde* condamne les compromissions de la droite avec le FN, ne doit-il pas aussi dénoncer celles du PS avec le PC ? Le débat, répétons-le, est légitime, mais *Le Monde*, nous semble-t-il, ne l'a pas esquivé.

Sa position, définie dans plusieurs éditoriaux de Jean-Marie Colombani, prend appui sur deux arguments. Le premier est qu'à la différence du PC, appelé à s'affaiblir et à se diluer dans la gauche « plurielle », *« le Front national n'est pas un parti transitoire, ayant vocation à s'intégrer au sein de la droite en y négociant sa place »*, en se ralliant aux valeurs de ses partenaires, en reniant son programme et ses méthodes (*Le Monde* du 20 mars). Le second est qu'entre l'idéologie du Parti communiste et celle de l'extrême droite existe la distance qui sépare un idéal démocratique, trahi par ceux-là mêmes qui prétendaient la mettre en œuvre, de la doctrine d'un parti *« raciste et xénophobe »*, selon les termes de Jacques Chirac, ouvertement affichée par ses promoteurs. On peut contester ces analyses. Au moins méritent-elles d'être discutées.

LIGNE JAUNE

Qu'a cherché à démontrer l'accusation, dans le procès Papon ? Qu'un homme, pas spécialement (peut-être pas du tout) raciste et antisémite, n'a pas hésité à transgresser certaines valeurs pour assurer le bon déroulement de sa carrière professionnelle.

Que démontrent aujourd'hui, entre autres, MM. Mancel et Blanc ? Que des hommes politiques, pas spécialement (et peut-être pas du tout) racistes et antisémites, n'ont pas hésité à transgresser certaines valeurs (M. Blanc « respecte » les élus du Front national) pour conserver leurs pouvoirs locaux.

Bref, dans les deux cas, des non-racistes n'ont pas jugé que la collaboration avec des racistes avoués pour la bonne gestion de leur avenir politique ou professionnel constituerait une ligne jaune à ne pas franchir (...) Ce phénomène illustre moins une *« déroute morale de la droite »* qu'il ne contribuera à accentuer le discrédit de la classe politique en général : les valeurs, ce sont des thèmes de discours pour les gogos ; tout ce qui compte, pour certains, comme l'aurait dit Philippe Séguin, c'est la *« voiture avec chauffeur »*...

Elie Arié
Paris

LE DILEMME DU PRISONNIER

Il n'y a malheureusement pas lieu de s'étonner des alliances entre droite classique et extrême droite, malgré leurs intérêts contradictoires. Ces deux joueurs politiques se trouvent en effet actuellement dans la situation bien connue du dilemme du prisonnier, c'est-à-dire de deux complices qui peuvent choisir soit de se dénoncer mutuellement, soit de coopérer.

Les théoriciens des jeux ont effectivement démontré que dans une telle situation, où chacun joue selon son intérêt égoïste, et de façon répétée : *« comme tu fais, je fais »*, le modèle logique informatique du jeu finit toujours par faire coopérer les deux complices. Il faudrait que les joueurs adoptent une irrationalité altruiste pour choisir l'autre solution, celle de la défection, mais c'est une attitude exceptionnelle en politique, quand il faut choisir de perdre... Les fascistes et les nazis, comme les mafias, ont toujours misé sur cette logique égoïste pour piéger leurs complices.

Jean Sarniguet
Paris

CARICATURE DE DÉMOCRATIE

« Séisme politique », « moment historique », *« démocratie en péril »*, telles sont quelques-unes des expressions hyperboliques pour désigner l'élection de quelques présidents de conseil régional grâce aux voix du Front national. De qui se moque-t-on ? Si le fascisme est à nos portes, pourquoi la gauche et la droite, là où elles sont presque à égalité, ne se sont-elles pas mises d'accord, soit pour diriger ensemble ces régions, soit pour se les répartir ?

Diriger une région, c'est répartir quelques milliards entre la maintenance des lycées, la formation professionnelle et les transports régionaux. Y a-t-il une façon de gauche ou de droite pour repeindre un lycée ?

Le fait essentiel de ces élections est le rejet d'une caricature de démocratie. Quand la gauche et la droite font la même politique, l'électeur s'abstient ou vote pour les extrêmes.

Jules Broutin
Lille

MASCARADE

Les 15 et 22 mars derniers, je n'ai pas voté. C'était la première fois depuis que j'en ai le droit. Merci pour les leçons de civisme dont on abreuve les abstentionnistes depuis.

Et si le civisme, aujourd'hui, c'était précisément de refuser de participer plus longtemps à la mascarade de la démocratie bafouée au quotidien ? La France est toujours majoritairement pétainiste ? Dont acte. Nous sommes donc habilités à entrer dans la résistance à l'hypocrisie des partis politiques républicains. Je voterai à nouveau quand la faillite totale de la Ve République (née d'un coup d'Etat trop facilement et trop vite oublié) sera reconnue et que celle-ci sera remplacée par une nouvelle République dotée d'un système électoral digne de ce nom et d'un personnel politique au service des électeurs, et non l'inverse !

Serge Bénard
Montreuil
(Seine-Saint-Denis)

SACRIFICES

La prise d'otages réussie du Front national sur la classe politique française et principalement la droite républicaine ressemble à une malédiction dont nul ne sait comment se débarrasser. La lente montée du parti néo-fasciste semble inéluctable. Et pourtant ce n'est que l'incapacité de notre classe politique à réagir qui laisse libre cours aux errements de l'extrême droite. L'attitude qui consiste, pour la majorité plurielle, à jeter l'anathème afin de mieux pouvoir tirer son épingle du jeu est criminelle, car elle pousse inexorablement l'opposition dans les bras des amis de Jean-Marie Le Pen. La vertu exige des sacrifices. La majorité doit consentir les siens, et ce n'est qu'en recherchant un consensus ou des accords avec l'opposition qu'elle établira des remparts efficaces, que ce soit par des présidences de conseil régional alternées ou, plus largement, par des actions politiques à même de résoudre les vrais problèmes des Français.

Philippe Escalier
Paris

PAUVRE JUSTICE !

Dans l'unanimisme de la pensée unique qui, depuis plusieurs années et particulièrement depuis une semaine, nous tient lieu de débat démocratique, il est proprement scandaleux que le président de la République lui-même se soit cru obligé d'ajouter à la confusion générale. En effet, ou bien le Front national est ce qu'en dit M. Chirac et, avec lui, tous les pouvoirs unanimes, intellectuels et médias, et alors qu'attend-on pour interdire purement et simplement un parti aussi dangereux pour la République, aussi contraire à ses principes ? Ou bien il s'agit de tout autre chose, de jeux pervers où triomphent le calcul et le mensonge drapés dans les oripeaux d'une morale que tous bafouent, où le président se fait à la fois procureur et juge, décrétant à lui seul, au nom de la démocratie sans doute, et avec la complicité de tout ce qui prétend penser, qui est républicain et qui ne l'est pas. Pauvre justice !

Jean-Claude Roussel
Ornans (Doubs)

CONTRADICTION

L'intervention du président de la République était ferme et nécessaire. Mais on ne peut manquer de s'interroger : comment est-il possible qu'un parti *« raciste et xénophobe »* ait droit de cité ? N'est-il pas contradictoire que la loi autorise ce parti, alors que le président se reconnaît, avec raison, le droit et le devoir de le condamner ? Les électeurs ne peuvent-ils pas se sentir piégés lorsqu'ils usent de leur droit de vote en toute légalité, et qu'ils reçoivent ensuite des avalanches de critiques et un dénigrement officiel ?

Lise Sandraz
Paris

L'élargissement à petits pas

Suite de la première page

Ils n'effacent pas pour autant les propos des élus américains (très minoritaires, il est vrai) qui estiment *« ne rien devoir »* aux Européens de l'Est, les sommes considérables dépensées par les Etats-Unis pendant la guerre froide pour combattre le communisme valant solde de tout compte. En Europe aussi, on compte. Même si les discours émus prononcés jeudi au Bundestag peuvent laisser croire le contraire, neuf ans après l'effondrement des régimes communistes d'Europe, l'aspect *« sentimental »* des élargissements s'est fortement estompé. Le souffle de la déflagration historique de 1989 s'est dissipé. A l'Ouest, les soucis sont ailleurs : le chômage, l'euro, et, particulièrement dans le cas de la France, la réforme des institutions européennes, considérée comme un préalable.

Le désir d'élargir y a certes été clairement affirmé. Le chancelier Kohl et Jacques Chirac avaient même – mais c'était il y a près de deux ans déjà – présenté l'entreprise comme urgente, affichant un objectif (l'an 2000) clairement irréaliste, mais utile pour poser un principe, réveiller l'ardeur de la Commission et alerter les pays candidats sur la nécessité de se mettre très vite au travail. Dans la pratique pourtant, les gouvernants d'Europe de l'Ouest ont d'autres priorités, et certains manquent, visiblement, d'enthousiasme. *« L'élargissement, heureusement, n'est pas pour demain »*, disait, il y a peu, Lionel Jospin.

Du côté des pays candidats, on est en général plus pressé. Mais le programme de la première phase de négociations n'est guère susceptible de donner de grandes joies. Le *screening*, comme on dit dans le jargon européen, c'est-à-dire l'examen de tous les règlements de l'Union et leur comparaison avec les dispositions existant ou le plus souvent n'existant pas chez les six premiers postulants, s'annonce particulièrement rébarbatif. Le travail législatif promet d'être difficile. Et irritant : bien des Européens de l'Est ont l'impression qu'on leur demande beaucoup plus qu'on n'avait exigé des pays ayant rejoint plus tôt l'Union.

Dès maintenant, les pays abordent les négociations dans un état de préparation variable. Un petit pays comme l'Estonie ou les pays moyens que sont la Hongrie et la République tchèque semblent raisonnablement prêts à négocier. Mais en Pologne, dont la population dépasse largement celle des cinq autres candidats réunis, les représentants de l'Union européenne se livrent à des confidences sur un ton lugubre. Ils relèvent les retards pris dans nombre de domaines, y compris pour l'utilisation des fonds (Phare) déjà mis à disposition, soulignent le manque de coordination entre les différentes instances en charge du dossier et se désespèrent d'entendre certains responsables réclamer à l'avance une foule de dérogations...

DRAPEAUX BRÛLÉS

N'est-ce pas accorder trop d'importance à des déclarations émanant, en particulier, de représentants de certains petits partis de droite, membres de la coalition gouvernementale, et qui se flattent de défendre mieux que d'autres les intérêts « nationaux » ? En Europe de l'Est comme de l'Ouest, les hommes politiques pensent – souvent – d'abord à leurs électeurs, et parlent en conséquence. Et, chez certains de ces électeurs, l'Europe suscite des craintes, focalise parfois des frustrations.

Avec une certaine avance sur les événements, des ouvriers des grandes usines de tracteurs d'Ursus ont brûlé récemment des drapeaux européens dans le centre de la capitale polonaise : ils revendiquent des protections douanières et des subventions. Les sondages révèlent pourtant en général des taux élevés de partisans déclarés de l'adhésion (63 % en Pologne, à peine moins en Hongrie et en République tchèque). Un peu partout, les agriculteurs sont, naturellement, les plus inquiets. Partout, le désir d'adhésion augmente avec le degré d'instruction. Les plus enthousiastes sont parfois là où on ne les attend guère. Parmi les russophones en Estonie ou au sein du clergé en Pologne : 84 % de partisans de l'adhésion, au sein d'une Eglise si souvent présentée comme chauvine et obscurantiste !

Des négociations trop longues et les sacrifices à venir pourront certes, au fil des ans et des restructurations, modifier sensiblement la situation. Mais, dans les pays candidats, l'envie semble bien plus forte que la crainte. Même si, à l'Ouest, les opinions sont moins convaincues, même si les responsables traînent un peu des pieds, la « machine » de l'élargissement est en marche. Freinée par d'innombrables obstacles, mais poussée par une puissante nécessité historique, elle devrait aller, lentement, de l'avant.

Jan Krauze

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'Afrique insoumise

ON savait que Nelson Mandela n'était pas homme à « mettre son drapeau dans sa poche » ni à renoncer devant qui que ce soit à faire acte d'indépendance au nom de son pays. Les critiques qu'il a adressées publiquement à son hôte américain, vendredi 27 mars, n'en rompent pas moins avec le traitement de coutume réservé au président de la première puissance mondiale et avec le langage généralement plus aseptisé des rencontres diplomatiques. A deux reprises, dans la même journée, le vieux chef d'Etat sud-africain, renversant les rôles auxquels on est habitué, a non seulement vilipendé Bill Clinton pour certains aspects de la politique étrangère américaine, mais il l'a fait en se plaçant sur le terrain de la morale.

Nelson Mandela n'entend pas que l'on choisisse ses amis à sa place et il l'a dit. Les pressions exercées par les Etats-Unis pour que Pretoria renonce à ses relations « coupables » avec Cuba, la Libye ou l'Iran provoquent régulièrement la colère du président sud-africain, qui se souvient de l'attitude ambiguë de Washington à l'égard du régime d'apartheid. M. Mandela n'apprécie pas non plus, et il l'a dit, l'usage qui fut fait récemment par les Etats-Unis de la menace militaire en direction de l'Irak. Il réclame une *« démocratisation des Nations unies » pour que soient mieux pris en* compte les pays les plus pauvres, et il dénonce *« un système financier global désorganisé et prédateur »*. Enfin, il n'est pas d'accord avec l'approche américaine des relations avec l'Afrique – en substance : du commerce plutôt que de l'aide –, et ce message fut sans doute le plus gênant pour Bill Clinton, car il portait sur l'aspect essentiel de la « nouvelle politique africaine » des Etats-Unis.

Manifestement conscient que la « nouvelle Afrique » ne veut plus recevoir de leçons de démocratie de la part des grandes puissances occidentales, M. Clinton s'était bien gardé, pendant tout le début de sa tournée sur le continent africain, de jouer sur ce registre-là. Au contraire. Faisant un jour acte de repentance, au nom du monde blanc, pour le crime de l'esclavage, se livrant le lendemain à un mea culpa pour l'inertie de l'Occident face au génocide perpétré en 1994 au Rwanda, adoptant à Kampala avec les dirigeants de la région des Grands Lacs un profil plus que tolérant au regard de la démocratie et des droits de l'homme, M. Clinton avait évité tout ce qui aurait pu être perçu comme de l'arrogance.

Cette modestie de comportement n'aura pas suffi à faire ensuite de l'étape sud-africaine de son voyage le grand moment d'effusion sans nuages que le président américain escomptait. *Washington a déjà pu mesurer* dans un passé récent, avec Paul Kagamé ou Laurent-Désiré Kabila entre autres, que les nouveaux *leaders africains ne sont pas personnages* totalement manipulables et contrôlables. Cette fois, c'est l'éminent Nelson Mandela *qui le dit. Quoi qu'on pense sur* le fond de sa vision du monde, le message devra être entendu par les Etats-Unis et par toute autre *puissance* : la *« nouvelle Afrique »* n'est pas aux ordres ; elle grandira dans le rejet des tutelles.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Chère Côte d'Azur

À LA VÉRITÉ, les Pâques de la Côte d'Azur ont commencé le dimanche des Rameaux. Le printemps, pour son premier jour, était partout : dans le ciel, sur la mer, dans les jardins. Une journée éblouissante en rose et en mimosa moussu. Une espèce de saut dans l'azur et dans la lumière au bout duquel on s'attendait à voir les baigneuses hâlées de l'été dormir sur le sable chaud de la plage. Le soir, au casino de Cannes, le gala de champagne faisait sauter ses bouchons devant l'ambassadeur d'Amérique, M. Jafferson Caffery, et les perles portées par les plus belles épaules de la côte. C'était un beau départ.

Depuis les trains dédoublés, triplés, n'ont cessé de déverser sur les quais fleuris des gares, de Saint-Raphaël à Menton, des milliers de voyageurs aux valises légères. Il en est venu d'un peu partout, d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, de Suisse, d'Espagne. Beaucoup de Parisiens aussi, représentant ceux qu'il est convenu d'appeler les bourses moyennes – mais que ferait sans eux la Côte d'Azur privée de ses princes et de ses milliardaires ! – et qui cherchent ici au soleil, pour quelques jours, un apaisement que l'on ne vend plus au marché.

Chère Côte d'Azur, après une saison d'hiver dont on peut bien dire aujourd'hui qu'elle fut désastreuse, une saison d'hiver qui vit la Croisette, tout au long de janvier, aussi vide qu'aux premiers mois de l'Occupation, la voilà qui se pare de toute ses coquetteries, de tous ses atours. On pense à une jolie femme qui, n'ayant point de l'hiver quitté son salon, vient de commander sa calèche. Et fouette cocher !

Pierre Rocher
(30 mars 1948.)

le racism

D

Le printemps de l'an de disgrâce 1998

par Denis Tillinac

J'AVAIS vingt ans en 1968 et des copains qui coloraient leur rimbaldisme en rouge et noir. Le mien n'était pas moins absolutiste, mais il préférait le bleu du ciel, le vert des pâturages, le blanc argenté du soleil sur le givre. Question d'esthétique. Peu importent nos différends, nous les soldions en ivresses métaphysiques dans les nuits tièdes du printemps, et l'aube réconciliait notre commune hantise d'un univers high-tech régi par l'ordre des possédants. Inapte à l'engagisme, j'avais fini par arpenter sur un Solex les routes de France complètement désertes, faute d'essence.

Trente années se sont écoulées. Le printemps verdoie dans la campagne, mais la couleur des âmes est d'un gris désolant. Mes copains sont devenus banquiers, politiciens ou journalistes. La vénalité, la fatalité, la conformité qui nous faisaient horreur, ils l'érigent en dogme prétendument économique. Si je hasarde un souvenir de nos joutes d'antan, ils sourient tristement à ce Petit Poucet rêveur qui n'a pas intégré la mondialisation. Je les revois en mao, en anar, en situ, en trotskard pleins de fougue : j'ai du mal à les reconnaître. Ils me racontent en patois énarchique des histoires de jetons de présence, de planques au tour extérieur, de notes de frais et de voitures de fonction. Ils sont sceptiques, ça les a rendus cyniques. Ceux qui voulaient incendier le monde avec des mots de poète se soucient d'acquérir des fonds de pension. Quelle chute dans la trivialité ! Ceux qui voulaient changer la vie par le truchement des urnes nous jouent du Goldoni mis en scène par Jarry, avec quelques Zavatta dans les rôles principaux. Ce mauvais cinoche ne nous conduira pas au fascisme, car l'Histoire, grâce au ciel; ne repasse jamais les plats. Mais à terme se profile l'éventualité d'un peuple moralement exténué, dont l'amnésie orchestrée par les marchands de virtuel engendrera des robots hargneux, encore que dociles. A raconter aux enfants que la condition humaine est une jungle dont seuls les tueurs réchappent, on les dispose à tenir leur prochain pour un soldat ennemi. Sus à la concurrence ! Et si la peau est bronzée, la cible sera plus voyante.

Le *« Jouir sans entraves »* des acteurs de mai 68 annonçait-il l'occultation d'autrui et le culte hédoniste de soi qui rongent les consciences comme une lèpre ? On peut en débattre. Quoi qu'il en fût, les « déconstructeurs » ont gagné : tout est à reconstruire dans l'ordre des sentiments, contre le désordre des puissants. Tout : la probité, la citoyenneté, la francité, la sociabilité. Dans ce pays naufragé, les communicants maquillent à prix d'or l'incurie des politiques, tandis que les pulsions de mort s'exacerbent dans les neurones. Mais les princes fous qui nous gouvernent affichent une sérénité d'idiots de village : la Bourse est en hausse, les bilans (consolidés) exhibent des bénéfices avec une obscénité candide.

Nous sommes au printemps de l'an de disgrâce 1998. J'ai toujours vingt ans, aux apparences près, et le même désir de changer le monde dans le sens du bien et du juste. Je ne sais pas comment, ni avec qui. Mes frères ès générations ont pris du ventre. Ils savent désormais que leur « réussite » a sonné le glas de nos grandes espérances. Elle a en outre ruiné force destins chez les gens de peu, mais ça, ils s'en foutent. Pas moi. J'aimerais qu'ils inversent le sens des aiguilles du temps, comme dans la chanson d'Aznavour, et renouent avec la part d'eux-mêmes la moins frelatée. C'est sûrement trop tard. Qu'ils rachètent au moins leur démission en inculquant à leurs enfants une vérité salutaire : l'avenir appartiendra aux résistants. Sinon, je remonterai sur mon vieux Solex et m'enfuirai loin, très loin des faux moralistes de toutes obédiences qui nous rapprochent du désastre sous couvert de nous acclimater à leur « réalité ».

***Denis Tillinac** est écrivain et PDG des éditions de La Table Ronde et fut représentant personnel de l'actuel président de la République au Conseil permanent de la francophonie.*

No pasarán !

par Jean Vautrin

VOICI quelques mois (je crois bien qu'Alceste était en moi), j'ai refusé à un excellent journal de me joindre à nombre de mes distingués confrères et d'écrire un « J'accuse ! » pour le lendemain.

Sous prétexte de commémoration, était-ce bien faire justice à l'infortuné capitaine Alfred Dreyfus que de publier dans le mouchoir d'une semaine la prose de quelque cent pisse-copies d'occasion qui, pour souscrire au genre difficile de la lettre ouverte, allaient à plume débridée s'inventer des haut-le-cœur de société et des occasions de courroux qu'ils n'avaient pas forcément la semaine d'avant ? Quoi ? Etait-on Zola pour peu qu'on vous sortît du fond d'un chapeau ? J'étais retourné à fond ! On n'y allait pas de main morte !

J'avais pesté contre l'époque. Vous m'accorderez qu'elle est un tantinet cabotine ! J'avais essayé de persuader mon interlocuteur journaliste qu'à banaliser les grandes voix, à singer ou à cloner les gestes importants du sursaut humain, on contribuait au nivellement de la pensée, qu'on « macdonaldisait » les bifurques de l'esprit, qu'on chloroformait du même coup la capacité de révolte. J'avais dit que je ne monterais pas dans ce train-là.

J'avais fait valoir qu'à mes yeux l'intérêt du « J'accuse » de Zola résidait précisément dans son unicité. Que le prix payé par la rebiffe solitaire de son auteur avait été son exil. Que ce texte superbe écrit et pensé par un écrivain avait été une arme protestataire utilisée en un temps où la presse d'opinion existait encore.

Que l'audace des mots bravait l'anathème du gouvernement et du pouvoir judiciaire.

Que la juste initiative prise par l'auteur des *Rougon-Macquart* de se mettre en travers du bon droit des militaires avait le panache d'une charge de fougue, et que le courage intellectuel d'un homme seul contre tous n'avait rien à voir avec le confortable chorus entonné sur commande par une poignée d'écrivains-marronniers prêts à déclamer toutes et n'importe quelles causes pourvu que leurs prises de position hâtives fussent imprimées en bonne place ou leurs noms incrustés aux génériques des célébrités cathodiques.

Bon, j'avais dit tout cela qui n'est pas absolument faux et aussi que le désespoir de notre époque était brûlant. Que de toutes parts s'élevaient des cris. Routes déboussolées. Et que les maldonnes de la société libérale nous obligeraient bien assez tôt à prendre la plume pour contrecarrer l'embuscade des pestes noires.

Aujourd'hui, c'est chose faite. L'urgence a frappé à notre porte. Alerte à la boutique France ! En l'espace d'une semaine, la République a été menacée. La droite fait eau de toutes parts. Le pont-promenade UDF est inondé. Les premières classes ne tiendront pas longtemps le coup au train où semblent monter les eaux d'épandage. Plus question d'éponger le *Titanic* avec des mouillettes ! La classe politique sent tanguer le sol noir.

C'est fait, vous dis-je ! Partout, autour de nous, le temps s'échauffe et dérape. Les promesses de l'année sont méchantes. Nous sommes sur un gros tas d'ordures. Alfred Dreyfus bouge toujours ! Et depuis sa tentative de putsch électoraliste du 22 mars, Jean-Marie Le Pen nous interdit de rester le front appuyé à la vitre à regarder passer le temps !

Le nouveau cercle noir de ses fans, bras tendus, « heile » la victoire de l'ignoble bouledogue. Les plus fascistes d'entre eux prennent la haine pour débat. Tandis que la débâcle des idées s'accélère, la cinquième colonne est maintenant visible ! Immobiles devant la fraternité, les vieux démons remontent à l'échelle. Ils guettent les dépossédés de la vie.

A l'heure où se dessine, si nous ne nous y opposons pas, le raz-de-marée des compromissions, où se mêlent les haleines xénophobes, la tentation endémique pour une foule de Français indécis d'un vieux fond de pétainisme indécrottable, nous sommes menacés par l'envahissement d'un vaste marécage qui s'empare des consciences.

Je n'oublie pas que la peste brune est récidiviste. Elle vibure au chien méchant. Elle déconne à l'os parfumé, mais elle entraîne au collier étrangleur. L'inquiétude monte. La suspicion se généralise. Bientôt, la délation prendra droit de cité si l'on n'y prend pas garde. La situation ne sera plus comparable à rien. Différence entre les peaux. Etrangers exportés Boeing ! Supériorité remarquée ! Ça remonte aux rutabagas ! Très vieille histoire ! Très vieille histoire !

> Enerve-toi, Jeunesse ! Fais meute ! Réveille tes semblables ! Ta colère contre le fascisme doit s'échapper publiquement ! Fais vite !

Dreyfus bouge toujours !

Et nous voilà revenus à la question aiguë de la fracture des hommes.

A l'heure où l'on juge Papon, les Français ne peuvent pas dire à nouveau je ne sais pas. Je ne savais pas.

Parce que, cette fois, nous ne ferons croire à personne que nous ignorons en quels parages de non-retour mènent les futurs convois au bout de la nuit et du brouillard !

Parce que, cette fois-ci, les Français savent ! Ils savent. Ils n'ont pas d'excuse ! Le Pen et ses amis sont des fascistes ! C'est du courage qu'il faut avoir. C'est de la pugna-

L'exception allemande

par Hans Magnus Enzensberger

IL est rare que la normalité offre un aspect réjouissant. Mais, avec le retour d'une droite européenne aux relents fortement populistes, xénophobes et antisémites, on assiste à une normalisation parfaitement abjecte !

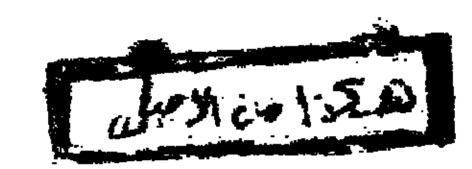
La période qui a suivi la seconde guerre mondiale était atypique dans la mesure où, l'espace de toute une génération, elle a contraint cette droite-là au silence. Auparavant, dans la période comprise entre 1848 et 1933, elle était considérée dans toute l'Europe comme le pendant inévitable et « normal » de la gauche militante. Les crimes perpétrés par les nationaux-socialistes semblaient avoir détruit à jamais cette symétrie historique. Mais le recyclage fait feu de tout bois.

Chez nous, l'extrême droite est décapitée et désarticulée

Dans le vide politique de la post-modernité, même les idéologies mortes fêtent leur renaissance, et les revenants aspirent à prendre part au banquet du pouvoir. Ce n'est pas un phénomène français. Même dans les pays qui passaient pour des modèles de démocratie éclairée, au Danemark, en Suède et en Norvège, le populisme de droite a enregistré des succès électoraux qui ne sont pas négligeables. Ce qui est étrange, dans ce contexte, c'est la faiblesse de leurs congénères en Allemagne. Les partisans allemands de Le Pen, ceux que l'on appelle les « Republikaner », n'ont jamais réussi à faire une percée au Parlement lors des législatives. Cela s'explique en premier lieu par l'absence d'une figure charismatique de chef (il existe une forme de charisme qui n'est guère appétissante, comme on le sait trop bien en Allemagne). La raison plus profonde, c'est la plus grande efficacité des tabous engendrés en République fédérale par le passage au pouvoir d'un Hitler. En Allemagne, l'extrême droite est décapitée et désarticulée. Elle se manifeste dans la rue sous forme de bandes de jeunes ayant la violence pour idéal et l'inconscience pour assise politique. En revanche, dans les milieux intellectuels, les chantres de la « nouvelle droite » manquent plutôt de voix. L'agitation qu'ils ont suscitée dans les médias est peut-être annonciatrice d'un changement de climat culturel, mais il est difficile de les considérer comme des adversaires sérieux. Jusqu'à présent, les grands partis politiques sont parvenus à absorber le ressentiment de droite – lui aussi bien présent en Allemagne –, parfois au prix de certaines concessions, surtout dans le domaine de l'immigration. Reste à savoir si les choses en resteront là, face aux évolutions constatées dans les pays européens voisins.

***Hans Magnus Enzensberger** est écrivain. Auteur, en 1978, du poème épique « Le Naufrage du Titanic » (Gallimard, 1981), il a publié ces dernières années des essais politiques et polémiques, notamment « Europe ! Europe ! » (Gallimard, 1988) et « La Grande Migration » (Gallimard, 1995).*

(Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses)



cité. Etre contre la perversion insidieuse, les atermoiements insupportables, c'est ne pas hésiter à se dresser, à se démettre plutôt que de pactiser. C'est choisir son camp, ses idées. Les exprimer avec force. C'est dire *no pasaran, señor Le Pen !* Vous ne mettrez pas en place votre projet coupable. Nous nous y opposerons. Et jamais, en cette période dénuée de paliers de réflexion, n'avons-nous eu plus besoin de mémoire et de bornes. Sommes-nous si engourdis, si désabusés, si infectés par l'égoïsme et la course au profit que nous soyons devenus inertes ? Marchons à la colère ! Prenons fait et cause ! Haussons-nous au-dessus du troupeau bêlant des indécis, des prudents, des cauteleux. Essayons de redonner leur dignité, leur libre arbitre à tous les engluès de la société de consommation. Secouons les hypnotisés vifs fabriqués au jus d'audiovisuel. Refusons le prêt-à-penser imposé par les lois du marketing. Contestons le nivellement des consciences par l'argent. Retrouvons une liberté de parole. Suscitons une presse d'opinion. Réapprenons à parler à notre voisin ! Ecartons-le des voies de la délation, de la suspicion. Votons pour épurer le monde politique ! Retrouvons une chambre des députés qui exprime les voix du peuple. Militons contre un monde de plus en plus stéréotypé d'où s'échappent l'âme et la volonté. Œuvrons pour la tolérance, pour la liberté culturelle. Poussons les élus à créer des lois adaptées aux nouveaux paroxysmes, aux nouvelles barbaries engendrées par la technologie outrancière. Cessons de voyager devant l'avion ! N'oublions pas l'homme sur le bord du chemin ! Ne laissons pas les enfants halluciner au monde virtuel !

La vérité du monde est à ce prix. L'avenir de la démocratie est à ce prix ! Il ne faut pas que le fossé se creuse davantage entre les pauvres et les riches. Le Pen fait son lit chaque fois que se dessine, avec plus de cynisme, le camp des festoyeurs, des margoulins, des planqués de l'ordre social. Chaque fois que la politique agonise. Chaque fois que la grandeur est morte.

Et toi, Jeunesse ? Où es-tu, toi qui es l'intelligence naturelle ? Toi qu'en premier toujours on assassine !

Enerve-toi, Jeunesse ! Fais meute ! Réveille tes semblables ! Ta colère contre le fascisme doit s'échapper publiquement ! Fais vite ! Si tu ne dis pas ton nom, tu seras raplatie. Tu seras sans culture et sans âme. Morte au coeur et sèche dans tes idées. Dis ta température de colère au croupion de Le Pen ! Glapis pour le fascisme une haine absolue ! Enrôle-toi dans un combat d'homme libre ! Ni estropiée, ni corrompue, ni lardée par l'argent, descends dans la rue ! Scande ! Tangue ! Rappe ! Frappe !

Sinon tout sera noir et puant dans les coeurs !

Jean Vautrin *est écrivain et cinéaste.*

Reconstruire l'avenir *par Jean Viard*

ON ne gouverne pas des sociétés nourries d'éducation, de voyages, de télé et d'Internet comme les sociétés du cheval et du chemin de fer. On ne gouverne pas des sociétés où chacun connaît d'abord la vie, les drames et les rumeurs de la planète, comme des sociétés de villages, de quartiers et d'ateliers. On ne gouverne pas des sociétés où la force du corps de l'homme était le complément indispensable de la machine, comme des sociétés où l'agilité des doigts sur un clavier devient un atout déterminant.

C'est pourquoi, on ne peut plus gouverner un pays qui s'est forgé – souvent dans la violence – autour du mythe de son unicité, de son Ile-de-France centrale, et de *« ses »* valeurs dites par lui universelles, sans lui proposer un autre mythe – celui de l'époque – de son rôle et de sa place « dans le monde en tant que tel », quand les réussites et les drames du lointain sont plus proches que ceux du voisinage.

Autrement dit, la France des temps nouveaux est à inventer comme mythe régénéré tout autant que comme espace de production, de richesses, d'art de vivre et de solidarité. Et ce mythe régénéré doit porter vers le futur le sacre de Reims comme 1789, l'appel du 18 juin, comme le « parti des fusillés ». Parce que la France est, plus que d'autres nations, un pays qui s'est forgé et construit au nom de *son propre génie autoproclamé urbi et orbi*, elle souffre plus que d'autres de saisir aujourd'hui la relativité immense de ce qui la fonde en communauté et valeur.

Alors, que l'on cesse de lier uniquement la force du parti néofasciste et la lâcheté de certains élus de droite à des phénomènes purement mesurables. Ni la courbe du chômage, ni l'exclusion des jeunes, ni l'insécurité, ne sont les causes explicatives directes du vote FN. Pas plus que la passion des Safrane, du pouvoir et de ses avantages ne suffit à expliquer que des hommes – car il n'y a guère de femmes – se déshonorent.

Le vote n'est pas un thermomètre économique. A confondre le politique qui nous engage dans des appartenances avec l'économie, on *a inventé hier le léninisme* ; à confondre le politique qui nous fait aussi défendre des intérêts avec le mythe collectif, on a inventé hier les fascismes.

Aujourd'hui, « l'horreur économique » reprend la première déviation, tout comme les projets insensés de marchés ouverts sans Etat. Les néofascismes communautaristes reprennent la seconde, qu'ils prétendent capter le mythe sacré de l'islam ou celui de Jeanne d'Arc.

La démocratie se fonde dans l'alliance instable des mythes et des intérêts. Les votes, comme les refus de vote, sont des arbitrages permanents entre l'intérêt et le mythe. Ce n'est pas un hasard si, aujourd'hui, *les classes éduquées glissent* vers la gauche parce que leur bonne adaptation culturelle et économique face au réel de l'intérêt a besoin du supplément de mythe, de solidarité et de gouvernabilité que la gauche leur offre. Ce n'est pas un hasard si ceux qui avaient cru pouvoir réussir leur vie parce qu'ils étaient des hommes forts – ouvriers et petits patrons mâles assemblés – se réfugient souvent dans le mythe national dévoyé. Ce n'est pas un hasard non plus si certains qui ont fait de la liberté absolue des marchés leur mythe, par opposition jadis à l'économie d'Etat, se retrouvent sans croyance face à un marché devenu si puissant que chacun voit qu'il faut « en ralentir les horloges ». Faute de croyances, ceux-ci ne voient parfois plus dans la po*litique que les jeux du pouvoir, dis*solvant l'Assemblée avant les vacances ou se faisant élire par des alliances inavouables.

Surtout, ne jouons pas avec ces forces incontrôlables. L'oubli du mythe comme la négation de l'intérêt libèrent des énergies destructrices gigantesques. Nous avons connu le 20 mars un Tchernobyl politique qui est le plus grave incident de ces dernières années, mais chacun sait que ce n'est pas le premier. Et cela risque de n'être pas le dernier. D'autant que vient de se constituer le « parti » des transfuges, qui réunit ceux qui sont condamnés à vivre sans éthique.

Alors, oui, il faut continuer, et plus fortement, à indemniser ceux *que depuis trente ans des poli*tiques continues, obnubilées par les modernités technologiques successives, ont triés négativement comme des vieilles voitures mises au rebut. Nous devons collectivement payer le prix du mauvais portage politique de la fin de l'ère des grandes manufactures d'hommes « enchaînés », et des petits commerces familiaux. Des « balladurettes » n'y suffiront pas.

Mais ce devoir national de restauration – de revenu et de dignité – ne peut faire seul office de politique. Il faut ouvrir en même temps les voies de l'activité, mais aussi des nouveaux temps libres, d'une société française bâtie sur le cerveau, la mobilité, l'éducation et la *culture. Le gouvernement de Lio*nel Jospin le fait plus ou moins. Mais le mythe, mais l'espérance de futur ?

Notre Europe qui va battre monnaie doit être dotée d'une logique de puissance, car la monnaie, à terme, fonde l'Etat. Soit cette Europe trouve sa source dans l'histoire de nos aventures partagées et s'arrête face au territoire des orthodoxes et de l'islam ; mais disons-le alors clairement, et pensons le statut de ces minorités chez nous. Soit l'Europe veut être le cœur régulateur des tumultes qui l'entourent, et elle doit franchir le Bosphore et toucher à la mer Noire.

Ce premier choix doit être clair pour refaire de l'Europe, d'une manière ou de l'autre, un projet de puissance au-delà de l'économique. Il y est au fond question de notre « nous » collectif français dans la matrice du futur, de ce qui nous fonde à être ensemble à côté *des autres. Par là, nous dépasse*rons le débat régressif « oui ou non à l'Europe », pour dire « oui à quelle Europe, non à quelle Europe ». Notre France, quant à elle, dépend pour partie de ce choix premier, mais elle n'y est pas tout entière contenue. Rappelons-nous que notre pays est devenu puissant autant par ses usines que par la force de conviction et de conquête de ses « valeurs universelles ». Nous en avons accepté les violences vis-à-vis de nous-mêmes et des autres. Cela aujourd'hui relève de l'histoire. Mais gardons en mémoire que notre ancienne puissance a largement dépendu de nos philosophes.

Saurons-nous, dans un monde aux hiérarchies démographiques bousculées, retrouver ce fondement de puissance dans les idées, l'éducation et la créativité ? Il serait quand même paradoxal que l'ère du cerveau nous soit défavorable. Mais nous avons beaucoup à faire pour passer du registre des « droits de l'homme » à celui des diversités symboliques du genre humain. Or, à ne pas avancer de ce côté, on régresse, rêvant d'une nation-Maginot dangereuse.

Retourner sur le terrain, ce n'est pas seulement faire les cages d'escalier avec de grands principes. C'est aussi regarder vivre la société, désirer les individus, aimer leur lutte désordonnée pour vivre et s'approcher de la mort. Le faire vis-à-vis de l'extérieur de la *« patrie »* comme vis-à-vis de l'intérieur.

Là, nous avons à remettre sur le métier l'ancienne violence du centre vis-à-vis de ses provinces, nous avons à penser politiquement une démocratie urbaine puissante et créatrice, à arracher des cadres administratifs et politiques empilés depuis deux siècles dans une absurde illisibilité. Nous entrons dans un monde de grandes entreprises avec peu d'ouvriers et de beaucoup de micropôles de créativité, aussi bien pour la technique que pour l'art de vivre et la culture. Nous y sommes chacun mobiles et autonomes, libres des grandes contraintes et assoiffés de contacts et de valeurs. L'organisation du politique doit s'y adapter.

Ainsi, pour reconstruire l'avenir, et ne pas s'en approcher à reculons, nous avons, dans la fidélité à nous-mêmes, bien sûr à fuir l'appel néofasciste aux mythes dévoyés d'un passé perdu. Mais nous avons aussi à nous battre contre la tentation défaitiste d'une part de la droite qui nous joue *« Vichy, le retour »*, autant que contre les restaurateurs de « Grand Soir ».

Ces batailles sont à mener au nom d'un autre futur et non en reculant sans cesse. La droite républicaine et la gauche ont encore en main les cartes politiques pour créer partout – et surtout dans les banlieues – une démocratie de proximité liée à de vrais pouvoirs politiques, des projets pour ces *métropoles immenses qui s'orga*nisent sous nos yeux. Là est l'enjeu d'une démocratie locale refondée – que l'on appelle cela région, département, ou communauté de communes est sans importance. Dans un monde aussi gigantesque, il nous faut rapprocher le pouvoir de chacun pour créer des appartenances et des projets par la démocratie. La cohabitation peut permettre une nouvelle « nuit du 4 août », cette fois-ci de l'avancée de la démocratie sur elle-même ; ainsi nous pourrions fonder le système politique dont la France urbaine et intelligente d'aujourd'hui a besoin.

Le but ne peut pas être de bricoler pour barrer la route du pouvoir au FN et à ses nouveaux alliés. Il doit être de transformer les institutions pour libérer la puissance de la démocratie et refonder un débat entre la droite et la gauche

Le but doit être de lier chacun au présent et au futur, dans la fidélité au passé, par du politique. Si on ne saisit pas l'opportunité du choc des trahisons récentes, la droite vichyste finira par l'emporter. Nous devons en urgence passer d'une *démocratie de sélection de* notables par un peuple peu « éduqué », à une démocratie de décision par les citoyens aux bonnes échelles territoriales et symboliques de leur vie. De Gaulle a su le faire pour arracher la France à l'impuissance postcoloniale ; pourquoi Chirac et Jospin ne sauraient-ils pas le faire aujourd'hui pour nous sortir de l'ornière d'institutions à la hiérarchie obsolète dont les citoyens se détournent ?

Le but ne peut pas être de bricoler du politique et des institutions pour barrer la route du pouvoir au FN et à ses nouveaux alliés. Il doit être de transformer les institutions pour libérer la puissance de la démocratie et refonder un débat entre la droite et la gauche à partir de leur idée respective du futur plutôt que du poids de leur passé. Un grand dessein, que la gauche, aujourd'hui en position de force morale et politique, peut encore proposer à la partie républicaine et honorable de la droite.

Jean Viard *est directeur de recherche au Centre d'étude de la vie politique française (Cévipof).*

RAPPROCHEMENT Quatre jours avant l'échéance fixée par leurs gouvernements, les quatre grands industriels de l'aéronautique européenne ont affirmé, vendredi 27 mars, leur « *accord de principe sur les objectifs, l'ampleur et la structure opérationnelle d'une future société européenne unifiée* ». ● UN RAPPORT CONFIDENTIEL détaille « *les travaux restant à accomplir pour rendre possible cette transformation* ». L'accord ne porte en fait que sur la nature des activités qui seront mises en commun et sur la manière dont la société unique devra fonctionner. ● LE DÉSACCORD reste total sur les étapes nécessaires pour parvenir à cet ensemble intégré et sur la composition de l'actionnariat de la future société européenne. ● UN SURSIS de quelques mois doit permettre de trouver des réponses, avant que des alliances bilatérales ne se substituent au schéma européen.

L'aéronautique européenne s'accorde un sursis pour aplanir ses divergences

Les industriels sont d'accord pour mettre en commun l'ensemble de leurs activités. Mais l'opposition fondamentale sur la structure de l'actionnariat et sur les étapes de la restructuration bloque le processus. Anglais et Allemands fixent un ultimatum à la partie française

LES APPARENCES sont sauves. Quatre jours avant l'échéance que leur avaient fixée leurs gouvernements respectifs, le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa ont affirmé, vendredi 27 mars, leur « *accord de principe sur les objectifs, l'ampleur et la structure opérationnelle d'une future Société européenne unifiée, issue du regroupement des activités des partenaires dans le domaine aérospatial et des industries de défense connexes* ». Ils proposent d'associer au processus de restructuration d'autres groupes européens, comme l'italien Finmeccanica, le suédois Saab, le français Dassault Aviation et le groupe Lagardère.

Les gouvernements se sont immédiatement réjouis de la constitution d'un « *ensemble européen compétitif* » pour faire face aux géants américains Boeing-McDonnell, Lockheed Martin et Raytheon, dotés d'une puissance financière inégalée et d'activités civiles et militaires complémentaires. Les quatre industriels européens ont exposé, dans un rapport confidentiel, « *les travaux restant à accomplir pour rendre possible cette transformation* ». C'est là que le bât blesse. De sources industrielles, l'accord *ne porterait* en fait que sur la nature des activités qui seront mises en commun et sur la manière dont la société unique devra fonctionner. Les avions civils et militaires, les avions régionaux, le transport spatial, les hélicoptères et les missiles entrent dans le périmètre. Les satellites en seront, notamment, exclus.

ADAPTATIONS JURIDIQUES

La société européenne, baptisée provisoirement E, disposera d'un management unique et devra fonctionner « *selon des critères de performance économique et financière* ».

En revanche, le désaccord est total sur les étapes nécessaires pour parvenir à cet ensemble *intégré* et sur la composition de l'actionnariat de la future société européenne E. Sur ce dernier point, Britanniques et Allemands ne veulent pas se retrouver actionnaires aux côtés du gouvernement français, qui détient 100 % d'Aerospatiale. British Aerospace, dont l'actionnariat est largement dispersé en Bourse, ne veut pas non plus que le géant allemand Daimler-Benz, actionnaire de DASA, devienne l'actionnaire de référence de la société européenne. Les industriels devront résoudre ces divergences. Mais ils réclament aussi de leurs gouvernements l'adaptation des dispositions juridiques et fiscales pour permettre *la création d'une société unique*.

En ce qui concerne le schéma du rapprochement européen, le gouvernement français est favorable à une intégration par métiers, avec notamment la transformation en société anonyme d'Airbus le 1er janvier 1999. Dans cette optique, Alain Richard, le ministre de la défense, a indiqué, dans un entretien aux *Echos*, mardi 24 mars, *qu'il souhaitait le rapprochement* des avions militaires du français Dassault et de British Aerospace et des missiles d'Aerospatiale avec ceux de Matra-Bae Dynamics.

Anglais et Allemands veulent aller beaucoup plus vite sans passer par cette solution transitoire qui risque de fragiliser chacun des secteurs d'activité, en *supprimant* les synergies industrielles entre activités (matériaux, aérodynamique,...) et en rendant plus difficile la circulation des ressources financières entre secteurs. Ces différences d'approche sont facilement explicables. Le gouvernement français est hostile, pour des raisons politiques, à la privatisation d'Aerospatiale. Il estime en outre que, *dans un premier temps*, la restructuration européenne par métiers est favorable à l'industrie française, qui détient dans chacun d'eux une position de poids, à l'exception des avions militaires. « *La manière d'aller vers l'objectif fixé déterminera la place finale obtenue par chacun* », explique une source gouvernementale française.

A l'inverse, British Aerospace, en pleine santé financière, bénéficie d'une valorisation boursière largement supérieure à son poids industriel. L'entreprise britannique vaut 87 milliards de francs en Bourse, alors qu'Aerospatiale a été récemment valorisée à environ 30 milliards de francs par le Crédit lyonnais. En cas de fusion, le poids des actionnaires de British Aerospace serait prédominant.

Toujours est-il qu'Anglais et Allemands ont décidé de fixer un véritable ultimatum à la partie française. « *Il faudra trouver des réponses avant la fin de l'année* », avertit l'un d'eux. « *Le processus trilatéral est prorogé de quelques mois* », explique l'autre.

PARTIE DE POKER

En échange, les deux industriels promettent d'observer une trêve. « *Aucune opération financière qui viendrait contredire cet engagement n'interviendra pendant cette période* », assurent-ils, au moment où les rumeurs de rapprochement entre Allemands et Britanniques, *notamment* dans l'aviation militaire, se multiplient. British Aerospace est en train de se constituer un véritable arsenal financier de 20 milliards de francs de trésorerie (vente de sa participation dans l'opérateur de téléphonie mobile *Orange* et prochaine introduction en Bourse de sa filiale Arlington Securities). Autre option, un rachat du groupe d'électronique GEC par British Aerospace, doublé d'une alliance ou d'une acquisition américaine compromettrait définitivement la restructuration européenne.

La pression *monte* sur l'industrie aéronautique française. Dans *cette partie* de poker, Allemands et Britanniques ont clairement choisi de s'allier pour obliger la France à forcer l'allure. « *Le succès du processus en cours va se jouer dans les six prochains mois* », reconnaît-on de source gouvernementale française. Du coup, Airbus, dont la transformation en société anonyme est prévue pour le début de l'an prochain, est lui aussi pris *dans la tourmente*. L'antagonisme de ses actionnaires, qui vont bientôt échanger leurs évaluations respectives, risque de rendre la tâche de Noël Forgeard, le nouveau pilote d'Airbus à partir du 1er avril, beaucoup plus compliquée.

Christophe Jakubyszyn

Jean Pierson a imposé Airbus dans le ciel mondial

APRÈS TREIZE ANNÉES passées à la tête du numéro deux mondial des avions civils, Jean Pierson va pouvoir partir, mardi 31 mars, avec la satisfaction d'avoir *rempli son contrat*. Têtu et volontaire, M. Pierson a finalement atteint chacun de ses trois objectifs : garantir à Airbus 30 %, puis 50 % des parts du marché mondial, dégager des profits et s'émanciper de ses quatre partenaires industriels, le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, le britannique British Aerospace et l'espagnol Casa.

« *Airbus aura besoin de vingt-cinq ans pour disposer d'une part de marché au moins égale à 30 % et assurer sa pérennité* », affirmait M. Pierson à son arrivée à la tête du consortium. Calcul de visionnaire. Lorsqu'Airbus atteint cet objectif, un quart de siècle après sa création *ex nihilo* le 18 décembre 1970, le numéro deux américain McDonnell Douglas rend les armes, racheté, le 15 décembre 1996, par son compatriote Boeing. *Le patron d'Airbus a beau fustiger*, dans les colonnes du *Monde*, « *une stratégie délibérée visant à monopoliser le secteur de la construction aéronautique civile avec l'élimination progressive d'Airbus* », il a depuis longtemps compris que le face-à-face Boeing-Airbus constituait une chance pour l'européen. Seule alternative aux avions américains, l'offre d'Airbus est systématique*ment étudiée par les compagnies* aériennes.

PERFORMANCE À RENOUVELER

Pour s'assurer cette position incontournable, M. Pierson a dû, pendant treize ans, aller chercher les contrats un par un, marché par marché. A commencer par le *continent américain où il a pris un* malin plaisir à défier son grand rival. Peu lui importait finalement que, jusqu'à récemment, Airbus soit prise pour une compagnie d'autocar qui relie l'aéroport au centre-ville. M. Pierson a constitué outre-Atlantique une solide équipe commerciale dirigée par l'ancien président de la branche aéronautique de United Technologies. En novembre 1996, elle fait remporter à Airbus une victoire sans précédent en décrochant avec USAir le plus gros contrat de l'histoire de l'aéronautique, pour un montant de plus de 70 milliards de francs. Au total, depuis sa création, Airbus a vendu plus de 2 500 appareils à près de 150 compagnies aériennes.

« *A 30 % de parts de marché, nous sommes trop gros pour être ignorés par Boeing mais trop petits pour être installés dans le long terme* », avertit M. Pierson, qui a fixé la nouvelle ligne d'horizon à 50 % de parts de marché. Ce niveau a été pratiquement atteint en 1997, avec 438 commandes nettes d'avions, contre 502 *pour l'Américain*, mais la performance doit être *renouvelée*. Pour y parvenir, Airbus doit encore compléter sa gamme. « *Il n'y a pas d'autre stratégie* », avertit aujourd'hui M. Pierson.

Lancé avec un seul projet d'avion dans ses cartons, Airbus a progressivement constitué une famille de produits, avec les premiers biréacteurs transcontinentaux A-300/310 et les biréacteurs court et moyen courrier A-319/320/321. Après avoir lancé, en 1987, les longs courriers bimoteur A-330 et quadri-moteur A-340, concurrents des 767 et 777 de Boeing, M. Pierson veut s'attaquer au dernier bastion de Boeing, le super-jumbo 747.

PORTEUR GÉANT

Au terme de son mandat, il n'est pas parvenu à *convaincre* ses actionnaires d'investir près de 60 milliards de francs dans le développement d'un géant des airs, l'A-3XX qui pourrait transporter plus de 550 passagers. Ce sera l'un des défis de son successeur, Noël Forgeard. En attendant, Airbus a choisi de développer des versions allongées de l'A-340 pour mordre sur les plus petits 747, avec une capacité de 400 passagers.

Sur le terrain de la rentabilité financière, M. Pierson savoure sa victoire, quelques années après le déclenchement d'une passe d'armes américano-européenne sur les modalités des aides d'Etat à l'industrie aéronautique. La productivité par employé a augmenté de 70 % entre 1992 et 1997. Et, bien que les comptes du groupement d'intérêt économique soient encore secrets, les résultats obtenus par chacun des partenaires au titre de leur activité d'aéronautique civile donnent une idée assez précise du redressement spectaculaire d'Airbus. Aerospatiale a ainsi dégagé, sur son activité Airbus, plus de 1 milliard de francs en 1996 et 1997.

Mais c'est une nouvelle fois d'outre-Atlantique qu'est venue, en septembre 1996, la consécration du consortium européen. « *La réalité d'Airbus est bien différente de la perception largement répandue au sein de la communauté financière, qui voit en elle une société déficitaire, subventionnée par les gouvernements européens, sans tête et inefficace* », affirmait le courtier américain Lehman Brothers. Le broker estime qu'Airbus « *dégage un résultat opérationnel d'environ 1 milliard de dollars par an et même davantage avant les frais de recherche et de développement et le remboursement des aides remboursables des Etats* ». Il estime la valeur de la future société anonyme Airbus entre 15 et 18 milliards de dollars (90 et 108 milliards de francs).

En quittant le groupement d'intérêt économique, M. Pierson livre à M. Forgeard les clefs d'une future société anonyme sur la voie d'une plus grande indépendance. M. Pierson ne cesse de fustiger, en privé, le manque d'autonomie opérationnelle de son équipe. « *Lorsqu'un client me demande une modification ou me signale une imperfection, je suis obligé d'aller frapper à quatre portes* [de ses partenaires-actionnaires] *pour obtenir l'autorisation* », explique M. Pierson. Il regrette aussi la multiplication des équipes travaillant sur les mêmes programmes, celle d'Airbus et des trois principaux partenaires. « *Ça fait trois personnes sur quatre qui travaillent complètement déconnectées du marché* », déplore-t-il. « *Et s'il n'y avait que cela... mais ne croyez pas que je vais vous révéler les tares d'un système que je vis depuis douze ans pour que Boeing aille les colporter auprès des compagnies aériennes* », esquive-t-il. Fort de ses succès, Airbus a désormais acquis le droit de s'émanciper et de voler seul.

C. J.

Groupama et la Mutuelle sociale agricole veulent maîtriser ensemble les dépenses de santé

DANS LE CADRE du droit d'expérimentation, prévu par les ordonnances d'Alain Juppé d'avril 1996 sur la réforme de la Sécurité sociale, la commission ad hoc a donné un avis favorable, pour la première fois, à deux projets privés de filières de soins (*Le Monde* du 28 mars), portés par la société d'assurance mutuelle *Groupama* et la Mutualité sociale agricole (MSA) – régime obligatoire des agriculteurs. Pour Raymond Soubie, président de la commission d'expérimentation, « *le postulat de ces projets est simple : des économies seront réalisées dès lors que les pratiques médicales utilisées sont les meilleures* ». C'est maintenant au gouvernement de donner son accord pour l'éventuelle mise en œuvre de ces expériences.

Le projet de Groupama, que la société d'assurance souhaite expérimenter dans cinq zones rurales (Côtes-d'Armor, Allier, Saône-et-Loire, Gers, Pyrénées-Atlantiques), s'inspire des principes du contrat de « médecin référent » (médecin généraliste, qui est le passage obligé, et qui oriente le patient). L'assureur propose aux 300 à 500 généralistes concernés un complément de rémunération, en échange d'un effort sur la maîtrise des dépenses de santé. Ils s'engagent notamment à prescrire des médicaments génériques, à participer à des groupes de progrès, à accepter les évaluations, etc. Les médecins volontaires qui réduiraient leurs prescriptions de 15 % à 20 % bénéficieront d'une revalorisation forfaitaire de leur rémunération équivalent à 45 consultations (soit 5 175 francs), avec en *sus environ 80 francs* par patient. Les quelques 40 000 patients potentiellement concernés, tous adhérents de la MSA, et sociétaires de Groupama – leur principale mutuelle complémentaire – seront dispensés d'avance de frais, étant exonérés du ticket modérateur.

D'autres organismes ou sociétés privées réfléchissent à des filières de soins

L'expérience est prévue sur une période de dix-huit mois. « *Il ne s'agit pas du tout d'une privatisation du sytème de santé* », insiste-t-on chez Groupama. L'assureur souligne que ce projet a été retenu par la commission Soubie, où siègent notamment les représentants de la Caisse nationale d'assurance-maladie. « *Ce dossier, en l'état, vient en complément de la maîtrise médicalisée des dépenses de santé* », explique Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAM.

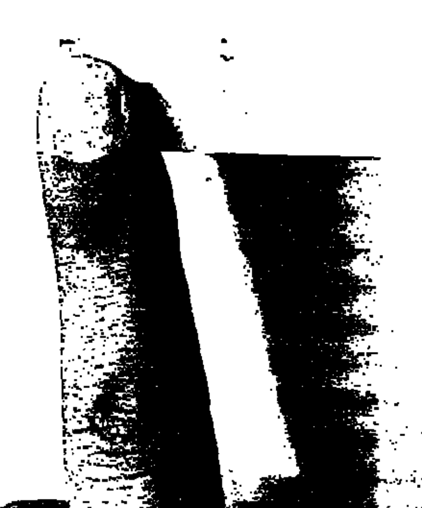
Le second projet, impulsé par la MSA, la *Confédération* nationale des syndicats dentaires et Groupama, vise à permettre la prise en charge complète, sans avance de frais pour les patients, de soins dentaires. Il concerne 70 000 enfants de 7 à 12 ans : « *Il s'agit d'abord d'une opération de prévention qui doit contribuer à la maîtrise des dépenses de santé*, explique Daniel Lenoir, directeur général de la MSA. *Mais le retour sur investissement sera d'une quinzaine d'années.* »

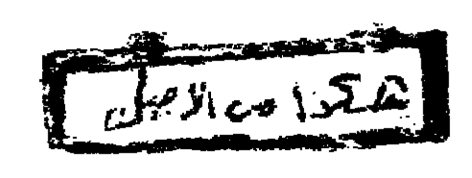
Au stade actuel, la commission Soubie a déjà reçu une vingtaine de projets, venus de régimes généraux, de compagnies d'assurances, ou de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Cette dernière a déposé cinq dossiers début janvier. Ils s'appuient sur « *une volonté locale de modernisation du système de soins* », indique la FNMF, et concernent des populations spécifiques : les jeunes de 18 à 25 ans en situation d'insertion sociale et professionnelle, les populations « *fragilisées* » de la ville de Brest, le problème de la dépendance des personnes âgées... Mais des médecins ou des réseaux hospitaliers (spécialisés sur le traitement du sida, du cancer, de l'alcoolisme...) ont aussi déposé des projets de leur propre initiative.

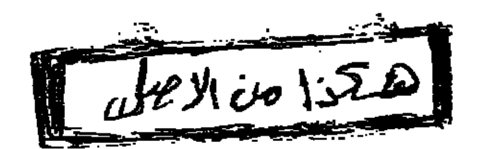
D'autres organismes ou sociétés privées réfléchissent à des filières de soins. Ainsi, la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), veut-elle lancer une enquête sur une pathologie précise, l'asthme, auprès des salariés et anciens salariés de l'assurance en Ile-de-France, soit quelque 150 000 personnes en tout, pour ensuite déposer un projet, ce qui prendra du temps.

Ces « micro-projets » restent assez éloignés de celui d'AXA, qui avait provoqué une fronde pendant l'été 1997. Le groupe dirigé par Claude Bébéar avait alors annoncé sa volonté de tester une sorte de « Sécurité sociale bis ». Pour l'heure, AXA peaufine le dossier mais ne l'a pas encore présenté devant la commission Soubie. Avec l'agrément des projets Groupama-MSA, un premier pas vers des groupes privés a, en tout cas, été franchi.

Bruno Caussé et Pascale Santi







Pour jouer en Bourse, les sicav sont plus avantageuses que la gestion directe

Si la détention en propre d'un portefeuille d'actions permet de goûter au grand « frisson » de la spéculation, les placements collectifs sont moins coûteux et moins risqués

FAUT-IL acheter des actions ou des sicav ? Les deux écoles pratiquent volontiers la guerre de religion. Les investisseurs « sophistiqués » affichent un mépris condescendant pour les détenteurs de sicav qui n'appartiendraient pas à la même catégorie qu'eux. Le grand frisson de la Bourse serait réservé aux pratiquants « individuels » qui assument leurs choix, leurs risques et leurs succès. En revanche, les joies de la spéculation seraient interdites aux pratiquants collectifs qui délèguent la gestion de leurs capitaux à des tiers professionnels.

En réalité, chaque approche du marché des actions présente un intérêt qui dépend des circonstances. L'opposition n'est pas aussi irréductible que le clament les adeptes de la gestion directe. Que l'investisseur « averti », qui a la (plus ou moins) grande habitude d'acheter des actions, n'éprouve pas le besoin de passer par le stade d'apprentissage de la sicav paraît légitime. En revanche, quand on débute en Bourse et qu'on n'est pas familier avec les mécanismes ambiants, rien ne vaut un détour par une sicav.

Après l'achat d'une part de sicav ou de fonds commun de placement, l'épargnant n'a pas de souci à se faire sur le choix des actions, puisque c'est le gérant – c'est son métier – qui fait le marché et remplit le « panier ». A leurs vertus pédagogiques, les sicav ajoutent un avantage compétitif financier qui convient parfaitement aux débutants. Le montant de la mise est modeste. Quelques centaines de francs suffisent, alors que la constitution d'un portefeuille d'actions conscient et organisé mobilise des sommes beaucoup plus importantes. Quand on a décidé de « jouer » en Bourse, on ne peut pas se contenter d'acheter un titre. Mais il faut se plier à une diversification minimale, ce qui suppose la cohabitation de plusieurs « lignes » d'actions, une dizaine au moins. Qui plus est, pour avoir un sens, chaque ligne ne doit pas être trop petite. Au moins 10 000 francs par ligne paraît être un seuil raisonnable pour que les frais de garde n'affectent pas trop les performances.

En revanche, la gestion directe, c'est-à-dire l'achat de titres plutôt que l'achat de sicav, reprend l'avantage sur un autre terrain financier. Les frais à payer à la souscription sont plus élevés sur les sicav que sur les actions. Mais le propos appelle une nuance importante. Si la règle est pertinente pour les achats d'actions françaises, elle ne l'est pas pour les achats d'actions étrangères. Les frais – quand on achète des actions en petite quantité au New York Stock Exchange ou à la Bourse de Tokyo – sont dissuasifs. Une sicav spécialisée en valeurs américaines ou en valeurs japonaises reviendra beaucoup moins cher.

S'il y a un argument qui milite plus que les autres en faveur des sicav, c'est celui de la diversification. Quand on achète une action, on prend le risque de voir son cours baisser ou... monter. Quand on achète une sicav, les choses se passent différemment, puisque le portefeuille de la sicav est composé d'une ensemble de titres qui ne baissent pas ou ne montent pas tous ensemble. Les risques sont répartis. La sicav amortit la baisse et écrête la hausse. Autrement dit, il est moins risqué d'acheter des sicav que des actions. C'est d'autant moins risqué que le pilote installé aux commandes de la sicav, le gérant, possède une compétence professionnelle supérieure à celle de l'investisseur « moyen ».

Faire de la gestion directe, cela signifie qu'il faut surveiller les titres qu'on détient en portefeuille pour ne pas être à la merci d'une mauvaise surprise (suivre l'actualité, « dévorer » la presse financière, s'intéresser à la vie des entreprises). Dans une sicav, le gérant fait tout cela pour vous. Mais les perspectives de plus-values sont à la mesure des risques pris. Pour faire un « coup de Bourse », il vaut mieux acheter des actions. Si le pari est gagnant, on sera mieux récompensé. Quand on a un tempérament de joueur, les sicav ne sont pas particulièrement bien indiquées. De la même façon, si on éprouve une grande passion pour la gestion des entreprises et si on a l'*« affectio societatis »* chevillée au corps, seul l'achat d'actions est en mesure d'apporter les joies après lesquelles on court. La gestion d'une sicav est par définition anonyme, puisque les clients n'ont pas accès à la « boîte noire ».

ÉGALITÉ FISCALE RÉTABLIE

Aux Etats-Unis, les gérants doivent rendre des comptes précis et détaillés sur leurs choix tactiques. Mais la révolution intellectuelle n'a pas encore franchi l'Atlantique. Quand on veut miser sur une entreprise en Bourse parce qu'on connaît bien ses produits et qu'on en est content, il n'y a que l'achat d'actions qui puisse résoudre l'équation. Par rapport à la gestion directe, les sicav présentent une particularité fiscale intéressante. Quand on achète des actions et qu'on les vend, le compteur des cessions de valeurs mobilières tourne. Si les cessions dépassent 50 000 francs en 1998, il y a des impôts sur les plus-values à payer. Le détenteur de sicav « ignore » fiscalement les plus-values qui ont été réalisées par le gérant. Ce n'est pas un mince avantage !

Il a fallu attendre la sortie du plan d'épargne en actions (PEA) pour que l'égalité fiscale soit rétablie entre la gestion directe et les sicav. Quand on achète des actions dans le cadre d'un PEA, on n'a en effet pas d'impôts à payer sur les plus-values et sur les revenus des actions si on conserve celles-ci pendant cinq ans. Si elles servent de parachute en cas de trous d'air sur les marchés financiers, les sicav ne sont pas forcément plus à l'aise quand le temps se gâte. Elles sont des paquebots pour les plus grosses d'entre elles dont les manœuvres sont délicates et qui sont lourdes à gérer. Un particulier aura beaucoup moins de mal à se défaire d'un gros paquet de titres que d'une sicavdans une configuration de crise financière.

Il y a une vingtaine d'années, l'éventail de sicav proposé par les banques était relativement réduit. Mais l'offre de produits s'est considérablement élargie. Plus d'un millier de sicav sont commercialisées dans le grand public en France. Aux débuts de la gestion collective, les banques se contentaient de distribuer des sicav standards diversifiées. Aujourd'hui, leurs larges gammes comportent des produits spécialisés qui couvrent des créneaux financiers pointus, qu'il s'agisse de familles de valeurs, de types de gestion, de « concepts » ou de marchés géographiques. Certaines sicav offrent des attraits uniques. Les sicav indicielles dont les portefeuilles reproduisent fidèlement la composition des échantillons des grands indices boursiers permettent par exemple de prendre position par rapport à l'évolution d'un marché dans son ensemble. En achetant une sicav indexée sur l'indice CAC 40, un particulier pourra parier sur l'évolution de la Bourse de Paris. La même opération « en direct », c'est-à-dire l'achat du panier de titres entrant dans la composition de l'indice CAC 40, supposerait la mobilisation de capitaux sans commune mesure avec le prix du ticket d'entrée dans une sicav indicielle.

Les sicav sont également particulièrement bien placées pour ouvrir l'accès à des marchés lointains ou *« exotiques »* sur lesquels il est dangereux de s'aventurer en direct parce que les prix des transactions sont prohibitifs et que le suivi des valeurs y est très difficile, voire impossible. Rien n'interdit – c'est même recommandé – de combiner les deux types de gestion et de panacher un portefeuille entre des actions et des sicav quand celles-ci sont irremplaçables (acheter par exemple des actions françaises et des sicav spécialisées sur les marchés émergents). C'est le meilleur moyen de pratiquer une saine diversification de ses actifs boursiers.

Michel Turin

Comment faire son choix

Il n'est pas facile de s'y retrouver dans les gammes de produits collectifs proposés par les banques. La première tentation est d'acheter les sicav qui ont réalisé les meilleures performances au cours de l'année écoulée. Mais ce n'est pas la solution la plus habile. Les performances du passé ne préjugent pas de l'avenir. C'est d'autant plus vrai quand on raisonne sur des périodes courtes.

L'expérience montre d'ailleurs que les sicav qui se sont classées en tête des palmarès au cours d'une année peuvent très bien se retrouver reléguées dans les profondeurs des classements l'année suivante. Si vous avez acheté toutes les sicav arrivées en tête à la fin de 1997, vous risquez d'avoir des mauvaises surprises à la fin de 1998. En revanche, les classements publiés sur plusieurs années peuvent se révéler très utiles. Ils permettent de repérer les sicav qui sont non seulement les meilleures, mais aussi les plus régulières. Quand une sicav arrive en tête sur trois ans ou mieux encore sur cinq ans, vous pouvez l'acheter sans hésiter. Cela veut dire que le gestionnaire a fait ses preuves et que les performances ne sont pas dues seulement au hasard ou à une conjoncture financière exceptionnelle.

Capitaux : une liberté étroitement surveillée

Avec l'alourdissement de la fiscalité du patrimoine, de nombreux épargnants sont tentés d'expatrier leur épargne vers des paradis fiscaux pour échapper aux nouveaux prélèvements. Depuis la levée du contrôle des changes le 1er janvier 1990, plus rien n'interdit à un particulier d'exporter ses capitaux à l'étranger. Encore faut-il qu'il en informe le fisc, ce qui bien souvent annule le bénéfice de l'opération...

FISCALITÉ

La liberté existe. Mais elle est donc étroitement surveillée. Voici comment. Les particuliers qui transfèrent des fonds pour un montant de 50 000 francs ou plus de France vers l'étranger (ou vice versa) doivent le déclarer aux douanes. Si cette obligation n'est pas respectée, l'administration peut confisquer les sommes en jeu et appliquer une amende pouvant atteindre le même montant. De plus, les sommes ainsi transférées sont présumées constituer des revenus imposables en France.

Deuxième contrôle : les particuliers doivent déclarer tous les comptes à l'étranger qu'ils ont ouverts, utilisés ou clos au cours de l'année précédente. Cette déclaration effectuée sur le formulaire numéro 3916 EXP ou sur papier libre doit être jointe à la déclaration d'ensemble des revenus. En cas de non-respect de cette obligation, une amende de 5 000 francs par compte non déclaré est prévue.

De plus, les sommes, valeurs ou titres transférés à l'étranger (ou en provenance de l'étranger) constituent des revenus imposables aux yeux du fisc, sauf preuve contraire, et risquent donc de supporter l'impôt sur le revenu. Pour finir, les rappels d'impôt seront soumis à un intérêt de retard de 0,75 % par mois et à une majoration de 40 %. Les revenus des avoirs détenus à l'étranger peuvent aussi subir une taxation d'office.

Troisième contrôle : l'administration fiscale bénéficie d'un droit de communication. Ses représentants peuvent demander aux établissements financiers une série de renseignements : montant et date des transferts, auteur et bénéficiaire de ces opérations, référence des comptes ouverts à l'étranger. Les intermédiaires financiers sont tenus de conserver les pièces afférentes aux transferts pendant au moins six ans.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE

	27-03-98	Diff.
Coflexip	770	+12,90
Elf Aquitaine	812	+6
Esso	592	+11,90
Total	759	+10,48
Elyo	348,10	+8,95

PRODUITS DE BASE

	27-03-98	Diff.
Air Liquide	1049	-2,96
Eramet	249	+2,89
Gascogne (B)	561	+3,69
Metaleurop	67,40	+2,12
Pechiney	273,50	-1,68
Rhone Poulenc A	301,90	+7,43
Pochette (La)	27,50	-0,72
Usinor	101	-2,13
Vallourec	478,50	+2,98
CFF.(Ferrailles)	540	+3,84
Oxyg.Ext-Orient	4351	-4,58

CONSTRUCTION

	27-03-98	Diff.
Bouygues	1009	+5,65
Ciments Francais	323	+1,89
Colas	1100	+8,80
Eiffage	453	+13,25
Groupe GTM	479,40	+6,58
Imetal	815	-3,09
Lafarge	517	+0,20
Lapeyre	447,90	+3,70
Saint-Gobain	1006	+3,81
SGE	220,50	+3,52
Vicat	565	—

BIENS D'ÉQUIPEMENT

	27-03-98	Diff.
Alcatel Alsthom	1116	+2,66
Bull#	65	—
Carbone Lorraine	2272	-0,13
CS Signaux(CSEE)	320	+4,57
Dassault-Aviation	1781	+0,62
Dassault Electro	637	-1,08
De Dietrich	390	+14,13
Fives-Lille	434,70	+5,05
France Telecom	311	+0,61
Intertechnique	1479	-1,40
Legrand	1621	-0,24
Legris indust.	290	+10,26
Sagem SA	4030	+6,47
Sat	2370	+5,47
Schneider SA	460,80	+11,03
SFIM	1130	-1,39
Sidel	449,90	+0,08
Thomson-CSF	247	-2,87
Zodiac ex.dt divid	1490	-1,97
CNIM CA#	241	+0,83
Faiveley #	251	+3,16
GFI Industries #	1388	+4,36
Manitou #	853	+2,77
Mecatherm #	212	-1,39
NSC Groupe Ny	822	-0,72
Radiall #	720	+3,44
Sediver	187,90	+10,52

La confirmation de la reprise conforte la Bourse

LES OPÉRATEURS regardent toujours dans la même direction. Cette semaine, la Bourse de Paris s'est encore adjugé un gain de 3,28 %. A la clôture de la séance du vendredi 27 mars, l'indice CAC 40 se situait à 3 810,23 points – son vingt-septième record d'altitude. Même la timide séance de consolidation du jeudi 26 mars (– 0,91 %) n'a pas réussi à réduire l'avance de 3,73 % enregistrée les deux séances précédentes. Paradoxalement, le marché, qui a trop souvent salué les plans de licenciements, progresse aujourd'hui à l'annonce de la probable création de 140 000 emplois au premier semestre 1998. Le taux de chômage devrait enfin reculer sous la barre des 12 %.

VALEURS

Hugues de Montvallon, économiste chez Oddo, se réjouit du fait que la croissance économique repose, désormais, sur la consommation intérieure et non plus sur les seuls bons chiffres du commerce extérieur. Il rappelle que les pays qui accumulent les excédents commerciaux, comme le Japon, ne sont toujours pas parvenus à sortir du marasme. Même la crise asiatique ne devrait pas affecter la bonne marche de l'économie française. Et la chute de 27 % des exportations vers cette zone doit être relativisée. En valeur absolue, elle ne représente qu'une baisse de 2,7 milliards de francs. Un montant dérisoire.

L'optimisme est bien arrimé en Bourse et les capitaux ne manquent pas. Jacques Antoine Breteil, stratège chez IC Gestion, estime que le marché a subitement changé de dimension. Au mois de mars, les échanges quotidiens se sont élevés à près de 14 milliards, soit 50 % de plus que la moyenne de l'année 1997 et 147 % de plus qu'en 1996. Au-delà des transferts de liquidités des marchés de taux vers ceux d'actions, les entreprises françaises alimentent elles-mêmes cette abondance de capitaux. Ainsi, le Bazar de l'Hôtel de Ville a décidé de redistribuer à ses actionnaires 350 millions de francs (prélevés sur sa trésorerie) en rachetant 25 % de son capital. Le même jour, Imétal, la société de matériaux de construction du groupe Albert Frère, a annoncé qu'elle allait absorber sa maison mère, Parfinance. Auparavant, cette dernière distribuera un dividende exceptionnel de 2,3 milliards de francs

L'affluence de bonnes nouvelles maintient les opérateurs dans une douce euphorie. Et s'ils venaient à penser que des titres comme Accor, Alcatel-Alsthom, Axa, BNP, Cap Gemini, CCF, Danone, la Générale des eaux et Lafarge puissent être surévalués, ils seraient aussitôt rassurés. Car, après avoir décortiqué et digéré les résultats 1997 des sociétés françaises, les analystes rendent leurs verdicts et de nouvelles recommandations d'achat pleuvent de toute part. Ainsi, la Société générale a relevé ses objectifs de cours sur Accor et Sanofi. Le courtier américain Morgan Stanley a fait de même sur Renault et Michelin, tandis que Merrill Lynch préconise d'accumuler les actions du groupe André. Enfin, Salomon Brothers est passé à l'achat sur le titre AGF. Toutes ses recommandations sont suivies d'une hausse des titres visés.

En revanche, l'action France Télécom ne trouve plus grâce aux yeux des analystes. Ceux de la société de Bourse EIFB l'ont sortie de leur liste d'achat et la banque britannique HSBC Securities est devenue négative sur cette valeur. L'action Eurotunnel a encore plongé cette semaine, sous le coup d'une avalanche d'ordres de vente à découvert, qui devraient permettre à certains audacieux d'enregistrer des gains substantiels.

Au-dessus de la mêlée, le cabinet Associés en Finance établit le consensus de marché. Il estime que le taux de croissance des résultats des entreprises françaises devrait encore progresser de 20,7 % en 1998 et de 19,9 % pour les seules valeurs figurant dans l'indice CAC 40.

Enguérand Renault

AUTOMOBILE

	27-03-98	Diff.
Bertrand Faure	440	-0,67
Ecia	1570	-1,69
Labinal	2112	+11,15
Michelin	372	+3,65
Peugeot	1048	+6,82
Plastic Omn.(Ly)	835	-0,35
Renault	266,50	+5,04
Sommer-Allibert	268	-0,74
Valeo	573	+7,30
Sylea	715	+1,41

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION

	27-03-98	Diff.
BIC	460	+0,48
Chargeurs	421	+4,98
Clarins	574	+4,36
Deveaux(Ly)#	930	-0,95
DMC (Dollfus Mi)	136,40	+4,12
Essilor Intl	2090	-0,80
Hachette Fili.Med.	1670	-4,57
L'Oreal	2818	+1,73
Moulinex #	159	-1,42
Sanofi	707	+2,16
S.E.B.	920	-5,64
Skis Rossignol	121,90	-1,85
Strafor Facom	490	+0,20
Synthelabo	832	-3,25
Arkopharma#	420	-1,40
Boiron#(Ly)	434	+6,11
Devanlay	—	—
Gautier France	344	+18,62
Guerbet	228	+10,14
Hermes internat.1#	466	-10,21
Info Realite #	302,60	-2,38
Pochet	879	-2,33
Reynolds	440	-8,33
Robertet #	1270	+1,19
Smoby (Ly)#	580	—
Virbac	570	+0,88

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

	27-03-98	Diff.
Bongrain	3250	+6,55
Danone	1453	+3,41
Eridania Beghin	1190	+2,14
Fromageries Bel	4850	-0,20
LVMH Moet Hen.	1315	-1,20
Pernod-Ricard	430	-3,41
Remy Cointreau	119	-7,32
SEITA	254	+2,29
Brioche Pasq.(Ns)#	742	-4,62
L.D.C.	1156	-0,77

DISTRIBUTION

	27-03-98	Diff.
Bazar Hot. Ville	—	—
Carrefour	3611	+0,02
Casino Guichard	413,20	-0,64
Castorama Dub.(Li)	981	-1,90
Comptoirs Mod.	3190	+0,78
Damart	3820	-5,81
Galeries Lafayette	4300	+3,99
GrandVision	226,20	-3,45
Groupe Andre S.A.	778	+11,14
Guilbert	1052	+10,62
Guyenne Gascogne	2000	-2,91
Pinault-Print.Red.	4392	+3,46
Primagaz	540	+1,88
Promodes	2915	+5,27
Rexel	2275	-7,08
Monoprix	403	+3,53
But S.A.	321	-2,13
IMS(Int.MetalSer)#	89	+2,29
Manutan	530	-0,93
Rallye(Cathiard)Ly	312,50	-4,34
Rubis #	172,10	+1,83

AUTRES SERVICES

	27-03-98	Diff.
Accor	1520	+9,19
Altran Techno. #	799	+6,34
Atos CA	1064	-4,14
BIS	579	+9,34
Canal +	1180	+6,49
Cap Gemini	748	+2,96
Cipe France (Ly) #	213,90	+1,89
Club Mediterranee	535	+3,68
Dassault Systemes	249,50	+5,92
Eaux (Gle des)	1001	+1,31
Euro Disney	9,95	-0,99
Europe 1	1579	+8,15
Eurotunnel	4,99	-31,38
Gaumont #	430	+1,37
Havas	513	+0,78
Havas Advertising	937	+0,21
Infogrames Enter.	244	-0,20
NRJ #	1120	-2,60
Pathe	1308	—
Publicis #	685	-0,58
S.I.T.A	1360	-1,66
Sodexho Alliance	4150	+8,07
Sogeparc (Fin)	418,90	+0,81
Spir Communic. #	465	-8,82
Suez Lyon.des Eaux	895	-8,66
Technip	779	+1,30
G.T.I (Transport)	380	-3,79
Louvre #	379,80	+7,28
Assystem #	322	-3,30
Fraikin 2#	430	+2,38
Groupe Partouche #	403,90	-0,76
M6-Metropole TV	763	+7,16
Norbert Dentres.#	880	+3,53
TF1	755	-0,65

IMMOBILIER

	27-03-98	Diff.
Bail Investis.	893	—
Finextel	122	+8,34
G.F.C.	590	+4,42
Immeubl.France	465	+3,56
Klepierre	995	+2,08
Rue Imperiale(Ly)	7000	+5,74
Sefimeg CA	421	+2,43
Silic CA	983	+3,91
Simco	499	+6,17
Soc.Fonc.Lyonnai.#	921	+7,59
UIF	441	+0,54
Unibail	767	+0,92
Fonciere (Cie)	800	+1,26
Fonciere Euris	349	+3,25
Foncina #	571	-3,62
Imm.Plaine Monc.	192	-1,53
Im.Marseillaise	10960	-9,60
Frankoparis #	78,10	-0,50
Immob.Batibail Ny#	263	-0,75
Immob.Hotel. #	34,50	-2,81

SERVICES FINANCIERS

	27-03-98	Diff.
Axa	620	-3,12
B.N.P.	496	-10,49
C.C.F.	516	+4,30
CPR	476,30	-0,76
Cred.Fon.France	125	+6,74
Credit Lyonnais CI	553	+7,58
Dexia France	813	-1,21
GAN ex.dt sous.	176	+4,14
Interbail	162,90	-3,09
Locindus	835	+1,82
Natexis	—	—
Paribas	630	+7,32
SCOR	348,30	+1,39
Selectibanque	74,55	+0,06
Societe Generale	1239	+9,64
Sophia	249	-0,79
UIS	219,20	-0,58
Union Assur.Fdal	1005	+3,50
Via Banque	218	+6,08
Worms & Cie	381	-1,80
Bancaire (Cie)	1101	+7,41
Cetelem	755	+5,42
France S.A	—	—
Immobanque	749	-0,79
UFB Locabail	—	—
Assur.Bq.Populaire	665	+1,21
C.A. Paris IDF	880	-1,12
Factorem	735	+5,75
I.C.C.#	162	+3,77
Union Fin.France	781	-2,25

SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

	27-03-98	Diff.
Bollore Techno.	966	+1,25
Cerus Europ.Reun	38,55	-0,38
CGIP	2795	-4,68
Christian Dior	831	+4,39
Dynaction	204	+4,61
Eurafrance	3035	-4,47
Fimalac SA	694	+4,20
Gaz et Eaux	3250	+15,56
Lagardere	249	+5,46
Lebon	—	—
Marine Wendel	1140	+11,21
Nord-Est	130,50	+0,69
Salvepar (Ny)	530	+3,31
Albatros Invest	184	+4,24
Burelle (Ly)	405	—
Carbonique	—	—
Centenaire Blanzy	540	-3,05
F.F.P. (Ny)	456	+15,73
Finaxa	508	-1,16
Francarep	315	-1,25
Sabeton Ly	750	+5,63
Finatis(ex.Locain)	248	+5,39
Montaignes P.Gest.	—	—
Siparex (Ly) #	144	+7,46

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 20 mars

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,75 %, sur 1 an : 2,92 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
CPR Mobidiv	CPRGESTI	1	1,71	1	4,76	97659,43
CDC Arbitrages	CDC GEST	2	1,03	2	3,68	109415,71
Ecureuil Expansion	ECUREUIL	3	0,94	3	3,61	84922,37
Haussmann Pibor (D)	WORMS	4	0,93	177	2,94	926,71
Haussmann Pibor (C)	WORMS	5	0,93	175	2,94	1302,82
Moneterme	B PARIBA	6	0,92	16	3,41	106770,99
Acti Trésorerie	BBL FRAN	7	0,90	6	3,50	1950,76
La Henin Pibor (D)	LA HENIN	8	0,89	27	3,38	18503,81
La Henin Pibor (C)	LA HENIN	9	0,89	26	3,38	19269,60
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	10	0,89	14	3,41	11117,27
Fimacourt Premiere	FIMAGEST	11	0,88	23	3,39	19100,58
Valcomex Pibor Gestion	B NATEXI	12	0,88	40	3,34	183781,69
Absolu Véga	VEGA FIN	13	0,88	11	3,43	12246,58
Orsay Securité	ORSAY	14	0,87	9	3,44	10755,26
Placements Monétaire	NSM	15	0,87	12	3,42	1146618,45
BFT Securité 2	BFT	16	0,87	21	3,39	1938,07
CDC Monétaire	CDC GEST	17	0,87	25	3,38	19469,97
Epargne Associations (C)	B PARIBA	18	0,87	80	3,20	26175,19
Epargne Associations (D)	B PARIBA	19	0,87	81	3,20	25377,45
Alfi Tiop	UBS MNGT	20	0,87	39	3,34	94292,85
Cyril Plus	CYRIL FI	21	0,87	119	3,10	934,67
Acti Jour	BBL FRAN	22	0,87	18	3,40	1813,22
Iéna Performance 3	BFT	23	0,87	8	3,46	12732,57
Mondiale Proteol CT	LA MONDI	24	0,87	49	3,31	7633,02
GP Cash	SMC	25	0,86	13	3,41	152049,12
Phénix Sécurité (D)	PHENIX	26	0,86	59	3,27	7494,16
Phénix Sécurité (C)	PHENIX	27	0,86	58	3,27	8280,50
Indocam Arbitrages 3 mois	B INDOSU	28	0,86	34	3,36	100206,01
Fimatrésorerie	FIMAGEST	29	0,86	24	3,38	18922,25
AXA Court Terme (D)	AXA	30	0,86	63	3,26	10748,76
AXA Court Terme (C)	AXA	31	0,86	62	3,26	11151,04
BFT Sécurité Première	BFT	32	0,86	22	3,39	1824,94
Partner Régularité	LA MONDI	33	0,86	71	3,24	936,22
DB Cash	DEUTSCHB	34	0,86	20	3,40	17172,04
Ecofi-Cash	ECOFI FI	35	0,86	37	3,36	283988,94
Union Plus	CIC BUE	36	0,86	10	3,43	186383,01
Finord Plus	CDT NORD	37	0,86	64	3,26	959109,51
Citi-Monétaire Plus	CITIBANK	38	0,86	31	3,37	112559,93
CPR Cash	CPRGESTI	39	0,86	33	3,37	100500,55
Centrale Monétaire	CCR	40	0,86	29	3,37	25397,36
BIP Court Terme	KLEIN BE	41	0,86	30	3,37	120927,51
Valcomex Sécurité Jour	B NATEXI	42	0,86	35	3,36	192570,45
Boréal	CDC GEST	43	0,86	65	3,26	8621,65
Diadème Jour	L.B.	44	0,86	32	3,37	3337836,29
BTP Trésorerie	B BTP	45	0,86	17	3,40	47791,74
Midland Trésorerie	MIDLAND	46	0,86	41	3,33	94204,35
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	47	0,86	4	3,52	1358,44
Fimasécurite (D)	FIMAGEST	48	0,86	45	3,32	1120,53
CIC Trésorerie Plus (C)	CIC PARI	49	0,85	5	3,52	1402,83
Fimasécurite (C)	FIMAGEST	50	0,85	46	3,32	1295,23
Moneplus	SG	51	0,85	42	3,32	106773,70
ABF-MI	ABF	52	0,85	15	3,41	1683,67
Multival (D)	CFCM NOR	53	0,85	54	3,30	19614,92
Multival (C)	CFCM NOR	54	0,85	53	3,30	20749,19
Centrale Premiere	CCR	55	0,85	19	3,40	7232,29
Primacic	CIC PARI	56	0,85	36	3,36	1294628,78
Véga Sécurité	VEGA FIN	57	0,85	38	3,34	18574,54
CNP Assur-Monét	CDC GEST	58	0,84	43	3,32	1723,45
EFI-Performance	CCCC	59	0,84	61	3,27	2099,15
Valunion	CIC BUE	60	0,84	47	3,31	50990,85
Midland Protection	MIDLAND	61	0,84	82	3,20	19026,23
Acti Institutionnels	BBL FRAN	62	0,84	55	3,30	575587,22
Starter	BGP	63	0,84	44	3,32	21475,74
Moné-Tiop	B PARIBA	64	0,84	51	3,31	561849,39
Invesco Trésorerie	INVESCO	65	0,84	69	3,24	1039,30
AGF Sécurité	AGF	66	0,84	52	3,30	11367,89
Real Monétaire	SOFIDEP	67	0,84	48	3,31	1078,45
Arcade	BIMP	68	0,84	50	3,31	1585904,80
Vercors	CDC GEST	69	0,84	7	3,46	120702,02
Valeurs Monétaires	DEMACHY	70	0,83	70	3,24	234440,47
Placements Trésorerie	NSM	71	0,83	57	3,28	1397375,01
AGF Monétaire	AGF	72	0,83	73	3,23	1042,98
Trésorys	SOGEPOST	73	0,83	56	3,28	272996,14
Locatys Première	CLF BANQ	74	0,83	88	3,18	54376,46
Pension TMP -3/92	GERER CO	75	0,83	66	3,26	898355,76
JJ Centre	CFCM CEN	76	0,82	67	3,26	357526,72
Orlay Jour	ORSAY	77	0,82	68	3,25	1945,15
Atlas Court Terme	ATLAS	78	0,82	28	3,37	160,56
Sequin	BGP	79	0,82	83	3,19	47040,34
Placement M (C)	SMC	80	0,82	93	3,14	23096,62
Placement M (D)	SMC	81	0,82	94	3,14	21522,70
Cardif Tresorerie	CARDIF	82	0,82	77	3,22	86106,73
Barclays Institutions	BARCLAYS	83	0,82	79	3,20	778508,98
Soprane J	BACOT	84	0,82	84	3,19	48522,01
BTP Monécourt	B BTP	85	0,82	78	3,21	19956,96
RG Monétaire France	ROBECO	86	0,82	167	2,96	19234,38
Saint-Honore Securité	CF ROTHS	87	0,82	87	3,18	200818,62
Demachy +	DEMACHY	88	0,82	60	3,27	2053,01
Austral	CDC GEST	89	0,82	85	3,18	12605,15
Option Sécurité	BRED	90	0,82	76	3,23	197587,94
Ofima Trésor	OFIVALMO	91	0,82	105	3,12	19701,96
BIP Cap 3 Mois	KLEIN BE	92	0,81	102	3,12	2113,63
Fimagarantie	FIMAGEST	93	0,81	90	3,16	19487,21
Moneprime (C)	B PARIBA	94	0,81	74	3,23	161703,31
Moneprime (D)	B PARIBA	95	0,81	75	3,23	155521,22
Ouestar Trésorerie	CFCM LOI	96	0,81	99	3,13	136829,87
CPR Mobiterme	CPRGESTI	97	0,81	72	3,23	20030,84
Trésoricic	CIC PARI	98	0,81	89	3,17	181704,30
Gestion Investicourt	B INDOSU	99	0,81	86	3,18	19306,20
Dresdner RCM Entreval	KLEIN BE	100	0,81	95	3,14	1988,55
Rhone + X Court Terme (D)	BP LYON	264	0,66	259	2,57	1756,49
Gestion Oblicourt (D)	INDOSUEZ	265	0,66	248	2,61	403,32
Ouestar Court Terme (D)	CFCM LOI	266	0,66	273	2,54	16147,95
Ouestar Court Terme (C)	CFCM LOI	267	0,66	272	2,54	17834,95
Placements Sécurite (D)	NSM	268	0,66	267	2,55	84659,55
Placements Sécurité (C)	NSM	269	0,66	268	2,55	93038,12
Optifinance	CCF	270	0,66	263	2,57	22112,21
Priv'associations (C)	BIMP	271	0,65	285	2,50	39531,35
Priv'associations (D)	BIMP	272	0,65	286	2,50	37026,95
Investsécurité Court Terme D	CFCM MED	273	0,65	287	2,50	3098,27
Investsécurité Court Terme C	CFCM MED	274	0,65	288	2,50	3485,06
Natio Securité	BNP	275	0,65	278	2,53	11379,04
Hervet Plus (C)	HERVET	276	0,65	270	2,55	9192,85
Hervet Plus (D)	HERVET	277	0,65	271	2,55	8520,35
Mone.Dis	CNCA	278	0,65	269	2,55	10210,40
Cardif Monetaire (C)	CARDIF	279	0,65	281	2,51	205,31
Cardif Monétaire (D)	CARDIF	280	0,65	282	2,50	194,80
BIP Sécurité (D)	KLEIN BE	281	0,64	302	2,39	1981,74
BIP Sécurité (C)	KLEIN BE	282	0,64	303	2,39	2156,92
SNVB Monétaire (C)	SNVB	283	0,64	279	2,53	9340,10
SNVB Monétaire (D)	SNVB	284	0,64	280	2,53	8229,39
Pyramides Court (C)	VERNES	285	0,64	291	2,48	49802,93
Pyramides Court (D)	VERNES	286	0,64	292	2,48	42823,34
BRO-Sécurité (C)	BRO	287	0,64	283	2,50	17751,72
BRO-Securité (D)	BRO	288	0,64	284	2,50	16381,64
Sécurita	DEMACHY	289	0,64	293	2,45	48709,80
Finord Sécurite (C)	CDT NORD	290	0,63	301	2,40	21771,27
Finord Sécurite (D)	CDT NORD	291	0,63	300	2,40	20237,88
Moné.J (D)	GROUP CA	292	0,63	276	2,54	11526,27
Sicava	CAIXA DE	293	0,63	310	2,35	24534,55
Mone.J (C)	GROUP CA	294	0,63	277	2,53	12167,21
Leumi Court Terme (C)	B LEUMI	295	0,63	329	2,23	16634,59
Topcash (D)	CPRGESTI	296	0,63	296	2,43	1668,32
Leumi Court Terme (D)	B LEUMI	297	0,63	329	2,23	15416,89
Topcash (C)	CPRGESTI	298	0,63	297	2,43	1716,41
Orsay Court Terme	ORSAY	299	0,63	304	2,38	1590,80
Dryade (C)	BGP	300	0,62	321	2,28	7015,15
Dryade (D)	BGP	301	0,62	322	2,28	6651,68
Univar (D)	CNCA	302	0,62	260	2,57	302,20
Univar (C)	CNCA	303	0,62	257	2,58	315,33
Acti Reguliere	GERER CO	304	0,62	305	2,38	2011,74
BICS Monétaire (D)	ECOFI FI	305	0,62	306	2,38	1596,78
BICS Monetaire (C)	ECOFI FI	306	0,62	307	2,38	1868,49
Uni-Cash	SANPAOLO	307	0,62	325	2,27	308,28
Ecureuil Distrimonetaire	ECUREUIL	308	0,62	308	2,38	10408,26
Ecureuil Monétaire (C)	ECUREUIL	309	0,62	294	2,43	13265,66
Ecureuil Monétaire (D)	ECUREUIL	310	0,62	295	2,43	12295,85
IPM Court Terme	B HARWAN	311	0,61	309	2,36	14599,25
Lion 20000 (C)	CL	312	0,61	298	2,40	17461,26
Lion 20000 (D)	CL	313	0,61	299	2,40	16136,82
Crédit Maritime Sécurité (D)	CDT MARI	314	0,61	312	2,34	1694,35
Crédit Maritime Sécurité (C)	CDT MARI	315	0,61	319	2,28	1750,61
Provence Court Terme	CS HOTTI	316	0,61	311	2,34	53189,55
Sicav Associations	CDC	317	0,60	315	2,30	2463,15
Sécuricic (C)	CIC PARI	318	0,60	312	2,34	2318,12
Fructi-Associations (C)	BQUE POP	319	0,60	316	2,30	46,78
Sécuricic (D)	CIC PARI	320	0,60	313	2,34	2143,14
Securi-Taux	LEGAL FR	321	0,59	317	2,29	325,53
Ecureuil Trésorerie (C)	ECUREUIL	322	0,59	324	2,27	1863,22
Ecureuil Trésorerie (D)	ECUREUIL	323	0,59	318	2,29	305,22
SB Sécurité (D)	CIC SB	324	0,59	327	2,24	1601,34
SB Sécurité (C)	CIC SB	325	0,59	326	2,24	1647,90
Fructi-Associations (D)	BQUE POP	326	0,58	325	2,27	41,53
Natio Monétaire (C)	BNP	327	0,58	331	2,21	5223,60
Natio Monétaire (D)	BNP	328	0,58	330	2,21	5560,07
Capimonétaire (D)	SG	329	0,57	275	2,54	376,78
Capimonétaire (C)	SG	330	0,57	274	2,54	377,58
Uni-Associations	GROUP CA	331	0,56	314	2,33	120,13

La faiblesse des rendements fait baisser les encours des sicav monétaires

INEXORABLEMENT, l'encours des sicav monétaires diminue. Si cette catégorie de sicav reste la plus diffusée en France, elle connaît une lente décrue depuis plus de quatre ans. Fiscalité alourdie, baisse de rendements... : les raisons pour expliquer ce phénomène sont nombreuses. En février, les rachats se sont élevés à plus de 7 milliards de francs, d'après les calculs de Fininfo. L'épargne collectée par les sicav monétaires représente un peu moins de 780 milliards de francs, contre environ 840 milliards de francs au début de 1997. Les grands réseaux bancaires disposant d'une large clientèle de particuliers enregistrent les baisses les plus significatives.

En l'espace de six mois, les rachats de sicav monétaires ont représenté 8,6 milliards de francs au Crédit agricole, 4,2 milliards de francs à la Société générale et 3,9 milliards de francs au Crédit lyonnais. Toutefois, les sicav monétaires sont loin d'être mortes. Quelques banques, travaillant principalement avec de grands investisseurs, réussissent à augmenter leurs encours. Ainsi la Banque NSM a récolté quelque 2,2 milliards de francs de souscriptions. Les directeurs financiers des entreprises continuent d'utiliser les sicav monétaires pour rémunérer leur trésorerie sans prendre aucun risque.

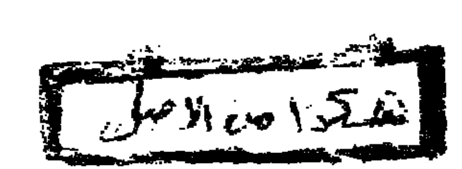
Pour les particuliers, les sicav monétaires présentent aujourd'hui un intérêt très limité. Elles doivent être réservées à ceux qui ont rempli leur livret A et qui veulent rémunérer pendant quelques mois leurs liquidités sans prendre de risque. Alors que les sicav actions françaises rapportent, en moyenne, plus de 27 % sur un an, les détenteurs de sicav monétaires doivent se contenter de 2,92 %. Et il y a peu de chances que cela change. La stabilité et la faiblesse des taux d'intérêt à court terme en France ne permettent pas aux gestionnaires d'espérer faire beaucoup mieux dans les prochains mois. Cependant, il est encore possible de trouver des produits qui gagnent plus de 3 %.

Il s'agit tout d'abord des sicav les moins gourmandes en frais. « Les 0,10 % de frais de gestion que nous prélevons nous aident à nous maintenir aux premières places des classements », reconnaît Patricia Charpentier, gestionnaire d'Absolu Vega, une sicav de Vega Finance. Toutefois, les frais de gestion n'expliquent pas complètement les légères différences qui continuent de subsister entre les sicav monétaires.

OSER LA DIVERSIFICATION

Les meilleurs produits sont ceux qui ont pris le risque de se diversifier sur des placements plus rémunérateurs sans trop augmenter la volatilité du fonds. Ainsi, CPR Modiv parvient à afficher une performance sur trois mois qui s'élève à plus du double de la moyenne réalisée par l'ensemble des sicav monétaires. Ce résultat s'explique par le poids des obligations convertibles et par des actions dans le portefeuille du fonds (respectivement 15 % et 2 %). « Cela a largement permis à la sicav de surperformer l'évolution du marché monétaire sans augmenter la volatilité globale du fonds », se félicite Joël Konop. Autre diversification originale, Henri Vernhes a investi 2 % de l'actif de Haussmann Pibor sur un fonds spécialisé sur les marchés monétaires des pays émergents. Depuis le début de l'année, cette stratégie a permis d'engranger environ 10 points de plus de performance. Elle contribue à ce que la sicav de la Banque Worms apparaisse à la quatrième place de notre palmarès pour sa performance sur trois mois. Plus traditionnellement, Isabelle Reux-Brown a joué récemment la convergence des taux courts italiens. La gérante de CDC Arbitrages mise aujourd'hui sur une convergence des taux britanniques vers ceux des pays du noyau dur de l'euro.

Joël Morio



Les marchés ne doutent plus du lancement de l'euro

Les devises et les taux européens ont fait preuve d'une remarquable stabilité aussi bien avant qu'après la publication, par la Commission de Bruxelles, par l'IME et par la Bundesbank, de leurs conclusions sur l'Union monétaire

La grande sérénité, cette semaine, des marchés de change et de taux européens s'explique avant tout parce que l'Union monétaire n'offre plus la moindre prise aux doutes et à la spéculation. Onze pays devraient participer au lancement de l'euro, selon la recommandation faite, mercredi 25 mars, par la Commission européenne. Les taux de change auxquels leurs différentes monnaies devraient entrer dans la monnaie unique après la décision finale qui sera prise le 2 mai à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement sont déjà connus. Les ministres des finances devraient choisir les actuels cours pivots du Système monétaire européen. En matière de taux, la convergence à long terme est maintenant une réalité, à tel point que le rendement des obligations d'Etat italiennes à dix ans est supérieur de seulement 23 points de base à celui des titres allemands.

SI DES DOUTES existaient encore sur le lancement, le 1er janvier 1999, de la monnaie unique européenne dans onze pays de l'Union, ils ont cette fois définitivement disparu. Tour à tour, cette semaine, la Commission de Bruxelles, l'Institut monétaire européen (IME), la Banque de France et la Bundesbank ont remis des conclusions *« favorables »* sur les *« progrès faits par les Etats membres dans l'accomplissement de leurs obligations pour la réalisation de l'Union économique et monétaire »*.

Certes, la Bundesbank a fait entendre sa différence, soulignant vendredi ses *« sérieuses inquiétudes »* concernant la consolidation durable des finances publiques belges et italiennes. Mais l'impressionnante stabilité des devises européennes et des marchés de taux tout au long de la semaine suffit à démontrer la sérénité et les certitudes des marchés. D'un vendredi à l'autre, les taux des obligations d'Etat allemandes à dix ans sont très légèrement remontés, à 4,89 % contre 4,87 %, et ceux des obligations d'Etat françaises ont fait de même, à 4,94 % contre 4,91 %. Du côté des changes, le franc est resté inchangé ou presque face au mark, à 3,3500 francs contre 3,3512, et la lire a fait de même, à 986 pour 1 deutschemark, contre 983.

Poursuite de la baisse

TAUX FRANÇAIS À 10 ANS, en pourcentage

La faiblesse des tensions inflationnistes et la disparition des derniers doutes sur le lancement de l'euro ont permis aux taux des obligations d'Etat françaises de rester sous les 5 %.

Il est difficile aujourd'hui de trouver la moindre justification pour alimenter des prises de position spéculatives contre la monnaie unique. Comme prévu, onze pays ont été recommandés mercredi par la Commission européenne pour participer au lancement de la monnaie unique (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal). Ils sont déjà pratiquement certains des taux auxquels leurs monnaies devraient entrer dans l'euro.

Au lendemain de la décision *finale qui sera prise sur les pays* qualifiés le 2 mai à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres des finances devraient choisir tout simplement les actuels taux de change centraux du Système monétaire européen (SME). Lors d'une réunion informelle la semaine dernière à York (Royaume-Uni), plusieurs ministres des finances et gouverneurs européens de banques centrales ont confirmé que ces taux pivots seraient retenus pour la fixation des taux bilatéraux.

La décision de fixer par avance les taux de change bilatéraux a été prise par les ministres de l'économie et des finances en septembre à Luxembourg, afin d'éviter justement des turbulences sur les marchés entre le 4 mai 1998 et le 1er janvier 1999. Lors de l'ouverture des marchés le lundi suivant le « sommet historique » de Bruxelles, les agents de change auront toujours la possibilité de commercer dans les monnaies nationales retenues pour l'euro, mais il leur sera difficile de trop s'écarter des taux qui viendront d'être annoncés.

Les cours de change entre les onze monnaies ont d'ailleurs été d'une très grande stabilité depuis plusieurs mois, même pendant la crise financière asiatique. Ils se trouvent tous actuellement très proches des taux centraux fixés par le SME. Ce qui apparaît désormais comme étant presque assurément *le dernier réajustement de l'histoire* des monnaies nationales de l'UE a eu lieu le 14 mars avec une réévaluation de 3 % de la livre irlandaise (punt) par rapport au deutschemark et une dévaluation de la drachme de Grèce.

Les taux des différents pays membres ont convergé à tel point que le rendement des obligations d'Etat italiennes à dix ans est supérieur de seulement 23 points de base (à 5,12 %) à celui des titres allemands. La convergence sur les taux à court terme n'est pas encore achevée, mais elle devrait s'opérer par une baisse progressive du coût de l'argent des pays du Sud, à commencer par l'Italie.

Le taux d'escompte italien, qui *est actuellement de 5,5 %*, est encore nettement plus élevé que celui des autres banques centrales européennes. Les analystes financiers italiens prévoient que la banque centrale de la péninsule va diminuer son loyer de l'argent, mais la plupart estiment que cela ne se fera pas avant le 2 mai. Selon le spécialiste de la société boursière Caboto, Alessandro Fugnoli, *« le mouvement de réduction sera graduel »* et pourrait consister en une réduction à 4 % entre le deuxième et troisième trimestre et une baisse à 3,5 % d'ici à la fin de l'année. Pour cet analyste, deux éléments rendent improbable une baisse plus rapide : *« la crainte d'une fuite des capitaux vers l'étranger et surtout la peur d'irriter l'Allemagne ». « Une baisse immédiate avant les décisions officielles du 2 mai pourrait être mal interprétée par les Allemands, qui pourraient la percevoir comme le retour à une politique moins rigide. »*

PRUDENCE DE MISE

Paolo Casadio, économiste de la Banca Popolare Vicentina, conseille lui aussi la prudence pour le prochain mois et demi. *« Je ne vois pas l'avantage d'une anticipation de la baisse des taux avant l'officialisation du 2 mai. Les résultats macroéconomiques ont été atteints et sont évalués de façon positive par tous »*, a-t-il noté.

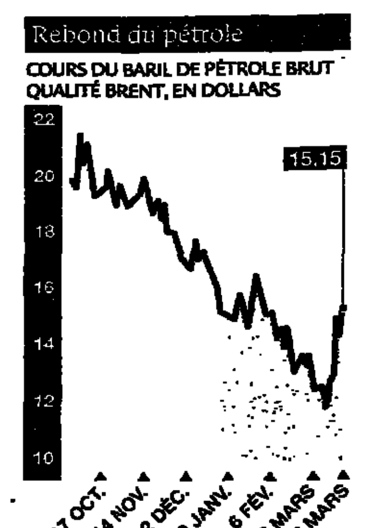
Mais il a ajouté que la Banque d'Italie a pour mission de *« défendre la lire jusqu'au rendez-vous de mai de tout risque éventuel de spéculation »*. M. Casadio prévoit que les taux devraient ensuite rapidement baisser de 75 points de base pour descendre à 4 % d'ici à la fin de l'année. *« Un différentiel* [persistant] *avec les taux allemands qui serait de 0,25 à 0,5 % ne serait pas un drame et le processus de convergence des taux se poursuivra en 1999 »*, a-t-il ajouté.

Eric Leser

Une inflation de 2,2 % sur les dix prochaines années

Les investisseurs institutionnels français anticipent un taux d'inflation de 2,2 % en moyenne en France pour les dix prochaines années, selon un sondage CPR/Ipsos paru vendredi 27 mars dans le quotidien financier *Agefi*. Ce nouveau sondage, réalisé à l'occasion du débat parlementaire sur le lancement d'emprunts d'Etat indexés sur l'inflation, sera effectué tous les trois mois. Un sondage exceptionnel précédera le lancement de chaque emprunt. Les investisseurs institutionnels français anticipent ainsi une inflation de 1,89 % sur les cinq prochaines années, de 2,2 % sur les dix prochaines années et de 2,50 % sur les quinze prochaines années. Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % sur un an au mois de mars, selon l'Insee. Le sondage a été effectué du 10 au 20 mars, sur un échantillon de 157 gestionnaires de taux en France, choisis de manière aléatoire sur une liste d'un millier de professionnels fournie par CPR.

MATIÈRES PREMIÈRES



ALORS que les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont prévu de se réunir lundi 30 mars à Vienne pour entériner un accord de réduction de leur production dès le 1er avril, les marchés, satisfaits, s'interrogent sur la solidité de cet engagement. L'accord surprise du 22 mars entre l'Arabie saoudite, le Venezuela et un non-membre de l'OPEP, le Mexique, a dopé un marché pétrolier tombé au plus bas depuis dix ans.

L'engagement, qui, pour la première fois, associe pays producteurs OPEP et non OPEP, table sur une réduction de 1,6 million à 2 millions de barils par jour (mb/j) de la production mondiale, estimée à 75 mb/j. Les cours du brent, référence de la mer du Nord, ont bondi de 16 % en une semaine. S'échangeant à 13,27 dollars vendredi 20 mars, le baril (159 litres) se négociait à 15,42 dollars le 27 mars.

Au sein du cartel, l'ensemble des membres ont suivi la démarche des deux principaux producteurs saoudien et vénézuélien. A ce jour, l'ensemble des pays du cartel (Iran, Emirats arabes unis, Nigéria, Koweït, Libye, Indonésie, Algérie et Qatar) ont pris des engagements de réduction. L'Irak est le seul des onze adhérents à ne pas participer au mouvement : Bagdad, au contraire, augmente sa production dans le cadre de l'accord *« pétrole contre nourriture »* signé avec les Nations unies.

Trois autres pays producteurs non OPEP se sont associés à l'initiative mexicaine : Oman, le Yémen et l'Egypte, cette dernière devant réduire sa production en juillet. Des grands producteurs comme les Etats-Unis, le Canada et la Chine n'ont pas réagi. La Russie s'oppose à une telle démarche, alors que la Norvège hésite. Une baisse de la production n'est *« pas impossible »*, a déclaré vendredi à Oslo un représentant du Parti travailliste.

En fin de semaine, l'engagement des quatorze pays portait sur une baisse de 1,405 mb/j, dont l'essentiel (1,260 mb/j) en provenance de l'OPEP. L'objectif initial est presque atteint, mais déjà certains experts estiment que l'effort est insuffisant.

Dominique Gallois

Marché international des capitaux : retour des investisseurs asiatiques

L'OPTIMISME prévaut, entretenu notamment par la facilité avec laquelle se prépare la transition des monnaies nationales européennes à l'euro. *Dans une telle conjoncture*, tous les signes encourageants qui se présentent sont naturellement mis en évidence. Ainsi en est-il de l'éventualité d'un retour massif des investisseurs asiatiques. Ceux-ci ne se sont guère manifestés ces derniers mois sur le marché international des capitaux du fait de la crise financière. Mais certains ont recommencé ces derniers jours à acheter des obligations internationales de qualité. Le mouvement a été d'autant plus remarqué qu'il provenait de plusieurs pays d'Extrême-Orient.

Au Japon, il a été amplifié par l'approche du nouvel exercice fiscal, qui commence en avril : la nouvelle année est l'occasion de remanier la composition des portefeuilles. A l'évidence, une place plus importante devrait être faite au dollar et aux principales devises européennes. Mais les spécialistes japonais se montrent fort prudents dans leurs prévisions. Les investisseurs nippons ont aujourd'hui plus de possibilités que naguère d'acquérir des obligations en yens, rapportant bien plus que les titres de leur Trésor public. Le choix s'est beaucoup élargi en raison des difficultés du système bancaire. Les banques japonaises, en pleine réorganisation, ont cessé d'octroyer des crédits à bon compte. Leurs clients sont donc de plus en plus incités à s'adresser directement au marché. Ceux qui le peuvent lancent des obligations et proposent des rendements élevés qui, toutefois, demeurent inférieurs à ce qu'exigent les banques.

Dans ces conditions, il devient difficile de *détourner l'attention des investisseurs nippons* de leur propre marché. Il ne faut guère espérer qu'ils s'intéressent à d'autres devises que le dollar, la livre sterling et le deutschemark. Ce sont les trois monnaies que les Asiatiques connaissent le mieux et, maintenant que les rendements en Europe se sont beaucoup rapprochés, ils concentrent particulièrement leur attention sur le compartiment de la monnaie allemande. Une extraordinaire activité s'y déploie, à laquelle participent les principaux emprunteurs et intermédiaires financiers.

FUSIONNER LES TRANSACTIONS

Du côté français, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) vient d'y lever 1,5 milliard de deutschemarks pour une durée de quinze ans en une émission, qui a contribué à asseoir sa réputation. Elle avait retenu une banque américaine – JP Morgan – pour diriger son opération. Pour sa part, un des meilleurs débiteurs allemands, Südwestdeutsche Landesbank, a confié à une banque française, la Société générale, et à la Société de banque suisse le soin de présider, vendredi, à une émission de 1 milliard de deustchemarks pour une durée proche de onze ans.

Le compartiment du franc français, très actif également, est toutefois beaucoup moins sollicité, alors que la demande y est très forte. *Les émetteurs d'emprunts en francs ou en marks prennent le soin d'annoncer que leurs obligations seront converties en euros dès que la monnaie commune existera. Et, souvent, comme l'ont fait la Cades ou la compagnie* d'assurances Allianz, il est prévu de fusionner des transactions qui, aujourd'hui, sont libellées dans les deux monnaies et dont le profil est le même. Cette perspective plaît aux investisseurs qui savent que, dans un peu moins d'un an, la taille des emprunts dont ils détiennent des obligations augmentera, ce qui rendra leur placement plus liquide. En outre, c'est pour eux une possibilité de participer dès à présent au futur marché de l'euro.

L'essentiel de l'animation en Europe se portant sur le deutschemark ou le franc, qui préfigurent la future monnaie commune, le compartiment de l'écu (ce n'est pas une vraie monnaie) est moins en vogue qu'il ne l'était au début de l'année. Il bénéficie toutefois d'un important soutien de la part des emprunteurs français. Réseau ferré de France vient d'y lancer sa seconde transaction internationale, par l'intermédiaire de Paribas et de la Société de banque suisse. Par ailleurs, la Caisse française de développement, chargée de procurer à l'Etat les 240 millions de droits de tirage spéciaux nécessaires à la contribution du pays au Fonds monétaire international, vient de confirmer son intention de lancer sous peu un emprunt de sept ans, qui pourra être libellé en francs, en dollars ou en euros. L'opération sera garantie par la République.

Christophe Vetter

La Bourse de Paris ignore le mouvement généralisé de consolidation

TOKYO NIKKEI	NEW YORK DOW JONES	PARIS CAC 40	LONDRES FT 100	FRANCFORT DAX 30 IBIS
↘ - 0,54%	↘ - 1,24%	↗ + 3,29%	↘ - 0,29%	↗ + 0,43%
16 739,26 points	8 796,08 points	3 810,23 points	5 939,30 points	5 066,90 points

TOUTES les grandes places internationales ont commencé un mouvement de consolidation cette semaine. Toutes sauf Paris, qui semble se moquer des adages boursiers faisant référence à la fois aux arbres et au ciel, et continue de battre des records. A tel point que les chroniqueurs boursiers vont, si cela se poursuit, manquer singulièrement de vocabulaire pour annoncer un nouveau sommet historique, le énième record absolu ou la plus belle liquidation de ces dix dernières années.

Le marché parisien termine la semaine non pas à un niveau record, ce dernier ayant été seulement atteint en cours de séance, mais largement au-dessus des 3 800 points de l'indice CAC 40, à 3 810,23 points, soit une hausse hebdomadaire de 3,29 %. Les autres grandes Bourses européennes ont marqué une pause. Londres a perdu 0,29 % en cinq séances alors que Francfort, sur la même période, gagnait 0,43 %. Wall Street n'a pas échappé à ce ralentissement : la grande Bourse newyorkaise a terminé, vendredi soir, avec un recul de 1,24 % au compteur. La Bourse japonaise, pour sa part, a continué de faire du surplace en affichant un score négatif de 0,54 %, en dépit de l'annonce du plus important plan de relance économique de l'histoire de l'archipel.

Paris termine la semaine sur la plus haute marche du podium. Sur les trois premiers mois de l'année, le marché parisien est également à la première place du classement, avec un gain de 27,05 %. La Bourse de Londres ne gagne que 15,65 %, celle de Francfort 19,95 %, Wall Street affiche une avance de 11,23 % et Tokyo plafonne en deçà des 10 %, à 9,70 %. *Dans ces conditions*, peut-on estimer que le marché français est surévalué ? Si l'on en croit certains analystes cités par l'agence Reuters, ce n'est pas le cas : huit sur neuf estiment que la place parisienne est *« à son prix »* et rattrape seulement le retard qu'elle affichait par rapport aux autres marchés.

Un des principaux facteurs de soutien du marché est l'afflux de capitaux à la recherche de placements plus rémunérateurs que le taux des obligations d'Etat à 10 ans, lequel se trouve aujourd'hui à un niveau historiquement inférieur à 5 %. *« Le marché des actions français reste intéressant comparé à celui des obligations. Il y a de bonnes possibilités de gains et des signes de plus en plus nets de restructurations »*, explique Gary Dugan, analyste chez JP Morgan. En outre, à l'approche de l'euro, les Bourses européennes sont portées par l'anticipation d'une concurrence accrue entre les entreprises pour s'attirer les faveurs des investisseurs. *« Il y a une revalorisation des marchés européens à cause de l'Union monétaire »*, estime Michelle Jardin, économiste de marché du Crédit lyonnais Securities Europe. De nombreux gérants estiment également que le marché parisien a changé de dimension : les volumes de transactions sont plus importants et la progression de la cote est de plus en plus rapide.

BONNE LIQUIDATION MENSUELLE

Notons encore pour cette semaine que la Bourse de Paris a enregistré sa plus belle liquidation mensuelle depuis dix ans avec un gain de 14,59 % pour le terme boursier de mars.

La Bourse de Francfort est restée au-dessus des 5 000 points, battant de nouveaux records cette semaine grâce à l'euro, l'afflux de liquidités en mal de placement et de bonnes nouvelles des entreprises, souligne la Commerzbank. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 5 083,16 points, soit une hausse de 1,6 % par rapport au 20 mars. En deux ans, il a plus que doublé. Depuis le début de l'année, il a pris environ 20 %, ce qui inquiète de nombreux investisseurs. *« Mais on ne peut pas parler d'exagération »*, a estimé la Commerzbank, mettant en avant le faible rendement des placements obligataires – à l'image de la France – qui encourage les investisseurs à se tourner vers les actions. Sur Xetra, la performance hebdomadaire du DAX n'est que de 0,43 %, à 5 066,90 points. La Bourse de Londres, elle, a profité d'une pause dans l'actualité pour se stabiliser au cours de la semaine après la forte progression qui avait précédé (+ 3,01 %). L'indice Footsie a terminé vendredi à 5 939,3 points, abandonnant 0,29 % par rapport au vendredi précédent.

Après avoir frôlé la barre des 9 000 points, mercredi, Wall Street a commencé un mouvement de consolidation, les investisseurs ayant décidé de prendre leur bénéfice et de dénouer leurs positions à l'approche de la fin du trimestre. *« C'est la fin du trimestre et il ne faut pas trop attacher d'importance »* aux fluctuations du marché, a souligné Mace Blicksilver, de Credit Lyonnais Securities. *« Cela a été un très bon trimestre et certaines personnes veulent prendre leur bénéfice. Si après le 1er avril le marché ne va pas mieux, je serai surpris et on pourra commencer à parler de changement de tendance »*, a poursuivi Mace Blicksilver.

Le climat reste maussade à la Bourse de Tokyo, demeurée insensible au dernier plan de relance économique. Les analystes prévoient une nouvelle semaine difficile compte tenu de l'absence d'allègements fiscaux toujours regrettée par les investisseurs. L'indice Nikkei a cédé cette semaine 91,21 points, soit 0,54 %, pour terminer vendredi à 16 739,26 points.

François Bostnavaron

SPORTS *A cinq journées de la fin* du championnat de France de football de première division, la rencontre Metz-Lens, dimanche 29 mars, met aux prises le leader et son *dauphin.* ● LES DEUX CLUBS, *qu'un* seul point séparait avant le match, sont les candidats surprises au titre national après une saison 1997-1998 qui a vu la faillite hexagonale des *grosses écuries* – Monaco, Paris-Saint-Germain, Auxerre, Bordeaux. ● RAYMOND DOMENECH, sélectionneur de l'équipe de France Espoirs, attribue, dans un entretien au *Monde,* cette baisse de rendement des favoris à l'exode des meilleurs joueurs. ● APRÈS ROLLAND COURBIS, l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Raymond Domenech juge le niveau du championnat en retrait par rapport aux années *précédentes.* Il appelle à une prise de conscience pour permettre aux jeunes talents de *s'épanouir en France.*

Raymond Domenech déplore la baisse de niveau du football français

Dans un entretien au « Monde », l'entraîneur des Espoirs analyse, avant le choc Metz-Lens, le parcours des deux équipes actuellement en tête du championnat de première division. Il affirme que le départ de leurs meilleurs jeunes à l'étranger a affaibli les clubs nationaux

ANCIEN champion de France avec le RC Strasbourg, Raymond Domenech, quarante-cinq ans, a disputé huit matches avec l'équipe de France. Après avoir entraîné le FC Mulhouse (1986-1988) et l'Olympique lyonnais (1989-1993), il a rejoint la direction technique nationale pour diriger l'équipe de France Espoirs qu'il a menée, à deux reprises, en demi-finales du championnat d'Europe (1994 et 1996). Depuis le début de la saison 1997-1998, il a observé à plusieurs reprises le FC Metz et le RC Lens qui s'affrontent, *dimanche 29 mars,* avec comme perspective le titre national.

« Comment expliquez-vous la saison remarquable de Metz et Lens ?

– Les deux clubs s'appuient sur la stabilité de leur effectif et sur des entraîneurs, Joël Muller à Metz, et Daniel Leclercq à Lens, qui ont l'esprit maison puisqu'ils y ont effectué une grande partie de leur carrière de footballeur. Ce qui caractérise les Messins, c'est leur maturité. L'équipe est aboutie, on a le sentiment qu'il ne peut rien lui arriver. Après une contre-performance, comme l'élimination (0-2) de la Coupe de France face à Bourg-Péronnas, elle réagit aussitôt et reprend le cours de ses victoires. Quant aux Lensois, ils ont progressé au fil des mois. *Ils ne font plus* n'importe quoi. J'ai observé leur premier match de la saison à l'extérieur, le 8 août, à Strasbourg. Ils ont été battus (1-2) de manière inexplicable, après avoir eu l'emprise sur la rencontre. Depuis, ils ne partent plus à l'abordage pour se faire crucifier. Et les défenseurs pratiquent le marquage individuel.

– Si Metz et Lens terminent le championnat aux deux premières places, ils se qualifieraient pour la Ligue des champions. Avec quelles ambitions pourraient-ils disputer cette compétition ?

– Pour défendre leurs chances en Ligue des champions, les deux équipes devraient déjà conserver leurs meilleurs joueurs avant d'étoffer l'effectif. Or, le FC Metz *vit sous la menace d'un exode avec* les éventuels départs de Jocelyn Blanchard, Robert Pires, Bruno Rodriguez et Rigobert Song. A Lens, le risque d'éclatement est *moindre, même si Marc-Vivien* Foé et Stéphane Ziani sont convoités.

– La présence de ces deux équipes en tête du championnat coïncide-t-elle avec une baisse du niveau du football français ?

– Le football français se trouve dans un creux. C'est la suite logique du départ à l'étranger de nos meilleurs joueurs. Nos grands clubs se sont affaiblis. Le très haut niveau a disparu dans notre championnat. Affirmer le contraire serait simplement stupide. Il suffit de prendre l'exemple de Monaco qui a perdu, en juillet 1997, trois défenseurs de qualité – Patrick Blondeau, Gilles Grimandi, Emmanuel Petit – et son buteur – Sony Anderson. Jean Tigana, l'entraîneur monégasque, a dû reconstruire *son équipe à la hâte en titularisant* des jeunes qui manquent logiquement d'expérience, a fortiori sur la scène européenne.

– Monaco est pourtant qualifié pour les demi-finales de la Ligue des champions après avoir éliminé Manchester United, le champion d'Angleterre...

– Sans vouloir dévaloriser la performance de Monaco, je crois que beaucoup d'équipes françaises auraient éliminé ce Manchester qui n'avait rien à voir avec l'équipe triomphante de l'automne 1997. J'ai assisté, tout comme Jean Tigana, au choc Manchester-Arsenal (0-1) *une semaine avant la qualification* monégasque. Il n'y avait plus rien dans les rangs de Manchester. La présence de Monaco dans le dernier carré de la Ligue des champions *ne doit pas masquer* la réalité. Nous ne sommes plus aussi compétitifs que par le passé au niveau international.

– Comment y remédier ?

– Nos clubs leaders ne doivent plus laisser échapper les jeunes footballeurs de talent de notre championnat, en particulier les internationaux espoirs. Zinedine Zidane n'aurait jamais dû quitter Bordeaux pour la Juventus Turin sans transiter par une équipe française phare. Quand j'apprends que le Messin Jocelyn Blanchard jouera à partir de l'été prochain en Italie, je dis que c'est totalement aberrant.

– Les clubs français ne peuvent pas rivaliser sur le plan financier avec les Italiens ou les Espagnols...

– *Si c'était vraiment le cas,* ce serait un constat d'échec pour le football français. En fait, nos clubs ne sont pas toujours exempts de reproches. Le défenseur Jérôme Bonnissel a été transféré de Montpellier à La Corogne, en juillet 1996, *pour 14 millions de* francs. Plusieurs équipes françaises aurait pu consentir cet investissement, d'autant plus que le président de Montpellier ne demandait *au départ* que 6 millions. Quant au salaire accordé au joueur à La Corogne, il n'est pas surdimensionné par rapport aux conditions en vigueur chez nous. Il faut une prise de conscience comme en Allemagne au début des années 90. En améliorant le confort des stades, les voies d'accès menant aux enceintes sportives, *les affluences* – et donc les recettes – ont augmenté. Les vedettes sont revenues d'Italie avec, comme corollaire, un championnat plus spectaculaire. Inspirons-*nous de cet exemple.*

– Les footballeurs français justifient leur départ à l'étranger par des raisons professionnelles. En Italie ou en Espagne, l'aspect *tactique serait* davantage travaillé...

– C'est amusant. Nos joueurs découvrent les vertus des séances d'entraînement tactique à l'étranger. *Ils s'aperçoivent que ça paie* en termes de résultats. En France, ils parlent de corvée et militent pour des exercices ludiques en sachant que leurs récriminations seront prises en *compte.* En Italie, c'est impensable. Leurs plaintes ne trouveraient aucun écho favorable dans l'opinion publique. Heureusement, les mentalités évoluent dans le bon sens. *Nous* sommes en train de combler notre retard tactique. »

Propos recueillis par Elie Barth

Les mésaventures de Frédéric Meyrieu

Frédéric Meyrieu, ancien joueur du RC Lens et meneur de jeu du FC Metz, ne sera pas de la rencontre dimanche 29 mars. Un feuilleton insolite de la vie sportivo-juridique a eu lieu ces jours derniers. Premier épisode, le 12 mars : parce qu'il a reçu trois cartons jaunes (lors de trois rencontres différentes), Frédéric Meyrieu est condamné à un match de suspension par la commission de discipline de la Ligue. *Le FC Metz fait appel. Le* 25 mars, la commission d'appel et d'éthique de la Ligue, estimant que le dernier carton jaune reçu par Meyrieu (contre Marseille, le 7 mars) était injustifié, décide de suspendre provisoirement la sanction. Colère du RC Lens, qui décide de saisir, en urgence, la commission de conciliation du Comité olympique français. *Le 27* mars, cette dernière juge recevable la requête du club nordiste. La dernière décision – celle du 25 mars – est à son tour suspendue. Retour à la case départ. Frédéric Meyrieu ne *jouera pas. Afin de mettre fin à la polémique,* le président du FC Metz avait annoncé vendredi que son joueur ne figurerait pas sur la feuille de match.

Metz et Lens, deux clubs au sommet

Le face-à-face entre le Football Club de Metz et le Racing Club de Lens, dimanche 29 mars, au stade Saint-Symphorien de Metz, oppose les deux formations les plus surprenantes de première division. Avec des moyens financiers moins importants que ceux des grosses écuries, Lorrains et Nordistes luttent pour le titre alors qu'il ne reste que cinq matches avant la fin du championnat.

● **Dates de fondation :** 1932 pour le FC Metz, 1906 pour le RC Lens.

● **Statuts :** les deux clubs sont des associations loi de 1901 à statuts renforcés et prévoient de passer en société anonyme.

● **Palmarès :** le FC Metz a remporté la Coupe de France à deux reprises (1984, 1988) et la Coupe de la Ligue en 1996. Le RC Lens a été sacré champion de D2 en 1937, 1949, 1973. Il a été finaliste de la Coupe de France en 1948 et 1975.

● **Budgets :** celui du FC Metz est estimé à quelque 110 millions de francs pour la saison en cours, celui du RC Lens à près de 125 millions. Le budget du Paris-Saint-Germain est de 320 millions de francs.

● ***Les entraîneurs :*** Joël Müller, quarante-six ans, ancien joueur du FC Metz, est responsable de l'équipe première depuis 1989. Daniel Leclercq, quarante-huit ans, ancien joueur du RC Lens, s'occupait du centre de formation avant de prendre en charge l'équipe la saison dernière.

● **Les trois dernières saisons en D1 :** le FC Metz a terminé 5e en 1996-1997, 4e en 1995-1996, 8e en 1994-1995. Le RC Lens a fini 13e en 1996-1997, 5e en 1995-1996, 5e en 1994-1995.

● **Attaques :** Metz et Lens, 42 buts.

● **Défenses :** Metz, 24 buts ; Lens, 28 buts.

Les conflits divisent la Fédération française d'équitation

« UNE SITUATION inextricable. » A la veille de l'assemblée générale de la Fédération française d'équitation (FFE), qui doit élire son nouveau président, mardi 31 mars, cette expression pessimiste revient dans les discours ou les conciliabules. La FFE va très mal. Le 26 janvier, Pierre Durand a démissionné. L'homme a jugé impossible de réaliser le programme, proposé en 1993, qui avait amené à son élection : la réunification de la fédération. Celle-ci est en effet divisée en trois délégations : la délégation nationale du sport équestre (DNSE), qui prend notamment en charge le haut niveau, la délégation nationale au tourisme équestre (DNTE) et la délégation nationale à l'équitation sur poney (DNEP), aussi appelée le « Poney-club ». Pierre Durand avait voulu réunir les trois entités dans un souci *« d'efficacité »*, selon lui. Mais le Poney-club résiste. Ses responsables dénoncent la volonté expansionniste de la DNSE. Au fil des mois, dans l'immeuble de la fédération, avenue d'Iéna, le conflit s'est envenimé.

Tout commence le 27 octobre 1995, avec un décret ministériel définissant les statuts types auxquels les fédérations sportives doivent se conformer avant le 31 décembre 1996. Toutes les fédérations se plient à ces nouvelles structures – plus unitaires – à l'exception de la FFE. Les délégations ne parviennent pas à s'entendre quand il faut l'unanimité. Le 19 novembre, la DNEP émet un avis défavorable. L'assemblée générale est reportée. La bataille commence (*Le Monde* du 19 mars 1997).

LETTRES ANONYMES

Pour la DNEP, les statuts proposés imposent une structure et une vision monolithique de la fédération. Avec elle, les délégations sont privées d'autonomie, et tout d'abord le Poney-club : *« Nous nous portons à merveille, ce qui ne fait pas plaisir à la DNSE. Et nous ne voulons pas donner notre argent à la DNSE »*, explique Pascal Marie, directeur général de la DNEP.

En fait, ce sont deux visions de l'équitation qui s'opposent. La DNSE, qui rassemble près de 210 000 licenciés, propose un modèle « olympique » qui gravite autour du sport et de la compétition. le Poney-club – près de 120 000 licenciés – s'oriente, lui, vers le loisir : *« Nous avons innové en matière pédagogique »*, dit Pascal Marie, qui plaide pour le loisir comme *« laboratoire social »*. Dans les deux cas, non plus, la logique économique n'est pas la même. Et cette logique en matière d'équitation, en France, a un poids très important : celui de l'élevage.

Le Poney-club accuse la fédération de dilapider l'argent, en particulier en menant *« grande vie »* dans un immeuble *« cher et prétentieux »*, selon Pascal Marie. Il y a aussi ce système informatique de résultats fort cher et dont les performances ont d'abord été balbutiantes. Tout est aujourd'hui rentré dans l'ordre, sans que la colère du Poney-club ne se soit éteinte. Au fil des mois, les choses ont empiré. Les coups ont plu : insultes de part et d'autre, lettres anonymes et autres gentillesses. Pierre Durand a porté plainte contre X... Le ministère de la jeunesse et des sports a mandaté un conciliateur. Peine perdue. Devant l'étendue du conflit qui s'est encore enflammé en novembre 1997, celui-ci s'est révélé impuissant à le régler.

« Ma démission n'était pas préméditée, dit-il. *Je réfléchissais depuis plusieurs mois à une fédération unitaire. Pour parvenir à respecter le décret, j'ai exploré et épuisé toute diplomatie, en vain. Nous avons tenté de nombreuses négociations, mais le Poney-club a pratiqué la politique de la chaise vide. Nous avons besoin de cette réunification. Il faut savoir que, depuis les Jeux olympiques d'Atlanta, nous n'avons plus la délégation ministérielle parce que nos statuts ne respectent pas la loi. Ne pas avoir cette délégation, c'est comme conduire une voiture sans vignette, sans assurance et sans plaque d'immatriculation. »*

« Nous ne pouvons pas nous laisser faire comme cela, répond Pascal Marie. *Nous devons garder notre identité pour nos clubs et pour nos membres. »*

Dans cette situation, la DNSE a voulu faire sécession. Une velléité vite éteinte par le ministère de la jeunesse et des sports, qui a menacé de pas donner de délégation en cas de fracture. Le 17 mars, l'assemblée générale de la DNSE prévue à cet effet s'est terminée dans une ambiance houleuse. Aujourd'hui, des dissenssions se dessinent même au sein de la délégation.

Mardi 31 mars, l'assemblée générale de la FFE élira son nouveau président, mais n'ira pas plus loin. Un ministère qui refuse le démantèlement, des parties qui refusent de s'entendre, après des années de méfiance et des mois de lutte ouverte : la fédération ne devrait pas sortir de l'impasse en une journée. Une situation préoccupante à deux ans et demi des Jeux olympiques de Sydney.

Bénédicte Mathieu

Le Paris-Saint-Germain ne renonce pas au Stade de France

LE CLUB DE FOOTBALL parisien de première division a déposé, vendredi 27 mars, jour de la clôture des candidatures, *« une lettre d'intention »* auprès du ministère de la jeunesse et des sports pour conserver une chance d'être le *« club résident »* du stade de la Plaine-Saint-Denis (*Le Monde* du 28 mars). La direction de Canal Plus, opérateur du PSG, a sollicité un délai supplémentaire auprès du ministère. Elle souhaite *« informer le conseil d'administration du Paris-Saint-Germain, qui se réunira lundi 30 mars, des deux nouvelles approches »* faites, d'une part, par la Mairie de Paris, qui œuvre pour le renouvellement de la convention d'utilisation du Parc des Princes et, d'autre part, par le Consortium du Stade de France et le délégué ministériel. Outre le PSG, trois clubs, le Red Star de Saint-Ouen, l'Entente Saint-Denis/Saint-Leu et le Racing Club de France ont fait acte de candidature auprès de Marie-George Buffet, ministre de la jeunesse et des sports.

Tennis : finale Agassi-Rios à Key Biscayne

ANDRE AGASSI, vainqueur en demi-finales à Key Biscayne (Floride) de l'Espagnol Alex Corretja (6-4, 6-2), doit rencontrer, dimanche 29 mars, le Chilien Marcelo Rios, qui a éliminé le Britannique Tim Henman (6-2, 4-6, 6-0) dans l'autre demi-finale. Sa victoire a fait progresser Rios de la troisième à la deuxième place du classement mondial. Il suffirait à Rios de l'emporter dimanche en finale pour détrôner l'Américain Pete Sampras, en tête du classement depuis cent deux semaines. *« Je ne sais pas pourquoi ils parlent de Rios ou de Sampras,* a plaisanté Agassi après avoir battu Corretja, *à la fin de l'année, je serai numéro un. »* A vingt-sept ans, il est actuellement 31e au classement mondial.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME :** dans un communiqué publié vendredi 27 mars, Marie-José Pérec, triple championne olympique, annonce qu'elle *« se prépare actuellement dans l'objectif de faire du sprint cette année, et non du 400 mètres-400 mètres haies »*. A propos des championnats d'Europe (18 au 23 août), elle a indiqué laisser à la Fédération française *« le soin de décider de sa participation éventuelle au relais »*, en mettant l'accent sur *« les règlements applicables, supposant qu'il est nécessaire pour faire partie du relais 4 × 100 mètres de participer aux stages collectifs »*.

■ **Le Namibien Frankie Fredericks** s'est imposé, vendredi 27 mars, sur 100 mètres en 9 s 96, meilleure performance mondiale de l'année, à l'occasion de la réunion de Johannesburg, comptant pour le Grand Prix IAAF II.

■ ***PATINAGE DE VITESSE :*** le Néerlandais Gianni Romme, double médaille d'or olympique, a amélioré vendredi 27 mars son record du monde du 5 000 mètres, lors des championnats du monde qui ont lieu à Calgary (Canada). Il a terminé en 6 min 21 s 49, améliorant le record de 6 min 22 s 20, établi il y a un mois aux Jeux olympiques de Nagano. Sur 3 000 mètres, l'Allemande Gunda Niemann-Stirnemann, elle aussi médaillée d'or à Nagano, a établi un nouveau record du monde en 4 min 1 s 67, améliorant de 5 secondes le précédent record de sa compatriote Claudia Pechstein.

La nouvelle Opel Astra défie la Golf

Cette voiture moyenne se veut désormais « plus européenne et moins allemande »

IL ARRIVE que les nouveaux modèles avancent masqués. Leurs concepteurs, arguant de la *« spécificité »* de la marque, multiplient les fausses pistes et expliquent que l'on ne peut valablement établir une comparaison avec la concurrence. En général, affecter le détachement permet surtout de ne pas mettre en exergue le fait que tout a été pensé en fonction du modèle concurrent qui domine le marché. Chez Opel, point de tout cela. Contrairement à d'autres, la nouvelle Astra affiche clairement la couleur ; elle veut faire descendre la Golf de son piédestal.

La première génération de l'Astra, apparue en 1991 et diffusée à 3,8 millions d'exemplaires, s'est hissée au deuxième rang du segment des voitures moyennes-inférieures – qui totalise 30 % des immatriculations en Europe – sans pour autant déstabiliser la Golf, leader incontesté. Cette rivalité, qui pourrait être banale, prend ici une dimension particulière en raison du bras de fer que se livrent Opel et Volkswagen, deux marques depuis longtemps antagonistes.

Ces constructeurs généralistes allemands (même si Opel est une filiale de l'américain General Motors) connus pour leur classicisme, réputés pour leur sérieux et redoutés pour leur agressivité commerciale se ressemblent trop pour se compléter. Alors qu'en France le duel Peugeot-Renault se double d'un implicite pacte de non-agression, il n'en va pas de même outre-Rhin. Ces dernières années, les rapports entre Volksburg et Rüsselsheim ont parfois été houleux, comme en témoigne le débauchage, en 1993, de José Ignacio Lopez, vice-président d'Opel, par Volkswagen, numéro un européen avec ses filiales Audi, Seat et Skoda.

Soupçonné d'avoir livré à son nouvel employeur quelques secrets industriels (y compris sur la future Astra), le responsable des achats dut abandonner ses fonctions en 1996. La dernière querelle remonte au début du mois, lorsque l'on entendit Volkswagen accuser son rival d'avoir mis en doute la tenue de route de la nouvelle Golf. Bref, il y a du tirage entre Volkswagen – novateur sur le plan social (avec la semaine de quatre jours) – et sa gamme plutôt traditionnelle, et Opel, moins habile dans sa gestion des hommes (un vaste plan de restructuration est en cours en Europe), mais disposant d'une plus grande diversité de modèles grâce à ses coupés et ses 4 x 4.

L'Astra a donc décidé de défier la Golf. Toutefois, cette voiture devait au préalable procéder à quelques remises à niveau. Ces modifications, assurent les techniciens d'Opel, en font désormais *« une voiture plus européenne qu'allemande »*. Critiquée pour son comportement routier moyen, imputable à des trains roulants manquant de rigueur et des suspensions imprécises, la première génération souffrait de quelques handicaps. Cette fois, il n'y a rien à reprocher aux liaisons au sol de l'Astra, dont les roues avant sont montées sur un faux châssis isolé, ce qui permet notamment de réduire les vibrations.

Pour sa part, l'essieu arrière est inédit, avec des suspensions plus ramassées pour ne pas empiéter sur le volume du coffre. La voiture, qui colle bien à la route et ne tangue pas dans les virages, n'a plus rien à envier à sa rivale et se rapproche des meilleures (les ingénieurs d'Opel ont regardé de très près la Peugeot 306). Plus douces sans être molles, les suspensions sont moins germaniques, contrairement aux sièges, toujours aussi durs. Le conducteur n'est pas parfaitement bien assis, mais les passagers installés à l'arrière, eux, sont à l'aise (la Golf fait un peu moins bien). Côté moteur, l'un des points forts d'Opel, le choix (1,6 l, 1,8 l, 2 l en version essence et 1,7 l en diesel) devrait s'élargir dans un proche avenir avec un 2 litres diesel à injection directe.

« L'européanisation » de l'Astra se traduit aussi au plan du design. Alors que la Volkswagen s'embourgeoise et gagne en majesté, l'Opel, bien que rallongée de 6 centimètres (à 4,11 mètres), adopte une allure plus dynamique qui tranche avec les lignes trop fades de l'ancien modèle. La version break, qui a largement contribué au succès de ce modèle, profite de ce coup de crayon plus vif. *« La structure très horizontale et l'allure générale de la voiture, plus méditerranéenne afin de créer une certaine émotion, sur laquelle les porte-à-faux ont été réduits et l'empattement rallongé, contribuent à donner une vraie personnalité à l'Astra. La Golf fait plus teutonique »*, lâche Friedhelm Engler, chef du design d'Opel.

Bien posée sur la route, l'Astra adopte enfin un style plus affirmé, mais elle n'a pas la forte personnalité de la Golf, dont les lignes dépouillées dégagent une élégante impression de maturité. Quant à l'habitacle de l'Astra, on le qualifiera de terne ou de sobre, selon son goût.

En France, Opel espère voir les ventes d'Astra bondir de 1,4 % à 2 % du marché, soit quelque 40 000 ventes en 1998 sur un total de 550 000 en Europe. Il est vrai que, jusqu'à présent, cette voiture n'a guère brillé chez nous, hormis dans sa version break, alors que l'Hexagone est, avec l'Allemagne, le pays où la « Golfmania » est la plus marquée. Assez bien équipée (l'air conditionné est livré en série sur la version CD, à partir de 95 900 francs) et enfantée par une marque qui commence enfin à être connue du public grâce, entre autres, à son engagement dans les activités sportives, l'Astra table aussi sur son prix pour sortir de l'ombre. Le tarif du modèle de base – 79 900 francs – est inférieur de quelque 8 000 francs à celui de la Golf la moins chère.

Opel et Volkswagen, connus pour leur classicisme et redoutés pour leur agressivité commerciale, se ressemblent trop pour se compléter

Tous ces efforts devraient contribuer à attirer l'attention du public sur la nouvelle Opel, qui voudrait surtout qu'on la reconnaisse dans la rue. D'après le constructeur, le taux de notoriété de l'Astra ne dépasse pas 38 %, alors que 80 % des Français citent spontanément la Golf lorsqu'on évoque devant eux la marque Volkswagen.

Jean-Michel Normand

★ **Opel Astra, disponible en version trois portes, cinq portes et break à partir du 2 avril. Prix : de 79 900 à 115 900 francs.**



OPEL

Opel table sur le prix du modèle de base – 79 900 francs – pour sortir son Astra de l'ombre.

DÉPÊCHES

■ **ENCHÈRES.** Les prochaines enchères publiques d'automobiles de collection auront lieu au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, le lundi 30 mars à 19 h 30, sous l'égide des commissaires-priseurs Poulain-Le Fur. Seront notamment proposées une Talbot Grand Sport de 1954, une Porsche 908/3 de 1971, mais aussi une Citroën 4X4 Sahara de 1963 dotée de deux moteurs (l'un à l'avant, l'autre dans le coffre).

■ **RÉGLEMENTATION.** Le *Journal officiel* du 26 mars a publié le décret instaurant une contravention de 5e classe pour sanctionner l'excès de vitesse égal ou supérieur à 50 km/h, conformément au dispositif mis en place pour punir les *« excès de très grande vitesse »*.

■ **GUIDE.** L'édition 1998 de *Circuler malin à Paris et en Ile-de-France*, qui conseille les Franciliens sur la meilleure façon de combiner transports individuels et collectifs, vient de sortir. Ce *« guide anti-bouchons »*, qui propose des plans détaillés (comprenant notamment les rues de la capitale où le stationnement est gratuit), est réalisé par les éditions Michel Hagège au prix de 69 francs.

■ **LOCATION.** Budget vient de créer un service de location intitulé *« Get out of the ordinary »* (*« sortez de l'ordinaire »*), qui permet de louer des voitures de prestige. La flotte internationale de Budget comprend la Jaguar XK8, la BMW Z3, divers modèles Mercedes et des Harley-Davidson.

■ **MG.** Une série limitée de 300 exemplaires du roadster MGF 1,8i sera commercialisée au mois d'avril sous l'appellation Racing Green. De couleur vert mat avec capote beige, avec cuir et bois, ce modèle est proposé au prix de 146 000 francs (141 000 francs pour la MGF standard).

■ **PRIX.** Le moteur GDI de Mitsubishi a reçu le « European Auto Innovation Award 98 », patronné par le magazine automobile allemand *Auto Bild*. Le GDI est le premier moteur essence à injection directe a être commercialisé. Installé sur la Mitsubishi Carisma et sur les Volvo S et V 40, il permet de réduire les rejets d'oxyde de carbone, d'hydrocarbures imbrûlés et d'oxydes d'azote (*Le Monde* daté 21-22 décembre).

Soleil sur tout le flanc est

TOUTES les régions de l'Est, depuis l'Alsace jusqu'à la Corse, bénéficieront dimanche d'un beau temps printanier. A l'inverse, le ciel des régions de la façade atlantique et du Languedoc-Roussillon sera très nuageux, avec parfois un peu de pluie. Entre les deux, du Nord au Massif Central, le ciel sera simplement voilé. Les températures seront très douces.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. – En Bretagne, la journée sera grise, avec par moments un peu de pluie et de vent. Dans les autres régions, les nuages laisseront par moments passer quelques rayons de soleil. Il fera entre 15 et 18 degrés.

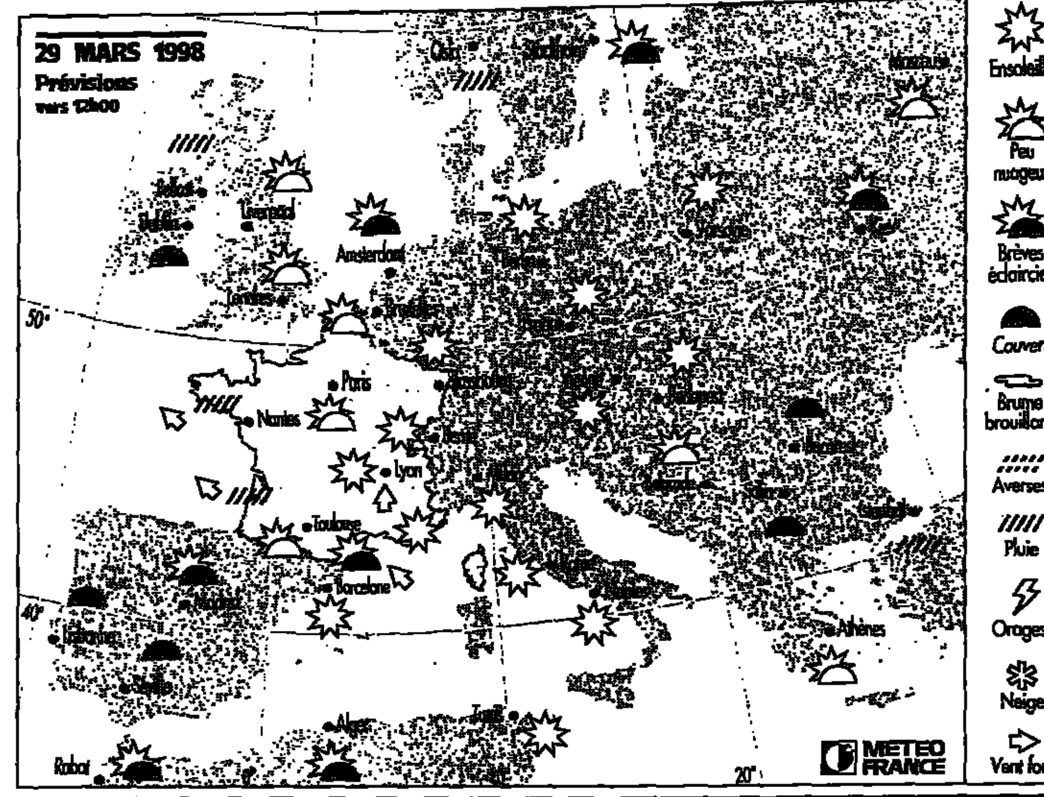
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Une fois les quelques bancs de brouillard matinaux dissipés, le soleil ne brillera qu'à travers un ciel voilé. Températures agréables entre 17 à 20 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Ce sera une belle journée de printemps, malgré la présence d'inoffensifs filaments nuageux. Ceux-ci se feront toutefois un peu plus présents en Champagne et Bourgogne. Il fera entre 18 et 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – En Midi-Pyrénées, le soleil brillera, mais à travers un ciel voilé de nuages élevés. Dans les autres régions, les nuages ne laisseront que rarement filtrer le soleil. Températures entre 20 et 26 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dans le Limousin et en Auvergne, le ciel sera voilé, et ne laisse passer qu'un pâle soleil. En Rhône-Alpes, le temps restera ensoleillé, malgré de fins nuages d'altitude.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – A l'est du Rhône, le soleil sera à nouveau présent, malgré quelques fins nuages élevés ou nuages bas côtiers. A l'ouest, le ciel sera très nuageux ; quelques gouttes seront possibles sur le relief. Il fera 18 degrés à l'est du Rhône, 15 à l'ouest.

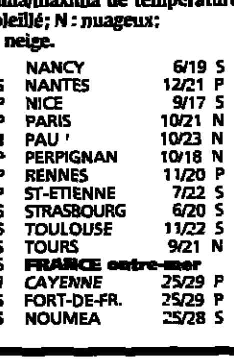


LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** La compagnie irlandaise Ryanair a annoncé une baisse des prix des billets sur sa liaison Saint-Etienne-Londres qui doit s'ouvrir le 7 mai. Annoncés à 990 F, les allers-retours devraient être commercialisés à 790 F, selon Michael O'Leary, directeur général de Ryanair.

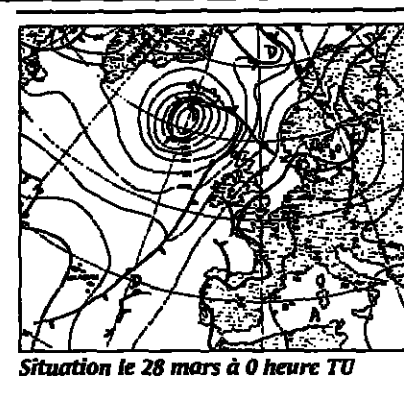
■ **FRANCE.** Le tourisme sur la Côte d'Azur a connu, en 1997, une hausse sensible, indique le comité régional du tourisme (CRT) Riviera Côte d'Azur. Le taux d'occupation des hôtels des Alpes-Maritimes et de Monaco a atteint 56,5 %, soit une augmentation de 9 % par rapport à 1996, avec un taux de remplissage de 60 % pour les établissements 4 étoiles. Hausse, également, des nuitées dans les gîtes (5 %) et les résidences (8 %). Une croissance liée à la demande étrangère, en hausse de 11 % en 1997. Janvier 1998 confirme cette tendance.

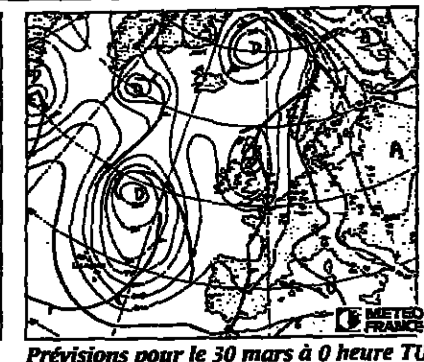
PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.




FRANCE métropole		NANCY	6/19 S	PAPEETE	28/32 P
AJACCIO	7/17 S	NANTES	12/21 P	POINTE-A-PIT.	24/29 P
BIARRITZ	13/23 P	NICE	9/17 S	ST-DENIS-RÉ.	22/28 S
BORDEAUX	12/28 P	PARIS	10/21 N	**EUROPE**	
BOURGES	8/22 N	PAU	10/23 N	AMSTERDAM	11/19 N
BREST	10/15 P	PERPIGNAN	10/18 N	ATHENES	6/14 S
CAEN	12/18 P	RENNES	11/20 P	BARCELONE	12/16 S
CHERBOURG	10/15 P	ST-ETIENNE	7/22 S	BELFAST	9/13 P
CLERMONT-F.	9/25 S	STRASBOURG	6/20 S	BELGRADE	1/12 N
DIJON	9/21 S	TOULOUSE	11/22 S	BERLIN	5/17 S
GRENOBLE	7/23 S	TOURS	9/21 N	BERNE	7/19 S
LILLE	10/20 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	10/20 S
LIMOGES	9/23 N	CAYENNE	25/29 P	BUCAREST	-2/11 C
LYON	8/22 S	FORT-DE-FR.	25/29 P	BUDAPEST	3/13 S
MARSEILLE	5/17 S	NOUMEA	25/28 S	COPENHAGUE	5/12 N
				DUBLIN	10/13 C
				FRANCFORT	8/20 S
				GENEVE	7/18 S
				HELSINKI	-2/7 S
				ISTANBUL	4/6 P

KIEV	-5/3 N	VENISE	7/15 S	LE CAIRE	11/19 N
LISBONNE	10/16 C	VIENNE	3/13 S	MARRAKECH	14/22 N
LIVERPOOL	10/15 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/25 S
LONDRES	10/17 N	BRASILIA	21/28 C	PRETORIA	21/27 P
LUXEMBOURG	9/19 N	BUENOS AIR.	13/25 S	RABAT	13/21 N
MADRID	10/16 N	CARACAS	25/29 S	TUNIS	12/23 S
MILAN	9/18 S	CHICAGO	7/21 N	**ASIE-OCÉANIE**	
MOSCOU	-6/2 N	LIMA	23/28 N	BANGKOK	26/35 N
MUNICH	1/16 S	LOS ANGELES	7/10 C	BOMBAY	22/30 S
NAPLES	9/19 S	MEXICO	14/30 S	DJAKARTA	27/32 C
OSLO	4/8 P	MONTREAL	3/13 N	DUBAI	26/38 S
PALMA DE M.	11/19 S	NEW YORK	11/17 S	HANOI	18/20 C
PRAGUE	4/12 S	SAN FRANCIS.	8/15 S	HONGKONG	19/24 S
ROME	8/18 S	SANTIAGO/CHI	5/28 S	JERUSALEM	12/18 N
SEVILLE	14/20 C	TORONTO	5/13 S	NEW DEHLI	17/25 P
SOFIA	0/6 C	WASHINGTON	16/26 N	PEKIN	8/13 C
ST-PETERSB.	-5/6 S	**AFRIQUE**		SEOUL	8/17 S
STOCKHOLM	3/10 N	ALGER	12/27 N	SINGAPOUR	28/34 P
TENERIFE	14/17 S	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	18/23 N
VARSOVIE	0/10 S	KINSHASA	22/32 P	TOKYO	10/20 S



Situation le 28 mars à 0 heure TU



Prévisions pour le 30 mars à 0 heure TU

PRATIQUE

Effectuer les démarches pour un projet de Défi Jeunes

ESCALOPINE de lotte sur lit de roquette sauvage, pintade aux fines herbes cuite en croûte au sel et soufflé glacé à la chartreuse verte : voilà un aperçu de la cinquantaine de plats renouvelés tous les mois qui figurent à la carte de Laurent Veyet.

Au-delà de ces spécialités, l'originalité de ce chef de vingt-six ans tient au fait qu'il vient les mitonner à domicile. Un échange téléphonique pour déterminer avec lui menu et nombre de convives, et le jeune homme débarque en fin de journée, muni du marché. Il ne reste plus qu'à s'asseoir autour de la table puisque le maître queux sert aussi le repas qu'il a préparé.

Le principe de « Chef service » est de faire que, *« chez eux, les gens se sentent comme dans un grand restaurant »*, déclare son créateur. Détenteur d'un bac professionnel de restauration et d'un CAP de cuisinier, pâtissier et serveur, il avait depuis longtemps cette idée de restauration gastronomique à domicile. Un licenciement pour raison économique lui donnera l'occasion de se lancer.

Encore fallait-il, bien sûr, réunir l'argent nécessaire pour cela : *« J'ai entendu parler des bourses Défi Jeunes, mais on m'a expliqué qu'avant de soumettre sa candidature on devait trouver des sponsors pour apporter au moins 30 % du montant de la bourse sollicitée. »* Démarcher, argumenter, convaincre de sa motivation et de l'intérêt de son projet : Veyet a réussi à séduire un certain nombre de partenaires qui ont mis au pot, selon les cas, de l'argent, du matériel et de tout aussi précieux conseils. Complétant cet apport, le chef a ainsi décroché, en 1997, une bourse de 15 000 francs et il vient de boucler son premier bilan, *« avec un petit bénéfice »*.

ACCUEIL ET ÉCOUTE

Environ 18 millions de francs sont, au total, distribués, tous les ans, à plus d'un millier de 15-25 ans, par le groupement d'intérêt public Défi Jeunes, placé sous l'égide du ministère de la jeunesse et des sports. Créé en 1987, ce dispositif national a vocation à soutenir tous les talents, et compte tenu du rôle qu'il joue désormais en matière d'aide à l'insertion professionnelle, Marie-George Buffet a décidé d'en étendre l'accès aux 25-28 ans.

Création d'un opéra-rap en Bourgogne, réalisation de débats théâtralisés sur le thème de la violence scolaire en Nord-Pas-de-Calais, mise au point d'un service de location de vélos destinés aux personnes en situation de précarité dans la région Centre, reconstitution, à l'identique, d'un yacht du XIX[e] siècle en Ile-de-France : individuels ou, plus souvent, collectifs, les projets sélectionnés tout au long de l'année 1997 par une trentaine de jurys régionaux relèvent des domaines les plus divers.

« Nous excluons uniquement, précise Philippe Salles, directeur du GIP, *ce qui est financement d'études-formation, pure consommation de loisirs et participation à des compétitions sportives ou à des raids sans finalité professionnelle directe. »*

Outre son importance – 20 000 porteurs de projets ont été aidés depuis 1987 –, la singularité du dispositif est de ne pas se cantonner à un soutien financier. C'est un véritable accompagnement méthodologique qui est mis en œuvre, sur le terrain, par les directions départementales et régionales de la jeunesse et des sports et leurs réseaux d'appui locaux (associations, collectivités locales, boutiques de gestion, entreprises, chambres consulaires, missions locales).

« Le plus grand besoin des jeunes est d'être écoutés et de voir leurs compétences et leur passion reconnues et valorisées, souligne Sylvie Carpentier, correspondante Défi Jeunes à la direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports de Lille. *Notre premier rôle consiste donc à bien les accueillir et à les aider à évaluer leurs ambitions et les différentes étapes à franchir en fonction de l'état d'avancement de leur idée. »*

Apprendre à se repérer dans les circuits administratifs, savoir où frapper pour une aide logistique ou un partenariat économique, obtenir l'indispensable formation complémentaire dont on a besoin pour mener à bien son projet, ou un coup de pouce pour la prise en charge de frais directement liés à son élaboration matérielle (photocopies, courriers, déplacements) : au cas par cas et avant comme après leur passage devant le jury, les candidats et les lauréats peuvent trouver information, conseils et soutien financier auprès des correspondants locaux du GIP.

« C'est l'apprentissage de toutes ces démarches qui m'a le plus appris : un projet en entraîne vite un autre quand on se rend compte que l'argent n'est pas un frein, puisqu'on a compris qu'on peut en trouver », témoigne Jean-Louis Orengo, un « ancien », primé il y a dix ans en Midi-Pyrénées pour une expédition dans le Grand Nord canadien. *« En outre, c'est un tremplin fabuleux quand, comme moi, vous n'avez pas de formation : on n'est pas jugé sur ses diplômes, mais sur ses idées et les capacités que l'on est capable de mettre à leur service »*, ajoute le naturaliste autodidacte, dont les moulages d'empreintes d'animaux ont, notamment, été acquis par le Muséum national d'histoire naturelle. Un exemple à suivre ?

Caroline Helfter

Mode d'emploi

● **Contacter** la direction jeunesse et sports de son département. Coordonnées auprès de Défi Jeunes : 62, rue Saint-Lazare, 75009 Paris ; tél. : 01-40-82-97-97. Par Minitel : 3615 Défi Jeunes.

● **Faire acte de candidature** à n'importe quel moment de l'année, car les jurys régionaux tiennent plusieurs sessions. Ils décernent tous les ans mille bourses pouvant aller jusqu'à 50 000 francs pour les 18 à 28 ans, 10 000 francs pour les 15 à 18 ans.

● **Parmi les lauréats régionaux**, un jury national choisit, chaque année, huit réalisations jugées exemplaires et les récompense d'une aide supplémentaire.

● **Un réseau d'anciens lauréats** a été constitué. Il est destiné à aider les nouveaux candidats. Renseignements : 3, rue Récamier, 75007 Paris ; tél. : 01-43-58-96-80.

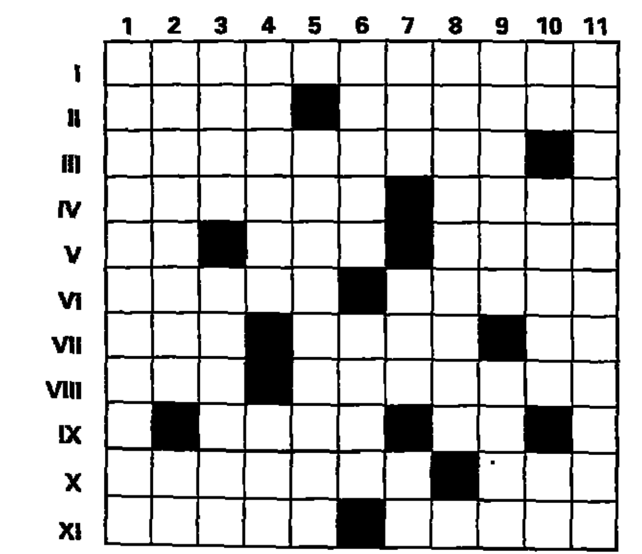
● **L'annuaire** Défi Jeunes 1997 est disponible au GIP (16 francs en timbres).

● **Le CIDJ** (101, quai Branly, 75015 Paris) vient d'ouvrir un espace Jeunes Initiatives, où consulter, notamment, une base de données sur les dispositifs de soutien aux projets des jeunes. De son côté, la lettre d'information *Action Jeunesse* a recensé les différentes opérations nationales existantes (concours, prix, défis, etc.) : nº 96-97, 20 francs ; tél. : 01-53-04-35-35.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 98076

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Le mal pour sortir du mal. – II. Particulier dans l'ensemble. Arrivent à maturité. – III. Trouve les mots pour parler cru. – IV. Envoyée sur le terrain ou sur les planches. Saisie-arrêt. – V. Interjection. Liaisons périphériques. Cuir mal formé. – VI. Jouer avec les Muses. Même le Bon Dieu a les siennes. – VII. Conserve les bandes. Entrée interdite. Possessif. – VIII. Chevalier à la belle figure. Présente un avantage certain. – IX. Difficile à avaler. Personnel. – X. Resteras en surface. Spécialiste en modèle réduit. – XI. Fais circuler. En Allemagne.

VERTICALEMENT

1. Se penche sur notre passé. – 2. Travaille sur l'enclume. Un peu d'ambiance. – 3. Pour ne pas oublier. Entraîne l'équipe. – 4. Peut-être derrière un tas de briques. Place. – 5. Chasseurs et pêcheurs. – 6. Attaquer en surface. Prépare les récoltes de demain. – 7. Belle à croquer. Déformé. Points. – 8. Plus petit que sa dame, il est bon chasseur. – 9. Porte-parole et envoyé spécial. Tissu d'ameublement. – 10. Dans le coup. Disponible pour la suite. Note. – 11. Le bien pour tous... en principe.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 98075

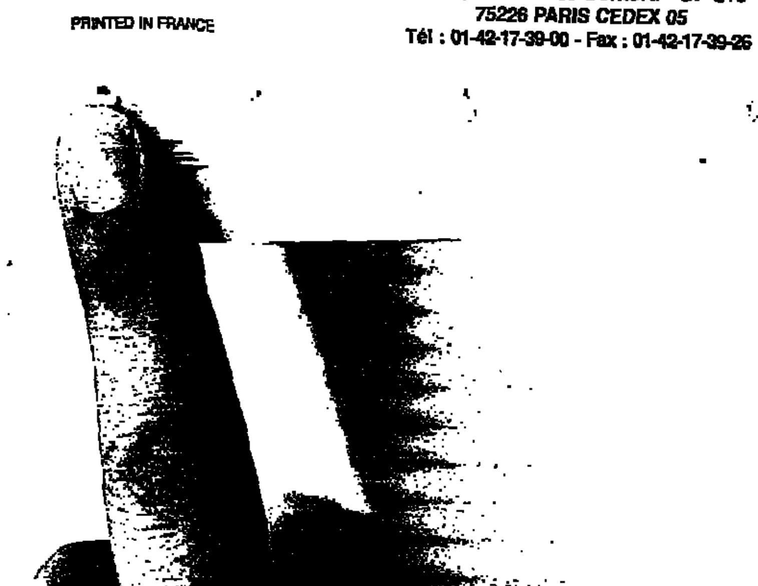
HORIZONTALEMENT

I. Entournures. – II. Courrier. CA. – III. Hum. Désert. – IV. Anurie. Scie. – V. Nolisée. RTL. – VI. Tutti. Staël. – VII. Eus. Sissi. – VIII. Lèse. Para. – IX. Lu. Lydienne. – X. Orale. Tue. – XI. Non-engagées.

VERTICALEMENT

1. Echantillon. – 2. Nounou. Euro. – 3. Tumultes. An. – 4. Or. Rituelle. – 5. Ur. Isis. Yen. – 6. Ridée. Pd. – 7. Née. Essaima. – 8. URSS. Tiré. – 9. Ecrasante. – 10. Ecrites. Nue. – 11. Satellisées.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037

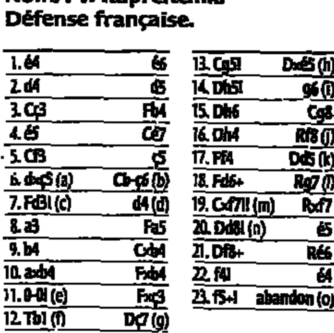



21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ÉCHECS Nº 1785

LIGUE ALLEMANDE (1998)
Blancs : J. Hodgson.
Noirs : V. Kupreitchik.
Défense française.



1. é4	é6	13. Cg5!	Dxé5 (h)
2. d4	d5	14. Dh5!	g6 (i)
3. Cç3	Fb4	15. Dh6	Cg8
4. é5	Cé7	16. Dh4	Rf8 (j)
5. Cf3	ç5	17. Ff4	Dd5 (k)
6. dxç5 (a)	Cb-ç6 (b)	18. Fd6+	Rg7 (l)
7. Fd3! (c)	d4 (d)	19. Cxf7!! (m)	Rxf7
8. a3	Fa5	20. Dd8! (n)	é5
9. b4	Cxb4	21. Df8+	Ré6
10. axb4	Fxb4	22. f4!	é4
11. 0-0! (e)	Fxç3	23. f5+!	abandon (o)
12. Tb1 (f)	Dç7 (g)		

NOTES

a) Une suite peu usuelle chère à J. Hodgson, qui fut jouée avec succès par Fine contre Botwinnik au Tournoi AVRO de 1938, dans l'ordre : 4. é5, ç5 ; 5. dxç5, Cç6.

b) Après 6..., Cd7 ; 7. Fd3! (meilleur que 7. Dd4, Da5 ; 8. Fd2, Cç6 ; 9. Dg4, 0-0 ; 10. Fd3, Cçxé5! [Jadoul-Kortchnoï, Bruxelles, 1986]), Cç6 ; 8. 0-0, Cçxé5 ; 9. Cxé5, Cxé5 ; 10. Ff4, Fxç3 ; 11. bxç3, Cxd3 ; 12. çxd3, les Blancs ont un léger avantage (Hodgson-Webster, Londres, 1989).

c) 7. Fb5 est moins fort. Par exemple, 7..., Fxç5 ; 8. 0-0, a6 ; 9. Fxç6+, Cxç6 ; 10. Cé2, 0-0 avec égalité (Garcia-Eingorn, Pampelune, 1991).

d) Une idée qui ne semble pas satisfaisante en fin de compte. 7..., h6 est à envisager. La suite 7..., Cg6 ; 8. 0-0, Fxç5 ; 9. Dé2, a6 ; 10. Té1, 0-0 ; 11. Fd2, Fd7 ne donne aucun avantage aux Blancs (Hodgson-Kuijf, Lucerne, 1989). Sur 7..., Cg6, les Blancs peuvent poursuivre par 8. Fxg6 et obtenir un petit avantage après 8..., fxg6 ; 9. Fé3, 0-0 ; 10. 0-0, comme dans la partie Yourtaev-Dolmatov, Frunze, 1983.

e) La partie Fine-Botwinnik précitée continua par 11. Fb5+, Cç6 ; 12. Fxç6+, bxç6 ; 13. Ta4!, Fxç3+ ; 14. Fd2, avec avantage aux Blancs. Botwinnik vit plus tard la suite 11..., Fd7! ; 12. Dxd4, Fxç3+ ; 13. Dxç3, Fxb5, et les Noirs n'ont aucun problème.

f) Pour un pion, les Blancs ont un meilleur développement, la colonne b ouverte. Le F ennemi est hors jeu en ç3.

g) Ou 12..., h6 (qui empêche l'entrée Cg5) ; 13. Cd2!, Fxd2 ; 14. Fxd2, Fd7! ; 15. Txb7, Fç6, et rien n'est très clair (Hodgson-Arkell, Londres, 1988.)

h) Si 13..., h6 ; 14. Cé4!

i) 14..., Cg6 est douteux : 15. Fxg6, fxg6 ; 16. Df3, Tf8 ; 17. Dd3. Ou aussi 15. Fb5+.

j) 16..., h6 est sans doute meilleur mais ne sauve pas les Noirs après 17. Cé4.

k) Ou 17..., Dxf6 ; 18. Fd6+, Rg7 ; 19. f4, h6 ; 20. Fé5 avec gain. Ou 17..., Dxç5 ; 18. Cé4, Dd5 ; 19. Fd6+, Rg7 ; 20. Dd8, Ch6 ; 21. Df6+, Rg8 ; 22. Fé5.

l) Le R noir s'est réfugié dans sa forteresse.

m) Mais déjà une brèche apparaît.

n) Menace mat en un coup.

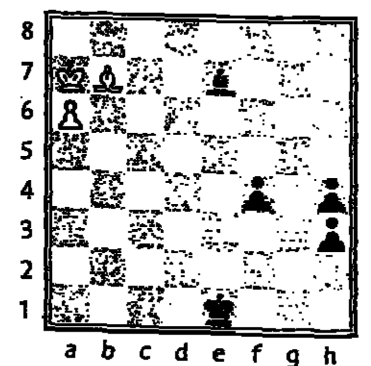
o) Si 23..., gxf5 ; 24. Fç4!! (sacrifice de déviation), Dxç4 ; 25. Dxf5 mat. Si 23..., Rd7 ; 24. Fb5+!

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1784
S. ISENEGGER (1959)

(Blancs : Rf3, Dg6, Cg2. Noirs : Rf1, Db4, Cç7 et d1, Pé6 et g3.)

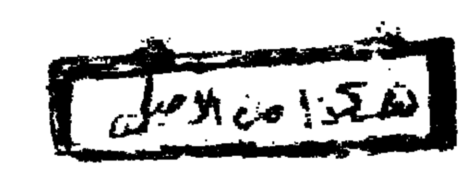
1. Cé3+, Cxé3 ; 2. Dd3+, Rg1 ; 3. Dxé3+, Rh2 ; 4. Dh6+, Rg1 ; 5. Dç1+, Rh2 ; 6. Dç2+, Rh3 ; 7. Dh7+, Dh4 ; 8. Dg6!! zugzwang, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1785
L. I. KATSNELSON (1968)



Blancs (3) : Ra7, Fb7, Pa6.
Noirs (5) : Ré1, Fé7, Pf4, h3 et h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



DISPARITIONS

Ferdinand Porsche

Le père de la mythique 911

LE FONDATEUR de Porsche, Ferdinand Anton Ernst Porsche, est décédé vendredi 27 mars à l'âge de quatre-vingt-huit ans à Zell-am-See (Autriche). Né en septembre 1909 à Vienne, celui qu'on appelait « Ferry » restera dans les annales automobiles pour avoir créé la première d'une lignée de bolides mythiques : la 356, ancêtre de la célèbre 911, qui vit le jour en 1948 à Gmünd, en Autriche.

Après des études d'ingénieur à Stuttgart, il commence sa vie professionnelle par un stage chez Bosch. En 1931, il rejoint le bureau d'études de l'entreprise Porsche GmbH que vient de créer son père. Se prénommant également Ferdinand, ce dernier deviendra tristement célèbre pour avoir collaboré avec le parti nazi, réalisant en 1937 le premier prototype de la Coccinelle, la voiture du peuple dont rêvait Hitler. Un an plus tard, il était nommé à la direction de Volkswagen, où il siégea jusqu'à la fin de la guerre, avant de mourir en 1952.

« Ferry » va utiliser les pièces de la Coccinelle pour concevoir une voiture de sport, celle qui deviendra la 356. *« J'ai conçu une voiture en me faisant plaisir »*, a-t-il confié un jour. La production en série du modèle de sport est transférée, dès 1950, dans les usines allemandes de Stuttgart, où se trouvent toujours les ateliers d'assemblage. Entre 1948 et 1963, quelque 80 000 exemplaires de la 356 sont commercialisés.

C'est en 1963 que la 911, dont le design révolutionnaire revient à l'un de ses quatre fils, Ferdinand Alexander, est lancée. Elle marque l'avènement d'une nouvelle ère pour le constructeur, qui a longtemps vécu grâce à ce modèle et continue d'en vendre. Fin 1997, la nouvelle Porsche 911 est sortie, marquant la première véritable évolution du modèle 1963.

Dans les années 70, la famille Porsche s'éclipsa du directoire de l'entreprise, devenue société par actions. Elle reste toutefois un actionnaire majeur du constructeur aux côtés d'une autre branche de la famille, les Piëch, dont l'un des membres – encore un Ferdinand – est aujourd'hui président du directoire de Volkswagen... Ferdinand Porsche reste toutefois président du conseil de surveillance jusqu'en 1990, puis président d'honneur jusqu'à sa mort.

Le début de la décennie 1990 est difficile pour Porsche. Mais l'arrivée en 1993 d'un nouveau PDG, Wendelin Wiedekin, la suppression du tiers des effectifs, le recours à des consultants japonais, la réorganisation totale des usines remettent Porsche sur des rails. En 1994, la marque renoue avec les bénéfices. De nouveaux modèles voient le jour : le Boxster, un petit roadster deux places, ou encore la Targa, version futuriste de la 911 dotée d'un toit en verre. *« D'ici à l'an 2000, nous allons lancer un nouveau produit chaque année »*, a déclaré Wendelin Wiedeking, qui a engagé le plus important programme d'investissements de l'histoire de Porsche.

Virginie Malingre

■ **DUNCAN MacELHONE**, patron du Harry's Bar de Paris, est mort mercredi 25 mars à l'âge de quarante-quatre ans. Il était la troisième génération de MacElhone à la tête de cet établissement situé 5, rue Daunou, et que fréquentèrent notamment Ernest Hemingway, Scott Fitzgerald, le prince de Galles, Gene Kelly ou Marguerite Duras. Duncan MacElhone avait succédé, il y a neuf ans, à son père Andy, mort en 1996 à l'âge de soixante-treize ans.

■ **RAOUL HONNET**, ancien député de l'Aube et ancien secrétaire général adjoint du Centre Démocratie et Progrès, vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans. Né le 11 décembre 1924 à Villeneuve-au-Chemin (Aube), Raoul Honnet fut, dans les années 50, le collaborateur de Paul Ribeyre, successivement ministre de la santé publique et de la population, ministre du commerce ; de nouveau ministre de la santé publique et de la population ; puis ministre de la justice et ministre de l'industrie et du commerce. Il était entré à l'Assemblée nationale en juin 1974 pour suppléer Paul Granet devenu secrétaire d'Etat à la formation professionnelle et y siégea jusqu'en 1978.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 25 mars sont publiés :

● **Cryptologie** : *un décret définissant les catégories de moyens et de prestations de cryptologie dispensées de toute formalité préalable ; un décret définissant les catégories de moyens et de prestations de cryptologie pour lesquelles la procédure de déclaration préalable est substituée à celle d'autorisation.*

● **Crématoriums** : un décret modificatif relatif aux prescriptions applicables aux crématoriums.

● **Dentistes** : un arrêté portant approbation de l'avenant n° 1 à la Convention nationale des chirurgiens-dentistes, qui prévoit notamment que l'objectif national prévisionnel d'évolution des dépenses bucco-dentaires présentées au remboursement est fixé pour l'année 1997 à 2,4 %.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an des candidats aux élections législatives qui n'ont pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions prévues par le code électoral.

Au *Journal officiel* du jeudi 26 mars sont publiés :

● **Permis de conduire** : un décret instaurant une contravention de la 5e classe pour sanctionner l'excès de vitesse égal ou supérieur à 50 km/h.

● **AOC** : un décret relatif à certaines appellations d'origne *contrôlées de la région* Bourgogne.

● **Laboratoires d'analyses** : un arrêté portant approbation d'un avenant à la convention nationale des directeurs de laboratoires privés d'analyses médicales.

● **Conseil constitutionnel** : plusieurs décisions déclarant inéligibles pour un an des candidats aux élections législatives qui n'ont pas déposé leurs comptes de campagne dans les conditions prévues par la loi.

Au *Journal officiel* du vendredi 27 mars sont publiés :

● **Diagnostic prénatal** : un décret relatif au diagnostic biologique effectué à partir de cellules prélevées sur l'embryon *in vitro*.

● **Prélèvement d'organes** : un arrêté portant homologation des règles de bonne pratique relatives au prélèvement d'organes à finalité thérapeutique sur personne décédée.

● **Arts plastiques** : un arrêté instituant une commission nationale consultative (commission du fonds d'incitation à la création) pour l'attribution des aides à l'édition d'art contemporain et des allocations en théorie-critique d'art, et un arrêté portant nomination à cette commission.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Jeanne et Yvon LEROUX
ont la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 3 mars 1998, au foyer de
Bénédicte et Michel

et de

Jules,

le 24 mars, au foyer de
Agnès et Eric,
où l'attendaient

Lucile et Arthur !

Lycée Raymond-Poincaré,
55000 Bar-le-Duc

Anne-Marie NEU
et
Christophe KIEFFER
sont les heureux parents de

Clara,

le 26 mars 1998.

13, boulevard Tauler,
67000 Strasbourg.

Hugo

est arrivé dans notre monde ce matin,

chez
Florence et Christophe,

le 27 mars 1998.

Isabelle et Bruno MARTIN
laissent à
Paul-Adrien et Louis-Nicolas
la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,

le 27 janvier 1998, à Paris.

67, rue d'Amsterdam,
75008 Paris.

Anniversaires de naissance

– Il y a dix-huit ans,
La pleine lune était déjà là...
La vie t'ouvre les bras.
Nous ne fermons pas les nôtres !

Très bon anniversaire,

Antoine !

Hélène et Reginald.

Mariages

Marie (Madeleine) GOUTET
et
Louis GINCEL

ont le plaisir de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 14 mars 1998.

4, rue Neuve-des-Boulets,
75011 Paris.

– Leurs amis,
Alliés et collatéraux
sont heureux de saluer les noces artistiques, panoramiques et démocratiques de

Sylvie PERRAS
et
Stéphane CORRÉARD.

Décès

– M. Jean-Pierre Anglade,
son fils,
Arthur, Barnabé, Gwendoline,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Magdeleine ANGLADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
député européen (1982-1989),
adjoint au Maire de Paris
(1983-1989),
vice-président
du Conseil général de Paris (1983-1995),
sénateur de Paris (1994-1995),
président du Conseil de surveillance
de Valmonde et Cie (1991-1997),

survenu le 25 mars 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 mars 1998, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42, avenue de Wagram,
75008 Paris.
Les Hêtres 1,
30, rue Chazière,
69004 Lyon.

– Le président du directoire,
Et tous les collaborateurs du groupe Valmonde
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Magdeleine ANGLADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
député européen (1982-1989),
adjoint au Maire de Paris
(1983-1989),
vice-président
du Conseil général de Paris (1983-1995),
sénateur de Paris (1994-1995),
président du Conseil de surveillance
de Valmonde et Cie (1991-1997),

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 mars 1998, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

10, place du Général-Catroux,
75017 Paris.

– Bernard Porte, président,
Le conseil d'administration,
L'ensemble des adhérents et des salariés du Syndicat professionnel de la presse magazine et d'opinion,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Magdeleine ANGLADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
premier vice-président
du Syndicat depuis 1991,

survenu le 25 mars 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 31 mars, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, Paris-8e.

– Le conseil d'administration,
Et le personnel de l'Association Paris-Information-Emploi-Formation (APIEF),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur président,

Mme Magdeleine ANGLADE,

survenu le 25 mars 1998, à Paris.

– Le Comité national pour les musulmans français,
Son président, M. André Wormser,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Magdeleine ANGLADE,
chevalier de la Légion d'honneur,
député européen,
sénateur de Paris (1994-1995),
vice-président honoraire,
fondatrice du Comité national
pour les musulmans français
en janvier 1963.

Elle joua un rôle décisif à ce titre pour l'accueil et l'insertion des harkis et de leurs familles dans la nation.

(*Le Monde* du 28 mars.)

– M. le professeur Denis Fiere, chef du service d'hématologie de l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon,
Les médecins,
Et tout le personnel du service d'hématologie,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu le 25 mars 1998, du

docteur Eric ARCHIMBAUD,
professeur des universités,
hématologie,
hôpital Edouard-Herriot.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 30 mars, à 10 h 15, en l'église Saint-Pothin, Lyon-6e.

– Mme Mona Baron,
son épouse,
Anne-Marie Baron,
Claudie et Georges Liscia,
ses enfants,
Patrick, Corinne, Martine et Bernard,
ses petits-enfants,
Jérémy,
son arrière-petit-fils,
M. et Mme Emile Baron
et leurs enfants,
Les familles Baron, Rubens et Attal,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max BARON,

le 27 mars 1998.

3, rue Jacques-Cœur,
75004 Paris.

– Mme Tamara Behidj,
son épouse,
Youssef, Lalia et Allal Behidj,
ses enfants,
Ses amis,
Ses collègues,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Alger, le 10 mars 1998, à l'âge de soixante-neuf ans, de

Mohammed BEHIDJ.

Au cours d'une carrière consacrée depuis 1963 au secteur public économique algérien, il avait dirigé et fondé plusieurs entreprises publiques, notamment la SNAF, la SN Métal, la SAPTA, la Société de signalisation, la SONARIC et FERROVIAL.

127, boulevard Krim-Belkacem,
Alger (Algérie).

– Le Conseil général de Seine-et-Marne a le regret d'annoncer le décès de

M. René BONNEFOY,
ancien conseiller général
du canton de La Ferté-sous-Jouarre,
ancien maire
de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

Les obsèques auront lieu le lundi 30 mars 1998, à 10 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

La famille ne souhaite ni fleurs ni couronnes.

Des dons seront acceptés au profit de la Fondation de France et du Secours catholique.

– Mme Martine Crosio, née Péchoux,
son épouse,
M. et Mme Paul Crosio,
ses parents,
M. et Mme Philippe Crosio,
son frère et sa belle-sœur,
Virginie et Géraldine,
leurs filles,
Les familles Chabert, Péchoux et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Alain CROSIO.

survenu le 13 mars 1998, dans sa cinquantième année.

Les obsèques ont eu lieu le 17 mars, en l'église de Coublevie (Isère).

110, chemin de la Rave,
69210 Lentilly.

Jean-Baptiste CERVETTI,

né le 8 mars 1920 à Batna,
a fini de vivre le 8 mars 1998 à Lyon.

De la part de
Mme Marie-Louise Cervetti,
son épouse,
Jean-Louis Cervetti,
son fils,
Ludovic et Virginie Frugère,
ses petits-enfants.

– Mme Gorana Manenti,
son épouse,
Alexis et Vladimir,
ses enfants,
Mme Josette Manenti Jurine,
sa mère,
Jean-Claude, Yves, Jean-Luc et Jean Pierre,
ses frères,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. François MANENTI,

survenu brutalement dans sa quarante-sixième année.

Les obsèques seront célébrés en l'église Saint-Séverin, Paris-5e, le mardi 31 mars, à 9 h 30.

L'inhumation aura lieu en Corse, au cimetière de Carges.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La Fondation européenne pour la psychanalyse,
Et les membres de son conseil scientifique
ont le regret d'annoncer le décès de leur collègue et ami,

François MANENTI,
psychanalyste,

survenu le 25 mars, dans sa quarante-sixième année.

François Manenti était membre fondateur de la Fondation européenne pour la psychanalyse et membre de son conseil scientifique.

Les membres de la FEP s'associent pour témoigner de leur soutien et de leur sympathie à sa famille, et tout particulièrement à son épouse Gorana et à ses enfants dans leur douleur.

– Le bureau,
Le conseil d'administration,
Et les membres adhérents et auditeurs libres de l'Association de formation psychanalytique et de recherches freudiennes, Espace analytique,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de leur collègue et ami,

François MANENTI,
archéologue, anthropologue
et psychanalyste,

le 25 mars 1998.

12, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– Guy Perruchot, ancien bâtonnier, avocat honoraire,
son époux,
Jean-Louis Antoine,
Denis et Claire,
ses fils et belle-fille,
Ariane et Chloé,
ses petites-filles,
Angèle Boettinger,
sa sœur,
Ses neveu et nièces,
Et tous les siens,
ont la douleur de faire part du décès de

Vitania,
Antoinette PERRUCHOT,

survenu le 26 mars 1998, dans sa soixante-quatorzième année.

Ses obsèques auront lieu le 30 mars, à 14 h 30, en l'église Sainte-Madeleine de Montargis (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, avenue Cochery,
45200 Montargis.
20226 Occhiatana.

– Paris, Ile-aux-Moines,
Vicq-sur-Breuilh.

La famille Montoriol
a la douleur de faire part du décès de

Philippe MONTORIOL,
journaliste,

le 20 mars 1998.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Sabine Cartier
et ses enfants,
La famille Oppetit,
ont la douleur de faire part du décès de

Bruno OPPETIT,
professeur de droit
à l'université Paris-II-Panthéon-Assas,

survenu le 26 mars 1998, à Paris.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité le mardi 31 mars, au cimetière Saint-Pierre à Marseille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Sabine Cartier,
2, rue du Clos-du-Pileu,
91120 Palaiseau.

– Raymond Lyon,
Marie Gavardin,
Thomas Gaudin,
Matthieu Gavardin,
Jean Salkin,
Sa famille et ses proches,
ont la douleur de faire part de la disparition, le 26 mars 1998, de

Line VIALA,

dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Il y a vingt ans, le 27 mars 1978,

P.V. de JONGH

nous quittait.

Peter, ton humour, ton esprit, ton intelligence nous manquent toujours, nous qui avons eu le bonheur de te connaître.

Remerciements

– Mme René Tunc,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
très touchés par les marques de sympathie que vous avez tenu à leur témoigner lors du décès de

M. René TUNC,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande peine.

Anniversaires

– Le dimanche 29 mars 1998,

Christine PINEAU-DOMANGE
« CRIQUET »,

aurait eu cinquante ans.

Ses amis et proches ne l'ont pas oubliée.

Anniversaires de décès

– Marie Gaulis,
Inès Gaulis,
tiennent à rappeler le souvenir de leur père,

Louis GAULIS,

tué le 29 mars 1978, à Tyr, Liban, au cours d'une mission pour le Comité international de la Croix-Rouge.

« Elle est retrouvée,
Quoi ? – L'Eternité,
C'est la mer allée
Avec le soleil. »

Rimbaud.

– Pour le quatrième anniversaire du rappel à Dieu de

Eugène IONESCO,

un office religieux a été célébré, dans la plus stricte intimité, ce samedi 28 mars, au cimetière du Montparnasse.

Priez pour lui.

Colloques

– Le CRIF et le Club Res Publica Pluriels, regroupés au sein de l'Association contre le négationnisme, organisent un colloque à Toulouse, les 30 et 31 mars prochains, sur le thème « **Négationnisme : péril en la mémoire** », sous le haut patronage du Premier Ministre.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles Alain Finkielkraut, Marek Halter, Jean-Pierre Faye, Serge Klarsfeld, Nicolas Weill, débattront autour de six tables rondes qui se tiendront dans les principaux lieux universitaires de Toulouse.

Renseignements :
ACN, 20, rue Jacques-Laffitte,
31000 Toulouse.
Tél. : 05-62-73-11-12.
Fax : 05-62-73-13-12.

Conférences

– Les conférences de la Chaire de l'IMA. **Prémices de la théologie musulmane**, par le professeur Joseph van Ess, de l'université de Tübingen.
vendredi 3 avril : *Divisions et hérésies en Islam* ;
mardi 7 avril : La théologie et le Coran : le débat sur l'anthropomorphisme ;
vendredi 17 avril : La théologie et la science : l'atomisme mu'tazilite ;
mardi 21 avril : La théologie et la réalité humaine : images historiques et idées politiques.

Institut du monde arabe, 9e étage, 18 h 30, entrée libre.

Débats

– **Georges-Marc BENAMOU**, directeur de la rédaction de *« L'Événement du Jeudi »*, sera l'invité de l'Association **« Réponse citoyenne »**, le mercredi 1er avril, à 20 h 30, à la mairie du 3e, 2, rue Eugène-Spuller, Paris-3e. Il répondra aux questions sur la situation politique au lendemain des régionales. Tél. : 01-43-33-95-03.

Communications diverses

Les Mardis
de la Fondation Jean-Jaurès

12, cité Malesherbes,
Paris-9e (métro Pigalle)

Le mardi 31 mars 1998, à 18 h 30
(Accueil à partir de 18 heures)

LE DROIT AU TRAVAIL
avec
Christian Le Guillochet
directeur du théâtre « Le Lucernaire »

Renseignements et réservations :

Fondation Jean-Jaurès
73, avenue Paul-Doumer, Paris-16e.
Tél. : 01-40-72-21-21
Fax : 01-40-72-21-39
e-mail : fjj75@calva.net/
site web : http://www.chez.com/fjj

Expositions

La Galerie
Etienne-Sassi

présente
les œuvres récentes de
GÉRARD LE GENTIL

Exposition du 20 mars au 30 avril,
14, avenue Matignon,
75008 Paris.
Tél. : 01-42-25-59-29

MULTIMÉDIA Le développement d'Internet et des autres services en « ligne » et l'explosion de la techno, reposant sur l'échantillonnage de musiques existantes, compliquent la gestion des droits d'auteur, confiée à des *sociétés civiles, comme la Sacem* en France. ● CES NOUVELLES TECHNOLOGIES constituent en fait pour les producteurs une formidable opportunité d'entamer le monopole *de ces sociétés. En y ajoutant* les tentatives américaines de dérégulation des échanges *culturels, c'est la notion* européenne du droit d'auteur qui risque de s'effacer au profit de celle, anglo-saxonne, du copyright, où l'artiste cède ses droits. ● SUR INTERNET, la création de « boutiques de disques virtuelles » remet déjà en cause les circuits de *distribution* traditionnels. ● LE COMPOSITEUR Jean-Michel Jarre a anticipé ces *évolutions* en *créant* son propre site sur la Toile et en sortant un CD interactif.

Droits d'auteur et copyright, la guerre mondiale a commencé

Les nouveaux moyens de transmission des œuvres d'art – Internet, CD-ROM – et la nature innovante de certaines d'entre elles, comme la musique techno, suscitent un affrontement entre artistes et multinationales

COMME L'IMAGE, la musique est partout. Sur les télévisions, le satellite, à la radio, sous forme de disques, et aujourd'hui sur Internet et les services « en ligne ». Ses propriétaires – ceux qui l'ont composée et écrite – en vivent. Ils ont confié la gestion de leurs droits à des sociétés civiles chargées de collecter l'argent qui leur est dû et de le redistribuer. En France, la plus puissante, la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique), est depuis le milieu du XIXe siècle la gardienne du temple, traquant l'œuvre musicale sans relâche avec sa batterie de tables d'écoute, d'inspecteurs et de délégués régionaux lâchés dans les bals municipaux et les night-clubs.

La Sacem et ses pairs d'Europe ou d'Amérique esquivent toute critique – notamment celles qui portent sur les frais de gestion trop élevés –, repoussent les assauts des producteurs, des diffuseurs, des maires, des patrons de discothèque ou de bistrot, qui tolèrent mal de laisser fondre leur cagnotte au profit des artistes. Les producteurs de disques, multinationales en tête, qu'irrite la situation monopolistique des sociétés d'auteurs et de celles qui gèrent les droits des artistes-interprètes, cherchent à rogner leurs prérogatives. Ce monde-là est un puzzle traversé de crises à répétition, où s'affrontent les tenants du copyright anglo-saxon et ceux qui sont attachés à la maîtrise de l'œuvre par les créateurs.

ARTISTES AU FORFAIT ?

Avec l'irruption de la société dite « de l'information », où un même support peut allier la musique, la photo, les arts plastiques, la littérature, les articles de presse ou les banques de données universitaires – chacun régi par des législations et des sociétés différentes –, les cartes se brouillent plus encore. *« Les œuvres protégées sont appelées à circuler massivement sur les réseaux et la fabrication d'un produit multimédia d'envergure peut à elle seule supposer l'obtention de centaines, voire de milliers d'autorisations »*, résume le Gesac (Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs), organisme qui rassemble les sociétés d'auteurs toutes disciplines confondues, dont le siège est à Bruxelles. De *nouvelles formes de création* sont apparues, comme la techno, *créées par des DJ* (hébergés récemment par la Sacem) à partir d'échantillonnages de musiques existantes.

Ordinateurs *et écrans on line* organiseraient ainsi l'offensive de la vitesse et de la technologie, et seraient a priori difficilement maîtrisables. En réalité, c'est une opportunité pour les opérateurs et les producteurs de changer les règles du jeu, avec, en toile de fond, les fantômes de l'AMI (Accord multilatéral sur les investissements) et du NTM (New Transatlantic Market), reflets très contestés de la globalisation marchande.

En 1859, le *pianista*, sorte de boîte à musique en série conçue sur le modèle de l'orgue de Barbarie, souleva l'ire des auteurs-compositeurs, craignant que le fabricant, Debain, ne leur vole leurs œuvres sans autorisation. Un jugement du tribunal de la Seine leur donna raison et inquiéta énormément l'industrie suisse des boites à musique. Depuis, les « tuyaux » ont changé de nature. Le numérique a remplacé les cartons perforés, mais le problème est identique. La dématérialisation du support (CD, cassettes...) est peut-être perturbante, mais les *questions techniques ne sont pas* insolubles. *« Quand le satellite est arrivé*, rappelle Angelika Schouler, de la Sacem, *on a pensé qu'il serait impossible de gérer les droits transfrontaliers. Puis la Commission européenne a émis la directive satellite-câble. »* Les évolutions techniques permettant d'identifier les œuvres ont suivi celles des réseaux en ligne. Par ailleurs, depuis quatre ans, le CIS (Common Information System) tente d'harmoniser les banques de données de toutes les sociétés d'auteurs du monde et identifie les œuvres.

La bataille est plus large. De nouveaux opérateurs sont apparus *« qui ne savent rien des pratiques courantes de la culture »*, soutient Angelika Schouler. Internautes ignorants ou opérateurs aux dents longues ? *« Bill Gates, cela veut dire "facture et portes" »*, déclarait le compositeur Jean-Michel Jarre, venu défendre le principe des sociétés d'auteurs lors du Forum des auteurs organisé à Bruxelles par le Gesac le 19 mars : *« Aujourd'hui, nous sommes fichés partout, les technologies ne vont pas vers une dilution des sources et des responsabilités, mais vers une hypercentralisation. Les industriels veulent tout contrôler en facturant les "portes", les interfaces. Dans cette optique, on voudrait revenir sur le droit d'auteur. Payer les artistes au forfait, les prendre pour des ouvriers spécialisés de la musique ou de l'écriture. »*

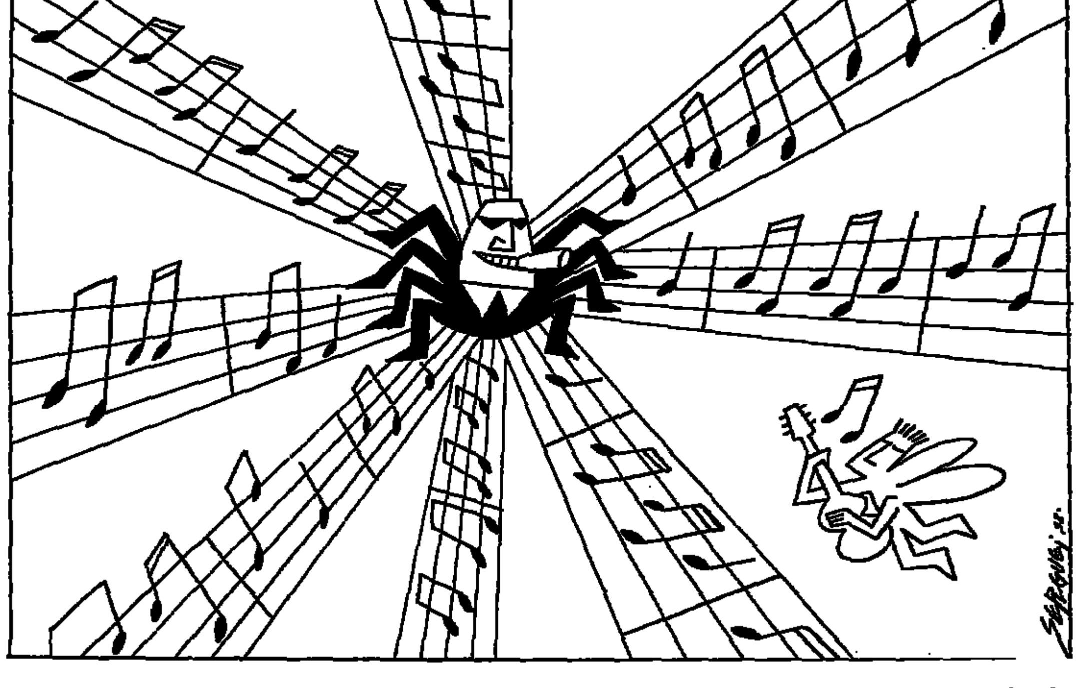
CASSE-TÊTE JURIDIQUE

La culture n'est-elle que *« le message médiatique qui accompagne la marchandise »* ? C'est la question posée par Luciana Castellina, présidente de la Commission des relations extérieures du Parlement européen. *« Le Coca et les Timberland n'auraient eu aucun succès si le cinéma américain n'avait pas existé. L'AMI est sorti par la porte, le traité nord-atlantique revient par la fenêtre. C'est une vraie guérilla. Or la diversité, la richesse de la culture, n'est pas standardisable. »*

En 1996, la Commission européenne a publié un Livre vert sur « Les droits d'auteurs et les droits voisins dans la société de l'information », afin d'élaborer un projet de directives, adopté par la Commission en décembre 1997, et actuellement soumis au Parlement *européen*. Un casse-tête juridique, où les institutions européennes tentent de trouver un équilibre *« entre les fournisseurs de services, les consommateurs et les utilisateurs »*, en proposant une série d'exceptions (*« reproduction privée, usage temporaire, pédagogique... »*) qui font frémir le Gesac. Et quand les Européens emploient le terme de *« communication »* des œuvres, les Américains parlent de *« distribution »*...

Pour organiser le paiement des droits dans l'hypermarché du *on line*, opérateurs et multinationales du disque et du cinéma – qui sont parfois les mêmes – arrivent avec une solution toute faite : la licence forfaitaire, avatar fin de siècle du copyright. La guerre est ouverte.

V. Mo.



Deux notions opposées

***La propriété** intellectuelle et artistique est définie par la convention de Berne, signée en 1886, révisée en 1971 pour le cinéma, en 1991 pour les logiciels informatiques et en décembre 1996 pour le multimédia. Dans son application, deux conceptions s'affrontent : celle, anglo-saxonne, dite du « copyright », et celle, européenne, du droit d'auteur.*

Dans le premier cas, l'artiste cède ses droits, souvent pour une somme forfaitaire, à un producteur qui en dispose comme il l'entend. Dans le second cas, le créateur reste le seul maître de son œuvre. Des droits lui sont versés, ou à ses ayants droit jusqu'à soixante-dix ans après sa mort. Il lui appartient d'en autoriser ou non la diffusion et l'exploitation. Les défenseurs de la propriété intellectuelle « pleine » et inaliénable citent en exemple l'inconfort des créateurs américains et des cas extrêmes comme celui du compositeur Cole Porter, mort en plein dénuement après avoir cédé ses droits pour une poignée de cents.

TROIS QUESTIONS À *JEAN-MICHEL JARRE*

1 Vous êtes un compositeur féru de technologie. Un nouveau disque, *Odyssée sous 02*, sort sous la forme d'un CD-Extra début mai.

J'ai demandé à des DJ et à des musiciens à travers le monde de remixer des titres d'*Oxygène*, le Français Claude Monnet ayant lié le tout. *Odyssée sous 02* se présente comme un CD ordinaire, il s'adapte à tous les types de matériels, il est vendu au prix d'un disque, mais il est interactif : quand il est lu sur un ordinateur, le clavier se transforme et chaque touche génère des images, des sons. Chacun peut suivre son intuition, composer un clip personnel. Cette souplesse casse le côté binaire et parfois lassant du CD-ROM.

2 Ce type de projet pose-t-il des problèmes de droits d'auteur ?

En ce cas, non, puisque j'en suis le seul auteur. Pour les images, l'accord a été facile : la banque de données a été élaborée par des élèves de l'école – excellente – Sup Infocom de Valenciennes, qui ont trouvé là un moyen d'exposer leurs travaux.

3 Vous êtes présent sur plusieurs sites Internet. Comment cela se passe-t-il ?

Depuis son ouverture, il y a un an et demi, mon site est l'objet de 50 000 connexions par jour. C'est un site normal, avec agenda, concerts, activités, etc., mais où l'on propose aussi de la musique, notamment en organisant des concours de remix. Là encore, pas de problème, puisque j'ai les droits, pas plus que pour les sites, nombreux, d'« appréciation » – par *exemple celui d'une Australienne* qui a écrit son journal personnel *sur le Net à partir de commentaires* sur ma musique, qu'elle a intégrée, sans en faire d'utilisation commerciale. Le problème, ce sont les pirates. Là, les auteurs et les compositeurs ont absolument besoin de sociétés de gestion collectives comme le Sesam [*société créée en 1997 chargée de gérer les droits des auteurs, toutes disciplines confondues, dans le multimédia*] qui défendent leurs droits, font élaborer et respecter des lois. On peut aujourd'hui copier un disque compact et le vendre à grande échelle, c'est techniquement possible, mais c'est interdit. L'arrivée du multimédia ne change pas ces données.

Propos recueillis par Véronique Mortaigne

Premières tentatives de réglementation convaincantes sur Internet

MALGRÉ son faible débit, Internet *peut transporter des fichiers* musicaux de qualité *comparable à celle d'un CD* : il suffit de prendre le temps de les *télécharger, puis de les écouter en* différé. Depuis l'apparition des *systèmes de paiement en ligne sécurisés*, il n'y a donc plus d'obstacle technique à la création de « boutiques de disques virtuelles », versions payantes des banques de sons universitaires et associatives installées sur le réseau depuis des années. En théorie, les avantages pour le client et l'artiste sont immenses : en court-circuitant la chaîne de fabrication et de distribution des CD « physiques », les cyberboutiques peuvent casser les prix. En outre, un réseau de banques sonores peut contenir des millions de titres, disponibles nuit et jour pour des clients éparpillés sur tous les continents. Enfin, l'apparition *de graveurs de CD* à des prix abordables devrait résoudre les problèmes de stockage.

A partir de 1996, quelques expériences ponctuelles montrent que les internautes sont déjà au rendez-vous : le *single* de David Bowie, *Telling Lies*, proposé gratuitement sur Internet avant sa mise *en vente chez les disquaires*, est téléchargé en une semaine par *450 000 personnes de 87 pays. Les* professionnels de l'Internet prédisent déjà un bouleversement du marché mondial de la musique. *Mais leur enthousiasme* s'avère vite prématuré. Cette remise en *cause, même à long terme*, des circuits commerciaux établis provoque *bien sûr de multiples* réticences. La plupart des détenteurs de droits considèrent Internet comme le lieu par excellence de tous les piratages imaginables. Leurs craintes ne sont pas infondées : il y a quelques mois, la société américaine Intersect, qui avait lancé une recherche pour identifier les serveurs proposant de la musique en téléchargement, a repéré plus de 2 600 sites illicites. Parmi eux, quelques escrocs véritables, beaucoup de groupies ignorant les lois sur le copyright, et des rebelles en guerre contre le système.

QUÊTE DE RESPECTABILITÉ

Malgré ce climat peu favorable, quelques pionniers se sont lancés *sur ce nouveau marché*. Aux Etats-Unis, la société informatique Liquid Audio a mis en place en juillet 1997 une boutique très élaborée, permettant de charger des « CD virtuels », ainsi que les paroles des chansons et des photos. Avant de faire son premier achat, le client doit simplement *ouvrir un compte en donnant son* numéro de carte bancaire et télécharger un logiciel spécifique. Mais à ce jour, seuls sept producteurs et distributeurs ont accepté de tenter l'aventure, surtout des *indépendants et des spécialistes* du jazz d'avant-garde. Malgré des prix raisonnables, allant de 10 cents la minute de musique chez Knitting Factory à 1 dollar la chanson chez Music Boulevard, les ventes restent rares.

A Londres, le Digital Juke-Box de la société Cerberus fonctionne selon un principe similaire. Il annonce pour 1998 un choix très étendu, et a ouvert des succursales à New York, Melbourne, Sao Paulo, Tokyo et Singapour. Mais pour le moment, il propose surtout des groupes alternatifs londoniens et des fonds de catalogue américains des années 50. En France, la situation est encore plus difficile pour la société Audiosoft, qui a dû se contenter d'ouvrir sur le Web un *site de démonstration* baptisé « Citymusic », *proposant une trentaine* de titres, pour des prix allant de 6 à 15 francs la chanson.

Pour ces précurseurs, la priorité reste de s'imposer comme des partenaires respectables aux yeux des grandes maisons de disques et des sociétés d'auteurs. Pour ce faire, ils ont dû concentrer leurs efforts sur les sytèmes de *protection* et de gestion des droits. *Aujourd'hui, grâce à un procédé de* verrouillage, les fichiers musicaux téléchargés ne peuvent être copiés qu'une seule fois. De plus, ils sont « étiquettés », donc repérables s'ils se promènent sur le réseau. Par ailleurs, pour chaque transaction et chaque diffusion d'échantillon, les serveurs établissent des relevés précis, pouvant être consultés en ligne ou transmis aux différents détenteurs de droits.

Dans les pays anglo-saxons, ces efforts commencent à porter leurs fruits. Liquid Audio et Cerberus ont signé des accords avec plusieurs associations de producteurs et sociétés d'auteurs américaines et britanniques. En France, en revanche, les pourparlers entre Audiosoft et la Sacem n'ont pas encore abouti. Compte tenu des spécificités françaises, Audiosoft mise peu sur Internet et cherche à implanter *son système sur les réseaux* de télévision câblée, plus *rassurants*.

De leur côté, certaines majors ont commencé à tester directement ce nouveau mode de distribution. En septembre 1997, Capitol Records a mis en vente sur son site web le nouveau CD-deux-titres du groupe britannique Duran Duran avant sa sortie officielle : 99 cents *en version ordinaire* et 1,99 dollar en version *mixée spécialement* pour ordinateur. Les chiffres de vente n'ont pas été rendus publics, mais chez Capitol, on assure que d'autres expériences sont en préparation.

Yves Eudes

Le Pavillon des antiquaires, un Salon à l'éclectisme savoureux

Quai Branly, à Paris, cette manifestation qui succède au Salon de mars a fait le plein de visiteurs lors de son vernissage, le 26 mars

NOUVELLE FOIRE parisienne, le Pavillon des Antiquaires et galeries d'art remplace le défunt Salon de mars, qui tirait son originalité de l'éclectisme des objets exposés. Il en reprend les principes. Pour en comprendre l'esprit, il suffit de se rendre au stand de Valérie Cueto et Anne-Marie Monin, deux jeunes femmes aux antipodes de l'image que l'on se fait d'un antiquaire rassis, et qui pourraient symboliser cette nouvelle génération, dont la moyenne d'âge est de 35 ans.

Elles entendent recréer l'idée du cabinet d'amateur, où les meubles Louis ce-que-vous-voudrez supportent un bronze de Rodin, qui voisine avec une fort jolie pomme, peinte par Degas, presque abstraite à force de perfection ; l'œil passe ainsi, sans lassitude, d'une gouache de Barye à de petits grotesques de Balthus, d'un Caillebotte revisitant Géricault à une série de dessins de Lille de Watteau. Les meubles sont restaurés avec respect, ce qui n'est pas fréquent dans une foire où trop de clients sont attirés par des vernis trop brillants.

Dans le même esprit, on trouvera chez Philippe Vichot un très intéressant buffet deux corps attribué à Thomas Hache, dont la marqueterie passionnera les amateurs. Les amateurs, pas les musées : à part un Picabia de 1919, *Balance*, exposé chez Nathalie Séroussi, le Pavillon recèle peu d'œuvres réellement exceptionnelles. Et si le directeur du Musée du Louvre, Pierre Rosenberg, déambulait dans les allées en portant sa célèbre écharpe rouge comme d'autres un scapulaire, il n'y avait pas là de quoi exciter sa convoitise. Celle des particuliers fortunés pouvait en revanche trouver à se satisfaire, et ils se pressaient en nombre le soir du vernissage.

PEU D'ART CONTEMPORAIN

La soixantaine d'exposants proposent en effet un échantillon très varié d'œuvres de tous les pays, de toutes les époques. Le passionné d'art primitif hésitera entre les galeries Bernard Dulon, Alain de Monbrison ou Rachlin-Lemarié, à moins qu'il ne se laisse tenter par le mélange assez réussi de peintures de Victor Brauner et d'une œuvre aborigène sur écorce du XIXe siècle, malheureusement marouflée par son ancien propriétaire. Elle voisine avec une impressionnante collection de poupées Kacina, à la galerie Flak. L'amateur de curiosités se fera expliquer les secrets des meubles conçus au siècle dernier pour ces grands voyageurs que sont les Britanniques, par Laurent Mirouze, qui dirige la galerie Héritages antiquités. L'amoureux de beaux accrochages ira donner un coup de chapeau à Anisabelle Berès, qui a réuni un remarquable ensemble d'estampes japonaises. L'aficionado de surréalisme ne saura plus où donner de la tête, s'il pénètre chez Lucie Weill & Seligmann.

Celui qui préfère la sculpture aura de quoi jubiler : deux galeries organisent chacune une exposition personnelle. La première est consacrée à Albert-Ernest Carrier-Belleuse, pour le compte duquel œuvra Rodin. Elle se tient dans le stand de la galerie Patrice Bellanger. La seconde est due à la galerie Hopkins-Thomas, qui montre un très bel ensemble à caractère rétrospectif de dessins et de sculptures d'Henry Moore, provenant de la collection personnelle de sa fille Mary. On trouvera aussi de l'art plus contemporain, mais il faut chercher un peu. Chez Lucien Durand-Le Gaillard, par exemple, qui, outre quelques beaux tableaux de Szafran, des petits Warhol et des dessins de Basquiat, montre la sculpture d'un jeune artiste, Pascal Bernier : la démarche du marchand est intelligente, et l'artiste supporte fort bien la comparaison avec ses devanciers.


D.R.
« Three Reclining Figures nº 29 », de Henry Moore (1942). Technique mixte blanche, cire et aquarelle (22,7 x 17,4 cm). Galerie Hopkins-Thomas.

OBJETS FRAIS ET INSOLITES

Il y a enfin, comme dans tout Salon qui se respecte aujourd'hui, un secteur jeunes galeries. Celui-ci offre quelques particularités intéressantes : la première, c'est qu'on n'y trouve pas d'art contemporain du tout, mais plutôt des objets frais et insolites, comme ce trône recouvert de satin fabriqué pour un ecclésiastique dans les années 30.

Les jeunes galeries ne sont pas parquées dans un enclos, mais dispersées au hasard près de leurs confrères mieux nantis. Il ne faut pas les rater. On les reconnaîtra facilement, elles ont toutes leur adresse à Saint-Ouen : la jeunesse, pour les antiquaires, se trouve au Marché aux puces.

Harry Bellet

★ Premier Pavillon des antiquaires et galeries d'art, Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. RER C : Pont-de-l'Alma. Mº Iéna ou Alma-Marceau. Entrée 50 F. Catalogue : 162 p., 100 F. Ouvert tous les jours, de 12 heures à 21 heures, les samedis et dimanches de 10 heures à 19 heures. Nocturne le jeudi 2 avril, jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 5 avril.

DÉPÊCHES

■ **POLITIQUE CULTURELLE : Lionel Jospin a renouvelé son refus du NTM** (New Transatlantic Market), ce projet d'un marché commun euro-américain défendu par le commissaire européen Leon Brittan, et qui avait reçu au début du mois le soutien de la majorité de ses collègues de la Commission européenne. Dans une lettre adressée au président de l'ARP (société civile des auteurs-réalisateurs-producteurs), Claude Miller, le premier ministre, écrit ainsi : *« Le gouvernement français a fait savoir de la façon la plus nette à Sir Brittan qu'il était opposé à une telle négociation. Cette opposition est fondée sur de multiples raisons, l'exception culturelle étant évidemment l'une d'entre elles, essentielle. »*

■ **Catherine Trautmann, ministre de la culture**, a vivement réagi le 26 mars aux propos tenus par Alain Jamet, président du groupe FN au conseil régional de Languedoc-Roussillon, qui veut *« s'attaquer à la culture de gauche »* et réclame des *« sanctions »* contre certains artistes locaux. *« Le Front national franchit chaque jour une nouvelle étape dans l'atteinte à la liberté d'expression et de création. Cette fois-ci, des artistes sont nommément désignés sur une liste noire comme les premières victimes des accords qui auraient été conclus avec le président de la région Languedoc-Roussillon,* écrit Mme Trautmann. *La communauté tout entière des artistes et des professionnels de la culture doit trouver demain en chaque citoyen et en chaque élu républicain un soutien sans réserve. »*

Paul Andreu ajoute une lettre à l'alphabet de l'aéroport de Roissy

PAUL ANDREU est un architecte poreux. Il a en cela deux avantages. D'abord, il facilite les échanges, même les plus complexes. Ensuite, il est lui-même superabsorbant par rapport aux idées et aux formes ambiantes. Il a donc une double qualité physique et intellectuelle. On l'a vu à l'œuvre à Roissy-1, chef-d'œuvre de physiologie architecturale qui se porte toujours au mieux. Puis à Roissy-2, où il a empoisonné la vie des passagers en les vouant, un voyage sur deux, à prendre des bus au lieu des passerelles mobiles que laissait espérer le progrès technique. Mais vraiment, Roissy-2, avec ce défaut de jeunesse, reste un modèle de fluidité et de claire efficacité sous ses quatre formes A, B, C et D. Le module d'échange TGV-RER, toujours à Roissy, peut bien prendre un peu la poussière. Il reste un exemple de l'interconnexion, formidable lit à roulettes que cet hôtel de luxe posé sur rail, comme prêt à s'envoler.

On attendait Roissy-3. Pour d'obscures raisons de nomenclature internationale, le nouvel aéroport, dans le prolongement des quatre bâtiments A, B, C et D, s'appelle 2-F. Touché ! Encore une fois, et toujours pas coulé ! C'est vraiment un as, cet Andreu, désormais membre de l'Institut mais toujours aux commandes de la dynamique équipe d'Aéroports de Paris (ADP).

Pour Roissy-2-F, Andreu, allié à Jean-Michel Fourcade, est revenu – c'est un point de vue de voyageur – sur cette affaire idiote de bus et de passerelle. Question de fluidité d'échanges de plus en plus soutenus, de flux de vols, il n'y aura plus de bus, rien que des passerelles. Le principe a l'air bête comme chou. En fait, c'est un grand tracas d'ingénieur, ce qu'est aussi Andreu : dix millions de voyageurs par an doivent pouvoir circuler dans ce nouvel aéroport, dont la moitié est achevée, l'autre devant l'être d'ici à quelques mois. Dix millions contre cinq millions pour 2-B et 2-D réunis. Et cette énorme mamelle à laquelle peuvent têter simultanément vingt-deux appareils pourrait être, à son tour, doublée par sa symétrique, comme l'avaient déjà été successivement Roissy-2-A, B, C et D.

GIGANTESQUE STATION SPATIALE

Le hall principal de Roissy-2-F (400 mètres de long) est extraordinairement vaste et lumineux, à l'opposé des espaces un peu « capsulaires » du spoutnik Roissy-1. Il se ramifie en deux « péninsules » secondaires auxquelles sont articulées les passerelles. Si le plan-masse peut évoquer le principe fondamental de la vache ou de la brebis, la réalité pour le voyageur est plutôt celle d'une gigantesque station spatiale. Celle-là même que se promettaient depuis des lustres les présidents des Etats-Unis et les dessinateurs de bandes dessinées (BD). Mais, à l'opposé des insectes interspatiaux qui ont fait les rêves des ados, Roissy-2-F est doué d'architecture.

Difficile d'y mettre une signature simple. Fragment par fragment apparaissent tour à tour en filigrane les noms de Calatrava, Nouvel, Alsop, Piano (avec lequel il a construit l'aéroport d'Osaka), ou encore, en remontant le temps, Tony Garnier, l'auteur de la halle du même nom, à Lyon. Andreu, qui a travaillé avec Wilmotte pour la lettre D de Roissy-2, n'a rien non plus laissé au hasard côté architecture intérieure. Tout est lisse, fluide, parfaitement dessiné. Cela n'a l'air de rien ? Erreur ! Là réside le grand talent de Paul Andreu : intégrer sans le moindre heurt la dimension humaine dans un univers supersonique, trouver d'extraordinaires transitions entre les échelles.

2-F ? Tiens, se dirait sans doute le cinéaste anglais Peter Greenaway, il manque ici une lettre à l'alphabet. A quoi Andreu doit répondre que cette histoire de lettre, c'est à Fred, l'auteur de la BD *Philémon*, qu'il l'a plutôt empruntée. C'est moins physique que Greenaway et c'est plus spirituel, dans le genre de Fred. Comme ce dernier, d'ailleurs, il n'ira peut-être pas au bout de son alphabet.

Frédéric Edelmann

Toulouse célèbre la renaissance du cinéma brésilien

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Le film argentin *Pizza, Birra y Fasso*, de Bruno Stagnaro et Adrien Caetano, a remporté le Prix du jury des Xes Rencontres cinémas d'Amérique latine de Toulouse, et le film brésilien *Como Nascem Os Anjos*, de Murilo Salles, a reçu le Prix du public. Ce choix témoigne de l'incontestable domination de ces deux cinématographies au sein d'un continent où conditions économiques et politiques entravent partout ailleurs la création d'une véritable industrie du cinéma. Encore faut-il préciser que ces distinctions, si elles couronnent toutes deux la première œuvre de jeunes réalisateurs, ne mettent pas en relief le même phénomène.

Pizza, Birra y Fasso est un cas à part dans le contexte du cinéma argentin. Adaptant avec hardiesse et inspiration un des canons scénaristiques du film noir nord-américain (la trajectoire fatale du dernier « gros coup ») à la réalité d'un groupe de jeunes délinquants de Buenos Aires, il tranche avec le ronron académique qui domine depuis des décennies la production argentine. Il pourrait s'agir d'un heureux signe avant-coureur : un nombre grandissant de jeunes réalisateurs, frais émoulus des nombreuses écoles de cinéma argentines, se lancent dans la réalisation, même si leurs œuvres ne parviennent que rarement encore jusqu'aux écrans.

Tout autre est la situation brésilienne. Elle est caractérisée par l'existence d'un héritage cinématographique prestigieux (le *Cinema Novo*, comparable à la nouvelle vague française) auquel tout réalisateur brésilien doit plus ou moins délibérément se confronter ; par le coup d'arrêt brutal porté, à la fin des années 80, à la production nationale par l'ex-président Collor ; et enfin par la très récente reprise de cette production. Celle-ci est due à une législation fiscale efficace en faveur de la création et à l'activité d'une société de distribution, Rio Films, en première ligne de la lutte sans merci qui oppose le cinéma national à Hollywood.

DIVERSITÉ DES GENRES

La principale caractéristique de cette reprise est la diversité des genres et des esthétiques en présence. A ce titre, le cinéaste Walter Salles, récipiendaire cette année de l'Ours d'or à Berlin avec *Central Do Brasil*, n'incarne que la pointe émergée en Occident d'un éventail cinématographique (vingt-quatre films produits en 1997, une quarantaine prévus en 1998) qui va de l'ambitieuse veine expérimentale de Julio Bressane (*Miramar*) à la revisite hollywoodienne des heures sombres de la dictature militaire par Bruno Barreto (*O Que E Isso Companhero*, nominé aux Oscars). Dans l'entre-deux, il faut remarquer tout particulièrement *Baile Perfumado* (*Bal parfumé*) de Paulo Caldas et Lirio Ferreira, premier long-métrage de deux jeunes réalisateurs issus du Nordeste.

Leur film évoque la vie d'un des pionniers du cinéma brésilien, le Libanais Benjamin Abraham, parti filmer au risque de sa vie (qu'il perdit d'ailleurs) les *cangoceiros*, ces bandits d'honneur puissants et populaires au début du siècle. Travaillant, entre vignettes maniéristes et images d'archives, musique traditionnelle et arrangements pop, les frontières de la fiction et du documentaire, du passé et du présent, *Baile Perfumado* cherche à capter la magie et l'innocence du cinéma des premiers temps. Outre ses qualités propres, le film symbolise ainsi la situation actuelle du cinéma brésilien, et le bien-fondé qu'il y aurait à parier sur sa renaissance.

Jacques Mandelbaum

Colometa, femme du peuple dans Barcelone en guerre

Martine Pascal incarne à Chaillot l'héroïne du roman de Mercè Rodoreda « La Place du Diamant »

La Place du Diamant est sans doute le roman le plus populaire de la littérature catalane contemporaine. Il le doit au personnage de Natalia, _alias_ Colometa, petite marchande de bonbons, porteuse de vie, dans l'Espagne déchirée des années 30. La « petite colombe » se révèle tout entière dans l'adaptation pudique de Gilles Bouillon et l'interprétation de Martine Pascal.

LA PLACE DU DIAMANT. D'après le roman de Mercè Rodoreda, traduit du catalan par Bernard Lesfargues. Mise en scène : Gilles Bouillon. Avec Martine Pascal et Nicolas Devanne. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, salle Gémier, 1, place du Trocadéro, Paris 16ᵉ. Mᵒ Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche 5 avril, à 15 heures ; relâche les 9, 10, et 11. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F. Durée : 1 h 10. Jusqu'au 30 avril.

La place du Diamant est un petit quadrilatère du quartier de Gracia à Barcelone, un rendez-vous animé de la vie estudiantine. Récemment, une plaque y a été apposée en hommage à Mercè Rodoreda (1909-1983), l'une des figures les plus populaires de la littérature catalane contemporaine, auteur du roman éponyme. Le personnage central de *La Place du Diamant*, Natalia, vend des bonbons sur la place. Elle y rencontre *le grand amour avec la République de 1931*. Il est menuisier, rêveur, autoritaire. Elle devient sa Colometa, sa *« petite colombe »*. A l'époque, le quartier est peuplé *« de serruriers et de maçons, de cuisinières et de balayeuses »*, qui ont gardé le contact avec leurs arrières paysans, et feront le coup de feu pour la République au premier signe. Colometa, elle, ne cesse de *voleter pour assurer la becquée des siens.*

Gilles Bouillon, qui a créé la pièce au Centre dramatique régional de Tours en octobre 1997, a adapté le *roman à coup de phrases brèves*, pudiques, essentielles. Les choses sont lâchées, simplement, sans emphase, sans idéologie, comme des aveux faits d'une voix douce. Le désir, le plaisir, les enfants, le travail n'ont apparemment ni plus ni moins de relief que la faim et la mort. Aucune fatalité, aucune déclamation : le dénuement des faits. *La fin de la République et le* triomphe des fascistes vécus par Colometa : *« Le temps que les uns partent et que les autres arrivent, je me suis enfermée dans l'appartement. »*

Pour suivre l'itinéraire de la jeune marchande, Nathalie Holt a conçu un décor de Petit Poucet. Depuis la robe de mariée, trophée étincelant *accroché au mur, elle a semé, dans* le sens de la lecture, les traces des étapes parcourues par la blouse noire de Colometa, son bonheur et sa terreur d'étouffer sous les plumes *de colombe qui débordent de tiroirs* entrouverts et seront foulées au pied. Dans la paroie de bois blond, il y a une embrasure sanglante où rougeoient la corrida, la guerre, l'homme.

Martine Pascal n'est pas Colometa. Ce serait trop simple. N'en a-t-elle pas l'évidence physique, hiératique, secrète ? Non : elle a refusé *l'identification* avec la *« petite colombe »*, et choisi de parler en son nom. Son je est d'une autre. Sa voix précise joue la dissociation. Sa position assise, comme pour une veillée *funèbre*, et la *crispation extrême*, douloureuse, qui en émane, renforcent l'effet de dédoublement. Colometa devient *cosa mentale*, aérienne, tout entière contenue dans *la tension du regard qui paraît la* suivre et l'appeler. Martine Pascal et Colometa naviguent ainsi de conserve, à se frôler, sans jamais se toucher. Elles vont se rejoindre au *final. Dans un cri. Le râle muet*, interminable, l'agonie d'un corps révulsé, qui renvoie aux suppliciés aux yeux fous de *Guernica*.

Jean-Louis Perrier

Strasbourg recrée la Jeanne d'Arc amoureuse de Tchaïkovski

LA PUCELLE D'ORLÉANS, de Tchaïkovski, d'après Schiller. Mise en scène : Renate Ackermann. Avec Ildiko Komlosi (Jeanne d'Arc), Alexander Fedin (Charles VII), Ludmila Slepneva (Agnès Sorel), Egils Silins (L'Archevêque), Evgenij Dmitriev (Lionel), Wojtek Smilek (Thibault), Mariusz Kwiecien (Dunois), Valeri Serkin (Raymond). Chœurs de l'Opéra national du Rhin, Chœurs Orphée de Sofia, Orchestre Philharmonique de Strasbourg, Oleg Caetani (direction). OPÉRA DU RHIN, Strasbourg, le 29 mars, à 15 heures. Tél. : 03-88-75-48-43. La FILATURE, Mulhouse, le 3 avril à *20 h 30, le 5, à 15 heures. Tél. :* 03-89-36-28-28.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Vue à travers le prisme romantique de Schiller, Jeanne d'Arc n'a plus grand-chose à voir avec l'héroïne statufiée qui *« bouta les Anglais hors de France »*. Sainte elle reste, mais elle est aussi amoureuse. C'est cette lutte entre sa passion terrestre et sa mission divine qui la tuera. *Le dramaturge allemand, qui* publia *La Pucelle d'Orléans* en 1801, la faisait même évader de prison pour qu'elle meure sur le champ de bataille, fin plus glorieuse que le bûcher. A la différence de Verdi qui, dans son *Giovanna d'Arco*, resta fidèle à Schiller, Tchaïkovski ne put se priver de la scène de l'autodafé. *Pourtant, pas plus que celui du musicien italien*, son opéra n'est vraiment entré au répertoire. En France, en tout cas, Strasbourg innove en le présentant pour la première fois en version scénique.

La partition mérite pourtant plus d'égards. Créée à Saint-Pétersbourg en 1881, *La Pucelle d'Orléans* déploie les fastes, un peu pompiers, du grand opéra à la française, la brillance des drames italiens et la religiosité russe : marches triomphales, clameurs guerrières, *hymnes et* prières, et aussi duos amoureux, méditations lyriques, comme l'émouvant *Adieu forêts*, souvent repris en récital. Mais l'orchestration vise surtout à l'efficacité et l'on n'y trouve pas les raffinements d'*Eugène Onéguine* et de *La Dame de Pique*, qui la dépassent à tous points de vue.

La production strasbourgeoise évite les pièges du grand spectacle, sans échapper à la convention. On a raccourci *quelques tableaux et éliminé* quasiment les ballets. La scénographie recrée un Moyen Age stylisé et neutre dans un décor unique, qui restreint trop l'espace. La metteuse en scène éclaire avant tout la solitude de Jeanne, face au peuple traité en un bloc collectif et aux puissants (roi, évêque, chevaliers) *revêtus des attributs traditionnels de leur pouvoir*. Une sobriété poussée à l'extrême dans le final, où la condamnée marche seule au supplice, devant la foule qui la conspue *ou qui la plaint.*

A la tête d'une jeune distribution, la mezzo hongroise Ildiko Komlosi *s'intègre bien à cette vision* : sa Jeanne est très intériorisée et elle maîtrise une tessiture qui monte dans les aigus, avec une musicalité et une science des nuances exemplaires. *Son timbre est riche*, sa voix droite et pleine. Elle est entourée par un duo de barytons de grand niveau – Mariusz Kwiecien, Dunois au bronze éclatant, Evgenij Dmitriev, Lionel à la sonorité plus ronde – et par une basse impressionnante, Wojtek Smilek (Thibault). Jeanne a moins de chance avec ses ténors, Alexander Fedin (le roi Charles VII) *ayant même tendance à vibrer plus qu'il ne faudrait.* Au milieu de suivantes curieusement déguisées en vamps des années 20, Agnès Sorel est incarnée par Ludmila Slepneva, soprano agile et actrice engagée. Les chœurs ont de la profondeur et beaucoup de présence. Oleg Caetani entraîne les chanteurs et l'ensemble des masses chorales et orchestrales (il y a aussi des fanfares dans les coulisses et des cloches partout) avec *une autorité sans faille.*

Pierre Moulinier

Destins croisés de jeunes banlieusards

Ados Amor. La philosophe Zarina Khan tend la caméra à des adolescents du Blanc-Mesnil

Film français de Zarina Khan et François Stuck (2 h 05).

A strictement parler, cela n'est *pas du cinéma. On mentirait en le* prétendant, fût-ce pour les meilleures raisons du monde. C'est d'autre chose qu'il s'agit, qui recourt certes à l'image pour s'exprimer, mais fait intervenir d'autres motivations, d'autres ressorts, d'autres desseins, nullement *négligeables au demeurant.* L'initiatrice de ce projet, Zarina Kahn, est philosophe et anime depuis de nombreuses années des ateliers d'écriture et de pratique théâtrale auprès des jeunes. Créée en 1983, la vocation de sa compagnie est clairement définie dans cette note programmatique : *« L'association travaille à donner à chacun la possibilité d'écrire, de lire, de jouer, de retrouver le goût de l'apprentissage scolaire, d'exprimer sa créativité, de nourrir une œuvre collective qui sera diffusée. »*

Zarina Kahn a donc conçu la réalisation d'*Ados Amor* à partir d'une *expérience menée de 1994 à* 1996 auprès d'adolescents d'un collège et d'un lycée professionnel du Blanc-Mesnil, le film devenant à son tour, depuis quelques *mois, le vecteur d'un vaste* programme de prévention de la violence et des conduites à risque à l'école. Celui-ci évoque, à la fois au plus près de la vie quotidienne des jeunes qui les incarnent et au plus loin d'un véritable regard d'auteur, le destin entrecroisé d'un *grand nombre de personnages* et de situations stéréotypées. Il y a ainsi Mylène la révoltée, qui rejette le groupe ; Eugguy le rappeur sympa ; Mammifère, le dealer exclu du lycée ; Damir, le petit Bosniaque en provenance de Sarajevo ; on encore Assétou, qui pense perpétuellement au suicide. Le propos est généreux, le message plein d'espoir mais, faute de mise en scène, le film se désincarne à mesure que les idées, et les personnages qui n'en sont que les enveloppes, s'additionnent.

Jacques Mandelbaum

SORTIR

PARIS

Dave Grubbs
La récente mode du « post-rock » en France a mis en avant des musiques et des groupes bien connus d'un réseau d'amateurs depuis des lustres. Parmi ces formations, Gastr del Sol, collectif mené par Dave Grubbs, Jim O'Rourke et John McEntire, tous par ailleurs embarqués dans des dizaines de projets et rencontres. Aux dernières nouvelles, le groupe Gastr del Sol n'existerait plus vraiment, et c'est Grubbs seul qui sera sur la scène de L'Européen. O'Rourke, en trio d'improvisation électronique, y jouera le 10 mai.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris-17ᵉ. Mᵒ Place-Clichy. Le 29 mars, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 40 F.

Maurice el Medioni
Ce pianiste originaire d'Oran est un spécialiste du « piano oriental », genre enjoué au swing délicieusement kitsch, dans lequel il glisse quelques rythmes latinos, qui, contre tout a priori, tombent fort à propos.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10ᵉ. Mᵒ Château-d'Eau. Le 28, à 21 heures ; le 29, à 17 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Reve y su Charango
Disparu en 1997, Elio Reve fut le fondateur de deux des formations légendaires de Cuba, Ritmo Oriental et Los Van Van. Son fils, comme lui joueur de timbales, dirige maintenant le dernier (et excellent) groupe que son père avait formé.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18ᵉ. Mᵒ Anvers. Le 28, à 20 heures. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.

Josef Nadj
Créée au Théâtre des Abbesses (*Le Monde* du 13 mars), *Le Vent dans le sac*, la nouvelle pièce du chorégraphe hongrois Josef Nadj, inspirée de Beckett et de Dante, a soulevé quelques cœurs.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. RER B, Bourg-la-Reine. Le 28, à 20 h 45, le 29, à 17 heures. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ados Amor
de Zarina Khan et François Stuck (France, 2 h 05).
Anniversaires
programme de courts métrages de Anne-Sophie Rouvillois, Diane Baratier, François et Florence Rauscher, Rosette (France, 1 h 25), avec le concours de l'équipe technique de la compagnie d'Eric Rohmer.
Le Cercle des pouvoirs
de Daniel Kamwa et Jules Takam (France-Cameroun, 1 h 55).
La Dame de Windsor
de John Madden (Grande-Bretagne, 1 h 43).
Devarim
de Amos Gitaï (France-Israël-Italie, 1 h 50).
Irish Crime
de Paddy Breathnach (Irlande, 1 h 45).
Les Rebelles du dieu Néon
de Tsai Ming-liang (Taïwan, 1 h 46).
Les Seigneurs de Harlem (*)
de Bill Duke (Etats-Unis, 2 h 10).
Sphere
de Barry Levinson (Etats-Unis, 2 h 13).
Trop (peu) d'amour
de Jacques Doillon (France, 1 h 59).
1 Chance sur 2
de Patrice Leconte (France, 1 h 50).
Violent Cop (**)
de Takeshi Kitano (Japon, 1 h 38).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.
(**) Film interdit aux moins de 16 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, *3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).*

AVANT-PREMIÈRE

Mes petites amoureuses
de Jean Eustache (France, 1974, 2 h 03).
En avant-première de l'hommage qui sera rendu au cinéaste à partir du 1ᵉʳ avril au cinéma Saint-André-des-Arts.
Max Linder, 24, boulevard Poissonnière, Paris-9ᵉ. Mᵒ Rue-Montmartre. Le 29, à 11 heures. Tél. : 01-43-43-92-20. Entrée libre, selon les places disponibles.

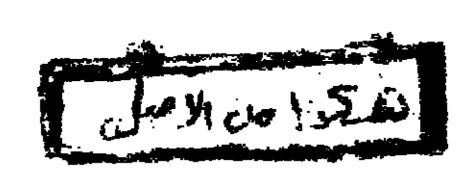
VERNISSAGE

Noir et blanc
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et mercredi. Du 29 mars au 6 septembre. 30 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *Place de la Madeleine et* parvis de la gare Montparnasse. De *12 h 30 à 20 heures*, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Orchestre philharmonique de Radio-France
Saint-Saëns : *Le Carnaval des animaux.* Berlioz : *Symphonie fantastique.* Josiane Balasko (récitante), Pierre-Laurent Aimard, Irina Kataïeva (piano), Gary Bertini (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8ᵉ. Mᵒ Alma-Marceau. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.
***Thomas Zehetmair* (violon)**
Paganini : *Caprices pour violon seul op. 1. Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8ᵉ. Mᵒ Alma-Marceau. Le 29, à 11 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.*
Antonio Canalès
Accompagné de sa troupe, Antonio Canalès présente *Torero*, *A cuerda y tacon*, et *Gitano*, spectacles flamenco.
Espace Michel-Simon, 36, rue de la République, 93160 Noisy-le-Grand. Le 29, à 17 heures. Tél. : 01-45-92-27-75. De 60 F à 150 F.
Archie Shepp, Eric Le Lann Quintet
Théâtre du Casino, 3, avenue de Ceinture, 95 Enghien-les-Bains. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-39-34-13-00. 150 F.
Julos Beaucarne
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2ᵉ. Mᵒ Opéra. Le 28, à 21 heures. Tél. : 01-42-61-44-16. 70 F et 100 F.
Dick Annegarn
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11ᵉ. Mᵒ Voltaire. Le 28, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.





SAMEDI 28 MARS

FILMS DE LA SOIRÉE

23.00 Tower of London ■ Roger Corman (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil
23.00 Border Line ■■ Danièle Dubroux (France - Suisse, 1991, 90 min). Cinéstar 1
23.20 Alien, le huitième passager ■■■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1979, 115 min). TSR
0.25 The Snapper ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1992, v.o., 95 min). Cinéstar 2
2.55 Sierra torride ■■ Don Siegel (Etats-Unis, 1969, v.o., 105 min). Ciné Cinémas
4.50 Monty Python Sacré Graal ■■ Terry Jones et Terry Gilliam (GB, 1974, v.o., 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

16.10 Le Monde des idées. LCI

MAGAZINES

19.00 T.V. +. *Invités : Bruno Masure et Dominique Farrugia.* Canal +
19.00 20h Paris Première. Paris Première
19.30 Histoire parallèle. 28 mars 1948. La Grèce en état de siège. Avec Hélène Antoniadis-Bibicou. Arte
19.40 Le Bazar de Ciné cinémas. Ciné Cinémas
20.00 Thalassa. Matin calme à Pusan. TV 5
20.30 Les Couche-tôt. Invités : Olivier de Kersauson, ADM, un invité anonyme. TSR
20.40 Le Club. Invité : Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Stéphane Khémis, François Lebrun, Jean-Marie Colombani. Histoire
21.00 Faut pas rêver. *Cap-Vert : Le village du volcan.* France : La grande Polonaise. Brésil : Le carnaval des enfants. Invité : Michel Delpech. TV 5
21.40 Metropolis. Ligeti l'éclectique. Arman. Valencia. Emmanuelle Bernheim. Arte
23.30 Paris modes. Les Japonais à Paris. Paris Première
23.55 Mise en scène. Gros plan : Robert Lamoureux. France 3
0.00 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. Invitées : Geneviève Fraisse, *Blandine Barret-Kriegel.* Histoire

DOCUMENTAIRES

18.00 Stan Getz. People Time. Muzzik
19.30 La Bataille de l'avortement. Histoire
19.45 L'Homme technologique. [8/8]. Futur dépassé. Planète
20.00 Les Chasseurs d'éclairs. Odyssée
20.35 Rumba. Zaïre - Congo, deux rives au même tempo. Planète
20.45 L'Aventure humaine. Pompéi. Arte
21.00 On the Edge. L'improvisation en musique. Muzzik
21.00 Odyssée en Arctique. Odyssée
21.30 Enquêtes médico-légales. [4/13]. La preuve par l'ADN. Planète
21.50 La Palette de Rembrandt. Odyssée
21.55 Les Mawkens nomades des mers. Planète
21.55 Hollywood Golden Collection. Frankenstein. Ciné Cinéfil
22.20 Franco : derrière le mythe. Odyssée
22.30 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Spaggiari. France 3
23.00 Yehudi Menuhin : Le Violon du siècle. [1/2]. Album-souvenir : Yehudi Menuhin. Histoire
23.20 Maisons régionales. [2/2]. Odyssée
23.35 Music Planet, Classic Albums. Paul Simon : Graceland. Arte
23.45 Au cœur de l'Afrique. Planète
0.00 Un samedi soir sur la planète. Téva
0.15 Le Monde des chevaux. [7/13]. Le cheval de course. Odyssée
0.35 Staline. [2/2]. Planète
0.35 Birdland. [3/7]. Carla Bley, Andy Shepard, Steve Swallow et Orphy Robinson. Muzzik

SPORTS EN DIRECT

14.00 Rugby. Championnat de France. Stade Français - Pau. Canal +
15.05 Cyclisme. Critérium international. Rabastens - Blaye-les-Mines. France 2
16.30 Natation. Coupe du monde. A Paris. Eurosport
18.00 Football. *D2 : Lorient - Nancy.* Eurosport
20.30 Gymnastique. Huitièmes Internationaux de Paris-Bercy. Paris Première

MUSIQUE

19.20 Boulez et la Philharmonie de Vienne. Muzzik
20.30 Richard Strauss. *Aria d'«Elektra».* Mezzo
20.40 Richard Strauss. Elektra. Mise en scène de Harry Kupfer. Dir. Claudio Abbado. Mezzo
22.05 The Rake's Progress. Mise en scène de John Cox. Dir. Bernard Haitink. Muzzik
22.20 Richard Strauss. Aria de «Salomé». Mezzo
22.30 Richard Strauss. Salomé. Mise en scène de Luc Bondy. Dir. Christoph von Dohnanyi. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.35 Petite menteuse. Thierry Chabert. Canal +
22.00 La Femme du pêcheur. Dominique Cheminal. Festival
22.40 Entre femme et loup. *Ben Bolt [3/3].* Arte
0.35 Trutz, une histoire des années 60. Hans-Werner Honert. Arte

SÉRIES

20.55 Le Caméléon. La clé. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le cavalier sans nom. Canal Jimmy
21.30 The Visitor. Caged (v.o.). Série Club
21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. Des inconnus dans la nuit. M 6
22.13 New York Undercover. *Buster et Claudia.* 13e Rue
22.15 Brooklyn South. Dublin or Nothing (v.o.). Série Club
22.40 Profiler. O Patriote pour la paix. M 6
23.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Six mains sur la table (v.o.). 13e Rue
1.05 Seinfeld. Le chaperon (v.o.). Canal Jimmy
3.40 Star Trek, la nouvelle génération. Ménage à Troie (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● **20.35 Canal +**
Petite menteuse
Yves Moreau, cadre au chômage, profite de son inactivité pour s'occuper de sa fille Laura, une malicieuse gamine de six ans. Convoqué un mercredi pour un entretien d'embauche, il emmène la fillette avec lui. Elle profite d'un moment où elle se trouve seule avec la directrice du personnel, une célibataire en mal d'enfant, pour l'embobiner. Elle invente une histoire propre à apitoyer la dame : son papa est veuf et il l'élève seul. Yves décroche le poste et il va lui falloir assumer le mensonge de sa fille. Une comédie alerte de Thierry Chabert (réalisateur notamment de la série « Imogène »). Virgine Lemoine campe *une parfaite battante frustrée et* Sybile Caro est craquante dans le rôle de Laura. – *S. Ke.*

● **21.00 Canal Jimmy**
Lazarus Man
Située dans la période troublée de l'immédiat après-guerre de Sécession, cette série western, l'une des rares produites ces dernières années, s'ouvre sur le plan d'une main qui surgit d'une tombe fraîchement creusée. Suit le corps tout entier d'un homme grièvement blessé et amnésique. La famille qui le soigne le surnomme « Lazarus ». Une fois guéri, il part à la recherche de son passé, avec pour seul indice des images furtives, qui lui reviennent régulièrement en mémoire, d'un homme poursuivi par une foule déchaînée. Ces réminiscences semblent liées à l'assassinat du président Abraham Lincoln. A l'issue d'une longue quête qui va le mener à travers la moitié du territoire américain, constamment traqué par l'étrange homme au chapeau derby, Lazarus découvrira sa véritable identité. – *J.-J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Beverly Hills.
20.00 Journal, Images du sport.
20.41 Spécial F1.
20.47 Le Résultat des courses, Météo.
20.55 La Fureur.
23.10 Hollywood Night. Les Enragés. Téléfilm △. Sidney J. Furie.
0.50 Formule F1.
1.25 Formule foot.

FRANCE 2

18.45 1000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Farce attaque... à Montpellier.
19.45 et 20.50 Tirage du Loto.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
21.00 Fiesta.
23.15 *Du fer dans les épinards.*
0.50 Journal, Météo.
1.10 Les 30 Dernières Minutes.
1.40 La Nuit des samouraïs.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 et 0.55 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Docteur Sylvestre. Premières ex-aequo.
22.30 Rendez-vous avec le crime. L'Affaire Spaggiari.
23.30 Météo, Soir 3.
23.55 Mise en scène.
1.05 Musique graffiti.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.35
18.50 et 22.10 Flash infos.
19.00 T.V. +.
20.00 Les Simpson.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Petite menteuse. Téléfilm. Thierry Chabert.
22.20 Jour de foot.
23.05 Barb Wire. Film. David Hogan.
0.40 Trainspotting ■ Film. Danny Boyle (v.o.).

ARTE

19.00 Armstrong et Miller.
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 28 mars 1948. *La Grèce en état de siège.*
20.15 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. Pompéi.
21.40 Metropolis.
22.40 Entre femme et loup. Téléfilm. Ben Bolt [3/3].
23.35 Music Planet, Classic Albums. Paul Simon : Graceland.
0.35 Trutz, une histoire des années 60. Téléfilm. Hans-Werner Honert.
1.55 Cartoon factory.

M 6

18.10 Amicalement vôtre.
19.10 Turbo, Warning.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hot forme.
20.40 Ciné 6.
20.50 *La Trilogie du samedi.* 20.55 Le Caméléon. 21.45 Dark Skies, l'impossible vérité. 22.40 Profiler. O.
23.35 L'Elixir du mal. Téléfilm △. Thunder Levin.
1.00 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Fiction. *Monsieur Calixte ou la réalité,* de Jean-Pierre Pelaez ; 22.00, *Le dernier des Mohicans,* de Joseph O'Connor.
22.35 Opus.
0.05 Le Gai Savoir. Thierry Melchior.

FRANCE-MUSIQUE

19.31 Opéra. *Roméo et Juliette,* de Gounod, donné par l'Orchestre du Metropolitan Opera de New York, dir. Bertrand de Billy. Angela Gheorghiu (Juliette), Roberto Alagna (Roméo).
23.07 Présentez la facture. *Les violes de Jordi Savall.*

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Arturo Benedetti Michelangeli. Œuvres de Galuppi, Chopin, Mozart, Debussy, Ravel, Liszt.
22.40 Da Capo. *Symphonie n° 6 Pathétique op.74,* de Tchaïkovski ; *Quatuor à cordes Voces Intimae op. 56,* de Sibelius.

DIMANCHE 29 MARS

FILMS DU JOUR

17.55 Ma femme est une sorcière ■■ René Clair (Etats-Unis, 1942, N., 75 min). Ciné Cinéfil
18.00 Le Secret de Roan Inish ■■ John Sayles (Etats-Unis, 1996, 95 min). Canal +
18.05 La Flèche et le Flambeau ■■ Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, 90 min). Ciné Cinémas
19.30 Montparnasse 19 ■■ Jacques Becker (France, 1957, N., 110 min). Cinétoile
20.00 Coup de tête ■■ Jean-Jacques Annaud (France, 1978, 115 min). TV 5
20.45 Tempête sur le Mont-Blanc ■■ *Arnold Fanck (Allemagne, 1930, N.,* v.o., 95 min). Arte
21.00 Mona Lisa ■■ Neil Jordan (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 105 min). Paris Première
21.20 La Mère du marié ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1951, *N., 100 min).* Cinétoile
22.15 Agent trouble ■■ Jean-Pierre Mocky (France, 1987, 90 min). Cinéstar 1
22.25 L'Armoire volante ■■ Carlo Rim (France, 1948, N., 100 min). RTL 9
23.00 Signé Charlotte ■■ Caroline Huppert (France, 1985, 90 min). Téva
23.30 Petits meurtres entre amis ■■ Danny Boyle (Grande-Bretagne, 1993, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
0.10 Amarcord ■■■ Federico Fellini (Italie, 1973, v.o., 120 min). France 3
1.05 La Belle Noiseuse (version courte) ■■ Jacques Rivette (France, 1991, 125 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.05 et 2.30 Polémiques. Avec Jean-Christophe Cambadelis, Philippe Douste-Blazy. France 2
18.30 Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI. Invité : Raymond Barre. LCI
23.05 Dimanche soir. Invité : Charles Millon. France 3

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Fernando Savater, Sylviane Agacinsky. La Cinquième
11.55 Droit de cité. La France bientôt *fasciste ?* TSR
12.30 Arrêt sur images. Droite : morale d'une crise. Avec Jean-François Deniau. La Cinquième
12.45 Le Vrai Journal. Invité : François Bayrou. Canal +
13.00 Lignes de mire. Invité : Khaled. France 3
13.00 Thalassa. Matin calme à Pusan. TV 5
14.00 La Planète ronde. Bordeaux. Invités : Pierre Durand, Patrick Battiston, Marius Trésor, *Jean Tigana,* Alain Juppé, Julien Courbet. La Cinquième
14.10 ► La Journée de la télé 1998. Moi, j'aime la télé. Canal +
14.30 Les Dossiers de l'Histoire. Un siècle à la Une. Histoire
16.00 Naturellement. Les Grands Fleuves : Le Rhin. France 2
16.25 Le Sens de l'Histoire. L'édit de Nantes ou la paix civile. Invités : Pierre Joxe et Laurent Théis. La Cinquième
17.30 L'Histoire des femmes. L'avenir des femmes. *Invitées : Geneviève Fraisse,* Blandine Barret-Kriegel. Histoire
19.00 Le Gai Savoir. Histoire de famille. Invités : Michel de Castillo, Jean-Marc Roberts, Jérôme Garcin, Daniéla Lumbroso, Jorge Semprun. Paris Première
19.10 Le Club. Elie Chouraqui. Ciné Cinéfil
20.00 Mise au point. SWA : décollera, décollera pas ? Invité : Philippe Rochat. TSR
20.45 Les Dossiers de l'Histoire. Sam Giancana. Histoire
20.50 Zone interdite. Les voyageurs du quotidien. M 6
23.00 Envoyé spécial, les années 90. Ferrari. Calcutta. Histoire

DOCUMENTAIRES

17.30 Enquêtes médico-légales. [4/13]. La preuve par l'ADN. Planète
17.55 Les Mawkens nomades des mers. Planète
18.05 Anastasia Romanov ou Anna Anderson. Odyssée
18.30 Cluny, une lumière dans la nuit. Histoire
19.00 La Danse des baleines à bosses. Odyssée
19.35 Les Oscars 97 : les meilleurs réalisateurs. Ciné Cinémas
19.45 Au cœur de l'Afrique. La forêt équatoriale. Planète
19.55 Rubans d'acier. [11/13]. Au pays de la ruée vers l'or. Odyssée
20.20 *Le Prince de Galles.* Un siècle de scandales. Odyssée
20.35 Staline. [2/2]. Planète
21.20 Robert Van Gulik : sous le charme de l'Orient. Odyssée
21.45 Femmes, elles font bouger le monde. Histoire
21.50 San Clemente. Planète
22.20 L'Appel des cimes. Arte
22.20 Grand document. Le bourgmestre a dit. RTBF 1
23.15 ► Lignes de vie. Attentats : *les blessures invisibles.* France 2
23.45 El Espectador. Planète
0.00 Africa. [8/8]. L'héritage. Histoire
0.30 Femmes en Chine. Téva

SPORTS EN DIRECT

14.30 Motocross. Championnat du monde. Grand Prix de Talavera. Eurosport
15.25 Cyclisme. Critérium international. Castres - Castres (8 km). France 3
16.30 Short track. Championnats du monde par équipes. A Bormio *(Italie).* Eurosport
17.00 Natation. Coupe du monde. A Paris. Eurosport
17.55 Formule 1. Championnat du monde. Grand Prix du Brésil. TF 1
19.00 Tennis. Tournoi messieurs de Key Biscayne. Finale. Eurosport
20.30 Football. D 1 : Metz - Lens. Au stade Saint-Symphorien. Canal +

MUSIQUE

19.30 Maestro. Vanessa Mae à Berlin. Arte
20.00 Ouverture : Glenn Gould joue Bach. Mezzo
20.15 Weber : Missa sancta. Muzzik
21.00 Amapia. Muzzik
21.35 Virtuoses : Mitsuko Uchida interprète Debussy. Mezzo
23.15 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Montréal, 1997. Paris Première

TÉLÉFILMS

17.00 Arthur et Théa. Eric Le Hung. Festival
17.05 Pleure pas ma belle. Michel Andrieu. M 6
18.30 Meurtre à Marine Park. Paul Wendkos. Téva
18.35 Bébé express. François Dupont-Midy. Festival
20.13 Miroir, miroir. Denis Berry. 13e Rue
20.30 Les hommes et les femmes sont faits pour vivre heureux mais pas ensemble. Philippe de Broca. Festival
20.55 Le Corps d'un homme. Claude-Michel Rome. Téva
22.15 A deux pas du paradis. Michel Vianey. Festival

SÉRIES

17.15 Stargate SG-1. The First Commandement. Série Club
17.30 Relativity. Déménagement. Téva
17.45 Chapeau melon et bottes de cuir. *Six mains sur la table (v.o.).* 13e Rue
18.35 Earth II. Restriction d'eau. 13e Rue
18.55 Demain à la une. Extrêmes. M 6
20.00 Seinfeld. Le chaperon (v.o.). Canal Jimmy
20.30 Dream On. Les dix commandements (v.o.). Canal Jimmy
20.45 Monsieur Ed. Lie Detector. Série Club
20.45 Columbo. Meurtre à Malibu. RTBF 1
20.55 Navarro. Pas de grève pour le crime. TSR
21.05 Presque parfaite. *Panne des sens (v.o.).* Canal Jimmy
21.55 Derrick. La troisième victime. France 3
22.15 Friends. Celui qui soignait les piqûres de méduses (v.o.). Canal Jimmy
22.15 Chapeau melon et bottes de cuir. La baleine tueuse (v.o.). 13e Rue
22.35 New York Police Blues. La vérité est ailleurs (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Twin Peaks. Ep. 25 (v.o.). Série Club
23.25 Spin City. Radiotages (v.o.). Canal Jimmy
23.35 Aux frontières du réel. Tempus Fugit. TSR

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable *ou interdit aux moins de 12 ans.*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ *Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.*

NOTRE CHOIX

● **9.00 La Cinquième**
« En quête d'art »

Entre Beaubourg et Disneyland

ART ET ENFANCE est le deuxième volet de la série « En quête d'art », une approche thématique de la création contemporaine – ville, technique, mémoire, communication, société, histoire... – en 10 × 26 minutes. L'art contemporain, on peut s'asseoir dessus. Et même faire du toboggan. C'est du moins ce qui ressort des premiers plans de cet épisode sur l'enfance. Ne laissez pas pour autant vos bambins dévaster votre intérieur comme les artistes suisses Fischli et Weiss s'amusent à faire du leur. Mais regardez leur tête épanouie et concentrée lorsqu'ils déposent pieusement un ballon dans le *Rotozaza* de Tinguely.

A quoi sert le *Rotozaza*, cette énorme machine grinçante ? A rien, sinon à renvoyer les ballons dont on la nourrit et à faire rire les enfants. Qui peuvent être grands, comme les frères Di Rosa, auteurs de l'immortel regret : « *L'art contemporain, ou c'est Beaubourg ou c'est Disneyland.* » Ils peuvent être inquiétants aussi, comme Niki de Saint-Phalle caressant les protubérances des sculptures de son *Jardin de tarots*. Ou tristes, comme les souvenirs d'enfance réinventés par Christian Boltanski dans ses *Saynètes comiques*. Dur d'être un bébé...

Difficile aussi de produire dix films sur l'art contemporain qui soient tous d'égal intérêt. Celui sur l'enfance est plutôt réussi, avec des images d'archives qui sont un vrai bonheur – Calder faisant fonctionner son célèbre *Cirque*. D'autres le sont moins. Et le commentaire manque parfois de rigueur – selon les épisodes, l'introduction du mouvement réel dans l'art est tantôt attribuée à Calder, tantôt à Marcel Duchamp. A ne rater sous aucun prétexte, *Art et nature*, le 17 mai, un numéro exceptionnel insistant sur le land art, cette tendance née à la fin des années 60 qui prend le monde pour atelier. Ça commence avec des images de la construction de la célèbre *Spiral Jetty*, par Robert Smithson, sur le Grand Lac salé, pour finir sur la même œuvre, ressurgie en 1993 des eaux qui l'avaient submergée, entièrement recouverte d'une gangue de sel. Comme si la nature avait voulu jouer à l'artiste...

Harry Bellet

★ Rediff. le mercredi à 11 heures.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.25 Le Rebelle.
14.25 Les Dessous de Palm Beach.
15.15 Rick Hunter, inspecteur choc.
16.15 Pacific Blue.
17.05 Vidéo Gag.
17.20 F1 à la Une.
17.55 Formule 1. En direct. Grand Prix du Brésil.
19.50 Podium F1.
20.00 Journal, Images du sport.
20.45 Le Résultat des courses, Météo.
20.53 C... comme cinéma.
20.55 Cavale sans issue. Film O. Robert Harmon.
22.35 Ciné dimanche.
22.45 Le Justicier de New York. Film □. Michael Winner.
0.20 Treize femmes pour Casanova. Film O. François Legrand.

FRANCE 2

13.25 Dimanche Martin.
16.00 Naturellement. *Les Grands Fleuves : Le Rhin.*
16.50 L'Esprit d'un jardin.
16.55 Nash Bridges.
17.45 Parcours olympique.
17.50 Stade 2.
18.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
18.50 Drucker'n Co.
19.25 Stars'n Co.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, A cheval.
20.55 Harcèlement ■ Film O. Barry Levinson.
23.15 ► Lignes de vie. *Attentats : les blessures invisibles.*
0.10 Journal, Météo.
0.25 Musiques au cœur.

FRANCE 3

13.00 Lignes de mire.
13.45 Keno.
13.50 Les Quatre Dromadaires. L'homme qui rêvait d'être loup.
14.50 Sports dimanche.
15.00 Tiercé à Auteuil. En direct.
15.25 Cyclisme. En direct.
16.40 Gymnastique.
17.50 Les deux font la loi.
18.15 Va savoir. Ariège - Nescus. Têtes de mules.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Sean Penn.
20.00 Météo.
20.05 Petites bêtises.
20.15 Bouvard du rire.
20.50 Le Renard.
21.55 Derrick.
23.00 Soir 3 : Les Titres.
23.05 Dimanche soir.
23.50 Météo, Soir 3.
0.10 Amarcord ■■■ Film. Federico Fellini (v.o.).

CANAL +

► En clair jusqu'à 18.00
13.35 La Semaine des Guignols.
14.10 ► La Journée de la télé 1998. Moi, j'aime la télé.
18.00 Le Secret de Roan Inish ■■ Film. John Sayles.
► En clair jusqu'à 20.30
19.35 Flash infos.
19.45 Ça cartoon.
20.15 Football. En direct. 20.30 Metz - Lens.
22.30 Flash infos.
22.35 L'Equipe du dimanche.
1.05 Les Hommes de l'ombre ■ Film. Lee Tamahori (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Les Lumières du music-hall. Hugues Aufray.
14.00 La Planète ronde. Bordeaux.
15.00 Chercheurs d'aventure. Sur les routes de Mongolie.
15.30 Histoires de stars. Katharine Hepburn, *portrait d'une lady.*
16.25 Le Sens de l'Histoire. L'édit de Nantes ou la paix civile.
18.00 La Conquête du ciel. [2/6].
19.00 Cartoon factory.
19.30 Maestro. Vanessa Mae à Berlin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Montagnes magiques, montagnes mythiques.
20.45 Tempête sur le Mont-Blanc ■■ Film. Arnold Fanck (v.o.).
22.20 L'Appel des cimes.
0.30 La Décision. Court métrage. Gerhard Baur.
0.45 Bibliographie.

M 6

13.15 Les Tourments du destin. Téléfilm [1 et 2/2]. Robert Greenwald.
16.45 Les Piégeurs.
17.05 Pleure pas ma belle. Téléfilm. Michel Andrieu.
18.55 Demain à la une. Extrêmes.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 E = M 6.
20.35 et *0.40* Sport 6.
20.50 Zone interdite. Les voyageurs du quotidien.
22.45 Météo.
22.50 Culture pub. Le lait c'est gai. Le mondial.
23.20 Les Jeux de l'amour. Téléfilm □.
0.50 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.00 Dimanche musique.
20.30 Laissez-passer.
21.30 Le Concert. Rock.
22.35 Atelier de création radiophonique.
0.05 Radio archives. Une soirée chez Tristan Bernard.

FRANCE-MUSIQUE

19.37 L'Atelier du musicien.
20.30 Concert international. Festival de musique de la Radio polonaise. Donné le 23 avril 1997, salle Lutoslawski, à Varsovie, par l'Orchestre de la Radio polonaise, dir. Wojciech Rajski : *Ouverture sur des thèmes juifs op. 34 bis,* de Prokofiev ; *Chants du Muezzin passioné op. 42,* de Szymanowski, Krzystof Szmyt, ténor ; *Eufemmios Mysterion,* de Kabelac, Ursula Kryger, mezzo-soprano ; *Trois poèmes de Stéphane Mallarmé,* de Ravel ; *Petite symphonie concertante,* de Martin, Krystyna Borucinska, piano, Ursula Bartkiewicz, clavecin, Anna Sikorzak-Olek, harpe.
22.00 Voix souvenirs. Concert donné le 16 avril 1958, Adrien Legros, basse noble.
23.07 Transversales.

RADIO-CLASSIQUE

20.00 ► Soirée lyrique. *L'Italienne à Alger,* opéra comique en deux actes, de Rossini, par le Chœur de *l'Opéra de Vienne et l'Orchestre* philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado. Agnès Baltsa (Isabella), Frank Lopardo (Lindoro), Enzo Dara (Taddeo).
22.10 L'Opéra et l'Orient. Œuvres de Rameau, Grétry, Mozart, Weber.

Le Monde
DIMANCHE 29 - LUNDI 30 MARS 1998

Le pic du Centre

par Pierre Georges

SANS MÊME s'en rendre compte, ou en s'en rendant parfaitement compte, les tenants plus ou moins honteux d'un accord avec le Front national viennent de se découvrir, à l'instar de ce parti, deux grands ennemis : les médias et les élites parisiennes.

Ainsi l'illustre M. Bernard Harang, président UDF du conseil régional du Centre l'espace d'une semaine, comme l'on est reine d'un jour. Il s'était fait élire par les siens, mais aussi avec les voix et l'accord du FN. Il était un partisan déterminé, sinon clair, de l'alliance. Il vient de démissionner, parce que son propre camp régional UDF-RPR a implosé dans la tourmente. Il s'est donc incliné devant la réalité, mais n'en démord point, se disant victime « *de la pression médiatique et politique* ».

Il est assez commun lorsque l'on n'a plus grand-chose à dire de se glisser dans la pensée et les slogans des autres. De ce point de vue-là, rien d'étonnant. Bernard Harang, pensant comme le FN, s'est allié au FN pour en adopter, sous une forme atténuée, le discours de fond.

Les gens de l'extrême droite cultivent deux obsessions, soigneusement répertoriées nuisibles et dénoncées comme telles : les médias et les élites, « *parisiennes* » de préférence. Ils ne cessent, à l'envi, de crier au double complot : le complot médiatique, le complot des élites. C'est à la fois une manie chez eux et un fonds de commerce. Et c'est même précisément à cela que se reconnaît, immanquablement, l'extrême droite.

Sur les médias, le Front national possède à fond ses classiques. Du complot judéo-maçonnique au repaire marxiste, de la « *bouchère casher* » au plumitif gauchiste, l'ennemi principal est étiqueté, catalogué. Les listes sont faites et la littérature frontiste fourmille de références plus ou moins absurdes, insultantes ou racistes.

Rendons cette justice à Bernard Harang de n'avoir pas parlé de « *complot médiatique* » mais de « *pression médiatique* ». C'est la même chose certes, mais délirée d'une autre manière. Comme la version blette d'un discours dur. M. Harang fait de l'extrémisme mou, comme M. Jourdain de la littérature. Grand bien lui fasse !

Posture plus incongrue venant d'un aspirant à une situation d'élite – car revendiquer la présidence d'un conseil régional, ce n'est pas postuler à un emploi de garde champêtre ! –, le discours anti-élitaire. Bernard Harang est de ceux, nombreux ces temps-ci, petits lieutenants de garnison ici, officiers supérieurs là, à avoir fait feu sur leur propre quartier général. Les fameuses élites « *parisiennes* », ladite « *pression politique* », qu'est-ce donc, en l'espèce, sinon les chefs de l'opposition, les généraux de l'armada UDF-RPR ?

Bernard Harang, en somme, est entré en insurrection, molle là encore, contre ces élites qui ne comprendraient rien aux aspirations profondes des provinces en général et du Centre en particulier. Il est entré et reste en rébellion contre une opinion autorisée, relevant assez peu de la « *pression médiatique* », celle du chef de l'Etat venu dire qu'il était absurde politiquement et moralement de fricoter avec un « *parti de nature raciste et xénophobe* ». Bernard Harang a raison contre son camp. Raison contre la raison. Raison contre la dignité. Il est d'une élite nouvelle, celle des suicidaires.

Le Conseil d'Etat met en cause l'administration dans l'affaire du « casse fiscal du siècle »

8 milliards de francs ont été soustraits au Trésor entre 1985 et 1989

LES HAUTS FONCTIONNAIRES de l'administration des finances font à nouveau figure d'accusés dans une affaire de gaspillage d'argent public. Il s'agit cette fois du « *casse fiscal du siècle* », selon l'expression d'un juriste citée par Guillaume Goulard, commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat.

La plus haute juridiction administrative était saisie, vendredi 27 mars, d'une demande d'avis du tribunal administratif d'Orléans qui, ayant à juger un litige opposant un souscripteur de fonds communs de placement à l'administration fiscale, voulait savoir si cette dernière peut accuser de fraude un contribuable qui a appliqué à la lettre une doctrine contenue dans une instruction fiscale.

Les fonds mis en cause, baptisés fonds « turbo » en raison de leur rapide et substantiel rendement – de 200 % à... 3 000 % l'an –, se sont constitués à la faveur d'une instruction fiscale du 13 janvier 1983. Ce texte a permis que les détenteurs de parts souscrites entre la clôture d'un exercice et la mise en paiement des dividendes bénéficient de crédits d'impôt attachés à l'exercice de l'année fiscale écoulée, au même titre que les détenteurs de parts souscrites avant la fin de l'exercice, qui, eux, avaient subi une imposition égale à ce crédit d'impôt. Cette instruction autorisait, en fait, l'émission de crédits d'impôts fictifs, qui ne trouvaient leur contrepartie dans aucun impôt acquitté au préalable.

FILON ET MONTAGES

Des centaines d'entreprises avaient exploité ce filon pour alléger leurs charges fiscales, souscrivant des parts la veille de la distribution des dividendes et les revendant le lendemain. Une vingtaine de petites banques se sont chargées des montages, qu'elles finançaient à l'aide de faramineuses commissions. Bien que l'administration des finances ait eu connaissance du dispositif en octobre 1987, elle a attendu août 1989 pour l'interdire aux personnes morales. Pendant cette période, plus de 7 milliards de francs ont été soustraits au fisc, s'ajoutant à 600 millions pour les années 1985 et 1986.

Bercy a ensuite engagé des procédures de redressement à l'encontre des contribuables ayant bénéficié de plus de 1 million de francs de crédits d'impôt. Le tribunal administratif de Paris lui a donné raison : il a jugé que les souscripteurs avaient commis un abus de droit en détournant des dispositions fiscales de leur objet et en réduisant ainsi la charge fiscale qu'ils auraient normalement dû supporter (*Le Monde* du 30 octobre 1996).

Guillaume Goulard, commissaire du gouvernement, estime au contraire que l'abus de droit n'est pas constitué lorsque des contribuables appliquent la loi fiscale selon l'interprétation qu'en donne l'administration. Ce magistrat indépendant a déclaré que l'administration « *doit être tenue pour responsable de ce qu'elle écrit* », et que si elle « *s'aperçoit que ses instructions donnent lieu à des manœuvres préjudiciables aux intérêts du Trésor public, elle doit s'empresser de les abroger et non, comme elle l'a fait à propos des fonds "turbo", attendre plusieurs années pour réagir et tenter de corriger rétroactivement les conséquences de son inertie* ». Dès 1989, la Cour des comptes avait dénoncé la lenteur avec laquelle le ministère des finances avait réagi au scandale des crédits d'impôts fictifs.

M. Goulard a déclaré que cette instruction fiscale est opposable à l'administration, mais qu'elle est illégale : ses auteurs, « *qui ne sont même pas identifiés* », mais qui appartenaient au service de la législation fiscale, « *n'avaient pas compétence* » pour ajouter à la loi des dispositions qu'elle n'avait pas prévues. S'il a condamné l'administration sur le plan des grands principes, il lui a toutefois ouvert la possibilité d'opérer de nouveaux redressements, en lui suggérant de poursuivre les souscripteurs de fonds « turbo » pour infraction à la législation sur les fonds communs de placement.

Rafaële Rivais

Havas devient majoritaire dans La Découverte et Syros

LES ÉDITIONS La Découverte et Syros, qui ont fusionné en 1995, viennent de conclure un accord avec Havas, lequel devient actionnaire, à 51 %, de leur capital. Cette alliance avec « *un grand opérateur du monde de l'édition* » permettra de poursuivre un plan de redressement engagé en 1995, indiquent La Découverte et Syros dans un communiqué. La maison déclare avoir « *particulièrement ressenti les effets de la crise* » qui touche l'édition – particulièrement le secteur des sciences humaines.

Outre Havas, les actionnaires sont la CFDT, la Macif, la Ligue de l'enseignement et les éditions Gallimard. Les deux directeurs généraux, François Gèze et Bruno Parmentier, sont confirmés dans leurs fonctions. Le futur président, qui succédera à François Rogé, sera issu des rangs d'Havas, précise le communiqué des éditions La Découverte et Syros. Pierre Dutilleul, vice-président-directeur général des éditions Presses-Solar-Belfond, serait pressenti à ce poste.

Reprise du travail à RMC

LES SALARIÉS de RMC, en grève depuis quarante-huit heures, ont repris le travail, vendredi 27 mars à 19 heures. Lors d'une assemblée générale en duplex, suivie d'un vote à bulletins secrets, l'avis des Monégasques l'a emporté sur celui des Parisiens. Sous la houlette du Syndicat monégasque de l'audiovisuel (SMA), les salariés qui travaillent dans la Principauté se sont opposés à la poursuite du mouvement alors que les syndicats parisiens (CFDT, FO, SNJ) la souhaitaient afin d'obtenir davantage de précisions sur les conditions dans lesquelles s'effectueront les économies sur la masse salariale, annoncées par les repreneurs (*Le Monde* 19 mars).

Une nouvelle assemblée générale devrait se tenir, lundi 30 mars. Les représentants des syndicats seront reçus, jeudi 2 avril, par un conseiller de Lionel Jospin.

Le Front national et ses sponsors

LE GOUPE Monoprix, cité dans le *Guide des sponsors du Front national et de ses amis* (256 p., 125 F), édité par Raymond Castells, fait savoir dans un communiqué que si l'un de ses anciens associés a financé la campagne d'un candidat frontiste dans l'Essonne, il l'a fait sur les « *fonds de ses sociétés personnelles* ». Le livre de Caroline Fourest et Fiammetta Venner recense les entreprises qui aident financièrement – parfois par des achats d'espaces publicitaires – le Front national. Il évoque aussi la galaxie d'extrême droite, dont la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), qui est proche du Front national. Dans leur ouvrage, les auteurs spécifient que des sponsors peuvent être inconscients de l'idéologie véhiculée par les sponsorisés.

Avant même sa parution, l'ouvrage a fait l'objet d'une campagne de dénonciation dans la presse d'extrême droite.

■ **CHÔMAGE : les militants qui occupaient**, depuis le début de la semaine, le centre communal d'action sociale de Besançon (Doubs) ont évacué les lieux, vendredi soir 28 mars. Les chômeurs s'inquiètent de la disparition programmée de l'aide municipale d'insertion par le logement (AMIL). – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté samedi 28 mars : 520 049 exemplaires. 3

